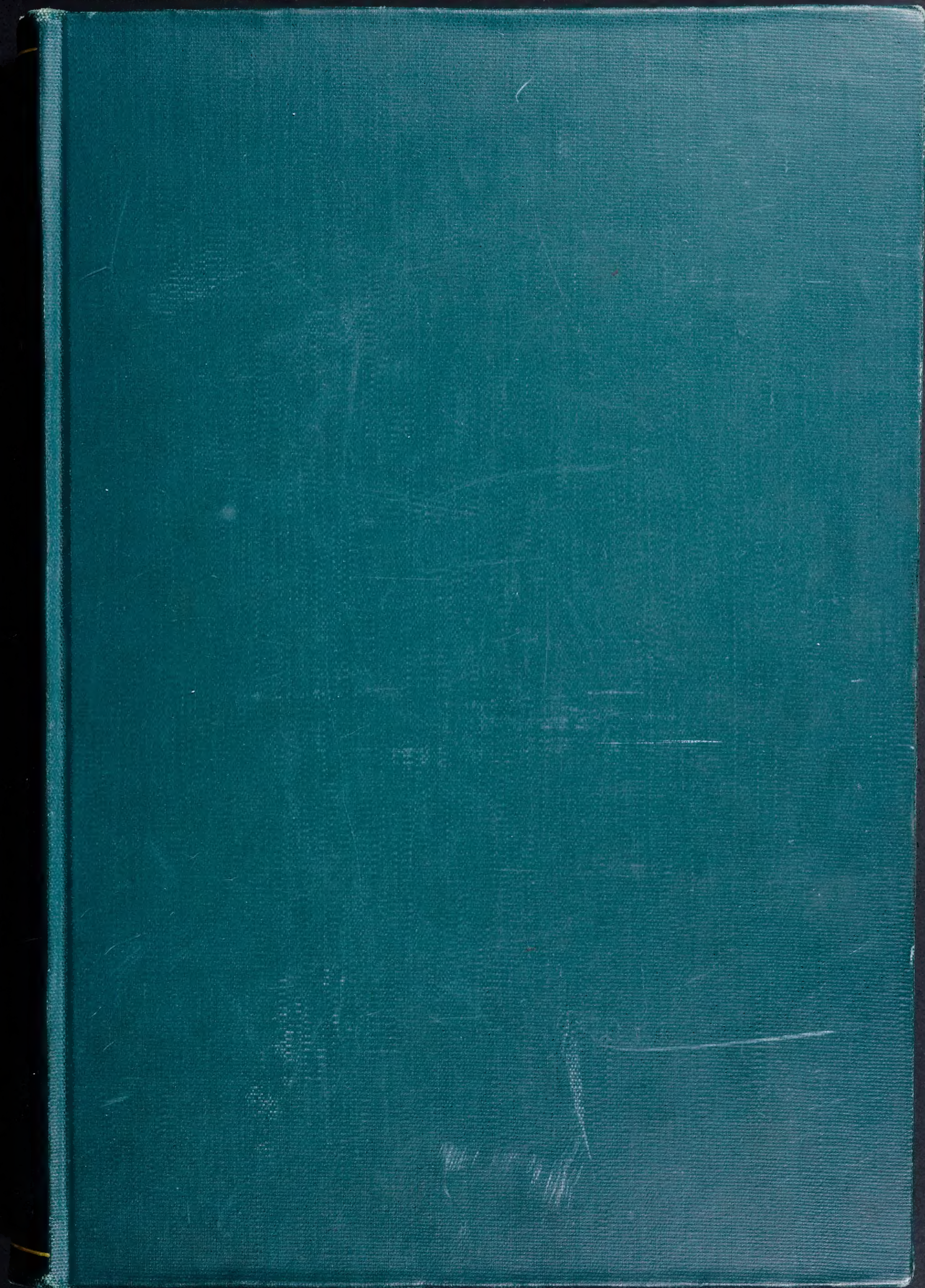


LE PAPIER

RECHERCHES ET NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE du Papier, principalement à Troyes et aux environs depuis le quatorzième siècle, par Louis Le Clert, *Conservateur honoraire du Musée de Troyes, Chevalier de la Légion d'honneur*. Avec Préface par Henri Stein, *Professeur à l'École nationale des Chartes, Conservateur honoraire aux Archives nationales.*

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS



DEUXIÈME VOLUME

PARIS
A L'ENSEIGNE DU PÉGASE
37, Rue Boulard
MCMXXVI

LE PAPIER

LE PAPIER

RECHERCHES ET NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE du Papier, principalement à Troyes et aux environs depuis le quatorzième siècle, par Louis Le Clert, *Conservateur honoraire du Musée de Troyes, Chevalier de la Légion d'honneur*. Avec Préface par Henri Stein, *Professeur à l'École nationale des Chartes, Conservateur honoraire aux Archives nationales.*

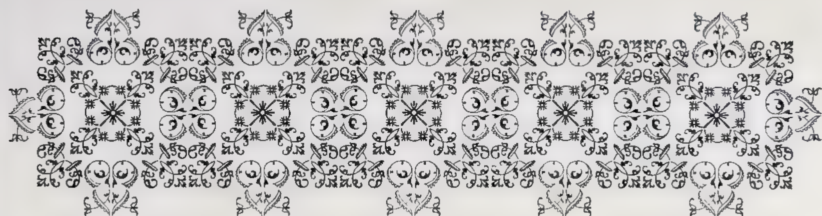
OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS



DEUXIÈME VOLUME

PARIS
A L'ENSEIGNE DU PÉGASE
37, Rue Boulard
MCMXXVI

TROISIÈME PARTIE : LES PAPETIERS DE TROYES ET DE LA RÉGION



TROISIÈME PARTIE : LES PAPETIERS DE TROYES ET DE LA RÉGION TROYENNE. MONOGRAPHIE DE PLUSIEURS CENTAINES D'APPRENTIS, COMPAGNONS, OUVRIERS, MAITRES OU MARCHANDS.

C'EST L'HISTOIRE PERSONNELLE ET FAMILIALE DE TOUS LES ARTISANS CONNUS DE NOUS QUI TRAVAILLÈRENT DANS LES MOULINS DONT NOUS AVONS RETRACÉ L'EXISTENCE, DES MAITRES QUI LES ONT EXPLOITÉS OU POSSÉDÉS, DES NÉGOCIANTS QUI EN ÉCOULAIENT LES PRODUITS. ON Y INDIQUE, AUTANT QU'IL A ÉTÉ POSSIBLE, LEUR ORIGINE, LEUR SITUATION DE FORTUNE, LEURS RELATIONS, LE ROLE QUE CERTAINS D'ENTRE EUX ONT JOUÉ DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES, ENFIN TOUT CE QUI PEUT CONTRIBUER A LES FAIRE BIEN CONNAITRE A DIVERS POINTS DE VUE.

Les noms de papetiers que nous mentionnons dans ce recueil sont, en grande partie, empruntés à des registres d'impôts conservés dans les Archives municipales de Troyes. Ces registres, au nombre de trois cent quarante-deux, dont le plus ancien est daté de l'an 1384, renferment, presque sans interruption, les listes des habitants imposables depuis cette époque jusqu'en 1722. Chaque liste est spéciale à l'un des quartiers de la ville, que l'on désignait sous les noms de : Quartier du Saint-Esprit ou de Croncels, Quartier du Beffroi ou de la Madeleine, Quartier de Comporté ou de Preize, Quartier de Saint-Jacques.

Les autres mentions proviennent de divers fonds des Archives municipales déjà citées, des Archives départementales de l'Aube, des minutes des Notaires et des Actes de catholicité des Paroisses.

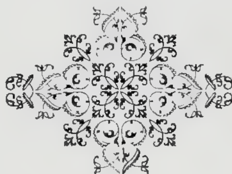
On se demandera peut-être dans quel but nous avons donné certains noms, suivis uniquement de la qualification : papetier, valet papetier ou papetier pauvre,

et quel intérêt il peut y avoir à connaître les plus humbles suppôts de la corporation ? C'est que presque tous ces noms appartiennent à des familles ayant eu des représentants dans nos industries locales, et que plusieurs de ces ouvriers papetiers, devenus patrons, sont les ancêtres des fabricants les plus connus, ainsi que cela eut lieu pour les Le Bé, les Debure, les Le Bon, les Lefebvre, les Lalement et beaucoup d'autres.

Nos recherches persévérantes et très étendues ne nous ont cependant pas fait découvrir tous les papetiers qui ont exploité les moulins à papier de notre région, et il peut arriver que des documents inédits révèlent un jour la présence à la tête de ces usines, soit comme propriétaires, soit comme locataires, de quelques-uns des ouvriers dont nous avons mentionné les noms.

Peut-être aussi les rencontrera-t-on dans d'autres localités où ils se seraient fixés : nos notes permettront alors d'établir leur origine.

Sur certaines familles, nous avons cru devoir donner des documents et des notes généalogiques paraissant sortir du cadre de cette étude, en considérant qu'on les trouverait difficilement ailleurs.



ACYÉ (Jean), valet paupeleur. En 1419, imposé par la ville à 10 s. t.[1]

ADAM (Guillaume), valet paupeleur, demeurant sur le quartier du Saint-Esprit. Imposé à 10 s. en 1480[2].

ADAM (Jacquinot), paupeleur. En 1476, imposé à 10 d. t., et en 1477, à 18 s. t.[3]

ADENET (Jean), papetier en 1551. Voy. Moulins de Villeneuve, p. 260.

ADENIN (Guillaume), paupeleur. En 1439, imposé à 3 s. 4 d. t., et en 1454, à 4 s. 2 d. t.[4]

ANCELOT (Pierre), papetier. Demeurant en 1527 aux Petits-Trévois, il tient des vignes en censive du commandeur de Saint-Jean de Jérusalém de Troyes[5].

1. *A. M.*, F 22.
2. *A. M.*, F 180.
3. *A. M.*, F 159 et 167.
4. *A. M.*, F 61 et 106.
5. *A. D.*, 31 H 48, reg. Fonds de la Commanderie de Troyes.

ANDRÉ (Adrien-Paul-François), papetier, 1777-1808. Voy. Papeterie d'Estissac, p. 150.

ANDRIET (Guillaume), pappeleur. Sa veuve Jeannette est imposée en 1419, sur le quartier de Sainte-Madeleine, à 12 s. 6 d.[1]

ANGELIN (Guyot), paupeleur, 1410-1446. Voy. Papeteries de la Pielle et de Saint-Quentin, pp. 219 et 229.

ANNER (Reine-Pierrette), veuve André, papetier, 1808-1824. Voy. Papeterie d'Estissac, p. 152.

ANNER-ANDRÉ (Honoré), papetier, 1828-1869. Voy. Papeterie d'Estissac, p. 153.

ANTOINE, papetier. En 1459, imposé à 2 s. 6. d. t., et en 1466, à 4 s. 2 d. t.[2]

ANTOINE (Pierre) dit VISTEMENT ou VISSEMENT, papetier. En 1548, imposé à 6 s., et en 1556, à 2 s.[3]

ANTOINE (Guion) dit VISTEMENT, papetier. En 1556, imposé à 2 s.[4]

ANTOINE (Damyen) dit VISTEMENT, papetier. En 1559, imposé à 2 s.[5]

ARTAN ou ARTAU (Damiens), de Job (Puy-de-Dôme), 36 ans, « coucheur » chez J.-B. Pannetier, à Paisy-Cosdon, en l'an II[6].

AUBERT (Guillaume), papetier. En 1476, imposé à 10 d. t., et en 1477, à 8 d. t.[7]

AUBERTIN (Nicolas), papeleur. En 1427, imposé à 30 s. t., et en 1428, à 35 s. t.[8] Voir Moulins Le Roi, p. 196.

AUBETERRE. Voy. D'Aubeterre.

AUBIN (Philippe), papetier. En 1454, imposé à 2 s. 5 d. t.[9]

AUBRY (François), papetier. En 1508 et 1514, il paie au chapitre de la cathédrale de Troyes le loyer de « l'aictre Saint-Denis », que tenaient Nicolas Milot et, auparavant, la Vérone, à trois vies, moyennant 30 s. de censive[10].

AUBRY (Jean), valet paupeleur. En 1486, il est imposé à 10 s. t.[11]

AULTRUY. Voy. Daultruy.

AVIGNON (Jean D'), paupeleur. Il figure pour une somme de 5 s. t. sur le rôle de l'emprunt levé par la ville de Troyes, en 1406, pour aider le roi aux voyages de Guyenne et de Picardie[12].

BAILLI (Millot), valet paupeleur. En 1419, il est imposé à 3 s. 4 d. t.[13]

1. *A. M.*, F 22.
2. *A. M.*, F 116 et 131.
3. *A. M.*, F 232 et 233.
4. *A. M.*, F 225.
5. *A. M.*, F 239.
6. *A. D.*, L 590, 5e dossier.
7. *A. M.*, F 159 et 167.
8. *A. M.*, F 38 et 40.
9. *A. M.*, F 106.
10. *A. D.*, G 1689, fol. 287 r°, et G 1691, fol. 20 v°.
11. *A. M.*, K 1. « Impost touchant la nouvelle et joyeuse entrée du Roy nostre sire (Charles VIII) à Troyes ».
12. *A. M.*, F 13.
13. *A. M.*, F 22.

Bailli (Jean), paupeleur. En 1587, il habite le quartier de Croncels et il n'est pas imposé parce qu'il est pauvre [1].

Balesaux (Remi), papetier. En 1535, un de ses enfants est enterré en l'église Saint-Jean-au-Marché [2].

Barat (Jean), papetier. En 1480, il est imposé à 3 s. t. [3]

Barbier (Perrin), paupeleur. En 1479 (rôle de subsistance), il est imposé à 5 s., et la même année, par la ville, à 8 d. [4]

Barbier (Pierre), papetier. En 1548, imposé à 32 s., et en 1552, à 10 s. [5]

Bardon (Jacques), papetier. En 1590, il est marié à Catherine Baretel et tient en censive de l'église Saint-Urbain une pièce, de terre sise aux Trévois, sur laquelle il y a quatre maisons [6].

Barisen ou Barisin (Thévenon). En 1356, il est qualifié maître de papier [7].

Barisen ou Barisin (Barthélemy), surnommé Roisant et Récent, paupeleur, 1399-1427. Voy. Moulins de la Moline, p. 170. Sur le rôle de l'impôt levé en 1406, pour aider aux voyages de Guyenne et de Picardie, Barthélemy le paupeleur figure pour 2 s. 6 d. t. [8] Dès 1400, il était marié à la veuve d'Étienne Maupensant. Voy. au nom Récent.

Barison (Thévenon). Voy. Barisen.

Bazart (Jean), valet paupeleur sur le quartier de Comporté. Taxé à 5 s. 10 d. en 1481 [9].

Beau. Voy. Le Beau.

Beaurepaire (Nicolas de), papetier. En 1419, imposé à 40 s. t. [10]

Beigneux (Étienne), papetier. En 1512, imposé à 2 s. 10 d. [11]

Beire [12] (Jean de) ou de Beize, qualifié d'abord valet papetier, puis papetier. Imposé en 1454 à 2 s. 6 d. t., il figure sur les rôles jusqu'en 1480, année pour laquelle il doit payer 20 s. t. [13]

Beire (Guillaume de) ou de Beize, papetier. En 1473, imposé à 18 s. 4 d. t. [14]

Beize (de). Voy. Beire.

Belin (Jean), papetier, xvi[e] siècle [15].

Belin (Pierre). En 1563, il était associé à Nicolas Le Bé pour la location de la Moline. Voy. p. 173.

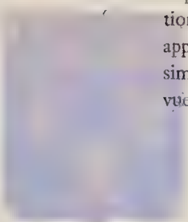
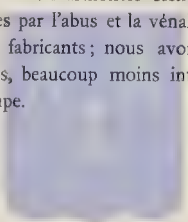
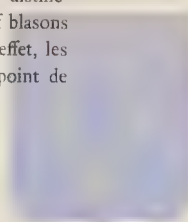
1. *A. M.*, F 266.
2. *A. D.*, 15 G 48, fol. 75.
3. *A. M.*, F 181.
4. *A. M.*, F 175 et 177.
5. *A. M.*, F 232 et 233.
6. *A. D.*, 10 G 39, fol. 211.
7. Boutiot (*Histoire de Troyes*, t. II, p. 86) le nomme Barison, sans indiquer à quelle source il a puisé.
8. *A. M.*, F 13.
9. *A. M.*, F 188.
10. *A. M.*, F 22.
11. *A. M.*, F 211.
12. *A. M.*, F 106 et 180.
13. De Baires, commune de Saint-Parres, près Troyes ?
14. *A. M.*, F 146.
15. *A. D.*, G 4223, l.





ARMOIRIES DE PAPETIERS TROYENS

Sortis de la bourgeoisie locale ou entrés dans cette caste par la réussite de leurs entreprises, un certain nombre de nos Papetiers possédaient des armoiries bien avant que ces distinctions fussent avilies par l'abus et la vénalité. Voici neuf blasons appartenant à des fabricants ; nous avons écarté, en effet, les simples marchands, beaucoup moins intéressants au point de vue qui nous occupe.

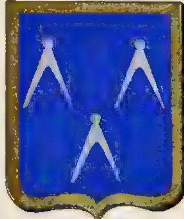







ARMOIRIES DE PAPETIERS TROYENS


Chatonru


Clérey


Denise

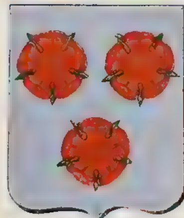

Gouault


Le Bé


Ludot


Nivelle


Piétrequin


Pinette

Belle (Mathieu), papetier. Le 26 avril 1611, il était papetier à Sancey-Saint-Julien. Ses parents, alors décédés, se nommaient Victor Belle et Louise Hugot, ils demeuraient à Chantemerle, paroisse d'Isle (Aumont)[1].

Bénart (Jean), papetier. En 1448, imposé à 3 s. 4 d. t.[2]

Benoist de Saint-Fale (Jean), paupeleur, mentionné en 1402[3].

Ber (Le). Voy. Le Bé.

Berger (Regnaut), valet papetier. En 1428, imposé à 5 s. t.[4]

Berger (Perrin), papetier. En 1445, imposé à 5 s. t., et en 1457, à 3 s. 9 d. t.[5]

Bernard (Jean), paupeleur, demeurant en Préère (en Preize). Le 13 juin 1446, il reconnaît être « seigneur » et détenteur d'un jardin de trois quartiers environ « ouquel souloit avoir plusieurs édiffices », situé au bout du faubourg de Preize, sur le finage de La Chapelle Saint-Luc[6]. Il était imposé en 1448 à la somme de 3 s. 4 d. t.[7]

Bernard (Guillaume), papetier. En 1548, imposé à 6 s.[8]

Bernard (Jean), papetier. Imposé à 6 s. en 1548[9].

Bernard (Nicolas-Claude), papetier, 1669-1690. Voy. Moulins de Mussy, p. 180.

Bernard (François), papetier. Voy. Moulins de Fontaines, p. 155.

Berthier (Thiébaut), papetier. En 1512, il est imposé à 2 s. 6 d.[10]

Berthier (Simon), papetier. En 1578, il est dit pauvre et ne paie pas l'impôt[11].

Berthier (Charles), compagnon papetier. Par contrat du 7 novembre 1665, il épouse Huguette Crosset, veuve de Humbert Viard, marchand[12].

Berthier (Edme), papetier à Troyes. Le 28 septembre 1664. Il cède à Pierre Vidier, marchand à Croncels, ses droits et ceux de sa fille, Marie Berthier, aux dommages et intérêts auxquels ils peuvent prétendre à l'occasion de voies de fait commises sur leurs personnes par Jean Viard, vigneron à Clérey[13].

Berthier (Jacques), compagnon papetier, demeurant à Sainte-Maure en 1665. Le 28 juin, il achète de Claude Jeanson, veuve de Sébastien Guenelon, demeurant à Saint-Martin-ès-Vignes, un champ de vigne sis à Vannes, lieu dit *les Plantes*. En 1687, il demeure à Vannes et se marie avec Anne Henrion[14].

1. Min. Tripault, not. à Troyes.
2. *A. M.*, F 85.
3. *A. D.*, 7 H 151, reg.
4. *A. M.*, F 40.
5. *A. M.*, F 74 et 112.
6. *A. D.*, G 1067, l., pièce cotée 57 f.
7. *A. M.*, F 85.
8. *A. M.*, F 232. D'après M. Louis Morin (*Histoire des Moulins de Fouchy*, p. 6), Jean Bernard, dit Claudin, aurait fabriqué du papier dans cette usine pour le compte de la famille Mérillé.
9. *A. M.*, F 232.
10. *A. M.*, F 211.
11. *A. M.*, F 258.
12. Min. Thevignon, not. à Troyes.
13. Min. Levesque, not. à Troyes.
14. Min. Bourgeois et min. Fleuriot, not. à Troyes. Ce Jacques Berthier travaillait certainement à Vannes.

BERTHIER (Jacques), papetier, habitant à Sancey-Saint-Julien le 20 novembre 1672. Il est fils de Jacques Berthier, vigneron à Sancey[1].

BERTHIOT (Jean), valet paupeleur. Habitant en 1439 le quartier du Saint-Esprit (ou de Croncels), il est imposé à 7 s. 6 d. t.[2]

En 1443, bien que figurant sur le rôle d'imposition, il ne paie rien en vertu du privilège de l'Université dont il est *papetier juré*[3].

L'année suivante, il est taxé à 31 s. 8 d. t.[4] et sert de caution à Guillaume Thierry, locataire du moulin de Pétal[5]. Il figure encore sur les registres d'imposition de 1451 et doit payer 4 s. 2 d. t.[6]

BERTHON (Siméon, Simonnet), papetier. En 1578 et en 1585, il est dit pauvre et ne paie pas d'impositions[7].

BERTIN, valet paupeleur. En 1486, il est imposé à 8 s. 4 d. t.[8]

BERTRAND (Pierre), papetier à Mussy-sur-Seine en 1490. Voy. p. 37.

BLAMPIGNON (Nicolas), papetier. Mentionné en août 1574. Il ne vit plus en 1616, date à laquelle il est parlé de sa veuve et de ses héritiers[9].

BLAMPIGNON (Nicolas), papetier, peut-être fils du précédent.

Le 11 février 1635, il louait les moulins de Pétal et avait pour caution Pierre Blampignon. Voy. p. 214.

Il demeurait alors en la Grande-Rue et concluait avec Edme Languery un marché relatif à une fourniture de papier que devait lui faire ce dernier, habitant alors au moulin du Pont de Laneray, près de Bar-sur-Seine. Voy. p. 262.

BLET (Philippe), papetier. En 1445, il est imposé à 20 d. t.[10]

BLONDEL (Pierre), papetier. En 1641, il demeure aux Tauxelles et achète de Thibaut Moyse, aussi papetier, une vigne sise au finage de Vailly[11].

BLONDEL (Antoine), compagnon papetier. En 1659, il possède une maison dans la rue de Nervault[12].

BLONDEL (Jean), de Courgerennes (Aube), 33 ans, est « aide-gouverneur » chez J.-B. Pannetier, à Paisy-Cosdon, en l'an II[13].

BODIER (CLAUDE), papetier. Le 14 janvier 1640, C. Bodier et sa femme, Catherine Jacquemard, demeurant à Troyes, vendent la part qui leur appartient dans une maison sise à Bar-sur-Seine[14].

1. Min. Barat, not. à Troyes.
2. *A. M.*, F 58.
3. *A. M.*, F 66 ; Boutiot, *Histoire de Troyes*, t. III, p. 33.
4. *A. M.*, F 67.
5. *A. D.*, fonds de l'Hôtel-Dieu-le-Comte, layette 22, n° 8.
6. *A. M.*, F 94.
7. *A. M.*, F 258 et 265.
8. *A. M.*, K 1.
9. *A. D.*, G 3408, l., et B 1130, l.
10. *A. M.*, F 85.
11. Min. Barat, not. à Troyes.
12. Min. Buglet, not. à Troyes.
13. *A. D.*, L 590, 5e dossier.
14. Min. Berthelin, not. à Troyes.

ARMOIRIES DE LA FAMILLE BORNOT

Cette planche reproduit une peinture sur verre exécutée en 1621 dans l'atelier du peintre-verrier Linard Gontier, à Troyes, provenant de l'hôtel des Arquebusiers de cette ville et exposée maintenant dans la salle des séances de la Société Académique de l'Aube.

Les armoiries qui y sont représentées se blasonnent ainsi : *d'azur, à trois bornes d'or posées 2 et 1, accompagnées en cœur de trois croissants enlacés d'argent.*



BOLAIGES, pour BOULAGES[1] (Jean DE), valet papetier. En 1419, il est imposé à 10 s. t.[2]

BOMPAS (Jean), papetier en 1551. Voy. Moulin de Foolz, p. 159.

BONHOMME (Philippe), papetier. En 1524, il est imposé à 40 s.[3]

BONNET (Gabriel), papetier. En 1535, il demeure à Torvoy (ou aux Trévois) et il a un enfant enterré sur la paroisse Saint-Jean[4].

BONNET (Robert), papetier. En 1552, il est imposé à 3 s.[5]

BONNOT le paupeleur. En 1406, il figure pour une somme de 5 s. sur le rôle de l'imposition levée pour aider aux voyages de Guyenne et de Picardie[6].

BONNOT-GODIN (Edme), papetier en 1653, sans doute gendre de Nicolas Godin. Voy. Moulins de Celles, p. 128.

BONNOT (Jean), papetier. En 1473, il est imposé à 4 s. 2 d. t., et en 1476 à 15 d. t[7].

BONPAS (Jacques), papetier pauvre, sur Saint-Jacques, en 1585[8]. Voy. Bompas.

BORNOT (Claude), détenteur de la papeterie de Foolz en 1528. Voy. p. 157.

BORNOT (Arnoult), fils de Claude. Mis en apprentissage le 21 octobre 1550, pour 2 ans, chez Jean Desmay, papetier à Foolz[9].

BOSCHART. Voy. Godot.

BOTOT (Gillet), papetier. En 1552, imposé à 2 s. 6 d.[10]

BOUCHARD. Voy. Godot.

BOUCHARD (Nicolas), meunier et papetier, demeurant à Polisot en 1544[11]. Voy p. 224.

BOUCQUIN. Voir Bourquin.

BOULARD et BOULART (Claude), marchand papetier à Villeneuve, près de Bar-sur-Seine. Mentionné dans un jugement, 1680-1682[12]. — Il y eut un ou deux autres Claude Boulard. Voy. p. 263.

BOULAT (Nicolas), papetier en 1781. Voy. Moulins de la Moline, p. 176.

BOURBON (Jean), papetier à Mussy-sur-Seine en 1490. Voy. pp. 37 et 179.

BOURBON (Jean DE), valet paupeleur. En 1418, il est taxé à 4 s. 2 d. t., et en 1419 il doit payer 15 s. t.[13]

BOURBONNE (Jean DE), papeleur. En 1406, il est taxé à 6 s. 8 d. t. pour aider aux voyages de Guyenne et de Picardie[14]. Peut-être le même que le précédent.

1. Boulages, arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Méry.
2. *A. M.*, F 22.
3. *A. M.*, F 219.
4. *A. D.*, 15 G 48, fol. 100 v°.
5. *A. M.*, F 233.
6. *A. M.*, F 13.
7. *A. M.*, F 147 et 159.
8. *A. M.*, F 265.
9. *A. D.*, B 1807, fol. 17 r°. Voy. p. 159.
10. *A. M.*, F 233.
11. *A. D.*, B ancien, n° 1381.
12. *A. D.*, C 2261.
13. *A. M.*, F 21 et 22.
14. *A. M.*, F 13.

Bourcier (Isaac), papetier. En 1552, il est imposé à 5 s.[1]

Bourgeois (Jean), papetier. En 1507, il demeure à Troyes et figure dans une enquête ouverte en vue d'élargir le sureau du moulin de Pétal[2].

Bourgeois (Pierre), papetier. Mentionné en 1548. En 1552, il est imposé à 10 s.[3]

Bourgoing (Pierre), papetier. En 1556, il est imposé à 7 s.[4]

Bourgoing (Humbert), papetier. En 1578, il est dit pauvre et n'est pas imposé[5].

Bourguignat (Humbert), papetier sur Comporté en 1585, imposé à 2 s.[6]

Bourguignat (Jean), papetier sur Saint-Jacques en 1585, pauvre[7].

Bourquin ou Boucquin (Nicolas), papetier. En 1508, il est marié à Guillemette Michelet, veuve en premières noces de Simon Havart, papetier, et en secondes noces de Jean Martin, aussi papetier[8]. Voy. Moulins de Vannes, p. 247.

Bousanton (de). Voy. Bouzanton.

Bouton (Gillet), papetier. En 1548, il est imposé à 5 s.[9]

Bouvart (Gabriel), papetier. Son fils François, baptisé à Saint-Jean le 15 septembre 1541, a pour parrain François, fils de Simon Hullebin, et pour marraine Nicole, fille de Nicolas Hullebin.

Bouvart (Etienne), papetier sur Comporté en 1585. Il est pauvre[10].

Bouvet (Robert), papetier. En 1550 et en 1571, il est imposé à 2 s. t.[11]

Bouvet (Étienne), papetier. En 1578, il est dit pauvre et n'est pas soumis à l'impôt[12].

Bouvet (Claude), papetier en 1773. Voy. Moulins d'Estissac, p. 148.

Bouvot (Richard), papetier en 1367. Voy. Moulins Le Roi, p. 196.

Bouyot (Jean), papetier en 1557-1558[13].

Bouzanton[14] (Perrin ou Pierre de), paupeleur. En 1403-1404, Perrinot de Bouzanton, papeleur à Troyes, touche du receveur de l'évêque, au château de Saint-Lyé, 9 sous 2 deniers pour une demi-rame de papier[15].

En 1406, il est porté pour une somme de 30 s. t. sur le rôle de l'impôt levé pour aider aux voyages de Guyenne et de Picardie. Il habite le quartier du Beffroi en 1419, et y est taxé à 110 s.; en 1420 à 4 l. t. Il doit payer une somme égale en

1. *A. M.*, F 233.
2. *A. D.*, G 3431, l.
3. *A. D.*, G 1709, reg.; *A. M.*, F 233.
4. *A. M.*, F 235.
5. *A. M.*, F 258.
6. *A. M.*, F 265.
7. *Ibid.*
8. *A. D.*, G 1875, reg.
9. *A. M.*, F 232.
10. *A. M.*, F 265.
11. *A. M.*, F 235 et 241.
12. *A. M.*, F 258.
13. *A. D.*, G 1884, reg.
14. Forme archaïque du nom de Bouranton, canton de Lusigny, Aube.
15. *A. D.*, G 417, reg.

1428. Sa veuve, en 1444, figure sur le rôle des impositions municipales pour une somme de 7 s. 6 d. t.[1] Voy. Moulins de Barberey, p. 121.

Bouzanton (Jean de), paupeleur, sans doute fils de Pierre.

En 1402, il habitait, dans la rue du Marché-au-Blé, une maison voisine de celle qu'on appelait la *Maison de Surançon*, près des allours de Saint-Bernard[2]. D'après le rôle des impôts levés en 1419 pour résister aux Anglais, il dut payer 110 s. t.[3] Il eut une fille qui est mentionnée dans le registre F 75 des Archives municipales de Troyes.

Bouzanton (Gilet de), frère ou fils de Jean. Qualifié paupeleur en 1439, il doit payer une imposition de 3 s. 4 d. t.[4]

Bovier (Denis), papetier. Mentionné comme pauvre en 1552, il est imposé en 1556 à 8 d.[5]

Boyleaue (Jean), paupeleur. Imposé en 1406 à 6 s. 8 d. t. pour aider le roi aux voyages de Guyenne et de Picardie[6].

Boytote (Nicolas Ier), marchand papetier. Fils de Pierre Boytote, marchand à Bar-sur-Aube, et de Anne de Meures, dite veuve en 1560. Il habita d'abord près de ses parents, puis s'établit à Troyes où il avait épousé Lucie Nivelle, fille de Siméon Nivelle et de Geneviève Berthaud[7]. De cette union naquirent huit enfants : 1° Geneviève, mariée à Jean Regnault ; 2° Marie, épouse de Jean Carrey (voy. ce nom) ; 3° Pierrette, femme de Siméon Vivien ; 4° Lucie, mariée à Pierre Berson, dont elle était veuve en 1626 ; 5° Claudine ; 6° Catherine l'aînée ; 7° Catherine la jeune ; 8° Nicolas II, qui suit.

En 1626, ces derniers se partagèrent, avec leurs oncle et tante, Jean Nivelle l'aîné et Anne Nivelle (enfants, de même que leur mère Lucie Nivelle, de Siméon Nivelle), la succession de Jacques Nivelle, chanoine de Troyes, leur oncle[8].

En 1573, Nicolas Ier Boytote, marchand et bourgeois de Troyes, était imposé à 8 l. t.[9]

Habitant avec sa femme et ses deux filles, Claudine et Catherine, une maison du faubourg Croncels, il mourut le 26 juillet 1597[10].

M. Briquet donne, sous le n° 5850, le dessin d'un filigrane dont s'est servi Nicolas Boytote (sans doute l'aîné) pour marquer les papiers qu'il faisait fabriquer, probablement par les Nivelle, ses parents, en vue des besoins de son commerce. Ces

1. *A. M.*, F 13, 22, 23, 40.
2. *A. D.*, 7 H 151, reg.
3. *A. M.*, F 22.
4. *A. M.*, F 58.
5. *A. M.*, F 233 et 235.
6. *A. M.*, F 13, fol. 20 v°.
7. *A. D.*, E 447 et 6 G 120.
8. *A. D.*, G 3688, l.
9. *A. M.*, F 247.
10. *A. D.*, 6 G 120.

papiers, mesurant 30,5 × 43 mm., ont été employés : à Saint-Omer en 1570, à Amsterdam en 1575, à Liège en 1576, à Chimay en 1578.

A l'instar de tous ceux que nous considérons comme étant d'origine troyenne, ce filigrane porte un quatrefeuilles au sommet d'une hampe. Il représente un dauphin courbé dont la tête et la queue s'appuient sur un cartouche portant le nom du marchand : N. BOYTOTE. (Voy. n° 40, Pl. XXIII.)

BOYTOTE (Nicolas II), marchand papetier, continua le commerce de son père. En 1610, il acheta de ses sept sœurs la maison du faubourg Croncels, sise en *la Piollée*, que ses parents tenaient à cens du chapitre de Saint-Étienne de Troyes[1].

Nicolas II Boytote avait épousé Catherine Cochart ; avec elle, le 1er juin 1616, il prit en location, de Sébastien Gouault le jeune, les moulins à blé et à foulon de Sancey. Voy. p. 240.

Nous ignorons à quelle date et pour quelle cause il alla s'établir marchand à Chapelaine (Marne), où il se trouvait en 1626[2].

BRAULNE (Andry ou André), papetier. Habitant le quartier Saint-Jacques en 1642, il est imposé à 6 l.[3]

BRAUX (Jean DE), paupeleur. Mentionné en 1384[4].

BRAY (Jean DE) l'aîné, paupeleur. Mentionné en 1457. Voy. Moulins de la Pielle, p. 220. Il avait épousé Simonne Le Compasseur, dont le fils, Jean II de Bray, prit les armoiries.

Jean de Bray l'aîné semble être mort vers l'an 1465.

Sa veuve figure sur le rôle d'imposition de 1467[5].

Leur fille, Marguerite de Bray, épousa Jean Le Bé, papetier, qui la rendit mère de Pierre Le Bé, vivant en 1492, et d'autres enfants. Voy. au nom Le Bé.

BRAY (Jean DE) le jeune, papetier. On le voit imposé, de 1465 à 1496, pour des sommes allant de 7 s. 8 d. à 50 s.[6]

En 1493, il louait le moulin de la Moline en société avec Guillaume Le Bé ; il n'exploitait plus cette usine en 1497[7].

Sa fille Jacquette avait épousé, avant 1483, Pierre (ou Perrot) Denise, papetier[8].

Le 17 janvier 1476, Jean II de Bray loua pour plusieurs vies l'emplacement des moulins de Payns, composés d'une chute d'eau, d'un foulon et de trois moulins, dont deux à blé et un à chanvre, appartenant au prieuré de Foissy. Ayant dû

1. Min. Coulon, not. à Troyes.
2. *A. D.*, G 3688, l.
3. *A. M.*, F 298.
4. *A. M.*, F 1.
5. *A. M.*, F 132
6. *A. M.*, F 131, 134, 172, 177 et 206.
7. *A. D.*, G 1688.
8. *A. M.*, F 194.

reconstruire ces moulins à neuf, il y dépensa tout son avoir et dut céder son bail emphytéotique à Philippe Le Mercier, riche bourgeois de Troyes[1].

Bray (Perrin ou Pierre de), paupeleur, sur Comporté. En 1470, il est imposé à 6 s. 8 d. t.; en 1479 et 1481, à 15 s.[2]

Bray (Guyot de), paupeleur. En 1480, il est imposé à 5 s.[3]

Bray (Colinet de), d'abord valet paupeleur, sur le quartier de Comporté, et imposé en 1481 à 10 s. 8 d.; ensuite paupeleur et, en 1496, imposé à 20 s.[4]

De 1506 à 1529, il habitait une maison sise au clos de la Madeleine, près de celle qui avait pour enseigne *le Dieu d'Amour*, et tenant par derrière à la rue des Bûchettes[5].

En 1510, la ville lui paie 7 s. 6 d. pour une demi-rame de papier[6].

Associé de Guillaume Le Bé, il exploite en 1512-1513 le moulin à papier de la Moline. Voy. p. 172.

En 1516, il fournit du papier à l'échevinage[7].

En 1526, il figure pour 5 livres tournois sur le rôle de l'impôt levé par la ville pour le rachat du vingtième des vins[8].

Enfin, en 1528, la ville lui paie 20 s. pour fourniture de papier[9].

Brayer (Pierre), paupeleur. En 1522-1523, il habite dans la rue Moyenne et a un enfant inhumé à Saint-Jean[10].

Bricel (Pierre), papetier. En 1532, il possède un quartier de vigne aux Trévois[11].

Brigneux (Étienne), papetier. En 1512, il est imposé à 2 s. 6 d.[12]

Brisson (Guillaume), papetier. En 1552, il est imposé à 2 s. 6 d.[13]

Brochard (Pierre), papetier en 1757. Voy. Moulins de Vannes, p. 252.

Brodey (Georges), papetier. Déclaré pauvre, il n'est pas imposé en 1552; en 1556, il doit payer 2 s.[14]

Broussard (Jean), papetier. En 1468, il lègue à la fabrique de la cathédrale une somme de 12 s. t.[15]

Brulat (Pierre), de Blacost (Drôme), 30 ans, gouverneur du cylindre à Clairvaux le 12 février 1794[16].

1. *A. D.*, 27 H 4, l.
2. *A. M.*, F 175, 177 et 188.
3. *A. M.*, F 180.
4. *A. M.*, F 188 et 206.
5. *A. D.*, E 286.
6. *A. M.*, B 72.
7. *A. M.*, B 81.
8. *A. M.*, F 220.
9. *A. M.*, B 119.
10. *A. D.*, 15 G 38, reg.
11. *A. D.*, G 1703, reg.
12. *A. M.*, F 211.
13. *A. M.*, F 235.
14. *A. M.*, F 233 et 235.
15. *A. D.*, G 345, reg.
16. *A. D.*, L 591.

Brunet (Jean), valet paupeleur. Lors de la recherche d'armes faite en 1474, il habite le quartier de Croncels et possède un maillet et un épieu [1].

En 1480, Brunet est imposé à 10 s., et en 1485 à 3 s. 4 d. t. [2]

En 1498, sa veuve habite, dans la cour de Notre-Dame, une maison appartenant à l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains, à laquelle elle paie un loyer annuel de 60 s. Elle habite encore la même maison en 1502 [3].

Bruyères (Jean), papetier, demeurant à Vannes. Mentionné dans un acte du 29 mars 1633 [4].

Brye (Jean de), papetier. En 1556, il est imposé à 2 s. 6 d. [5]

Bure (de). Voy. Debure.

Caillebot (Edmond), papetier. En 1574, il est imposé à 16 s. [6]

Camus ou Le Camus (Perrin), paupeleur [7]. En 1413, il s'associe à Guillaume Posche pour louer un des moulins à papier de la Moline. Voy. p. 171.

Sa femme se nommait Marguerite et il habitait à Troyes, rue de la Poulaillerie.

En 1415, Perrin Camus, citoyen de Troyes, accompagné de son compatriote Barthélemy Récent [8], tous deux papetiers, avait comparu, avec d'autres personnes de la même profession, devant les membres de l'Université pour demander le maintien de leurs privilèges [9].

P. Camus est imposé en 1418, à 20 s.; en 1423, à 30 s. t.; en 1424, à 8 s. 4 d. t.; en 1427, à 8 s. 6 d. t. [10]

En 1430, le moulin qu'il exploitait n'est plus loué [11].

Pour les membres de la famille Le Camus de Troyes, ayant élu domicile à Paris, voy. Moréri, La Chenaye-Desbois et notre *Armorial historique de l'Aube*, n° 338.

Camus ou Le Camus (Jacquinot), paupeleur. En 1457, il est imposé à 5 s. t.; en 1458, sa taxe était de 10 s. 10 d. t., « mais il n'a rien payé et s'en est allé [12] ».

Camusat ou Le Camusat (Perrin), valet paupeleur. Il est imposé, en 1478, à 12 s. 6 d. t.; en 1479, à 13 s. 8 d. t.; en 1480, à 10 s. 10 d., et en 1481, à 5 s. t. [13] Voy. Moulins Le Roi, p. 197.

1. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re l., fol. 30 v°.
2. *A. M.*, F 180 et 202.
3. *A. D.*, 22 H 128 et 131.
4. Min. Tripault, not. à Troyes.
5. *A. M.*, F 235.
6. *A. M.*, F 256.
7. Le 1er janvier 1382-1383, un Perrin Le Camus, épicier, « demorant oultre la porte à la Girouarde », vend au maître de l'hôpital Saint-Nicolas de Troyes « sept livres d'espices ou confiture, c'est assavoir par moitié pignolat en roche et *manu Christi*... pour estrenner aucuns des seigneurs et amis de l'ostel, si comme il est accoustumé, chascune livre 8 s. 6 d. t. » (*A. D.*, G 2525, reg. Comptes des recettes et dépenses de l'hôpital).
8. Voy. au nom Barisen.
9. Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*; Paris, 1761, t. IV, p. 278.
10. *A. M.*, F 21, 30, 33 et 38.
11. *A. D.*, G 1666.
12. *A. M.*, F 112 et 115.
13. *A. M.*, F 172, 177, 180 et 188.

CAMUSAT (Jean), valet paupeleur sur le quartier de Comporté. Imposé en 1481 à 6 s. 10 d.[1]

CAPITAIN (Jean LE), valet paupeleur. Il est porté sur les rôles d'impôts : en 1406, pour 5 s. t. ; en 1418, pour 7 s. 6 d. t. ; en 1419, pour 25 s. ; en 1423, pour 30 s. t. ; en 1427, pour 8 s. 4 d. t.[2]

CARON ou CARRON (Jean), valet paupeleur. Imposé sur le quartier du Saint-Esprit, en 1463, à 2 s. 6 d. t. ; en 1478, à 20 s. ; en 1480, à 15 s.[3]

CARRÉ (Petit Jean), papetier. Imposé en 1463, à 5 s. t., et en 1464, à 2 s. 6 d. t.[4]

CARRÉ (Jean), libraire et papetier. Époux de Marie Boytote, fille de Nicolas Ier Boytote et de Lucie Nivelle, il s'adonna certainement, comme son beau-père, au commerce du papier et il en fit fabriquer à l'aide de formes portant son nom.

Nous avons rencontré aux Archives de l'Aube[5] une pièce datée de l'an 1595, écrite sur un papier à sa marque. Le dessin de ce filigrane est peu accusé ; il représente une sorte de plante à feuilles tombantes, portant au centre une tige surmontée du quatrefeuilles que nous considérons comme étant l'indice caractéristique des produits fabriqués dans les papeteries de Troyes ou des environs de cette ville. Il est à noter que le papier à la marque de Jean Carré fut employé simultanément avec celui qui porte le nom de Jean Nivelle. (Voy. n° 41, pl. XXIII.)

Un Jean Carré ou Çarrey, époux de Marguerite Phlippon, était imprimeur à Troyes à la même époque ; de 1577 à 1584, on le trouve sur Çroncels[6]. Est-ce le même ? Veuf en 1616[7], il existait encore le 7 juin 1622, date à laquelle il est mentionné comme créancier de Blaise Boutard, aussi imprimeur.

CAZIN (Jean), papetier. En 1472, il est imposé à 7 s. 6 d. t.[8]

CHAGOURIN (Maclou), papetier à Troyes, quartier du Beffroi. En 1584, il est porté comme « pauvre » sur un rôle d'impôt[9].

CHAMPAGNE (Nicolas), papetier en 1580. Voy. Moulin de Polisot, p. 224. C'est peut-être le même que le suivant.

CHAMPAGNE (Nicolas), papetier en 1617. Voy. Moulins d'Essoyes, p. 145.

CHAMPAGNE (Solemne), papetier en 1585. Voy. Moulin de Polisot, p. 224.

CHAMPEAUX (Louis), papetier en 1601. Voy. Moulin de Clérey, p. 142.

CHAMPENOIS (Julien), papetier. En 1548, il est imposé à 5 s. Déclaré pauvre en 1552, il ne paie rien[10].

1. *A. M.*, F 188, fol. 13 r°. On y lit « Jehan Causat », mais par erreur sans doute, car ce dernier nom est inconnu dans la région.
2. *A. M.*, F 13, 21, 22, 30 et 38.
3. *A. M.*, F 124, 168 et 180.
4. *A. M.*, F 122 et 124.
5. *A. D.*, B 1501, l.
6. *A. M.*, F 256, 258, 264, 265.
7. *A. D.*, 1 B 901, fol. 82 r°.
8. *A. M.*, F 142.
9. *A. M.*, F 264, fol. 3 v°.
10. *A. M.*, F 232 et 233.

Champion (Jean), papetier. En 1548, il est imposé à 5 s. ; en 1552, il est dit pauvre ; en 1556, il doit payer 18 s. t.[1]

Champy (Jean), papetier. Imposé en 1454 à 2 s. 10 d. t.[2]

Chapelle (Jean), papetier. Imposé en 1574 à 5 s., il est pauvre en 1585, sur Comporté[3].

Chapellain (Guillaume), papetier. En 1571, habitant le quartier Saint-Jacques, il est déclaré pauvre[4].

Chapellain (Jean), papetier. En 1585, il habite sur Saint-Jacques et est déclaré pauvre. En 1605, demeurant à Vannes, il fait partie des débiteurs de Jean Gouault[5].

Charinet (Antoine), papetier. En 1457, il est imposé à 2 s. 4 d. t.[6]

Charmoy (Bastien), apprenti papetier en 1551. Voy. Moulin de Foolz, p. 159.

Charmoy (Jean), maître papetier au moulin de Saint-Martin-sous-Langres (Haute-Marne). Il vend, le 13 octobre 1629, des biens qu'il possède à Vannes[7]. On peut conclure de ce fait qu'il a travaillé dans ce village, s'il n'y est pas né, ou qu'il y a eu des attaches.

Charni (Nicolas de), paupeleur. En 1406, il est imposé à 5 s. pour aider le roi aux voyages de Guyenne et de Picardie[8].

Charpentier (Nicolas), papetier. Il habite le quartier du Saint-Esprit (ou de Croncels) et il est imposé en 1480 à 4 s. 2 d., en 1485 à 18 d. t.[9]

Charpentier (Nicolas), papetier (peut-être fils du précédent), habite en 1550-1555 rue de la Grande-Massecrerie (autrement, de la Boucherie)[10].

Charonne (Nicolas de), papetier. En 1418, il est imposé à 2 s. 6 d.[11]

Chastiaudin (Jean), papetier. Habitant le quartier de Comporté, en 1451, il est imposé à 2 s. 1 d. t.[12]

Chastron (Colin ou Nicolas), varlet paupeleur. En 1406, il est imposé à 5 s.[13]

Chatonru[14] (Denis). Il épousa une fille du papetier Perrot Rivière, dont il eut un fils, Jean, et une fille, Guillemette, qui fut mariée à Nicolas Tausson[15]. Voy. Moulins de Notre-Dame, p. 185.

En 1481, Denis Chatonru fut imposé à 28 s.; en 1483, à 8 l. 10 s. t.[16] Lors

1. *A. M.*, F 232, 233 et 235.
2. *A. M.*, F 106.
3. *A. M.*, F 252 et 265.
4. *A. M.*, F 241.
5. *A. M.*, F 265 ; *A. D.*, B 130 et 1242, l.
6. *A. M.*, F 112.
7. Min. Picquet, not. à Troyes.
8. *A. M.*, F 13.
9. *A. M.*, F 180 et 202.
10. *A. D.*, 10 G 37 et 38, reg.
11. *A. M.*, F 21.
12. *A. M.*, F 94.
13. *A. M.*, F 13.
14. *A. D.*, 22 H 140, reg.
15. Ce nom, que l'on trouve écrit aussi Chatorup, Chattonru et Chattonrup, est vraisemblablement emprunté au village de Chatonrupt (Haute-Marne, canton de Joinville).
16. *A. M.*, F 186 et 192. Ces cotes sont relativement importantes pour l'époque.


42


43


44


45


46


47


48


49


50

de l'entrée à Troyes du roi Charles VIII, en 1486, il dut payer 10 livres tournois[1]. Denis Chatonru vivait encore en 1510. Il semble avoir fait un important commerce de papier et aurait écoulé une grande partie de sa marchandise dans les provinces du nord de l'Europe, où l'on rencontre fréquemment son filigrane.

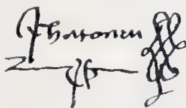
CHATONRU (Jean), fils de Denis, succéda à son père dans l'exploitation des moulins de Notre-Dame et dans son commerce de papier. La date de sa mort ne nous est pas connue, mais, d'après les documents que nous avons rencontrés, il est probable qu'il mourut jeune et ne laissa pas d'enfants.

On ne saurait douter qu'il est le même personnage que le Jean de Chatouru (lire Chatonru), marchand, demeurant à Troyes, qui, vers 1524, fut chargé de payer ce qui était dû à Henrion Costerel, de Troyes, fondeur du tombeau érigé en l'église collégiale Saint-Laurent de Joinville pour recevoir la dépouille mortelle de Henri de Lorraine, évêque de Metz[2].

La famille Chatonru, appartenant à la noblesse bourgeoise de Troyes, a possédé les seigneuries de Chaudrey, Rhèges, Saint-Parres-au-Tertre, Plaisance et Roche (com. de Jasseines). Une sentence du bailliage de Troyes, du 20 décembre 1487, déclara Jean de « Chasteaurut » noble par Guillemette Vivien, sa mère[3].

Armes : d'azur, au chevron d'or accompagné, en chef, de deux roses d'argent et, en pointe, d'une coquille du même[4].

Nous n'hésitons pas à attribuer aux Chatonru, père et fils, les filigranes nos 42 à 50, existant sur du papier qu'ils auraient fait fabriquer à partir de 1450 dans les ateliers de Perrot Rivière, beau-père de Denis, ou plus tard dans leur usine de Notre-Dame. Les uns se composent d'un écu à trois fleurs de lis surmonté d'une couronne (marque que nous croyons avoir été employée par Perrot Rivière) et au bas duquel est placé un C gothique. A partir de 1494 cet écu est surmonté du quatrefeuilles troyen. D'autres filigranes, également attribués aux Chatonru, portent dans le champ de l'écu la lettre R couronnée, placée entre deux fleurs de lis. Ces écus sont aussi couronnés et surmontés du quatrefeuilles. Des filigranes



1. *A. M.*, K 1.

2. Voy. Raymond Koechlin et Jean Marquet de Vasselot, *La Sculpture en Champagne*, p. 183 note, et Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*, Nancy, 1751. Ce dernier historien a eu entre les mains le manuscrit d'un voyage fait en Lorraine, en 1532, par Jean Chatonru (qu'il nomme Châteaurou), bourgeois de Troyes en Champagne, et il en donne un extrait. — D'autre part, la vente faite en 1925 des livres anciens composant la librairie de M. L. Symes (2e partie, n° 571) a révélé l'existence d'un manuscrit intitulé *Diversitez des Etatz d'Amours*, recueil de 25 pièces de vers exécuté à Troyes, en février-mars 1542 (1543 n. st.), par un sieur Nicolas de Chatouru (pour Chatonru, bien certainement) et dédié à Mme Hélène de Thiercelin, abbesse d'Argensoles. Ce précieux volume est maintenant entre les mains de M. François Chandon de Briailles.

3. La Roque, *Traité de la Noblesse*, 1678, p. 161.

4. Bibl. de Troyes, ms. 2601, p. 83, et *Armorial hist. de l'Aube*, n° 426.

semblables aux précédents, employés par d'autres papetiers troyens, n'en diffèrent que par la lettre placée au bas, ainsi qu'on pourra le voir dans le cours de cet ouvrage.

N° 42 (Pl. XXVI). — Briquet (n° 1723) a rencontré ce filigrane à Troyes, sur du papier mesurant 31 × 44 et daté de 1458[1]. Il n'y a pas de quatrefeuilles.

N° 43 (Pl. XXVI). — Est signalé par Briquet (n° 1724), sur du papier de format 31 × 43, aux dates suivantes : Troyes, 1458[2] ; Châlons-sur-Marne, 1461 ; Utrecht, 1468 ; Neufchâteau, 1472 ; Maestricht, 1482. Vallet de Viriville (n° 9) en signale un semblable vers 1459. Pas de quatrefeuilles.

N° 44 (Pl. XXVI). — Midoux et Matton (n° 259) reproduisent ce filigrane, rencontré par eux, à la date 1463, aux Archives de Roucy, Laon et Soissons.

N° 45 (Pl. XXVI). — Briquet (n° 1726) a trouvé ce filigrane à Eppelsheim, 1494 ; Wiesbaden, 1497 ; Luxembourg, 1499 ; Saint-Mihiel, 1499 ; Limbourg-sur-Lahn, 1500 ; Mayence, 1510.

N° 46 (Pl. XXVI). — Briquet (n° 8994). Papier de 29,5 × 42. — Rencontré à Francfort-sur-le-Mein, 1495 ; Dusseldorf, 1498 ; Fribourg-en-Brisgau, 1499 ; Anvers, 1499 ; Spire, 1500 ; Cologne, 1500 ; Sens, 1500 ; Rouen, 1501 ; Metz, 1503 ; Nancy, 1505 ; Mayence, 1506 ; Brunswick, 1507 ; Troyes, 1507 ; Lille, 1512 ; Berlin, 1514 ; Namur, 1516 ; Leyde, 1516 ; Bruges, 1517 ; Bruxelles, 1518 ; Utrecht, 1520 ; Oberlahnstein, 1534.

N° 47 (Pl. XXVI). — Briquet (n° 8992). Papier de 30 × 43. — Rencontré à Vaudrevange et daté de 1497.

N° 48 (Pl. XXVI). — Ce filigrane se trouve à Troyes, sur du papier daté de 1496[3]. Briquet (n° 1813) en a rencontré un semblable sur du papier de 29 × 43 : à Sens, 1504 ; Douai, 1506 ; Dusseldorf, 1507 ; Trèves, 1508 ; Maestricht, 1508 ; Anvers, 1509 ; Lille, 1512.

D'après nous, le filet mis en barre sur l'écu ne doit pas être considéré comme un signe héraldique ; sa présence s'explique par le besoin de consolider les fils de cuivre servant à figurer les fleurs de lis. Du reste, Briquet (n° 1814) reproduit un filigrane qui ne diffère du précédent que par la disposition du filet, lequel, au lieu d'être mis en barre, est placé en bande. Cet auteur l'a rencontré à Sens, 1507 ; Anvers, Maestricht, 1508 ; Coblentz, 1510 ; Bruges, 1510 ; Brême, 1511 ; Bruxelles, 1512 ; Middelbourg, 1513 ; Amsterdam, Utrecht, 1514 ; Saint-Omer, 1517 ; Sasseberg (Westphalie), 1515 ; Lille, 1518 ; Troyes, 1519 ; Namur, 1519 ; Leyde, 1521.

N° 49 (Pl. XXVI). — Midoux et Matton (n° 282) ont rencontré ce filigrane aux Archives de Laon et de Roucy, sur des pièces datées de 1494-1502. On le trouve à

1. *A. D.*, G 474. Partage de serfs entre le roi et l'évêque.
2. *A. D.*, G 472.
3. *A. M.*, F 206.

Troyes aux dates: 1501, 1507, 1508 et 1516[1]. Wiener le reproduit dans son ouvrage (p. 23, n° 5). Il l'a trouvé sur du papier daté de 1500, et c'est avec raison qu'il l'attribue à un papetier troyen.

N° 50 (Pl: XXVI). — Çe filigrane a une grande ressemblance avec les précédents. — Briquet (n° 1728) l'a rencontré sur du papier de 30 × 42, à Clèves, 1546; Montjoie, 1545.

La forme employée pour fabriquer ce papier a dû servir pendant longtemps; le dessin en est presque entièrement déformé. On peut croire aussi que cette marque, en raison de la date tardive à laquelle elle a été rencontrée, n'était qu'une mauvaise contrefaçon.

Chaulvirey (Jean), 1547. Voy. Moulin de Mores, p. 178.

Chauvel ou Chauvet (Jacques), papeleur. En 1465, il habite le quartier Saint-Jacques et est imposé à 3 s. 9 d. t.; en 1479, il doit payer 30 s. t.; en 1485, 18 s. 6 d., et en 1512, 15 s.[2] Lors de la recherche d'armes faite en 1474, il était possesseur d'une couleuvrine de fer à main « fournye », d'un vouge, d'un maillet et d'une épée[3].

En 1502, il tenait en censive du chapitre royal de Saint-Étienne de Troyes une maison « en la vieille Juyrie, appelée de présent la rue du Paon[4] ». Il en était encore détenteur en 1512.

Chemin (Jean), paupeleur. Mort antérieurement à 1407[5].

Chenié (Pierre-Paul), 1826. Voy. Moulin Le Roi, p. 206.

Cheret (Guion Le), marchand papetier, 1594. Il était aussi « encordeur juré »[6].

Cheret (Nicolas), valet paupeleur sur le quartier de Comporté. En 1480, il est imposé à 5 s. 6 d. t., et en 1481, à 12 s. 6 d.[7]

Chérot (Louis), papetier. En 1552, il est imposé à 3 s. 4 d.[8]

Chevalier (Laurent), papetier. En 1641, le montant de son imposition est de 3 l.[9] En 1626, il possède à Villechétif une vigne de deux arpents, en censive du prieuré de Foissy[10].

Cholot (Jean), papetier. En 1423, il habite le quartier de Comporté et est imposé à 20 d. t.[11]

Cholot ou Cholet (Jean), papetier, sans doute fils du précédent. En 1478, il est imposé à 14 s. 2 d. t., et en 1480, à 10 s. 10 d. t.[12]

1. *A. D.*, H 131; *A. M.*, B 65, 67 et 81.
2. *A. M.*, F 132, 168, 203 et 211.
3. *A. M.*, AA, 8e carton, 1re liasse, fol. 60 r°.
4. *A. D.*, 6 G 8, fol. 83.
5. *A. D.*, 10 G 14, reg.
6. Min. Gillet, not. à Troyes.
7. *A. M.*, F 181 et 188.
8. *A. M.*, F 233.
9. *A. M.*, F 296.
10. *A. D.*, 27 H 32, fol. 228.
11. *A. M.*, F 30.
12. *A. M.*, F 168 et 180.

En 1484-1485, le chapitre de Saint-Étienne reçoit de « Jehan Chollet, paupeleur », et autres, une certaine redevance pour « ung jardin assis en Cronceaulx (Croncels), ouquel souloit avoir maison, assise devant le cymetière de Saint-Gilles[1] ».

CHOPINETTE (Jean), papetier sur Saint-Esprit. Imposé en 1454 à diverses sommes[2].

CLAPAULT (Jean), papetier. Habitant le quartier du Saint-Esprit, il figure sur le registre des impositions de 1485 pour une somme de 18 d. t.[3]

CLAUDIN (Jean), papetier. En 1522-1523, il demeure rue de la Massecrerie et il a un enfant enterré en l'église Saint-Jean-au-Marché[4].

CLÉREY (Denis CHARROIS dit). Ce surnom doit avoir été donné aux membres de sa famille en souvenir du village dont ils étaient originaires[5].

Denis Clérey ne paraît pas s'être occupé de la fabrication du papier, bien que des produits de cette industrie reproduisent ses armoiries.

Il était fils de Jacques Clérey, mort avant 1520, et d'une nommée Guillemette dont nous ignorons le nom patronymique[6]. Homme actif et intelligent, Denis Clérey dirigeait en 1536 une importante maison de commerce dont le siège était à Troyes, dans la rue de l'Épicerie, à l'enseigne du *Château de Milan*[7].

Le 22 avril 1521, lors de l'entrée du roi François Ier à Troyes, Denis Clérey était un des quatre porteurs du dais tenu au-dessus de la litière occupée par la reine Claude de France et par sa belle-mère Louise de Savoie, mère du roi[8].

Maire de Troyes de 1560 à 1562, garde de la Monnaie de cette ville à la même époque[9], député au Tiers-État par la ville le 10 mai 1561, garde des bâtons et munitions de guerre au gouvernement de Champagne et au magasin de Troyes, encore conseiller de ville en 1573[10], seigneur de Barberey et de Vaubercey (commune de Blaincourt) en partie, Clérey dut s'adonner à de nombreuses transactions commerciales portant sur une grande variété de produits. C'est pourquoi du papier, fabriqué chez les Le Bé, les Ludot ou autres, avec des formes fournies par lui et portant ses armoiries, put faire partie des marchandises dont il trafiquait. Nous en trouvons la preuve dans un filigrane rencontré par Briquet (n° 1894) aux Archives départementales de l'Yonne et provenant d'Avallon[11]. Il est empreint dans la pâte d'une feuille de papier sur laquelle est écrit un document daté de l'an 1554. (Voy. n° 51, Pl. XXVII.)

1. *A. D.*, 6 G 1692, fol. 5 r°.
2. *A. M.*, F 103 à 106.
3. *A. M.*, F 202.
4. *A. D.*, 15 G 38, fol. 39.
5. Clérey, arrond. de Troyes, canton de Lusigny.
6. *A. M.*, K 5.
7. *A. D.*, G 1880, reg.
8. *Revue de Champagne et de Brie*, 1880, p. 428 : *Notice sur les Rois de France à Troyes*, par M. A. Babeau.
9. *A. D.*, E 412.
10. *A. M.*, F 217.
11. Archives de l'Yonne, G 2056.

Ce filigrane représente un écu découpé en forme de targe allemande, surmonté du quatrefeuilles des papetiers troyens et portant les armes de la famille Clérey, qui étaient : palé de gueules et d'azur, au lion d'or brochant sur le tout. (Voy. notre *Armorial historique de l'Aube*, n° 473.)

D'après une généalogie de la famille Hennequin conservée à la Bibliothèque de Troyes (ms. 2601), Denis Clérey aurait épousé six femmes dont la dernière seulement, Jeannette Molé, l'aurait rendu père. La Chenaye-Desbois, dans l'article consacré aux Molé, dit bien que Denis Clérey épousa Jeannette Molé, fille de Claude Molé, seigneur de Villy-le-Maréchal, et de Barbe Hennequin, mais il ne donne aucune date et ne parle nullement des autres femmes de ce papetier. Malgré nos recherches, très suivies, nous n'avons pu rencontrer la moindre pièce établissant la certitude de cette alliance; cependant on peut admettre que Jeannette Molé fut la première femme de Denis Clérey. Il l'aurait épousée de 1520 à 1525 et en aurait eu les six enfants dont nous parlerons plus loin. On sait d'une manière indubitable qu'en 1539 Denis Clérey était marié à Louise Angenoust qui, le 19 octobre de cette même année, fut marraine en l'église Saint-Jean-au-Marché. Elle le fut également en cette paroisse le 21 mars 1540 (n. st.) et le 21 mars 1543 (n. st.); elle y tint alors sur les fonts baptismaux Jeannette, fille de Michel Angenoust et de Marie Clérey, issue d'un précédent mariage de Denis Clérey[1]. Elle fut encore marraine à Saint-Jean en 1546. Nous ignorons la date de son décès. Nous rappellerons, à son sujet, qu'en l'église de Saint-Florentin (Yonne) on voit sur la cinquième verrière du côté gauche un écu aux armes des Clérey parties de celles des Angenoust[2].

En 1553, Denis Clérey avait une nouvelle épouse, Antoinette Berthier, qui fut marraine à Saint-Jean le 27 mai de la dite année. Elle semble être morte peu de temps après, puisqu'en 1554 Denis Clérey paya la somme de 20 s. pour quatre laisses à trois cloches, sonnées pour le service de sa défunte femme[3].

Le 30 juin 1554, Denis Clérey était remarié à Jeanne Degoix, fille d'Henri Degoix[4]. A la date sus indiquée, elle fut marraine d'Antoine, fils de Michel Angenoust et de Marie Clérey. Elle figure encore comme marraine en 1563, le 5 août, lors du baptême à Saint-Jean de Philippe, fils de François Ludot, et le 23 janvier 1567. Enfin, en 1575, Denis Clérey avait une dernière épouse, Jeanne Trumeau, qui fut marraine en l'église Saint-Remi, à Troyes, le 20 février. Elle survécut à son mari, puisque, le 30 juillet 1579, elle est dite veuve dans un acte de baptême de Saint-Remi.

1. Actes de Saint-Jean et *A. M.*, F 232.
2. Quesvers et Stein, *Inscriptions*, t. II, p. 456.
3. *A. D.*, 19 G 13, reg.
4. *A. D.*, 7 H 2 et 154, reg.

Parmi les enfants de Clérey nous mentionnerons : 1° Claude Clérey, sieur de la Grande-Fouchère, marié à Perrette Hennequin ; 2° Marguerite Clérey, épouse de Jacques Dorigny, seigneur de Fontenay ; 3° Oudette Clérey, femme d'Antoine Hennequin, seigneur de Vaubercey en partie ; 4° Barbe Clérey, mariée à François Hennequin ; 5° Françoise Clérey, qui épousa Benoît Le Gras ; 6° Marie Clérey, qui épousa Michel Angenoust.

Les entreprises commerciales de Denis Clérey furent-elles prospères ? Tout ce que nous savons, c'est qu'à la suite de son décès, qui eut lieu le 11 octobre 1576, ses enfants durent vendre à l'un d'eux, Françoise, représentée par son mari, Benoît Le Gras, tout ce qu'ils possédaient dans la seigneurie de Vaubercey et qu'une partie du produit de cette vente fut payable, en l'acquit de Denis Clérey, à Nicolas Le Bé, papetier juré en l'Université de Paris, sans doute pour le couvrir de fournitures de papier qui lui restaient dues [1].

Cocasse (Jacques), compagnon papetier, demeurant à la Vacherie, 27 décembre 1661 [2].

Cocasse (Pierre), compagnon papetier. Le 19 décembre 1688, il loue ses services pour un an à Pierre Debure, moyennant 6 l. une fois payées [3].

Coiffart (Laurent), 1407. Voy. Moulin de la Pielle, p. 219.

Colins dou paupier, papeleur en 1355-1370. Voy. Moulin Le Roi, p. 196.

Colot (Pierre), papetier. Habitant, en 1476, le quartier de Comporté, il est imposé à 10 d. t., et en 1478, à 20 d. [4]

Colot (Simon), papetier. Gendre de Nicolas Michelet dont il avait épousé l'une des filles qui, en 1502, était remariée à Jean Saulcy le jeune. Colot habitait le quartier de Comporté. En 1483, on le voit imposé à 20 s., et en 1484, à 6 s. 8 d. t. [5] Voy. Moulins de Vannes, p. 247.

Condé (Jean de), papetier. En 1494, l'économe de l'abbaye de Montier-la-Celle lui achète deux rames de papier qu'il paie 30 s. [6]

Contat ou Le Contat (Jean), papetier au quartier Saint-Jacques. En 1512, il est imposé à 2 s. 6 d. [7]

1. Voir notre histoire de *Blaincourt, Epagne et Vaubercey*, 1905, tirage à part, p. 134.
2. Min. Balduc, not à Troyes.
3. Min. Maslot, not. à Troyes.
4. *A. M.*, F 159 et 172.
5. *A. M.*, F 194 et 201.
6. *A. D.*, 7 H 258, reg.
7. *A. M.*, F 211.

Corbeil (Jean), papetier. En 1418, il est imposé à 20 d. t., et en 1419, à 8 s. 4 d.[1]

Corrard (Jean), papetier. En 1476, il est imposé à 10 d. t.[2]

Corroy (Jean), papetier. Mentionné en 1480[3].

Corroy (Pierre), paupeleur à Troyes. En 1480-1481, il paie au chapitre de Saint-Étienne 8 s. 4 d. pour deux chambres et un jardin dans une maison de la Grande-Tannerie, contre les murs de la ville[4].

Cospois ou Coppois (Emmanuel, prénommé aussi Samuel), qualifié, dès 1627, papetier juré en l'Université de Paris. Fils de Nicolas Cospois et de Jeanne Bruché, morte avant 1611, il était à cette date sous la tutelle de son père[5]. Marié après 1622 à Madeleine Le Bé, sœur de Jacques Le Bé, papetier juré, et veuve en premières noces de Joachin Collinet, il se rendit acquéreur, en 1627, du greffe des notifications des contrats sujets aux droits seigneuriaux, lods, ventes et retraits tant féodal que lignager du bailliage de Troyes[6]. Le 20 juillet 1634 il rendit foi et hommage, en même temps que Simon Paillot, à Jérôme de Mesgrigny, seigneur de Villebertin, pour des héritages qu'ils possédaient en fief au finage de Moussey[7].

Courtillier (Léger), papetier. Voy. Moulin d'Essoyes, p. 147.

Cule dit La Carpe (Jean), papetier. En 1419, il est imposé à 8 s. 4 d. t.[8]

Dadyé ou Dadier (Pierre), papetier en 1614. Voy. Moulin de la Moline, p. 174.

Daubeterre (Felizot), papetier. En 1433, il vient de quitter Troyes pour aller travailler à Metz[9].

Daubeterre (Jean-Baptiste). En 1624, marchand papetier, il est taxé à 3 livres par la communauté des Marchands[10].

Dautruy (Pierre), papetier. Voy. Moulin Le Roy, p. 198.

De Baire (Jean), papetier. Il est mort avant le 28 avril 1507. A cette date, sa fille Alichamp passe une reconnaissance d'hypothèque envers la commanderie du Temple pour un jardin au lieu dit *Champ Dorey*[11].

De Baire (Jean), papetier. Mentionné en 1547[12].

De Beire, De Bere ou De Beize (Jean), valet paupeleur. Lors de la recherche d'armes faite en 1474 chez les habitants de Troyes, on trouve chez lui un vouge et une hache[13]. En 1480, quartier du Saint-Esprit, il est imposé à 20 s. ; en 1485,

1. *A. M.*, F 21 et 22.
2. *A. D.*, 6 G 797, fol. 9 v°.
3. *A. D.*, 6 G 821, fol. 9 v°.
4. *A. M.*, F 159.
5. *A. D.*, B 1073, l.
6. *A. D.*, B 1214, l.
7. Min. Fournier, not. à Troyes.
8. *A. M.*, F 22.
9. *A. D.*, G 3469, l.
10. *A. D.*, Juridiction consulaire.
11. Arch. nat., S 4955, 7e l., n° 15. — Le nom de ce papetier et des suivants vient sans doute du hameau de Baires, commune de Saint-Parres-aux-Tertres, près Troyes.
12. *A. D.*, G 119, fol. 105.
13. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re l., fol. 39 v°.

à 3 s. 4 d. t.[1] En 1496-1497, on le qualifie papetier et, avec ses sœurs, enfants de Guillaume de Beire, il possède des prés sis à « la Grève-lès-Torvoys[2] ».

De Boulaiges (Jean), valet papetier. Voy. Boulaige.

De Bourbon (Jean), valet paupeleur. Voy. Bourbon.

De Bouzanton. Voy. Bouzanton.

De Braux. Voy. Braux.

De Bray. Voy. Bray.

FAMILLE DEBURE[3]

La famille Debure, qui paraît avoir emprunté son nom à l'ancienne paroisse de Bure (ou Bures), aujourd'hui hameau de la commune de Montreuil près Lusigny (Aube), habitait Troyes dès le xve siècle. Lors de la recherche d'armes faite chez les habitants de cette ville en 1474, on trouva chez la veuve de Colinet Debure, marchand, « une curasse, deux salades, une coulevrine de mecte à crochet d'environ 20 livres, une hache d'armes, deux maillets de plomb et deux épées[4] ». L'importance de ce petit arsenal montre que Colinet Debure devait être dans l'aisance.

Malgré l'aide de MM. Paul Delalain et Philippe Renouard, nous n'avons pu rattacher les Debure papetiers à Troyes aux Debure libraires à Paris, dont le plus ancien connu, Nicolas, entré en apprentissage chez Adam Pousset le 3 juillet 1643 et reçu libraire le 11 mars 1660, eut pour descendants les célèbres libraires bibliographes Guillaume-François Debure (1731-1782) et Guillaume Debure (1734-1820).

Debure (Abraham Ier), sans doute ouvrier papetier. Le 28 janvier 1593, il fait baptiser à Saint-Jean une fille Anne, qu'il a eue de Marguerite Bernard, sa femme. Le 20 janvier 1597, il présente aux mêmes fonts baptismaux une nouvelle fille nommée aussi Anne, née de Nicole Soulas, son épouse.

Debure (Pierre Ier). En 1606, papetier à Troyes, il doit à la succession de Jean Gouault une somme de 125 livres pour trois années de location du moulin de Clérey[5]. Voy. p. 142.

Debure (Abraham II). En 1616, il est papetier et veuf de Louise Nivelle, fille de Jean Nivelle et d'Anne Andry. Sa fille Marie Debure, alors mineure, eut pour subrogé tuteur son oncle Jean Nivelle; elle mourut avant le 17 février 1619 et sa succession fut recueillie par ses héritiers du côté maternel, au nombre de six,

1. *A. M.*, F 180 et 202.
2. *A. D.*, 22 H 123, reg.
3. Ce n'est qu'à partir de 1760, ou environ, que ce nom se trouve écrit en un seul mot. Nous adoptons cette dernière façon pour uniformiser le texte de notre notice.
4. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re l., fol. 20 r°.
5. *A. D.*, B 1130, l.

parmi lesquels se trouve Michel Nivelle, libraire à Paris, ayant comme mandataire à Troyes Edmond Denise, papetier juré. Ses biens étaient en grande partie situés à Vannes et à Saint-Benoît-sur-Vannes [1].

DEBURE (Nicolas) est, en 1643, papetier à Clérey. Il a un fils, Nicolas Debure dit le jeune, qui lui vend une vigne sise au finage de Clérey et tenant à celle de Jean Debure (frère du vendeur) [2].

DEBURE (Edme Ier), papetier. Le 25 juin 1653, Edme Debure et Marguerite Lorin, sa femme, marchands papetiers, demeurant à Troyes en la place de Croncels, prennent à bail le moulin Le Roi pour une durée de 15 années. Voy. p. 201.

Il y a lieu de croire qu'Edme Debure était fils de Nicolas Debure, papetier à Clérey, et de sa femme, Jacquette M..., mentionnés en 1634 et 1643.

Marguerite Lorin mourut six ans après cette location et son enterrement eut lieu en l'église Saint-Pantaléon, succursale de la paroisse Saint-Jean-au-Marché, le 14 mars 1659 [3]. Elle laissait plusieurs enfants mineurs, parmi lesquels nous citerons Pierre Debure et peut-être un autre fils, Jean Debure, établi marchand papetier dès 1679 [3] et qui, le 14 février 1683, épousa Élisabeth Martinot en l'église Saint-Jean.

Un mois après la mort de sa femme, le 29 avril 1659, Edme Debure épousa en secondes noces Madeleine Le Tors, veuve de François Lesprivier, marchand à Troyes. Il apportait en dot 7500 livres, et son épouse 5000 livres. Parmi les témoins du mariage figurent : noble homme François Huez, bourgeois de Troyes ; Nicolas Andry, chanoine de la cathédrale ; Antoine Michelin et Étienne Pierret, marchands. De cette union est issu Edme II Debure.

Le 20 janvier 1660, Edme Ier Debure acquit la maison qu'il habitait près de la porte de Croncels et attenante à l'hôtellerie du *Cheval-Rouge*, à Barthélemy Dureau et à Bouillerot. Cette maison appartenait pour un tiers à Nicolas Hennequin, demeurant à Chaource, époux de Anne Noirot, et à Sébastien de La Ruelle, officier de la grande fauconnerie du roi, habitant à Chaource également, du fait de sa femme, fille de feu Nicolas Hennequin, bourgeois, ayant demeuré au dit Chaource [4].

Le 1er juillet de la même année 1660, Edme Debure vendit à Jean Debure, marchand au Mesnil-Saint-Père, le tiers qui lui était échu lors du partage de la succession de leur frère Nicolas Debure. Parmi les biens figure une maison sise à Clérey [5].

En 1670, Edme Debure fit renouveler son bail du moulin Le Roi pour une période de 9 années [6].

1. Min. Coulon, not. à Troyes.
2. Min. Sémillard, not. à Troyes.
3. *A. D.*, G 3427.
4. Min. Belin, not. à Troyes.
5. Min. Huot, not. à Troyes.
6. *A. D.*, G 3426.

Ayant cautionné le fermier des droits de contrôle et marque du papier à Troyes et lieux en dépendant, il se vit, le 28 décembre 1674, à la requête du sieur Boyer, directeur des aides de l'élection de cette ville, contraint au paiement d'une somme de 1500 livres; il fut même fait écrou de sa personne sur le registre de la geôle des prisons royales de Troyes. Cette mesure, à la vérité, ne fut prise que sur sa demande et pour lui faire plaisir. Il fut, en outre, établi qu'il ne devait réellement, pour le quartier de juillet, échu au dernier septembre de l'année courante, qu'une somme de 280 livres qu'il s'engagea à payer rapidement, sans pouvoir prétendre à aucun dommage à cause de l'exploit d'emprisonnement susdit[1].

Il est évident qu'Edme Debure voulait se faire une arme des mesures coercitives prises contre lui pour forcer les papetiers à s'acquitter plus exactement du paiement des sommes qu'ils pouvaient devoir pour la marque de leurs papiers. Aussi, le 4 janvier 1676, voit-on Nicolas Huez, fermier de la marque du papier, et Edme Debure, sa caution, assistés de Pierre Debure, fils du dit Edme, assigner Antoine Michelin, marchand papetier, « à comparoir » en l'étude de Simon Langlois, notaire à Troyes, pour prendre connaissance du registre sur lequel ils inscrivent les papiers marqués et le chiffre des droits de marque[2].

Le 22 juillet 1672, Jean Debure, hôtelier demeurant à Croncels, et Marie Gruat sa femme, Edme Debure, marchand papetier à Troyes, et Claude Jeannet, marchand à Arcis-sur-Aube, reconnurent avoir emprunté à Mme Marie d'Estavayé, veuve de Nicolas de Veillard, écuyer, sieur du Franc, tutrice de ses enfants mineurs, une somme de 420 livres[3].

Le 25 juillet 1677, Edme Debure fit renouveler son bail du moulin Le Roi pour une durée de 9 années à partir du jour de la Saint-André (30 novembre). L'acte nous apprend qu'il était illettré et ne pouvait signer son nom[4].

L'année suivante, le 25 janvier, Debure se rendit acquéreur des moulins à écorce et à papier sis aux Hauts et Bas-Trévois, dits moulins Pétaux (voy. Moulin de Pétal, p. 215), saisis sur la veuve de Nicolas Gouault et mis en adjudication au bailliage de Troyes, à la requête des maire et échevins de cette ville[5]. Le 14 mars, il se transporta avec les notaires aux dits moulins et demanda à en être mis en possession et saisine réelle[6]; et, le 13 avril suivant, il passa un marché avec Jean Bouillerot, tanneur, pour le compte duquel il s'engage à piler des écorces. Le 24 mai 1681, son moulin à écorce ayant été transformé en moulin à blé, il le donne à bail pour 7 ans, moyennant une redevance annuelle de 450 livres,

1. Min. Langlois, not. à Troyes.
2. *Ibid.*
3. Min. Huot, not. à Troyes.
4. *A. D.*, G 1764, reg., et C 2248, l.
5. *A. D.*, B 1128.
6. Min. Langlois, not. à Troyes.

avec réserve de pouvoir, s'il le jugeait convenable, le changer en moulin à papier[1].

Edme Debure mourut le 7 octobre 1686; ses obsèques eurent lieu en l'église Saint-Pantaléon, en présence de M. Le Bé, conseiller au bailliage, de Pierre Debure, son fils, et d'autres personnes.

Madeleine Le Tors survécut à son mari et habita en communauté avec son beau-fils Pierre Debure; mais, en 1694, ayant eu à se plaindre du manque d'égards de Marguerite Pierret, deuxième femme de ce dernier, elle demanda le remboursement de ce qui pouvait lui être dû et s'installa ailleurs[2]. Il convient de rappeler que Madeleine Le Tors s'était montrée généreuse lors du mariage de Pierre Debure avec Marguerite Pierret, puisque, pour favoriser leur union, elle avait fait don à la future de tous ses biens, en s'en réservant l'usufruit. Cette donation amena entre les intéressés un différend qui fut terminé le 21 décembre 1696 par un accord[3]. Madeleine Le Tors mourut peu de temps après.

DEBURE (Sébastien). Dans les minutes de Levesque, notaire à Troyes, à la date du 6 juin 1670, il est fait mention d'un nommé Sébastien Debure, marchand papetier à Troyes, comme se portant caution de Jean Gaudin[4], papetier à Saint-Martin-lez-Langres (Haute-Marne), qui s'engage à livrer à Gabriel Briden, imprimeur, 400 rames de papier petit carré gros bon.

DEBURE (Pierre II), papetier, fils d'Edme Debure et de Marguerite Lorin, était né le 23 novembre 1647, sur la paroisse Saint-Remi. Il épousa, par contrat du 27 juin 1676, Anne de Chaulne, fille de Claude de Chaulne, marchand à Chablis, et de Anne Le Tors[5].

Le 15 mars 1687, il prit à bail emphytéotique les moulins Le Roi, puis, le 21 novembre suivant, les moulins de la Moline. Voy. pp. 175 et 202.

L'année suivante, il perdit son épouse, Anne de Chaulne, dont le service funèbre fut célébré en l'église Saint-Pantaléon le 14 août.

Le 17 janvier 1694, Pierre Debure se remaria et prit pour épouse Marguerite Pierret, fille d'Étienne Pierret et de Bonaventure Huez, qui lui apportait en dot seulement 2500 livres, mais à laquelle Madeleine Le Tors, belle-mère de Pierre Debure, avait par contrat donné la nue propriété de tous ses biens[6].

Marguerite Pierret mourut au bout de quatre ans de mariage et fut enterrée le 1er décembre 1698, sur la paroisse Saint-Pantaléon.

A cette époque, Pierre Debure exploitait les moulins de la Moline, les moulins

1. Min. Roy, not. à Troyes.
2. *A. D.*, B 1185, l.
3. Min. Roy, not. à Troyes.
4. Voy. Moulin de Landreville, p. 166.
5. *A. D.*, B 1185, l.
6. Min. Roy, not. à Troyes.

Le Roi et les moulins de Pétal, mais il en affermait certaines parties; ainsi, en 1698, il avait loué pour 5 ans, moyennant une redevance de 40 livres, à Jean Marné, cartonnier, demeurant à Troyes, « la moitié d'un moulin à eau, à faire carton, à prendre du côté d'abezeaux (?), contenant quatre pilles garnies de quatre pilons et queues, chaînes, clefs et trémièges, arbres, lanternes et fuzeaux », sis aux Bas-Trévois et appelé le Moulin Le Roi[1].

Pierre II Debure fut inhumé le 1er mars 1720, sur Saint-Pantaléon, âgé de soixante-douze ans. Il avait eu de son premier mariage : François Debure ; Sirette Debure, inhumée le 8 août 1688[2] ; Emée ou Edmée Debure, inhumée le 14 septembre 1693[3] ; Claude Debure, inhumé le 27 octobre de la même année[4].

De son second mariage étaient nés : Pierre III Debure ; Marguerite Debure, femme séparée de biens de Jean Paubert, monnayeur en la Monnaie de Troyes, inhumée le 12 juin 1770 à l'âge de 74 ans ; Marie Debure, fille, demeurant à Paris, et Bonaventure Debure, inhumée le 23 septembre 1788, à l'âge de 70 ans[5].

Debure (Pierre III), fils de Pierre II Debure et de Marguerite Pierret, fut marchand papetier. Dès l'an 1715, il vendit pour le prix de 2000 livres, à Pierre Menuel, charpentier[6], demeurant à Fontaine-lez-Langres, la maison, le vannage et le moulin à blé de Pétal, assis sur la rivière de Seine, du côté des Hauts-Trévois, et chargé de censives au profit des directeurs de l'Hospice de Troyes[7]. Ce contrat n'eut pas de suites et fut annulé.

En 1719, il consentit une reconnaissance d'hypothèque pour une portion des moulins Le Roi[8].

Son nom figure sur les rôles d'impositions de la ville pour l'année 1724 ; il y est taxé à 15 livres[9].

Après la mort de son frère, il fut, en 1733, subrogé tuteur des enfants de ce dernier. Il était alors garçon et ne paraît pas s'être marié depuis.

Pierre III Debure mourut le 4 décembre 1768, à l'âge d'environ 64 ans, et son enterrement eut lieu le lendemain à Saint-Pantaléon. Debure l'aîné et Louis Debure, ses neveux, y assistaient.

Ses héritiers furent : ses deux sœurs, Marguerite, femme de Jean Paubert, et Marie, fille majeure, chacune pour un tiers ; et ses deux neveux, Claude-Edme Debure et Louis Debure, marchand papetier, pour l'autre tiers. Dans sa succession figurent la maison de la rue du Cheval-Rouge et quelques propriétés à Clérey[10].

1. Min. Crétey, not. à Troyes.
2. Actes de Saint-Pantaléon.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. Les charpentiers achetaient souvent des moulins.
7. Min. Cligny, not. à Troyes.
8. *A. D.*, G 3428, l.
9. *A. M.*, F 344.
10. *A. D.*, Centième denier, reg.

En 1746, avec ses sœurs Marguerite et Marie, filles majeures, il avait vendu à Nicolas Colin, conducteur de moulin à Vannes, « un moulin à blé sur la rivière de Seine, appelé vulgairement Pétal », avec quelques pièces de terre. Il y avait alors de grosses réparations à faire au moulin pour éviter sa chute. Cette vente fut consentie moyennant 220 livres de rente annuelle et perpétuelle [1].

Debure (François), frère aîné de Pierre III Debure, eut dans son lot de partage la moitié du moulin Le Roi et partie du moulin de la Moline, que des arrangements subséquents mirent tout entier dans sa main. Il fut marchand papetier. Sur les rôles d'impôts pour 1721 et 1724, sa cote est de 4 livres [2].

François Debure mourut en 1733. Il avait épousé Élisabeth Lange, dont il eut cinq enfants : 1° Claude-Edme Debure, né en 1715 ; 2° Louis Debure, né en 1717, épicier-droguiste à Poitiers, où il épousa Marie Braud ; 3° Élisabeth Debure, qui fut religieuse du monastère des Dames de la Madeleine, rue des Fontaines, près le Temple, à Paris ; 4° et 5° François Debure, né en 1726, et Pierre Debure, né en 1728, tous deux religieux cordeliers.

Au moment de son décès, François Debure possédait, comme on l'a dit plus haut, la moitié du moulin Le Roi et la totalité des moulins de la Moline. Sa veuve, Élisabeth Lange, tutrice de ses enfants mineurs, et leur subrogé tuteur Pierre III Debure, firent sans retard procéder à la visite judiciaire et à l'estimation des réparations qu'il conviendrait de faire à ces moulins à papier et à la maison habitée par la veuve Debure, en la rue de Croncels, près l'église du Saint-Esprit, et dans laquelle se trouvaient des étendoirs [3].

En 1726, François Debure occupait, rue du Temple, une maison qu'habitait encore en 1720 Antoine Maillet, époux d'Anne Tassin et fils d'Antoine Maillet, médecin. Cette maison, nommée jadis l'*hôtel des Maillets*, précédait le corps de logis placé à l'angle de la rue de Croncels et de la rue du Temple [4] ; elle portait le n° 1216 de cette dernière rue en 1766-1769 (État contenant toutes les maisons de la ville de Troyes et Plan Coluel [5]), et le n° 65 quand elle fut incendiée, avec les immeubles voisins, le 7 mars 1917. Le 27 mai 1726, Pierre Hugo, qui s'était rendu adjudicataire de la dite maison le 20 mars précédent, la céda à François Debure, mais Odard Maillet, garçon majeur, demeurant à Paris, ayant fait valoir son droit de retrait lignager, Debure dut renoncer à son acquisition et remettre en 1729 la maison à M. Maillet [6]. C'est ce qui le décida à se rendre acquéreur, le 3 mars 1730, des maison, boutique et étendoirs de la rue de Croncels, situés près de l'*hôtel du*

1. Min. Moreau, not. à Troyes.
2. *A. M.*, F 342 et 344.
3. *A. D.*, B 1112, l.
4. *A. D.*, 3 H 84 et 85, reg.
5. *A. M.*, FF, Suppl.
6. *A. D.*, B 1116, l.

Cheval-Rouge, ancienne propriété de son aïeul Edme Debure, appartenant alors à Pierre III Debure et à Marguerite et Marie Debure, ses frère et sœurs.

Élisabeth Lange, après la mort de son mari, continua l'exploitation des moulins Le Roi et de la Moline. En 1745, elle soutint un procès commencé par son mari contre le sieur Duhalle, qui achetait des chiffons et en possédait un dépôt, à l'encontre des règlements [1].

Debure (Claude-Edme), né le 7 février 1715, fils aîné de François Debure, fut, comme ses ancêtres, marchand papetier. Il habitait une maison de la rue du Dauphin (aujourd'hui rue Turenne, n° 24 ?), faisant l'un des coins de la ruelle qui conduit à l'église Saint-Pantaléon et composée de trois corps de bâtiments avec cour entre les deux premiers. Cette maison appartenait à Antoine Nivelle, marchand de bois. Après la mort de ce dernier, qui arriva en 1747, sa veuve consentit un nouveau bail en faveur de Claude Debure.

En 1748, Élisabeth Lange, ne se trouvant plus en état de faire valoir le moulin Le Roi dont elle avait conservé la jouissance, le céda, avec le consentement de son second fils, Louis Debure, à son fils aîné, Claude-Edme Debure, auquel elle loua en même temps la maison qu'elle habitait.

Cette dame vécut encore longtemps après s'être retirée des affaires. On la trouve, au mois de mai 1769, occupant une maison qui lui appartenait et qui était située en la Grande-Rue, attenante à celle d'Adnot le fondeur.

Le 4 avril 1761, Claude-Edme Debure présenta une requête à l'intendant de Champagne, établissant qu'il était seul fabricant de papier à Troyes et avait huit enfants, et demandant à être exempté de fournir une chambre pour loger un de Messieurs les Gardes du Corps. Il rappelait qu'en exécution de l'arrêt du Conseil du 27 janvier 1739, il avait été déchargé par M. Le Pelletier de Beaupré, le 8 avril 1742, du logement de la compagnie des Grenadiers à cheval [2]. Il fut fait droit à sa requête [3].

Claude-Edme Debure exploita le moulin Le Roi, dont il était propriétaire en raison du bail emphytéotique perpétuel qui avait été fait à Pierre Debure le 15 mai 1687, et le moulin de la Moline pour lequel il souscrivit une nouvelle hypothèque en garantie des rentes dues au chapitre de Saint-Pierre, le 15 novembre 1751.

En 1763, il loua des religieux de Montier-la-Celle la partie de rivière appelée *la Bâtarde*, à la Haute-Moline, que ces religieux possédaient comme seigneurs de la Moline [4]. Il habitait alors la maison de ses ancêtres, voisine de la porte Croncels,

1. *A. D.*, C 1942, l. — Voy. p. 25.
2. *A. M.*, H 15, fol. 20 v°. Mandements royaux.
3. *A. D.*, C 1942, l.
4. *A. D.*, AI 304, l.

attenante à l'hôtellerie du *Cheval-Rouge* et aux maisons de la veuve Truelle, marchand de fer, et de Michel Hatot, sellier[1].

En 1766, Debure sollicita l'autorisation d'établir une manufacture pour l'impression des toiles dites d'Orange. Il demanda en même temps à ouvrir une bonde dans la contrée des Planchottes. Ces autorisations lui furent accordées le 22 septembre de la même année. La bonde existe encore; elle est située à une vingtaine de mètres du moulin de la Papeterie, ancien moulin Le Roi[2].

Claude-Edme Debure avait épousé, à la suite d'un contrat passé à Arcis-sur-Aube le 13 janvier 1744, Marguerite Devaux, et sa mère, à l'occasion de ce mariage, lui avait donné par avance d'hoirie le moulin de la Moline.

Les deux époux eurent quatorze enfants, tous baptisés à Saint-Pantaléon : 1° Pierre-Claude, le 7 février 1745, parrain Pierre Debure, marraine Élisabeth Lange, sa grand'mère; 2° Louis-Claude, le 22 janvier 1746, inhumé le 21 septembre 1749; 3° Marguerite, le 5 février 1747; 4° Augustin, le 27 février 1748, marraine Marie Debure; 5° Marie-Anne, le 24 mai 1749; 6° Edme-Pierre, le 17 août 1750, parrain Pierre Garnier, fils de Jean Garnier, libraire; 7° Bernard, le 1er septembre 1751, parrain Gaspard Mitantier, marraine Marie-Anne Mangin, veuve de M. Devaux, marchand à Arcis-sur-Aube; 8° Marie-Thérèse, le 21 octobre 1752; 9° Jeanne, le 14 janvier 1754; 10° Marie-Anne, le 17 avril 1755; 11° Victoire, le 31 mars 1758; 12° Catherine-Éléonore, le 25 juin 1759; 13° Denis-François, le 13 août 1761; 14° Marie-Thérèse, le 23 novembre 1763, marraine Marie-Thérèse, sa sœur.

Claude-Edme Debure mourut en sa maison de Croncels, à l'âge de 55 ans, et fut inhumé le 3 juillet 1770 (Saint-Pantaléon). Il n'avait plus que sept enfants vivants : Pierre, fabricant de papier; Marguerite; Augustin, demeurant à Rouen; Bernard, Marie-Thérèse, Marie-Anne et Marie-Thérèse la jeune[3].

La licitation de ses biens fut faite devant le tribunal du bailliage de Troyes en 1775. En outre de sa maison de Croncels, Debure en possédait une autre près de l'Hôtel de Ville, dans laquelle Élisabeth Lange avait habité.

Marguerite Devaux survécut à son mari. En 1771, d'après un compte établi entre elle et Nicolas Roisard, imprimeur de toiles d'Orange, demeurant aux Trévois, et directeur de l'usine créée par Claude Debure, le dit Roisard lui était redevable de 408 livres dont il passa reconnaissance devant Cligny, notaire à Troyes[4].

Debure, homme actif et intelligent, doué du génie commercial, s'était efforcé

1. N° 1097 du plan Coluel; depuis, n° 64 de la rue Turenne, maison aujourd'hui démolie pour le dégagement de la Caserne.

2. Voy. *Recherches sur l'impression des toiles dites « indiennes », à Troyes (1766-1828)*, par Louis Morin (Mém. Soc. Acad. de l'Aube, 1913).

3. *A. D.*, B 1208, l.

4. Étude de Me Arnold.

d'étendre son industrie et de donner toute la perfection possible aux produits de ses usines. Il parvint à fabriquer de beaux papiers bleus et violets employés dans les magasins pour l'envoi des toiles apprêtées, papiers dont les Hollandais avaient eu jusque-là le monopole, qu'ils vendaient à haut prix et dont ils prétendaient posséder seuls le secret de fabrication et la matière première dans les vieilles chemises bleues de leurs matelots. Ces papiers de couleur, rivalisant pour la composition des nuances et la qualité du grain avec les papiers de provenance étrangère, offraient de grands avantages au commerce local [1].

Debure (Pierre IV). Fils aîné de Claude Debure, il acheta de ses cohéritiers, lors de la licitation des biens dépendant de la succession de leur père, tout ce qu'ils possédaient dans le moulin de la Moline et dans le moulin Le Roi ; il devint ainsi seul propriétaire de ce dernier et y établit sa demeure, en y continuant la fabrication des diverses sortes de papiers que son père avait entreprise avec succès. Moins heureux, Debure eut assez fréquemment à souffrir du mauvais vouloir de ses ouvriers qui, poussés par des meneurs, manifestaient chaque jour de nouvelles exigences. En 1777, il faillit même être assassiné par eux et il n'échappa à leur fureur qu'à la faveur du sacrifice d'une certaine somme que sa femme crut devoir faire, à son insu, au profit des émeutiers [2].

Le 10 décembre 1772, Pierre Debure, « seul fabricant de papier à Troyes, qui est parvenu à faire papiers bleu, violet, brun et autres aussi beaux et de meilleure qualité que ceux de Hollande, et que les négociants de Paris, Lille, Valenciennes, Beauvais, Saint-Quentin et Troyes lui préfèrent », rappelle à l'intendant de la province de Champagne qu'il a demandé le titre de *Manufacture royale* pour ses deux fabriques et sollicite l'exemption du logement des gens de guerre dont jouissait son père [3].

Pierre IV Debure avait épousé Marie-Madeleine-Edmée-Denise Larguillon ; elle le rendit père de Pierre-Charles Debure, qui fut baptisé le 26 mars 1775 à Saint-Pantaléon et eut pour parrain Edme-Charles Larguillon, marchand de bois à Marnay, près de Nogent-sur-Seine.

Le commerce des époux Debure ne prospéra pas. L'orage révolutionnaire commençait à gronder, les affaires devenaient très difficiles, la concurrence se faisait de plus en plus acharnée ; c'est pourquoi ils se décidèrent à vendre leurs usines.

Le 21 juin 1778, ils cédèrent, moyennant 8000 livres en principal et

1. Voir dans les *Affiches, Annonces et Avis divers*, 1763, p. 119, une annonce-réclame de Debure relative à ses papiers blanc, bleu, brun, violet, rouge et d'autres couleurs. — Grosley, dans les *Ephémérides troyennes* (édit. Patris-Debreuil, t. II, p. 146), a rendu un juste hommage aux produits des usines de M. Debure.

2. *A. D.*, C 1942.

3. *A. M.*, BB, 10e cart., 3e l.

51 52 53 54

55* 56 57

59

61

58 60

*Voir la planche LXVI.

1000 livres « pour les vins et coëffes », à M. Berthelin, secrétaire du roi, demeurant à Troyes, la manufacture de toiles peintes créée par Claude Debure, consistant en maison, jardins, bâtiments d'exploitation, etc., chargés de 30 livres de rente foncière et d'un denier de cens au profit du chapitre de Saint-Pierre de Troyes [1].

Le 20 décembre 1780, ce fut le tour du moulin de la Moline, qu'ils vendirent à Nicolas Boulat, tisserand à Troyes, suivant acte reçu par le notaire Odin et où il est stipulé, entre autres conditions, que l'acquéreur ou ses représentants ne pourront, durant la vie des vendeurs et de leurs enfants, établir aucune papeterie à la Moline.

Enfin, le 14 germinal an V (3 avril 1797), Pierre Debure et son épouse aliénèrent le moulin Le Roi au profit de MM. Fléchey et Moreau, et ils cessèrent de s'occuper de la fabrication du papier [2].

FILIGRANES DES DEBURE

N° 52 (Pl. XXVII). — La lettre B majuscule romaine surmontée d'une rose. — Papier écrit en 1662 [3].

N° 53 (Pl. XXVII). — La lettre B majuscule romaine surmontée d'un quatre-feuilles. — Papier écrit en 1662 [4].

N° 54 (Pl. XXVII). — Les lettres DB capitales romaines accouplées. — Papier écrit en 1678 [5].

N° 55 (Pl. XXVII et LXVI). — Un pot, placé sur un cartouche portant les lettres ID en capitales romaines (initiales de Jean Debure). — Papier de format légal, écrit en 1705 [6].

N° 56 (Pl. XXVII). — Une cloche surmontée d'un cœur couronné ; d'un côté la lettre C, de l'autre la lettre D (initiales du nom de Claude Debure). — Papier de format légal, écrit en 1733 [7].

N° 57 (Pl. XXVII). — Un raisin appendu à un cartouche couronné dans lequel se trouvent les lettres C D en capitales romaines (initiales du nom de Claude Debure), séparées par un cœur. — Papier de format légal, écrit vers 1746 [8].

N[os] 58 et 59 (Pl. XXVII). — Un bâton royal au bas duquel est la date 1742, et un cartouche portant la lettre C (initiale de Claude) — un losange — et le nom DEBVRE en toutes lettres. — Papier de format légal, écrit en 1748 [9].

1. *A. D.*, Centième denier, et Min. Odin, not. à Troyes.
2. Notariat de Troyes.
3. *A. D.*, 13 G 8, reg.
4. *A. D.*, 14 G 146, reg.
5. *A. D.*, 13 G 18, reg.
6. *A. D.*, 20 G 4, reg.
7. *A. D.*, 7 H 134, reg.
8. *A. D.*, E 225.
9. *A. D.*, 6 H 29, reg.

N[os] 60 et 61 (Pl. XXVII). — Le même motif, mais parfaitement dessiné. — Papier de la collection de M. J.-C. Niel.

N° 62 (Pl. XXVIII). — Le nom C (Claude) DEBURE TROYES. — Papier sans autre marque, écrit en 1768[1].

N[os] 63 et 64 (Pl. XXVIII). — Un griffon couronné; dans un cartouche, C (Claude) — un cœur — DEBURE, et dans un autre, TROYES. — Papier de format légal, écrit en 1764[2].

N° 65 (Pl. XXVIII). — Un griffon et les mots A TROYES fort bien dessinés. — Ce papier, un bleuté figurant dans notre collection, est certainement un produit du même Debure.

N[os] 66 et 67 (Pl. XXVIII et LXVI). — Un cavalier; au bas, DEBURE 1781. — Papier de format légal, écrit en 1781[3].

N[os] 68 et 69 (Pl. XXIX et LXVI). — Les armes de la ville de Troyes sur un écu surmonté d'une couronne et placé entre deux palmes ; au bas, sur trois cartouches superposés, l'inscription : FIN DE C (Claude) — un cœur — DEBURE A TROYES CHAMPAGNE 1762. — Papier écrit en 1765[4].

DE CHARME (Nicolas). Voy. Charme.

DE CHARONNE (Nicolas). Voy. Charonne.

DECOLLOGNE (Édouard), acquéreur de la papeterie du Haut, à Estissac, en 1874. Voy. p. 153.

M. Decollogne, originaire de Langres, était d'une famille adonnée à la papeterie. Un Jean-Baptiste de Cologne, ouvrier papetier, âgé de 16 ans, né à Langres, venu de Fontenay (Côte-d'Or) cinq ans auparavant, habitait à Troyes, sur la 4[e] section, n° 379, lors du dénombrement de 1796, à côté de « Jean de Cologne fils », 18 ans, rouilleur ou roullier (n° 517)[5].

DE CONDÉ. Voy. Condé.

DE FER (Guyot), papetier en 1547.

DE GAROYS. On trouve ce nom écrit Des Garoys et Des Guerrois. Il y a encore à Nîmes des représentants de cette famille. On a prétendu qu'elle descendait de Jean Baudin dit des Garoys, originaire d'Arcis-sur-Aube, étudiant à Paris, en 1351, lors de la mort d'Hugues d'Arcis, archevêque de Reims, son parent, qui lui laissa par testament ses livres et l'argent nécessaire pour continuer ses études. Les membres les plus connus de cette maison sont Nicolas Desguerrois, prêtre, chanoine de Saint-Urbain et de la cathédrale, auteur de la *Saincteté chrestienne*[6], né vers

1. *A. D.*, 27 H 33, reg.
2. *A. D.*, 13 G 1, reg.
3. *A. D.*, C 1942, l.
4. *A. D.*, C 1942, l., et G 1800, reg.
5. *A. M.*, D*.
6. Troyes, Jean et François Jacquard, 1637.



63





65



64



62



66*



67

**Voir la planche LXVI.*



68*



71



69



70



73



72

Voir la planche LXVI.

1580, mort le 22 décembre 1676, et Charles des Guerrois, littérateur, né à Troyes le 3 août 1817, mort à Troyes le 13 mars 1916.

En 1548, un Jean Desgarroys était maître tanneur à Troyes [1].

De Garoys (Innocent), peut-être marchand papetier, était, en 1587, locataire (en tout ou pour partie) des moulins de Fouchy (voy. p. 163). Il semble avoir été l'associé de Guillaume Journée. La mort le frappa avant 1590.

Briquet a reproduit deux filigranes portant le nom De Garoys. Ils représentent deux colonnes soutenant une couronne royale surmontée du quatrefeuilles que nous considérons comme étant l'indice des produits de la fabrication troyenne.

N° 70 (Pl. XXIX). — Le premier (n° 4448 de Briquet) porte, à mi-hauteur des colonnes, une banderole sur laquelle est une légende illisible (peut-être : NON PLUS ULTRA) ; au-dessous de cet ensemble est un cartouche avec le nom : I DEGAROYS. — Briquet l'a rencontré aux Archives municipales de Beauvais (BB 35, Délibérations du conseil échevinal), sur un papier où est écrite la date 1589.

N° 71 (Pl. XXIX). — Le second (n° 4449 de Briquet) a une grande analogie avec le précédent, sauf que le tracé du dessin est moins soigné et qu'il ne porte pas de banderole derrière les colonnes. Sur le cartouche placé au bas sont les deux noms : DECAROYS ET IORNE ; cela donne à penser que De Garoys a été l'associé de Guillaume Journée. — Briquet l'a trouvé dans les Archives du Pas-de-Calais, à Arras (B 825, Plaids de la gouvernance), sur un papier de 36 × 24 portant la date 1592.

N° 72 (Pl. XXIX). — Le troisième présente le même type que les précédents ; on y voit derrière les colonnes un phylactère sur lequel est une légende illisible, et il est placé sur une banderole à enroulements portant le nom I DE CAROYS. — Nous l'avons relevé aux Archives de l'Aube, sur un papier de la liasse 27 H 25, daté de 1587. Cette pièce contient une convention entre Claude Denise et les dames du prieuré de Foissy, dans laquelle il est dit que le nommé Innocent De Garoys est à cette époque locataire des moulins à papier et à blé de Fouchy, appartenant à la dite communauté.

N° 73 (Pl. XXIX). — Enfin, Briquet, sous le n° 11617, reproduit un filigrane trouvé en Zélande, sur un papier daté de 1590, et qu'il emprunte à Stoppelaar (pl. XVI, n° 11). Il représente une Foi (deux mains enlacées) surmontée d'un cœur au-dessus duquel est un quatrefeuilles ; au bas, sur un cartouche, on voit les lettres NOESNP DE CAROYS. Le premier de ces noms est sans doute très défiguré et il nous est impossible de le lire d'une manière utile. Peut-être s'agit-il du papetier Noël, qui aurait été l'associé d'Innocent De Garoys ?

[1] *A. M.*, F 232.

Briquet a cherché à rapprocher, comme l'avait fait Stoppelaar (p. 101), le nom de J. De Garoys de celui de Gilles de Caroys, imprimeur à Paris, de 1586 à 1610.

De Gyé. Voy. Gyé.

De Jussy. Voy. Jussy.

Delaire, fabricant de papier à la forme. Vers 1840, il habitait rue de la Tête-Rouge, à Troyes. Il maria sa fille à un Polonais, qui mangea le fonds et quitta la ville avec sa femme [1].

De La Hupproye. Voy. La Hupproye.

De La Prèse. Voy. La Prèse.

De Laval (Jean), papetier. En 1472, imposé à 3 s. 4 d. [2]

De Marolles. Voy. Marolles.

De Marson (Jean), papetier. Voy. Moulins d'Essoyes.

De Menehou (Jean), papetier. En 1507, il demeure à Troyes et figure dans une enquête ouverte pour arriver à l'élargissement du sureau du moulin de Pétal [3].

De Mons (Michel), valet papetier. Il habite en 1464 le quartier du Saint-Esprit, et est imposé à 3 s. 6 d. [4]

Denis (Jean), paupeleur, sur le quartier du Saint-Esprit. Imposé en 1480, « pour le camp du roy », à 11 s. 6 d. [5]

FAMILLE DENISE

Cette famille, que l'on rencontre à Troyes dès le xv[e] siècle, paraît être originaire de cette ville ou des environs. Elle a fourni un certain nombre de papetiers distingués dont plusieurs ont porté le titre de papetiers jurés de l'Université de Paris.

Il n'existe pas de généalogie des Denise en dehors de celle qui a été publiée par M. de Caumartin, en 1673, dans le *Procès-verbal de la Recherche de la noblesse de Champagne* (t. I[er], p. 194), et qui fait connaître la descendance de Pierre Denise, avocat au Parlement, maître des eaux-et-forêts du bailliage de Troyes, lieutenant de la prévôté, élu en l'élection et quatre fois maire de Troyes, reconnu noble par lettres du mois de février 1663, époux d'Odette Gaspard, fille de François Gaspard, sieur du Sou [6]. Il est à noter qu'aucune des personnes mentionnées dans cette généalogie n'a exercé la profession de fabricant ou de marchand de papier.

1. Communication de M. L. Morin.
2. *A. M.*, F 143.
3. *A. D.*, G 3431, l.
4. *A. M.*, F 124.
5. *A. M.*, F 180.
6. *A. D.*, E 47, l.

Armoiries des Denise. — Appartenant à la noblesse champenoise dite noblesse du ventre, les Denise avaient adopté les armoiries d'une de leurs aïeules, Jacquette de Bray, qui les tenait elle-même de sa grand'mère, Simonne Le Compasseur. On verra plus loin que les Le Bé et les Le Clerc ont fait de même.

D'après l'*Armorial général* de d'Hozier, les armes des Denise étaient : d'azur, à trois compas d'argent, à l'engrêlure d'or.

On trouve aux Archives départementales de l'Aube (série E, 126-128), sur une pièce datée de 1679, l'empreinte d'un cachet aux armes décrites plus haut, mais sans engrêlure. Sur une pièce portant la date 1720 [1], on voit aussi l'empreinte d'un autre cachet qui est, cette fois, conforme à la description.

Il convient de remarquer que les filigranes armoriés employés par Jean Denise, Edmond Denise, Claude Denise et Nicolas Denise sont tous dépourvus de l'engrêlure imposée par le juge d'armes en 1663.

Les Denise ont exploité les moulins de Barberey, Fouchy, la Moline, Le Roi, Sancey et Vannes. Voy. les notices consacrées à ces usines.

Le plus ancien membre de cette famille qui nous soit connu est Jean Denise, savonnier, époux de Simonette Feurgot [2]. En 1472, d'après les registres d'impositions de Troyes, il devait payer 18 s. [3]

I [4]. Denise (Jean Ier), paupeleur. Il est probable que ce sont les deux fils du savonnier, Jean et Perrot Denise, qui, en 1478, de société avec Perrin Camusat et ayant pour plège (ou caution) Jean Richard dit Pilet, maître papetier, louèrent, pour une durée de 27 années, le moulin Le Roi.

Jean Denise, « paupeleur », figure sur les registres d'impôts de l'année 1480 pour 10 s., en 1485 pour 5 s. 10 d. t. [5] Il habite dans le quartier du Saint-Esprit.

Lors de l'entrée à Troyes de Charles VIII, en 1486, Jean Denise contribua à la dépense municipale faite à cette occasion, en payant 20 s. 10 d. t. [6]

A partir de 1497, le bail du moulin Le Roi ayant pris fin, Jean Denise semble n'avoir été à la tête d'aucune usine. On peut supposer qu'il se contenta de s'occuper du commerce du papier et de la matière première servant à le fabriquer. Ce qui le donne à penser, c'est qu'en 1509, habitant une maison du clos de la Madeleine, ayant pour enseigne *la Main*, et dans laquelle demeurait également son frère Perrot Denise, à cette époque remarié avec la fille de Simon Havart, papetier,

1. *A. D.*, 6 G 63, l.
2. *A. D.*, 7 H 148.
3. *A. M.*, F 142.
4. Les chiffres I, II, III, etc., qui se trouvent dans la notice des Denise et dans celles des autres grandes familles, ne sont pas des numéros d'ordre ; ils indiquent le degré auquel appartient le personnage dont ils précèdent la biographie dans l'arbre généalogique familial.
5. *A. M.*, F 180 et 202.
6. *A. M.*, K 1.

il acheta du chapitre de la cathédrale 800 livres de vieilles cordes, à raison de 4 s. 2 d. t. le cent[1].

Depuis cette époque nous n'avons trouvé aucun document se rapportant à lui.

DENISE (Perrot), papetier. Comme il a été dit plus haut, Perrot Denise, en société avec son frère Jean et Perrin Camusat, prit à bail à partir de 1478 le moulin Le Roi, pour une durée de 27 ans.

Perrot Denise avait épousé, avant l'année 1483, Jacquette de Bray[2], fille de Jean de Bray le jeune, et petite-fille de Jean de Bray l'aîné et de Simonne Le Compasseur dont la fille, Marguerite de Bray, fut mariée à Jean Le Ber (ou Le Bé). Cela explique comment en 1497, lorsque, par suite de modifications qui y avaient été apportées, le bail du moulin Le Roi eut pris fin, Perrot Denise, habitant alors une maison de la rue Moyenne, devant Saint-Jean (aujourd'hui rue Urbain-IV), loua, en société avec son parent Guillaume Le Bé, les moulins de la Moline[3].

Perrot Denise aurait épousé en secondes noces, postérieurement à l'année 1503, Jacquette Havart, fille de Simon Havart et veuve de Nicolas Naudier[4].

En 1507, Perrot Denise fait partie du conseil de famille des enfants de feu Nicolas Ludot[5] et de Roline Le Bé[6].

Les deux associés obtinrent en 1516 le renouvellement de leur bail des moulins de la Moline, mais Guillaume Le Bé étant mort en 1523, Perrot Denise semble avoir quitté l'usine, qui fut dès lors exploitée par son fils Claude Denise, par Guillaume II Le Bé et par Claude Havart, marchand papetier[7].

II. DENISE (Claude Ier), papetier, fils de Perrot Denise, naquit vers l'an 1496. Le 20 juin 1523, il paie au chapitre de la cathédrale 8 livres 10 sous et 15 mains de papier pour un terme de la location des moulins de la Moline[8].

L'année suivante, il figure comme « paupeleur » sur le registre des impositions municipales, pour une cote de 40 s. t.[9]

En 1545-1552, Claude Denise, marchand papetier, est locataire des moulins de Fouchy en même temps que Jacques Le Tartier.

La ville de Troyes paie en 1548, à Claude Denise, la somme de 10 s. t. « pour l'achapt de deux rames de gros papier à rompre, lequel a esté employé pour charger l'artillerye »[10].

En 1552, Claude Denise est imposé à 11 livres et en 1556 à 40 s.[11] Il prend

1. *A. D.*, G 1579, fol. 36 r°.
2. *A. D.*, Invent. de Montier-la-Celle, t. II, et *A. M.*, F 194.
3. *A. D.*, 7 H 145, reg.
4. *A. D.*, G 595, fol. 30, et 7 H 154, reg.
5. Voy. ce nom.
6. *A. D.*, G 3450, l.
7. *A. D.*, G 1697, fol. 2.
8. *A. D.*, G 1697, reg.
9. *A. M.*, F 219.
10. *A. M.*, B 136.
11. *A. M.*, F 233 et 235.

part, en 1561, à une enquête relative à l'entretien des moulins de Fouchy. Il est dit âgé de 65 ans. En 1565, il figure parmi les maîtres appelés devant le conseil de ville pour faire connaître la situation qui leur est faite par l'édit qui imposait le papier [1].

Nous ignorons la date de sa mort.

De son épouse, nous ne connaissons que le prénom Anne. Le 30 juin 1553, elle fut marraine de Pierre, fils de Siméon Nivelle, à Saint-Jean ; et l'année suivante, de Nicolas, fils de Jean Denise l'aîné. Ce Jean Denise était, croyons-nous, tondeur de grandes forces.

Claude Denise semble avoir eu trois fils : Étienne, Claude II et Edmond.

III. Denise (Étienne), papetier, sans doute fils de Claude Ier. En 1548, habitant le quartier de Comporté, il est imposé à 4 l. t. [2] Était-il fabricant ou simple ouvrier ? Sa cote étant assez élevée, on peut croire qu'il fut plutôt marchand de papier.

III. Denise (Claude II), papetier, probablement fils de Claude Ier. En 1580, son épouse, Marie Gangnault, peut-être veuve, fut marraine en l'église Saint-Remi. Nous croyons qu'il est le même que Claude Denise dit le jeune, qui, en 1565, fut appelé devant le conseil de ville, en même temps que Claude Denise l'aîné, pour donner son avis sur la situation faite aux papetiers par l'édit de mars 1565 frappant le papier d'un impôt [3].

III. Denise (Edmond Ier), fils de Claude Ier. Il fut papetier juré de l'Université de Paris. En 1552, l'impôt municipal à sa charge est de 4 l. t. [4]

Le 7 avril 1564, Edmond Denise obtint des lettres patentes, qui furent confirmées par d'autres lettres le 2 février 1583, l'autorisant à marquer ses papiers, dans le filigrane, de deux colonnes entrelacées couronnées, avec son nom au-dessous, et défendant à tous fabricants d'imiter cette marque [5].

En 1567, Edmond Denise est commis à la conduite des charpentiers et autres ouvriers « qui ont vaqué à la façon des moulins à bras et à chevaux dressés dans la ville pour subvenir en cas de nécessité aux habitants d'icelle » [6].

Plus tard, en 1572, il fut établi commissaire aux réparations du pont de la Planche-Quénat et d'autres en la chaussée de Fouchy [7].

1. Boutiot, *Histoire de Troyes*, t. III, p. 591.
2. *A. M.*, F 232.
3. Boutiot, *Histoire de Troyes*, t. III, p. 591.
4. *A. M.*, F 233. Comte de Laborde, Préface des *Actes du Parlement de Paris*, de E. Boutaric, p. xxxviii. — Desmaze, *Trésor judiciaire* (1867), p. 263, d'après Reg. du Conseil, fol. 65 v°.
5. Il est à noter que Nicolas Nivelle (fils de Sébastien Nivelle, libraire et imprimeur à Paris), qui, né en 1556, fut libraire et imprimeur dans la dite ville de Paris de 1583 à 1594, date de sa mort, avait pour marque deux colonnes enlacées supportant une couronne et la devise : PIETATE ET IVSTITIA (Ph. Renouard, *Imprimeurs parisiens*, p. 281). Nicolas Luce, imprimeur à Troyes vers 1560 ; Philippe Deschamps, également imprimeur à Troyes en 1578 ; Benoît Rigaud, imprimeur à Lyon en 1567, avaient aussi adopté pour marque cet emblème de Charles IX.
6. *A. M.*, B 165.
7. *A. M.*, B 178.

A la même époque, Edmond Denise tenait en censive du chapitre de Troyes une grande maison dite *la Cour d'Égypte*, située rue des Bûchettes (aujourd'hui rue Claude-Huez) et occupée précédemment par son beau-père Jean Nivelle, papetier[1]. Le 22 septembre 1573, il céda et transporta à Jean Lemaistre, receveur de la ville de Troyes, une rente de 45 sous qui lui était due annuellement par les maire et échevins, à prendre sur les 20 000 livres prêtées au roi en 1567. L'acte de cession porte la signature ci-contre[2].

En 1575, Edmond Denise est locataire des moulins de Fouchy, qu'il semble avoir exploités dès 1561[3]. Voy. p. 162.

Son nom figure sur les registres d'impôts de la ville jusqu'en 1591. A cette date il ne vit plus et sa femme, par privilège sans doute, est exempte d'impôts[4].

Edmond Denise avait épousé Anne Nivelle, fille de Jean Nivelle, papetier. Elle figure comme marraine dans les actes des églises Saint-Jean et Saint-Remi, de 1547 à 1579.

Ils avaient eu pour enfants, semble-t-il : Claude, Jacques, Nicolas, Edmond II, Anne, mariée à Jérémie Michelin, et Edmée, qui épousa Nicolas Petitpied.

Le 3 décembre 1630, les héritiers d'Edmond Ier Denise vendirent à Jean Le Mairat, sieur de Droupt, des biens venant de leur père et aïeul. Les vendeurs sont : Nicolas Denise, Edmond Michelin, Anne Michelin, veuve de Pierre Sémillard (représentant leur mère, épouse de Jérémie Michelin) ; Claude Le Cointe, époux d'Anne Petitpied ; Pierre Thiénot, époux de Marie Petitpied ; Toussaint Chauschat, marchand à Bar-sur-Aube, époux d'Edmée Petitpied, toutes trois filles d'Edmée Denise et de Nicolas Petitpied[5].

III. DENISE (Siméon). Nous avons rencontré ce nom dans deux filigranes de papiers écrits en 1572 et 1578. Il est probable qu'il y a là une erreur due au fabricant de formes, qui a écrit Siméon au lieu d'Edmond, car malgré de longues recherches nous n'avons pu trouver un Denise portant le prénom de Siméon.

DENISE (Claude III), papetier juré, fils d'Emond Ier Denise et d'Anne Nivelle. Son nom figure sur les actes de l'église Saint-Jean-au-Marché, où il fut parrain dès 1566 ; on le trouve aussi sur les rôles d'impositions de la ville, de 1574 à 1584, pour des sommes relativement importantes.

Claude Denise exploita les moulins de Fouchy (dits aussi moulins de Tirevert ou du Petit-Foicy) qu'il avait loués en octobre 1587 pour en jouir à partir de

1. *A. D.*, G 3471.
2. *A. M.*, CC, Suppl. Quittance d'une somme levée pour le service du roi.
3. *A. D.*, Pièces non classées.
4. *A. M.*, F 272.
5. Min. Levesque, not. à Troyes.

Pâques 1588. Voy. p. 162. On le trouve, en 1585, possesseur de biens à Vannes, provenant vraisemblablement de sa mère, Anne Nivelle[1].

Le 31 mars 1587, Claude Denise; papetier, obtint 71 voix pour être admis au nombre des échevins qui devaient être nommés par le roi[2].

En 1593, d'accord avec son épouse, Claude Denise vend à noble homme Michel Girardin, bourgeois de Troyes, pour s'acquitter de ce qu'ils lui doivent, un accin fermé de haies et de fossés, avec grange couverte en partie de tuiles, maison couverte de paille, verger, bois, le tout contenant quatre arpents, assis à La Chapelle-Saint-Luc, lieu dit *le Grand Marau*, plus douze arpents de terre au finage de Barberey et un quartier de terre aux Tauxelles[3].

Le 15 avril 1595, pour s'acquitter envers nobles personnes Louis Le Mairat, sieur de Droupt, et Michel Godier, sieur de Villeloup, receveurs des domaines, de la somme de 1680 livres qu'il leur doit par suite de l'acquisition qu'il a faite de plusieurs bâtiments assis à Troyes, en la rue des Bûchettes, tenant d'une part à la ruelle Daude, d'autre part à la rue de la Sirène, d'un bout à la rue des Bûchettes et d'autre bout à Robert Beaupoil et à sa femme, Claude Denise leur vend la somme de 140 livres tournois de rente constituée, payable en deux termes, à dater de 1576, jusqu'au rachat de ladite rente[4].

Il est probable que Claude Denise exploita comme sous-locataire les deux moulins à papier de Chaillouet (ou Moulins-Brûlés) qui, en 1577, étaient tenus à bail par Jean Nivelle, puisque le 9 mai 1596 il reconnut devoir aux héritiers de Jean Le Mercier et de Catherine Corrard les canons de la location de ces moulins[5].

Le 16 décembre 1597, Claude Denise prend à bail pour 6 ans les rivières de Vannes que tenait Siméon Nivelle[6]. A cette époque, il habite le quartier de Comporté et le montant de l'imposition qu'il doit payer à la ville est de 20 s.[7]

Claude III Denise mourut en 1598 ou 1599. Il avait épousé Marie Legrand, qui le rendit père de : 1° Geneviève, née vers 1572, mariée en 1592 à Nicolas Le Clerc, papetier; 2° Anne, baptisée à Saint-Remi, le 27 décembre 1578, et qui eut pour parrain Jean Van Loerment (sans doute l'un des facteurs de Claude Denise

1. *A. D.*, G 1493, reg.
2. Mémoires de Nicolas Dare, p. 65 du t. III des *Documents inédits* publiés par la Soc. acad. de l'Aube.
3. Notariat de Troyes.
4. Min. Berthelin, not. à Troyes. Une note prise par M. Jacquot, relative à cette propriété, est à reproduire ici malgré son imprécision : « Rue des Bûchettes. Acte du 13 décembre 1588. La maison de Cl. Denise, papetier, incendiée. Maison vendue par [la fabrique de l'église] Saint-Jean à Vincent d'Aultruy, tenant d'une part à Claude Denise, papetier, d'autre à une ruelle commune [la ruelle Daude]. La maison avait pour enseigne *le Monde renversé* ». (Bibl. de Troyes, ms. 3101). — Le 10 octobre 1639, les étendoirs à papier dépendant de l'Hôtel de Ville, du côté de la rue des Bûchettes, sont vendus à emphytéose. (A. Aufauvre, *Les Tablettes historiques de Troyes*, p. 150).
5. Notariat de Troyes.
6. *A. D.*, G 1495, reg.
7. *A. M.*, F 275.

en Flandre, alors de passage à Troyes); 3° Marie, baptisée à Saint-Remi, le 21 septembre 1582; 4° Claude, baptisé à Saint-Remi, le 5 octobre 1585; 5° Marie, baptisée à Saint-Remi, le 12 février 1589; 6° Edmond, baptisé à Saint-Remi, le 18 février 1590; 7° Edmée, baptisée le 18 mai 1591, à Saint-Remi; 8° Nicole, baptisée le 13 mars 1594, à Saint-Remi.

Marie Legrand survécut à son mari. En 1600, elle habitait le quartier de Comporté et figurait sur les rôles d'impositions pour une somme de 3 écus 30 sous[1]. Le 8 mars 1606, elle vendit, pour 172 livres, à François de Villemor, écuyer, sieur des Tauxelles, contrôleur des domaines du roi, demeurant aux Tauxelles, près Troyes, une maison dans laquelle elle habitait près de l'église Sainte-Madeleine. Le 20 novembre suivant, elle vendit au même, pour 150 livres, un pressoir avec ses ustensiles étant dans une vinée à Troyes, en la cour d'Égypte, rue des Bûchettes, appartenant à feu Claude Denise, son mari, et aussi 120 perches fournies de cordages et gonds, y compris les pièces de bois qui tiennent les dites cordes, servant à étendre le papier[2].

En 1618, Marie Legrand, veuve de Claude Denise, était héritière par bénéfice d'inventaire de feu Edmond Denise, son fils[3].

Denise (Nicolas Ier), marchand papetier, fils d'Edmond Ier Denise et d'Anne Nivelle, a exploité les moulins de Fouchy, mais peut-être seulement pour partie, en même temps que son frère Claude III Denise.

En 1628, époque à laquelle, en raison de sa mauvaise vue et de ses infirmités, il transmit à son fils Edmond ses droits au bail des moulins de Fouchy, sur lequel il y avait encore quatre années à échoir, Nicolas Denise détenait l'ensemble de l'usine composée de trois moulins à papier et de deux moulins à blé. Voy. p. 163.

Nicolas Denise fut parrain en l'église Saint-Remi, le 14 août 1590, de Claude, fils d'Edmond Denise et de Charlotte Le Tartier. En 1611, marchand papetier, il fut taxé à 4 livres par la communauté des Marchands de Troyes pour l'acquit des dettes de la dite communauté; en 1624, sa contribution fut de 7 livres[4].

Nous ignorons la date de sa mort, qui dut arriver entre 1628 et 1630.

Il avait épousé Nicole Champy, dont il eut, sur la paroisse Saint-Jean, au moins huit enfants: 1° Edmond; 2° Anne, baptisée le 5 juillet 1588; 3° Marguerite, baptisée le 14 août 1590, mariée à Odart Maillet; 4° Nicolas, baptisé le 4 août 1594; 5° Marie, baptisée le 9 août 1601; 6° Claude, baptisé le 12 mai 1604; 7° Edmée, baptisée le 2 mai 1607; 8° Claude, baptisé le 5 février 1621.

Denise (Edmond II), papetier juré de l'Université de Paris, fils d'Edmond Ier

1. *A. M.*, F 276, fol. 104 r°.
2. Notariat de Troyes.
3. *A. D.*, B 1096, l.
4. *A. D.*, Juridiction consulaire.

et d'Anne Nivelle, épousa Charlotte Le Tartier, fille de Nicolas Le Tartier et de Claude Félix, tous deux bienfaiteurs de l'église Saint-Jean-au-Marché à Troyes, dans laquelle la dite Charlotte aurait été baptisée le 22 juin 1568.

En 1598, Edmond Denise, surnommé le jeune, acheta de François de Marisy, sieur de Mâchy, une maison avec jardin derrière, sise en la rue des Bûchettes et tenant aux immeubles qu'il possédait déjà dans cette rue ; ses descendants la vendirent à Antoine Michelin[1].

En novembre 1600, de compagnie avec Jacques Le Bé, il prit à bail emphytéotique les moulins de Vannes, qu'ils se partagèrent. Voy. p. 248. Augmentant encore l'importance de sa fabrication, il loue en 1604 les moulins de Barberey et en fait renouveler le bail en 1623. Voy. p. 123.

Edmond Denise, marchand papetier, fut taxé par la communauté des Marchands de Troyes à la somme de 15 livres pour l'acquit des dettes de la communauté en 1611 ; à 35 livres en 1617, et à 18 livres en 1624[2].

En 1616, il assiste, comme représentant par procuration de François et de Michel Nivelle, à l'inventaire après décès de Jean Nivelle et de Anne Andry[3].

En 1623, Edmond Denise est locataire des moulins de la Moline. Voy. p. 174.

Pour faciliter le mariage de son fils Jacques, il lui cède, en 1627, les moulins de Vannes[4].

Enfin, en 1630, il vend à Jean Le Mairat, sieur de Droupt, des biens situés à Barberey et venant de ses parents[5].

Prévoyant sa fin prochaine, Edmond Denise rédigea, le 25 mars 1631, un testament par lequel il demande à être enterré en l'église Saint-Remi, sa paroisse, devant l'autel Saint-Nicolas. Il laisse à frère Jean Denise, son fils, maître spirituel de l'Hôtel-Dieu-Saint-Nicolas de Troyes, 75 livres de rente viagère ; il veut aussi qu'il lui soit donné des habits neufs « autant qu'il convient à la qualité qu'il possède ». Il lègue à sœur Anne Denise, sa fille, religieuse au prieuré de Foissy, 15 livres de rente viagère ; à Edmond Gouault, son petit-fils, la septième partie de tous ses biens, tant meubles qu'immeubles, sans aucune réserve son testament exécuté, à charge que ce qui lui reviendra sera employé en acquisition d'héritages. Le surplus de ses biens appartiendra à ses autres enfants. Sur l'actif de sa succession, la somme de 2300 livres devra être affectée aux réparations des moulins de Vannes et versée entre les mains de Jacques Denise, ayant les droits du sieur de Droupt.

Il mourut le 19 janvier 1632, dans sa maison de la rue des Bûchettes.

1. *A. D.*, E 286, l. Censier des maisons du clos de la Madeleine.
2. *A. D.*, Juridiction consulaire.
3. Min. Coulon, not. à Troyes.
4. *A. D.*, G 4116, l.
5. Min. Levesque, not. à Troyes.

Le 19 juillet 1632, devant Claude Bourgeois et Nicolas Coulon, notaires à Troyes, fut dressé l'inventaire des biens meubles et des titres de la communauté de feu noble homme Edmond Denise, papetier juré en l'Université de Paris, au nom de sa veuve Charlotte Le Tartier, d'une part, et d'Edmond Denise, Claude Denise, prêtre chanoine de Saint-Étienne de Troyes, Nicolas Denise, Me François Denise, en leurs noms; Nicolas Sorel à cause d'Edmée Denise, sa femme, et encore comme tuteur d'Edmond Gouault, fils mineur d'Antoine Gouault et de feue Marie Denise, sa femme, héritiers chacun pour un septième, les sept faisant le tout, en la succession dudit Edmond Denise.



Parmi les meubles figurent un grand « tableau à huille », enchâssé en bois, prisé 6 livres, plusieurs autres tableaux à huile, etc... Peut-être s'y trouvait-il aussi l'anneau sigillaire figuré ci-contre, que la roue de moulin et les initiales qui l'accompagnent nous ont fait attribuer à Edmond Denise[1].

La liste des débiteurs est assez longue; cependant nous la transcrivons ici en pensant qu'elle peut intéresser les chercheurs.

Voici leurs noms: Charles Charpentier, marchand; Pierre Goust (Gouault?), marchand papetier; Philippe Gaulterot, marchand; Jean Camusat, marchand libraire; Étienne Reyiers, marchand, maître papetier; Sébastien Cramoisy, marchand libraire; Romain Barteleu, marchand; Michel, Jean et Claude Somnine (Sonnius?), marchands; Claude Cramoisy, marchand; Jean Lerot (?), marchand; Robert Foy, marchand libraire; Michel Jolly; Sébastien Chapeler (Chappelet?), marchand; Jeanne Hervy, veuve de feu Claude Morel, libraire; Claude Bertault, libraire; Jean Baillet, marchand; Bernard Alliot, marchand libraire; Pierre Metagre (Mettayer?), marchand libraire; Pierre Lemire, marchand libraire; Mathurin Dupuys, marchand libraire; Augustin Courbé, libraire; Jean Jost, libraire; Adrien Taupinart, marchand libraire; Denis Langlois, imprimeur et libraire; Marie Drouyn, veuve de Nicolas Beau; Nicolas Fenaut l'aîné; Michel Guillemot, marchand libraire; Michel Nivelle, marchand; Guillaume Le Bé, marchand; Germain Alliot, marchand; Martin Guilart; Martin Dunant et Jacques Quesnel, marchands; Iaspart Ysahie; Charles Roulland, marchand libraire; Claude Collet, marchand libraire; « Loy Sen », tous habitants de Paris; Jessé Berton, marchand à Vitry-le-François; Claude Damissel, marchand à Langres; Claude et Julien Dormoy, demeurant à Saint-Claude en Bourgogne.

Charlotte Le Tartier survécut à son mari. D'accord avec ses enfants, elle céda, en 1633, à Nicolas Denise le jeune, neveu de son mari, les droits de ce dernier pour le temps qui restait à courir sur le bail des moulins de la Moline. Voy. p. 174.

1. Musée de Troyes, Catalogue des Bronzes, n° 813.

En 1634, elle abandonna à Jean Le Mairat, sieur de Droupt, le petit moulin à papier de Barberey.

L'année suivante, elle fit une fondation en l'église Saint-Remi de Troyes et donna 1300 livres pour la construction des orgues de cette paroisse [1].

Charlotte Le Tartier vivait encore en 1639 [2]. Parmi les enfants issus de son mariage avec Edmond Denise, nous signalerons : Jacques, Jean et Edmée, mariée à Nicolas Sorel, dont nous n'avons pas noté les actes de baptême ; puis : Nicolas, baptisé le 18 août 1587, à Saint-Remi comme les suivants ; Claude, baptisé le 14 août 1590; Nicolas, baptisé le 1er avril 1594 et devenu marchand de papier à Troyes ; Louise, baptisée le 28 mars 1596; Anne, baptisée le 16 avril 1601, religieuse à Foissy ; Marie, baptisée le 20 juin 1602, mariée à Antoine Gouault.

V. Denise (Jacques), fils d'Edmond Denise et de Charlotte Le Tartier. Il épousa Marguerite Coursier (ou Courcier), issue d'une famille qui s'allia aux Gouault, Le Bé, Corberon, Clerget, Michelin, Paillot, Taffignon, etc.

Le 31 mars 1627, Jacques Denise reconnaît que, pour faciliter son mariage, son père Edmond Denise, papetier juré, lui a fait don de deux moulins à papier sis à Vannes [3].

Le 7 juin 1632, il prend à bail les moulins de Barberey, pour en jouir à partir de 1633 [4]. En 1642, il habite le quartier de Comporté et est taxé à 50 livres [5].

Jacques Denise fit de mauvaises affaires et ne put payer la rente due pour les moulins de Vannes au chapitre de Troyes. Ce dernier, en 1653, obtint du bailliage une sentence condamnant les héritiers d'Edmond Denise (c'est-à-dire les frères et sœurs de Jacques Denise) à payer une somme de 200 livres pour les lods et ventes des deux moulins de Vannes appartenant à Jacques Denise, qui avaient été mis en vente à la requête du chapitre et dont ils s'étaient rendus acquéreurs.

Décédé le 12 février 1668, Jacques Denise fut inhumé le lendemain en présence d'Edme Gauthier, son gendre, et de Françoise Denise, sa fille, sur la paroisse Saint-Remi.

Les héritiers Denise oubliant toujours de payer la rente dont ils étaient redevables, les deux parties, pour en finir, recoururent en 1659 à une transaction. Les représentants d'Edmond Denise étaient: Edmond Denise, marchand ; Nicolas Denise, marchand ; François Denise, avocat en parlement, à Paris ; Nicolas Sorel, époux d'Edmée Denise, et Simonne Denise, veuve d'Edmond Gouault, avocat en parlement, petit-fils d'Edmond II Denise, et tutrice de sa fille mineure Odette Gouault [6].

1. *A. D.*, 6 G 120, reg.
2. *A. D.*, 20 G 12.
3. *A. D.*, G 4116, l.
4. Min. Levesque, not. à Troyes.
5. *A. M.*, F 298.
6. Voir plus loin la notice des Gouault, papetiers.

Par cette transaction, les héritiers Denise s'engagèrent à verser au chapitre une somme de 1200 livres et à lui payer une rente foncière de 20 écus. En échange de cet engagement, les chanoines les autorisèrent à démolir les moulins alors en ruines et à en enlever les matériaux. Comme les Denise négligeaient de payer la rente foncière due par eux, ils furent condamnés, en 1688, à s'acquitter au profit du chapitre d'une somme de 180 livres pour trois années de location. Ils étaient alors représentés par Edmée Denise, veuve de Nicolas Sorel ; Louis Denise, marchand, héritier de Jacques Denise, et Edmée Denise, femme d'Henri Langlois. Ces derniers, pour se débarrasser d'une propriété onéreuse, acceptèrent les offres de M. de Chavaudon, seigneur de Sainte-Maure, et, en lui vendant, l'emplacement des moulins devinrent quittes de toutes redevances. Voy. p. 153.

V. Denise (Edmond III). Fils d'Edmond II et de Charlotte Le Tartier, il épousa, à Saint-Jean le 18 octobre 1629, Catherine Le Bé, fille majeure de Jacques Le Bé, maire de Troyes, et de Catherine Le Cornuat. Son enterrement eut lieu en la même paroisse le 10 septembre 1658.

De son mariage sont issus quatre enfants baptisés à Saint-Jean : François, en 1632 ; Jacques, en 1633 ; Anne, en 1636 ; Baptiste, en 1638 ; plus un autre fils Jean dont nous ignorons la date de naissance, mais que nous savons avoir été tonsuré en 1652 [1].

Nous avons très peu de renseignements sur cet Edmond Denise et, ne l'ayant vu figurer à la tête d'aucune usine, nous sommes porté à croire qu'il se borna au commerce du papier.

En 1623, il prit à loyer, moyennant 160 livres par an, une maison en la rue Notre-Dame, tenant au ru [2] et à la rue de Jargondis, propriété de Jean Bouillerot, qu'il occupait déjà depuis cinq ans [3].

Il faut croire que ses affaires ne furent pas prospères, puisqu'en 1646 le dit Edmond Denise et sa femme Catherine Le Bé prirent à loyer d'Emmanuel Coppois, greffier en chef de la juridiction consulaire de Troyes, leur propre mobilier qu'il avait acheté à la vente faite par huissier en vertu d'un décret de l'auditoire rendu contre eux à la requête de Jacques Denise, marchand, le 20 mars 1641 [4].

Denise (Jean). On lit ce nom dans le filigrane d'un papier écrit en 1639. Nous n'avons pu trouver, à une date peu éloignée de celle-ci, un Denise ayant le prénom de Jean et étant qualifié papetier, ou même ouvrier papetier.

Il est cependant bon de noter que Nicolas II Denise eut un fils nommé Jean, mort au domicile paternel, en 1657, à l'âge d'environ 30 ans, selon son acte de décès

1. *A. D.*, G 36, reg.
2. Le Grand Ru, dérivation de la Seine.
3. Notariat de Troyes.
4. Min. Levesque, not. à Troyes.

(Saint-Jean). Il est possible que ce Jean Denise, encore bien jeune en 1639, puisqu'il n'avait alors que 18 ou 20 ans, ait eu la fantaisie de fabriquer dans l'usine de son père un certain nombre de rames de papier portant son prénom.

Il y eut aussi un autre Jean Denise, époux de Louise Nouel, ayant eu, en 1627 et plus tard, des enfants baptisés à Saint-Nizier ; mais nous ne l'avons jamais trouvé mentionné comme papetier ou marchand papetier.

V. Denise (Nicolas II) dit le jeune. Fils de Nicolas Ier et de Nicole Champy, neveu d'Edmond II Denise, il fut baptisé en 1594 et il épousa à Saint-Jean, le 29 janvier 1619, Anne Taffignon, fille d'Antoine Taffignon, marchand à Troyes, et de Marie Maillet. Nicolas II Denise ne vivait plus en 1662.

De son mariage sont issus douze enfants, tous baptisés à Saint-Jean : Nicole, 1620 ; Marie, 1621 ; Nicolas, 1622 ; Anne, 1623 ; Marguerite, 1624 ; Jean, 1626 ; Antoine, 1627 ; Nicolas, 1629 ; Antoine, 1631 ; Edmond, 1633 ; Nicolas, 1635, et Edmée, 1636.

Le 12 octobre 1621, Nicolas II Denise et sa femme Anne Taffignon achètent de Jean Nivelle les moulins de Sancey[1].

Nicolas Denise le jeune fut taxé par la communauté des Marchands : en 1611, à 4 livres ; en 1617, à 35 livres ; en 1624, à 4 livres[2].

En 1632, Charlotte Le Tartier, veuve d'Edmond II Denise, et ses enfants cédèrent à Nicolas II, neveu du dit Edmond, leurs droits au bail des moulins de la Moline, pour le temps qui restait à courir[3]. Nicolas Denise semble avoir exploité ces moulins jusqu'en 1649, époque à laquelle ils furent loués à Jean Gouault.

En 1642, Nicolas Denise, papetier et conseiller de l'échevinage, figure sur le registre des impositions municipales pour une somme de 6 livres[4].

En 1665, Anne Taffignon, veuve de Nicolas Denise, et ses enfants : Marie, femme d'Odard Maillet, docteur en médecine ; Anne, femme de Jean Maillet ; Marguerite, femme d'Antoine Michelin, marchand papetier, et Edmée, femme de Jacques Hugot, tous héritiers du dit Nicolas Denise, procèdent au partage de sa succession. Parmi les biens mentionnés dans le titre de partage figurent : une maison rue de la Corderie[5], paroisse Saint-Jean ; un grand corps de logis servant d'étendoir, ayant son entrée par la cour de la Sirène et la rue des Bûchettes ; la moitié d'une maison rue du Marché-au-Blé, paroisse Saint-Pantaléon ; une maison sise à Sancey (Saint-Julien), avec étendoirs sur lesquels sont construits deux moulins à papier contre lesquels est un autre moulin appelé le moulin Lombard[6].

1. *A. D.*, G 3286, l.
2. *A. D.*, Juridiction consulaire.
3. *A. D.*, G 1755 et G 2411.
4. *A. M.*, F 298.
5. Maintenant, rue Louis-Ulbach.
6. *A. D.*, B 1218, l.

Par cette transaction, les héritiers Denise s'engagèrent à verser au chapitre une somme de 1200 livres et à lui payer une rente foncière de 20 écus. En échange de cet engagement, les chanoines les autorisèrent à démolir les moulins alors en ruines et à en enlever les matériaux. Comme les Denise négligeaient de payer la rente foncière due par eux, ils furent condamnés, en 1688, à s'acquitter au profit du chapitre d'une somme de 180 livres pour trois années de location. Ils étaient alors représentés par Edmée Denise, veuve de Nicolas Sorel ; Louis Denise, marchand, héritier de Jacques Denise, et Edmée Denise, femme d'Henri Langlois. Ces derniers, pour se débarrasser d'une propriété onéreuse, acceptèrent les offres de M. de Chavaudon, seigneur de Sainte-Maure, et, en lui vendant, l'emplacement des moulins devinrent quittes de toutes redevances. Voy. p. 153.

V. Denise (Edmond III). Fils d'Edmond II et de Charlotte Le Tartier, il épousa, à Saint-Jean le 18 octobre 1629, Catherine Le Bé, fille majeure de Jacques Le Bé, maire de Troyes, et de Catherine Le Cornuat. Son enterrement eut lieu en la même paroisse le 10 septembre 1658.

De son mariage sont issus quatre enfants baptisés à Saint-Jean : François, en 1632 ; Jacques, en 1633 ; Anne, en 1636 ; Baptiste, en 1638 ; plus un autre fils Jean dont nous ignorons la date de naissance, mais que nous savons avoir été tonsuré en 1652 [1].

Nous avons très peu de renseignements sur cet Edmond Denise et, ne l'ayant vu figurer à la tête d'aucune usine, nous sommes porté à croire qu'il se borna au commerce du papier.

En 1623, il prit à loyer, moyennant 160 livres par an, une maison en la rue Notre-Dame, tenant au ru [2] et à la rue de Jargondis, propriété de Jean Bouillerot, qu'il occupait déjà depuis cinq ans [3].

Il faut croire que ses affaires ne furent pas prospères, puisqu'en 1646 le dit Edmond Denise et sa femme Catherine Le Bé prirent à loyer d'Emmanuel Coppois, greffier en chef de la juridiction consulaire de Troyes, leur propre mobilier qu'il avait acheté à la vente faite par huissier en vertu d'un décret de l'auditoire rendu contre eux à la requête de Jacques Denise, marchand, le 20 mars 1641 [4].

Denise (Jean). On lit ce nom dans le filigrane d'un papier écrit en 1639. Nous n'avons pu trouver, à une date peu éloignée de celle-ci, un Denise ayant le prénom de Jean et étant qualifié papetier, ou même ouvrier papetier.

Il est cependant bon de noter que Nicolas II Denise eut un fils nommé Jean, mort au domicile paternel, en 1657, à l'âge d'environ 30 ans, selon son acte de décès

1. *A. D.*, G 36, reg.
2. Le Grand Ru, dérivation de la Seine.
3. Notariat de Troyes.
4. Min. Levesque, not. à Troyes.

(Saint-Jean). Il est possible que ce Jean Denise, encore bien jeune en 1639, puisqu'il n'avait alors que 18 ou 20 ans, ait eu la fantaisie de fabriquer dans l'usine de son père un certain nombre de rames de papier portant son prénom.

Il y eut aussi un autre Jean Denise, époux de Louise Nouel, ayant eu, en 1627 et plus tard, des enfants baptisés à Saint-Nizier ; mais nous ne l'avons jamais trouvé mentionné comme papetier ou marchand papetier.

V. Denise (Nicolas II) dit le jeune. Fils de Nicolas Ier et de Nicole Champy, neveu d'Edmond II Denise, il fut baptisé en 1594 et il épousa à Saint-Jean, le 29 janvier 1619, Anne Taffignon, fille d'Antoine Taffignon, marchand à Troyes, et de Marie Maillet. Nicolas II Denise ne vivait plus en 1662.

De son mariage sont issus douze enfants, tous baptisés à Saint-Jean : Nicole, 1620 ; Marie, 1621 ; Nicolas, 1622 ; Anne, 1623 ; Marguerite, 1624 ; Jean, 1626 ; Antoine, 1627 ; Nicolas, 1629 ; Antoine, 1631 ; Edmond, 1633 ; Nicolas, 1635, et Edmée, 1636.

Le 12 octobre 1621, Nicolas II Denise et sa femme Anne Taffignon achètent de Jean Nivelle les moulins de Sancey [1].

Nicolas Denise le jeune fut taxé par la communauté des Marchands : en 1611, à 4 livres ; en 1617, à 35 livres ; en 1624, à 4 livres [2].

En 1632, Charlotte Le Tartier, veuve d'Edmond II Denise, et ses enfants cédèrent à Nicolas II, neveu du dit Edmond, leurs droits au bail des moulins de la Moline, pour le temps qui restait à courir [3]. Nicolas Denise semble avoir exploité ces moulins jusqu'en 1649, époque à laquelle ils furent loués à Jean Gouault.

En 1642, Nicolas Denise, papetier et conseiller de l'échevinage, figure sur le registre des impositions municipales pour une somme de 6 livres [4].

En 1665, Anne Taffignon, veuve de Nicolas Denise, et ses enfants : Marie, femme d'Odard Maillet, docteur en médecine ; Anne, femme de Jean Maillet ; Marguerite, femme d'Antoine Michelin, marchand papetier, et Edmée, femme de Jacques Hugot, tous héritiers du dit Nicolas Denise, procèdent au partage de sa succession. Parmi les biens mentionnés dans le titre de partage figurent : une maison rue de la Corderie [5], paroisse Saint-Jean ; un grand corps de logis servant d'étendoir, ayant son entrée par la cour de la Sirène et la rue des Bûchettes ; la moitié d'une maison rue du Marché-au-Blé, paroisse Saint-Pantaléon ; une maison sise à Sancey (Saint-Julien), avec étendoirs sur lesquels sont construits deux moulins à papier contre lesquels est un autre moulin appelé le moulin Lombard [6].

1. *A. D.*, G 3286, l.
2. *A. D.*, Juridiction consulaire.
3. *A. D.*, G 1755 et G 2411.
4. *A. M.*, F 298.
5. Maintenant, rue Louis-Ulbach.
6. *A. D.*, B 1218, l.

V. Denise (Edmond IV), dit le jeune, marchand papetier. Il était fils de Nicolas Ier et de Nicole Champy. De son mariage avec Edmée Pajot, il eut pour enfants, baptisés à Saint-Jean : Nicolas, en 1629 ; Nicolas, en 1630 ; Edmée, en 1632 ; Anne, en 1633 ; Elisabeth, en 1634 ; Marie, en 1635 ; Marguerite, en 1637 ; Edmond, en 1639 ; Marie, en 1642 ; puis Nicolas à Saint-Jacques, en 1645, et Antoine à Saint-Remi, en 1647.

En 1628, Edmond IV Denise est marié à Edmée Pajot ; son père Nicolas Ier (également père de Nicolas II), en raison de sa mauvaise vue et de ses infirmités, lui cède le bail du moulin de Fouchy[1], bail qu'Edmond Denise fit renouveler en 1642. Voy. p. 163.

En 1644, Edmond Denise le jeune, marchand papetier, prend à loyer de Nicolas Denise, aussi marchand papetier, une maison consistant en deux corps de logis et un grand bâtiment servant d'étendoir, avec aisances et dépendances, située rue de la Corderie, vis-à-vis l'hôtellerie du *Sauvage d'argent*[2].

En 1647, Edmond Denise et sa femme étant devenus insolvables, le prieuré de Foissy, propriétaire des moulins de Fouchy, fit saisir les biens de son locataire ainsi que le mobilier des moulins, et le tout fut mis en vente[3].

En 1649-1651, les religieuses de Foissy, poursuivant la revendication de ce qui leur était dû, intentèrent un procès à Nicolas II Denise dit le jeune, fils de Nicolas Ier dit l'aîné et frère d'Edmond Denise. Nous n'en connaissons pas l'issue, mais en 1667, Edmond Denise, toujours qualifié marchand papetier, avait encore des intérêts à débattre avec les religieuses de Foissy[4].

FILIGRANES EMPLOYÉS PAR LES DENISE

Briquet a publié de nombreuses marques, avec ou sans le quatrefeuilles, provenant indubitablement de papiers fabriqués dans les usines des Denise ; nous en avons, de notre côté, rencontré une grande quantité. Il est regrettable qu'on ne puisse affirmer cette origine à l'aide de preuves incontestables.

Heureusement, quelques-uns de ces filigranes sont accompagnés des noms des papetiers qui en ont fait usage ; ce sont ceux-là que nous reproduisons ci-contre. Mais il est difficile de classer et d'attribuer à chaque papetier les marques dont il a dû se servir, lorsque, dans une famille, on rencontre à la suite les uns des autres et parfois simultanément plusieurs fabricants portant le même prénom. C'est le cas chez les Denise, où l'on trouve trois Claude, quatre Edmond et deux Nicolas.

1. *A. M.*, AA, 29e cart.
2. Min. Sémillard, not. à Troyes.
3. *A. D.*, 27 H 1, cart., et *A. M.*, AA, 29e cart.
4. *A. D.*, G 3404, l.

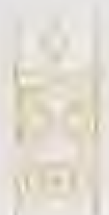

74


75*


76


77


78


79

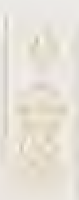


83*

80


81


82


84


85


87*


86


88

*Voir la planche LXVII.



89



91



92*



90



93**



94



95

*Voir la planche LXVII. **Voir la planche LXVIII.

Il est vrai qu'en classant par ordre chronologique les dates écrites sur chacun des papiers, les noms et prénoms similaires des fabricants ou même les lettres initiales de ces dénominations, et en tenant compte approximativement de la durée pendant laquelle ils ont exercé leur profession, on peut arriver à une attribution admissible. Cependant, il ne faut pas oublier que, par exemple, un papier, fabriqué en 1550 et livré au commerce l'année suivante, a pu n'être employé que vingt ou trente ans après et même plus tard et recevoir alors seulement une date manuscrite.

Faute d'une méthode plus précise, nous userons de celle que nous venons d'exposer et dirons que les filigranes portant le nom de Claude Denise, ou même les initiales C D, peuvent être attribuées : de 1520 environ à 1560 et au delà, à Claude Ier; de 1560 environ à 1574 et au delà, à Claude II ; de 1574 à 1598, à Claude III.

Nous procéderons de la même manière pour les Edmond et pour les Nicolas Denise.

Filigranes des Claude Denise

N° 74 (Pl. XXX). — Les lettres C D enlacées et réunies par une barre médiane ; au-dessus, un croissant sous une couronne fleuronnée surmontée d'un quatrefeuilles. (On pourrait aussi trouver dans cet assemblage deux C, initiales du nom de Catherine de Médicis, enlacés et placés entre les deux montants de la lettre H, initiale du nom d'Henri II, roi de France). — Briquet (n° 5314). Papier de 32 × 43, écrit à Bruxelles, 1543. Le même (n° 5315), dimensions un peu plus grandes : Utrecht, 1545.

N° 75 (Pl. XXX et LXVII). — Écu à bords découpés et mouvementés, renfermant dans le champ les lettres C D initiales du nom Claude Denise ; au-dessus, un quatrefeuilles ; au bas, un cartouche portant la date 1545. — Briquet (n° 9331). Papier de 30,5 × 41 : Namur, 1546 ; Bruxelles, 1578.

N° 76 (Pl. XXX). — Écu à bords découpés, renfermant la lettre H surmontée d'une couronne (initiale d'Henri II) placée au-dessus d'un croissant, ou mieux de la lettre C, initiale du nom de Catherine de Médicis ; sur l'écu, un quatrefeuilles. — Briquet (n° 5320). Papier de 30 × 43 : Alkmaar, 1545 ; Leyde, 1561. Il est à noter qu'Henri II, marié en 1533, n'était pas encore roi de France ; il ne monta sur le trône qu'en 1547. Nous sommes de l'avis de Balzac qui pensait que l'on ne doit pas voir, dans les croissants accompagnant la lettre H initiale du nom de Henri II, une allusion au prénom de Diane de Poitiers. Voici ce que dit à ce sujet le célèbre écrivain : « Il convient de détruire une de ces opinions populaires erronées que

répètent quelques personnes, d'après Sauval d'ailleurs. On a prétendu que Henri II poussa l'oubli des convenances jusqu'à mettre le chiffre de sa maîtresse sur les monuments que Catherine lui conseilla de continuer ou de commencer avec tant de magnificence. Mais le double chiffre qui se voit au Louvre dément tous les jours ceux qui sont assez peu clairvoyants pour donner de la consistance à ces niaiseries qui déshonorent gratuitement nos rois et nos reines, l'H de Henri II et les deux C adossés de Catherine paraissant aussi former deux D pour Diane. Cette coïncidence a dû plaire à Henri II, mais il n'en est pas moins vrai que le chiffre royal contenait officiellement la lettre du roi et celle de la reine. Et cela est si vrai que ce chiffre existe encore sur la colonne de la halle au blé, bâtie par Catherine seule. On peut d'ailleurs voir ce même chiffre dans les caveaux de Saint-Denis, sur le tombeau que Catherine se fit élever à elle-même, de son vivant, à côté de celui de Henri II, et où elle est représentée d'après nature par le sculpteur pour qui elle a posé [1]. »

N° 77 (Pl. XXX). — Écu semblable à celui qui est décrit sous le n° 75. Il n'en diffère que par la date 1547 inscrite sur le cartouche. — Briquet (n° 9332). Papier de 30 × 40 : Brunswick, 1548 ; Mons, 1551.

N° 78 (Pl. XXX). — Semblable au précédent. Sur le cartouche, la date 1548. — Troyes [2].

N° 79 (Pl. XXX). — Écu arrondi par le bas ; dans le champ, les lettres C D adossées ; sur l'écu, un quatrefeuilles ; au bas, un cartouche et la date 1548. — Briquet (n° 9333). Papier de 30 × 40 : Anvers, 1549.

N° 80 (Pl. XXX). — Un croissant surmonté d'une couronne sur laquelle est un quatrefeuilles. — Briquet (n° 5310). Papier de 32 × 42 : Mézières, 1560 ; Kiel, 1562 ; Hollande, 1563.

N° 81 (Pl. XXX). — Les lettres C D enlacées, placées devant deux colonnes également enlacées soutenant une couronne surmontée d'un quatrefeuilles (époque de la régence de Catherine, sous Charles IX). — Troyes, 1561 [3].

N° 82 (Pl. XXX). — L'initiale H (Henri II) soutenue par un croissant et supportant une couronne surmontée d'un quatrefeuilles. — Briquet (n° 5319). Papier de 31,5 × 44 : Aldenbiessen, 1565 ; Leyde, 1561.

N° 83 (Pl. XXX et LXVII). — Écu arrondi par le bas ; dans le champ, trois compas 2 et 1, et entre les deux du haut un motif entièrement déformé ; sur l'écu, une couronne surmontée d'un quatrefeuilles ; au bas de l'écu, un cartouche et le nom CLAVDE DENISE. — Troyes, papier écrit en 1568.

1. H. de Balzac, *Le Martyre calviniste*, p. 8 ; Paris, Michel Lévy, frères, 1867.

2. *A. D.*, 22 H 169, reg.

3. *A. D.*, B 153.

N° 84 (Pl. XXX). — Les lettres D C enlacées, surmontées d'une couronne sur laquelle est un quatrefeuilles. — Briquet (n° 5316). Papier de 33 × 42, écrit à Namur en 1571.

N° 85 (Pl. XXX). — Écu portant dans le champ les lettres D C enlacées; sur l'écu, une couronne surmontée du quatrefeuilles; au bas, cartouche et le nom C. DENISE. — Briquet (n° 9334). Papier de 36 × 45: Bruxelles, 1573; Troyes, 1577.

N° 86 (pl. XXX). — Écu arrondi par le bas. Dans le champ, trois compas 2 et 1; entre les deux du haut, un motif indécis; sur l'écu, couronne surmontée d'un quatrefeuilles; au bas, cartouche et le nom CLAVDE DENISE. — Briquet (n° 1164). Papier de 36,5 × 45 : Berg-op-Zoom, 1575 ; Bruges, 1581.

N° 87 (Pl. XXX et LXVII). — Un broc couronné, surmonté d'un quatrefeuilles; au bas, cartouche et le nom CLAVDE DENISE. — Troyes, papier écrit en 1576 [1].

N° 88 (pl. XXX). — Écu couronné, surmonté d'un quatrefeuilles. Dans le champ, les lettres D C enlacées; au bas, cartouche dans un cadre à volutes et le nom C DENISE. — Briquet (n° 9335). Papier de 35,5 × 45: Amiens, 1578; Hambourg, 1587; Bruges, 1588.

N° 89 (Pl. XXXI). — Une licorne passant à droite; au bas, cartouche et le nom CLAVDE DENISE. — Briquet (n° 2870). Papier de 28 × 38 : Troyes, 1577 [2]; Bruges, 1579.

N° 90 (Pl. XXXI). — Licorne galopant à droite; au bas, cartouche et le nom CLAVDE DENISE. — Troyes, papier écrit en 1581 [3].

N° 91 (Pl. XXXI). — Licorne galopant à droite; au bas, cartouche et le nom CLAVDE DENISE. — Troyes, papier écrit en 1581 [4].

N° 92 (Pl. XXXI et LXVII). — Écu de forme peu usitée, portant la lettre H (initiale du nom de Henri II); sur cette lettre, une couronne surmontée d'un quatrefeuilles. Sous la lettre H, un croissant (ou mieux un C, initiale du nom Catherine) reposant sur un C (initiale du nom Claude), placé lui-même sur un cartouche à volutes renfermant le nom CLAVDE DENISE. — Briquet (n° 5321) a rencontré ce filigrane sur du papier écrit à Troyes en 1581 [5]. Cette date est peut-être erronée, car ce papier a dû être fabriqué du vivant de Henri II, mort en 1559.

N° 93 (Pl. XXXI et LXVIII). — Deux colonnes enlacées (emblème adopté par Charles IX), surmontées d'une couronne portant un quatrefeuilles; au bas, un cartouche entouré d'enroulements et le nom CLAVDE DENISE. — Briquet (n° 4435). Papier de 36,5 × 47: Saint-Denis, 1587; Paris, 1588.

1. *A. D.*, 9 H, 1er cart.
2. *A. D.*, G 1219.
3. *A. D.*, 6 H 1, reg.
4. *A. D.*, 6 H 1, reg.
5. *A. D.*, G 1525. Compte des censives de la cathédrale.

N° 94 (Pl. XXXI). — Écu couronné, surmonté d'un quatrefeuilles. Dans le champ, trois compas 2 et 1; au milieu, un bâton ou bourdon de pèlerin chargé d'une coquille de Saint-Jacques; au bas, un cartouche et le nom CLAVDE DENISE. — Troyes, papier de 31 × 42, écrit en 1595 [1]. Il convient de rapprocher ce filigrane de ceux qui portent les n°s 83 et 86, car il indique certainement quelle devait être la forme de l'ornement placé entre les compas qui figurent sur ces marques.

N° 95 (Pl. XXXI). — Deux petites colonnes enlacées, surmontées d'une couronne; au bas, cartouche et le nom C. DENISE. — Troyes, papier écrit en 1608 [2].

Filigranes des Edmond Denise

Les Denise ayant reçu le prénom d'Edmond sont au nombre de quatre. Pour l'attribution des filigranes employés par eux, on peut établir approximativement comme il suit la durée de leur fabrication: Edmond Ier, de 1552 à 1591; Edmond II, de 1587 à 1632; Edmond III, de 1629 à 1658; Edmond IV, de 1628 à 1641 et au delà. Cependant, il ne faut pas oublier que le papier mis par eux dans le commerce a pu rester longtemps entre les mains de son dernier possesseur avant d'être écrit et de recevoir une date.

N° 96 (Pl. XXXII). — Bouc marchant à gauche; au-dessus, un quatrefeuilles. — Briquet (n° 2856). Papier de 30 × 45 : Coblentz, 1531; Anvers, 1533; Remiremont, 1533; Utrecht, 1533.

N° 97 (Pl. XXXII). — Bouc marchant à droite. — Briquet (n° 2858). Papier de 30 × 40: Troyes, 1533; Avallon, 1533.

N° 98 (Pl. XXXII). — Bouc marchant à gauche. — Troyes, 1543 [3].

N° 99 (Pl. XXXII et LXVIII). — Bouc marchant à droite; au-dessous, cartouche et le nom ETMON. DENISE. — Briquet (n° 2864). Papier de 31 × 42 : Luxembourg, 1553; Zélande, 1555; Bruxelles, 1556; Namur, 1559.

N° 100 (Pl. XXXII). — Bouc marchant à gauche; au-dessous, cartouche et le nom EDMOND DENISE. — Briquet (n° 2865). Papier de 31 × 43 : Utrecht, 1554; Valenciennes, 1555; Brabant, 1556; Namur, 1559; Amsterdam, 1561; Bruges, 1562; Saint-Omer, 1562.

N° 101 (Pl. XXXII). — Bouc marchant à gauche; au-dessous, cartouche et le nom EDMOND DENISE. — Troyes, 1554 [4].

N° 102 (Pl. XXXII). — Deux colonnes enlacées, surmontées d'une couronne;

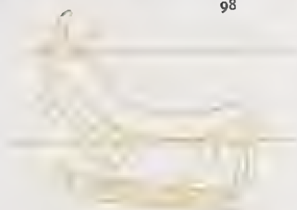
1. *A. D.*, 5 H *bis*, reg.
2. *A. D.*, AI 642, l.
3. *A. M.*, F 229.
4. *A. D.*, 22 H 183, reg.


96


97


98


99*


100


106


101


103*


104



102


105

Voir la planche LXVIII.


110**


113


108


111**


114


109


107*


112

**Voir la planche LXVIII.* ***Voir la planche LXIX.*

au bas, cartouche et EDMOND DENISE. — Briquet (n° 4432). Papier de 35 × 46 : Châlons-sur-Marne, 1556; Troyes, 1563; Lille, 1568; Mézières, 1581.

N° 103 (Pl. XXXII et LXVIII). — Croissant, les pointes en haut, surmonté d'un quatrefeuilles. — Briquet (n° 5296). Papier de 32 × 42 : Le Mans, 1557.

N° 104 (Pl. XXXII). — Bouc marchant à gauche; au bas, cartouche et le nom SESI-MON DENIS. Inscription déformée qu'on peut lire Edmond Denise ou Simon Denise. — Briquet (n° 2866). Papier de 30 × 42 : Hambourg, 1557; Anvers, 1558; Brabant, 1558; Maerkerke, 1559; Bruges, 1560; Utrecht, 1564; Amsterdam, 1566; Rotterdam, 1566.

N° 105 (Pl. XXXII). — Bouc marchant à gauche; au-dessous, cartouche et le nom E DENISE. — Briquet (n° 2867). Papier de 30 × 42 : Nancy, 1562; Wolbeck (Westphalie), 1566.

N° 106 (Pl. XXXII). — Croissant, les pointes en haut, surmonté d'un quatrefeuilles. — Briquet (n° 5304). Papier de 32 × 44 : Amsterdam, 1558; Utrecht, 1559; Paris, 1562; Tours, 1563; Le Mans, 1565; Hambourg, 1565; Auxonne, 1569; Bruges, 1571; Troyes, 1572; Saumur, 1573; Rouen, 1576; Tournai, 1576; Bruxelles, 1582.

N° 107 (Pl. XXXIII et LXIX). — Deux colonnes enlacées, soutenant une couronne surmontée d'un quatrefeuilles; au bas, cartouche et le nom EDMON DENISE. — Troyes, 1567.

N° 108 (Pl. XXXIII). — Croissant les pointes en haut; au-dessous, cartouche et le nom EDMON DENISE. — Briquet (n° 5305). Papier de 28 × 38 : Troyes, 1571[1].

N° 109 (Pl. XXXIII). — Croissant surmonté d'un quatrefeuilles; au bas, cartouche à enroulements et le nom EDMON DENISE. — Troyes, 1572[2].

N° 110 (Pl. XXXIII). — Deux couronnes fleuronnées, surmontées d'une couronne de laurier; au bas, cartouche et le nom EDMON DENISE. — Troyes, papier daté de 1573[3].

N° 111 (Pl. XXXIII et LXVIII). — Deux couronnes placées entre trois étoiles et surmontées d'une couronne de laurier; le tout sous un phylactère portant la légende MANET VLTIMA COELO (emblème adopté par Henri III; les deux couronnes du bas font allusion à celles de Pologne et de France, successivement portées par ce roi, et celle du haut à la nouvelle couronne qui l'attendait dans le ciel). Au bas, cartouche et le nom EDMON-DENISE. — Briquet (n° 5096). Papier de 38 × 44 : Virton, 1584; Sens, 1588; Paris, 1588.

1. *A. D.*, G 1217 et 1218.
2. *A. M.*, F 244.
3. *A. M.*, Registre de catholicité de la paroisse Saint-Jean.

N° 112 (Pl. XXXIII). — Trois compas ouverts 2 et 1, accompagnés en cœur d'un meuble déformé (qui devait être le bâton de pèlerin figurant entre les trois compas au n° 94 des filigranes de Claude Denise); sur l'écu, une couronne surmontée d'un quatrefeuilles; au bas, cartouche et le nom EDMON DENISE. — Briquet (n° 1166). Papier de 33 × 43: Saint-Fromond (Manche), 1584; Troyes, 1586[1]; Beauvais, 1587 et 1589.

N° 113 (Pl. XXXIII). — Deux couronnes fleuronnées, surmontées d'une couronne de laurier; au bas, cartouche et le nom EDMON DENISE. — Briquet (n° 5097). Papier de 37 × 45, daté de Leyde, 1590; Troyes, 1591; Avallon, 1594; Amiens, 1596; Mézières, 1598; Bayonne, 1599; Rouen, 1601; Tournai, 1606. Voy. Lucien Wiener, pl. 14, n° 11. Papier écrit en 1602.

N° 114 (Pl. XXXIII). — La lettre D surmontée d'une couronne. — Feuille de papier blanc faisant partie de notre collection. Un autre état, moins bien formé, se trouve dans une pièce datée de Troyes, 1621 [2].

N° 115 (Pl. XXXIV). — Croissant reposant sur un cartouche et le nom EDMON DENISE. — Imprimé en rouge au dos d'un papier manuscrit daté de 1629.

Filigranes des Nicolas Denise

N° 116 (Pl. XXXV). — Deux colonnes enlacées, supportant un objet de forme indécise (peut-être une couronne) surmonté d'un quatrefeuilles; au bas, cartouche et le nom NICOLAS DENISE. — Troyes, papier daté de 1620 [3].

N° 117 (Pl. XXXV). — Filigrane semblable au précédent. Dans l'ensemble il n'y a que les bases des colonnes qui diffèrent. — Troyes, papier écrit en 1721 [4].

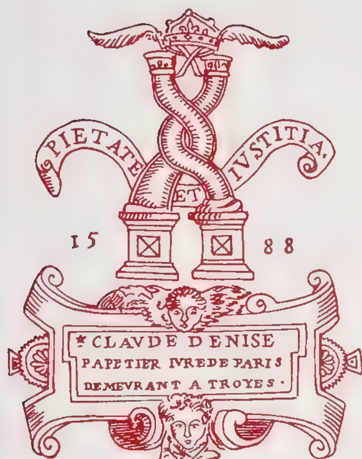
N° 118 (Pl. XXXV). — Trois compas posés 2 et 1, accompagnés en chef d'un croissant ayant les pointes en haut, le tout placé au centre d'un enlacement formé par deux phylactères à extrémités enroulées; au bas, cartouche et le nom NICOLAS DENISE. — Troyes, papier daté de 1636-1637[5].

N° 119 (Pl. XXXIV). — Marque de Nicolas Denise, analogue au filigrane précédent, mais plus ornée, imprimée en rouge sur du gros papier destiné sans doute à servir d'enveloppe à des rames de papier, et tenant lieu de couverture à un registre de minutes de l'étude Bourgeois, notaire à Troyes, daté de 1629.

1. *A. D.*, G 1221.
2. *A. D.*, G 3411. Location, par Edmond Denise, du moulin de la Moline.
3. *A. D.*, E 168.
4. *A. D.*, B 1126.
5. *A. D.*, G 1758, reg.



115

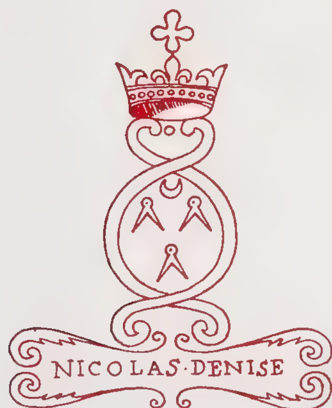


125





126



119

N° 112 (Pl. XXXIII). — Trois compas ouverts 2 et 1, accompagnés en cœur d'un meuble déformé (qui devait être le bâton de pèlerin figurant entre les trois compas au n° 94 des filigranes de Claude Denise); sur l'écu, une couronne surmontée d'un quatrefeuilles; au bas, cartouche et le nom EDMON DENISE. — Briquet (n° 1166). Papier de 33 × 43: Saint-Fromond (Manche), 1584; Troyes, 1586[1]; Beauvais, 1587 et 1589.

N° 113 (Pl. XXXIII). — Deux couronnes fleuronnées, surmontées d'une couronne de laurier; au bas, cartouche et le nom EDMON DENISE. — Briquet (n° 5097). Papier de 37 × 45, daté de Leyde, 1590; Troyes, 1591; Avallon, 1594; Amiens, 1596; Mézières, 1598; Bayonne, 1599; Rouen, 1601; Tournai, 1606. Voy. Lucien Wiener, pl. 14, n° 11. Papier écrit en 1602.

N° 114 (Pl. XXXIII). — La lettre D surmontée d'une couronne. — Feuille de papier blanc faisant partie de notre collection. Un autre état, moins bien formé, se trouve dans une pièce datée de Troyes, 1621[2].

N° 115 (Pl. XXXIV). — Croissant reposant sur un cartouche et le nom EDMON DENISE. — Imprimé en rouge au dos d'un papier manuscrit daté de 1629.

Filigranes des Nicolas Denise

N° 116 (Pl. XXXV). — Deux colonnes enlacées, supportant un objet de forme indécise (peut-être une couronne) surmonté d'un quatrefeuilles; au bas, cartouche et le nom NICOLAS DENISE. — Troyes, papier daté de 1620[3].

N° 117 (Pl. XXXV). — Filigrane semblable au précédent. Dans l'ensemble il n'y a que les bases des colonnes qui diffèrent. — Troyes, papier écrit en 1721[4].

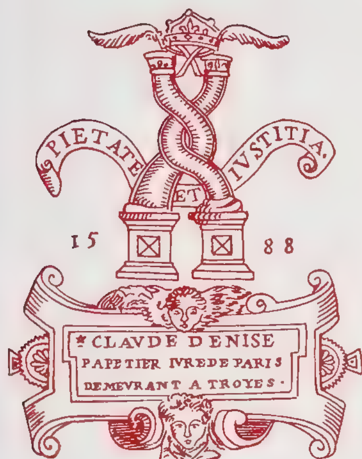
N° 118 (Pl. XXXV). — Trois compas posés 2 et 1, accompagnés en chef d'un croissant ayant les pointes en haut, le tout placé au centre d'un enlacement formé par deux phylactères à extrémités enroulées; au bas, cartouche et le nom NICOLAS DENISE. — Troyes, papier daté de 1636-1637[5].

N° 119 (Pl. XXXIV). — Marque de Nicolas Denise, analogue au filigrane précédent, mais plus ornée, imprimée en rouge sur du gros papier destiné sans doute à servir d'enveloppe à des rames de papier, et tenant lieu de couverture à un registre de minutes de l'étude Bourgeois, notaire à Troyes, daté de 1629.

1. *A. D.*, G 1221.
2. *A. D.*, G 3411. Location, par Edmond Denise, du moulin de la Moline.
3. *A. D.*, E 168.
4. *A. D.*, B 1126.
5. *A. D.*, G 1758, reg.



115

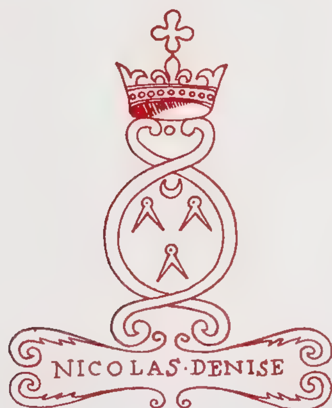


125





126



119



116



117



118

Filigranes de Jacques (ou Jacob) Denise

N° 120 (Pl. XXXVI et LXIX). — Les trois couronnes de Henri III ; au bas, cartouche et IACOB-DENISE. — Briquet (n° 5098). Papier de 45 × 58 : Paris, 1599.

N° 121 (Pl. XXXVI). — Semblable au précédent, mais la couronne de laurier est déformée. — Troyes, papier écrit en 1642, soit cinquante-trois ans après la mort de Henri III, arrivée en 1589[1].

Filigranes de Siméon Denise

N° 122 (Pl. XXXVI). — Fleur de lis surmontée d'un quatrefeuilles ; au bas, cartouche et le nom S DENISE. — Briquet (n° 7089). Papier de 34,5 × 42 : Bruxelles, 1572 ; Amiens, 1578.

N° 123 (Pl. XXXVI et LXIX). — Semblable au précédent ; sur le cartouche, le nom SIMEON DENISE. — Briquet (n° 7090). Papier de 34 × 42 : Bruxelles, 1572 ; Amiens, 1578.

Filigrane de Jean Denise

N° 124 (Pl. XXXVI et LXIX). — Trois compas, placés 2 et 1, dans un cartouche ovale, sous une couronne surmontée d'un quatrefeuilles ; en bas, cartouche dans un cadre à enroulements, et le nom IAN DENISE. — Troyes, papier daté de 1639[2].

MARQUES DE COUVERTURES DE RAMES DE PAPIER

N° 125 (Pl. XXXIV). — Marque de Claude Denise, datée de l'an 1588[3].

N° 126 (Pl. XXXIV). — Marque d'Edmond Denise, 1627[4].

DE POUAN. Voy. Pouan.

DE RICOURT. Voy. Ricourt.

DE ROUELLE. Voy. Rouelle.

DESCHAMPS (Jean), valet papetier. En 1428, il habite le quartier du Beffroi et est imposé à 20 s. 4 d. t.[5]

DES GUERROYS. Voy. De Garoys.

1. *A. D.*, B 1135.
2. *A. D.*, AI 796.
3. *A. D.*, G 3661, l.
4. Min. Barrois, not. à Troyes. Couverture de l'inventaire après décès de Ch. Largentier, 24 février 1640.
5. *A. M.*, F 40.

Desmay (Jean), alias Desmoy. Voy. Moulin de Foolz, p. 158.

Desmolins (Jean), valet papetier. En 1428, il habite le quartier du Saint-Esprit et est imposé à 15 s. t.[1]

De Savières. Voy. Jacquinot.

De Sens (Jean). En 1512, il est imposé à 2 s. 6 d. t.[2]

De Viaspre. Voy. Viaspre.

Didier, valet papetier. En 1481, il est imposé à 12 d. t.[3]

Dijon (Étienne), ouvrier papetier. Il demeurait, en 1672, près du moulin de Pétal. Il a travaillé pour Nicolas Gouault[4].

Dijon (Jean de), papetier sur Saint-Jacques. Il paie 2 s. d'impôt en 1585[5].

Diligent (Joseph), papetier, vivant en 1600-1627. Voy. Moulins de Villeneuve et de La Roche, pp. 261 et 227.

Diligent (Prudent), papetier, vivant en 1601-1644. Voy. Moulin de Villeneuve, p. 261.

Dodart (Pierre), de Buville (Ille-et-Vilaine), 23 ans. Ouvreur chez Marlot et Cie, à Clairvaux, le 12 février 1794[6].

Dosmey (Guillaume), pappeleur, quartier du Beffroi. Imposé en 1419 à 15 s.[7].

Dosseron (Jean), papetier. En 1605, il est débiteur de Jean Gouault[8].

Douge (Gabriel), marchand papetier. En 1673, il figure sur le registre de la marque pour 84 rames de papier carré[9].

Douge (Louis), compagnon papetier, demeurant aux Trévois. Le 20 janvier 1674, il épouse Marie Hivert[10].

Dret (Jean), papetier sur Croncels. Pauvre en 1584[11].

Drodelot (Robert), papetier, vivant en 1545. Il est le frère de Simon, qui suit. Voy. Moulin de Villeneuve, p. 260.

Drodelot (Simon), papetier, vivant en 1546. Voy. Moulin de Villeneuve, p. 260.

Drodelot (Pierre), papetier, vivant en 1546. Voy. Moulin de Villeneuve, p. 260.

Drouot (Antoine), papetier. Sa veuve est mentionnée au xvie siècle. Voy. Moulins de Mussy-sur-Seine, p. 179.

1. *A. M.*, F 40.
2. *A. M.*, F 211.
3. *A. M.*, F 186.
4. *A. D.*, B 1209, l.
5. *A. M.*, F 265.
6. *A. D.*, L 591.
7. *A. M.*, F 22.
8. *A. D.*, B 1130 et 1242, l.
9. Pièce relative à un différend entre Nicolas Huez, fermier de la marque, et Antoine Michelin, papetier. Min. Simon Langlois, notaire à Troyes.
10. Min. Huot, not. à Troyes. Leur mariage ne semble pas avoir été célébré à Troyes.
11. *A. M.*, F 264.



120



122



124*



123*



121

*Voir la planche LXIX.

Ducroq (Pierre), papetier. Le 6 septembre 1540, il est parrain de Marie, fille de Colin Barretel, à Saint-Jean de Troyes.

Dudot (Marc-François), de Saint-Brisson (Haute-Saône), 30 ans. Gouverneur du moulin de Clairvaux le 12 février 1794 [1].

Dufour (Philippe), papetier et mercier. En 1474, il habite le quartier du Beffroi et, lors de la recherche d'armes, on trouve chez lui : un heaume, une salade à visière et une autre sans visière, deux grosses coulevrines de fer, une hache et un vouge [2]. Voy. Moulins de Fouchy, p. 161.

Dufour (Étienne), papetier, vivant en 1752. Voy. Moulins de Vannes, p. 251.

Du Marterel. Voy. Marterel.

Du Prey (Germain), papetier, demeurant à Croncels. En 1611, il fait son testament [3].

Durand (Mme veuve). Associée de 1826 à 1830 à Chenié, puis à d'autres, pour l'exploitation de la papeterie des Moulins Le Roi. Voy. p. 206.

Erard, Erart ou Ezart (Guillaume), valet papetier, sur le quartier du Saint-Esprit. En 1472, il est imposé à 15 d. t.; en 1480, à 10 s [4]. Lors de la recherche d'armes de 1474, il possède un maillet de plomb et un arc d'if garni de traits [5]. La même année, il est imposé à 12 s. 6 d. t. [6]

Estamfs (Benoît), « de Charleville près Strasbourg », 25 ans, « leveur » chez J.-B. Pannetier, à Paisy-Cosdon, en l'an II [7].

Eudelin (Guillaume), valet papetier. En 1485, il est imposé à 20 d. t. [8]

Evrart ou Evras (Jean). En 1674, il est maître papetier et colleur de cartons. On le trouve mentionné dans un acte daté du 25 janvier de la même année [9].

Le 20 juillet 1665, il épouse, en l'église Saint-Pantaléon, Nicole Pétrot.

Fagonnet (Guillaume), papetier. En 1552, il est imposé à 2 s. 6 d. t. [10]

Faille ou Faye (Gratien), papetier, vivant en 1818. Voy. Moulin de Paisy-Cosdon, p. 192.

Faille (Jean), papetier, vivant en 1818. Voy. Moulin de Paisy-Cosdon, p. 193.

Fauchon (Mathiot), apprenti papetier en 1546. Voy. Moulin de Villeneuve, p. 261.

Favier (Edme), papetier, vivant en 1669. Voy. Moulins d'Essoyes, p. 147.

Faye. Voy. Faille.

1. *A. D.*, L 591.
2. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re liasse, fol. 51 r°.
3. Min. Béjart, not. à Troyes.
4. *A. M.*, F 159 et 180.
5. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re liasse, fol. 33 r°.
6. *A. M.*, F 168.
7. *A. D.*, L 590, 5e dossier.
8. *A. M.*, F 202.
9. Min. Thevignon, not. à Troyes.
10. *A. M.*, F 233.

FAYTOU (F.), papetier. Propriétaire de la papeterie de Melleville, à Saint-Martin près Langres (Haute-Marne), il avait un magasin de papier à Troyes. C'est lui qui, le 23 mars 1784, fournit le papier des deux premiers ballons qui furent lancés à Troyes [1].

FEBVRE (Denis), papetier. En 1552, il est imposé à 25 s. t. [2]

FEBVRE (Guillaume), papetier. En 1573, il habite le quartier Saint-Jacques. Étant pauvre, il est exempt d'impôt [3].

FEBVRE (Edmond), papetier. Déclaré pauvre en 1578 et en 1585, il ne paie pas d'impôt [4].

FEBVRE (Pierre), papetier. En 1591, il demeure avec sa femme, Nicole, près la chambre de ville. On le trouve, en 1605, au nombre des débiteurs de Jean Gouault [5].

FEBVRE (Antoine), papetier. Inscrit sur le registre de la marque comme ayant fait marquer 104 rames de papier carré en 1673, il a payé de ce chef 48 l. 19 s. 4 d. [6] Voy. Moulins d'Essoyes, p. 146.

FEBVRE (LE). Le Febvre.

FERRAND-LAMOTTE, papetier de 1835 à 1867. Né à Troyes le 27 octobre 1792, et mort dans cette ville le 13 février 1867, il fut conseiller général de l'Aube, maire de Troyes, président de la Société Académique et chevalier de la Légion d'honneur. Voy. Moulins Le Roi et Moulins d'Estissac, pp. 207 et 155.

FÈVRE (Didier). Voy. Le Febvre.

FÈVRE (Nicolas). Voy. Moulins de Vannes, p. 251.

FÈVRE (Nicolas), papetier. Associé de M. E.-L. Fléchey et de Mme veuve Moreau, de 1794 à 1809, pour l'exploitation de la papeterie du moulin Le Roi. Né à Piney (Aube) le 18 juin 1764, il avait épousé, le 17 vendémiaire an III (8 octobre 1794), Catherine Fléchey, née le 9 juin 1773, dont il eut trois enfants: Amable, né en 1799; Flore, née en 1800, et Désirée, née en 1803 [7]. Voy. Moulins Le Roi, p. 205.

FLÉCHEY (Étienne-Louis), papetier, né à Troyes le 7 novembre 1768. D'abord « piqueur » chez J.-B. Pannetier, à Aix-en-Othe, en l'an II, puis associé avec Pierre Moreau. Voy. Moulin Le Roi, p. 204.

FLÉCHEY (Nicolas-Louis-Christophe), papetier, né à Troyes (Saint-Remi) le

1. *L'Aérostation à Troyes*, par M. Albert Babeau, d'après les comptes rendus publiés par le *Journal de Troyes* les 24 mars et 7 avril 1784 (*Annuaire de l'Aube*, 1910, pp. 3-6).
2. *A. M.*, F 233.
3. *A. M.*, F 247.
4. *A. M.*, F 258 et 265.
5. *A. D.*, B 1130 et 1242, l.
6. Min. Langlois, not. à Troyes.
7. *A. M.*, Dénombrement de 1805.

30 septembre 1731, décédé dans la même ville le 29 janvier 1814, marchand, rue de la Fanerie, 4e section, n° 118. Voy. Moulin Le Roi, p. 205.

FLEURY (François), papetier, demeurant à Sancey (auj. Saint-Julien-les-Villas). Le 24 juin 1544, il achète, au nom des maire et échevins de Troyes, des perches et des planches pour servir à la construction d'un bâtard au premier pont de Breviandes [1]. En 1548-1549, il tient un jardin en censive du chapitre de Saint-Pierre de Troyes [2]. Vers le même temps, il tient à bail un quartier de vigne appartenant à la ville [3]. En 1561, alors âgé de 48 ans, il figure dans un procès-verbal d'enquête relatif à l'entretien des chaussées du moulin de Fouchy [4]. Sa descendance était représentée en 1680 par Pierre Fleury, papetier, demeurant aux Trévois, père de Pierre Fleury.

FONKÉE (Jean-Pierre), de Drolhager, électorat de Cologne, âgé de 36 ans, est chez J.-B. Pannetier, à Paisy-Cosdon, en l'an II [5].

FOULLOT (Toussaint), papetier. Demeurant sur le quartier de Croncels en 1584, il est imposé à 2 s. 6 d.; en 1587, à 2 s. [6]

FOURNY (Guillaume), valet paupeleur sur le quartier de Comporté. Imposé à 6 s. 8 d. en 1481 [7].

FRANÇOIS, dit *le paupeleur*. Il demeure à Troyes en 1409, et, avec son père, Guiot le paupeleur, il prend à bail le moulin de Saint-Quentin [8]. Il figure sur le rôle d'impôt municipal de 1418 pour 30 s. t., et sur celui de 1419 pour 100 s. t. [9] Le 25 juin 1423, il tient à bail, du chapitre de Saint-Étienne, une maison située devant l'église Saint-Urbain et qu'il quitta avant le 25 novembre 1432 [10].

FROTTEY (Jean), papetier. Imposé en 1548 à 8 s. t. [11]

GALLIEN (François), papetier. Porté au rôle de l'emprunt municipal de 1524 pour 6 l. t. [12]

GARNIER (Pierre ou Perrard), papetier. Mentionné en 1348, 1362 et 1369. Voy. Moulins de la Moline, Moulins de la Pielle, Moulins Le Roi, pp. 169, 218 et 193.

GARNIER (Jean), papetier. Locataire des moulins de la Moline en 1360. Peut-être était-il fils de Perrard Garnier et faisait-il du papier dans cette usine. Voy. p. 169.

GARNIER (Jean), papetier. En 1418, il est imposé à 5 s., et en 1422, à 15 s. [13] Il habite alors le quartier du Beffroi.

1. *A. M.*, AA, 10e cart., 1re liasse.
2. *A. D.*, G 1709, fol. 352 v°.
3. *A. M.*, B 130.
4. *A. D.*, 27 H 1.
5. *A. D.*, L 590, 5e dossier.
6. *A. M.*, F 264 et 266.
7. *A. M.*, F 188.
8. Arch. de la Côte-d'Or, H 246, l. Fonds de l'abbaye de Molesme.
9. *A. M.*, F 21 et 22.
10. *A. D.*, 6 G 67, fol. 43 v°, et 6 G 68, fol. 43 r°.
11. *A. M.*, F 232.
12. *A. M.*, F 219.
13. *A. M.*, F 21 et 25.

Garnier (Nicolas), papetier. Mentionné comme pauvre sur le registre d'impôt de 1572 [1], il est taxé en 1595 à 2 s. 5 d. pour parfaire l'impôt de 6 300 écus réparti sur les habitants de Troyes afin de couvrir les frais de l'entrée du roi [2]. L'obit de sa femme fut célébré en l'église Saint-Jean, le 23 décembre 1598 [3].

Il est possible que ce Garnier se rattache aux précédents, ainsi qu'au Claude Garnier qui imprimait à Troyes de 1563 à 1588, et à ceux qui vont suivre; toutefois, nous ne leur avons pas trouvé d'autre lien commun que l'identité de nom et de profession.

Garnier (Jean-Antoine), imprimeur, libraire et papetier. Fils de Jean Garnier, imprimeur-libraire à Troyes, mort le 13 décembre 1765, et de Marie-Rose Rabiet, J.-A. Garnier continua le commerce de son père. En 1775, ayant pris à bail emphytéotique les moulins de Notre-Dame, il fit construire près de cette usine un moulin à papier destiné surtout à pourvoir aux besoins de son imprimerie. Voy. p. 187.

Garnier habitait à Troyes, rue du Temple, une maison [4] venant de son père, qui l'avait acquise moyennant 15 000 livres, le 10 novembre 1762, de Jeanne Royer, veuve de Jean Oudot [5]. Il possédait également la maison voisine, que son père avait achetée, en 1764, de Marie Bouillard, veuve de Claude Mithouard, pour le prix de 800 livres [6].

Au moment de sa mort, il était en outre propriétaire d'une maison sise rue du Gros-Raisin, avec entrée rue du Temple. Elle lui avait été vendue, le 23 juillet 1771, par les héritiers de Toussaint Camusat, pour le prix de 13 400 livres [7].

Jean-Antoine Garnier mourut le 30 décembre 1780, laissant pour légataires universels ses frère et sœur, Étienne Garnier, imprimeur-libraire à Troyes, et Marie-Jeanne Garnier, épouse d'Étienne-Nicolas Le Sieur. Son autre frère, Pierre Garnier, était décédé, sans enfants, en 1757.

Lors de l'inventaire fait le 3 janvier 1781, à la suite de la mort de J.-A. Garnier, on trouva chez lui environ 46 721 livres de chiffons, pour la plus grande partie mêlés, et qualifiés blancs, gris et bleus, estimés en moyenne 3 livres 18 sous le cent pesant. Ces chiffons lui servaient à fabriquer le mauvais papier employé par lui à l'impression des *Almanachs des Bergers*, *Almanachs simples* et *doubles de Liège, de Colmar*, etc., les *Alphabets* et les brochures de la *Bibliothèque bleue*, ainsi nommée de la couleur du papier sur lequel celles-ci étaient imprimées [8].

1. *A. M.*, F 244.
2. *A. M.*, K 11.
3. *A. D.*, 15 G 138, fol. 31 v°.
4. N° 39 de la rue actuelle du Général-Saussier.
5. Min. Moreau, not. à Troyes.
6. Min. Jacquin, not. à Troyes.
7. Min. Cligny, not. à Troyes.
8. *A. D.*, B 1089. Voy. Arsène Thévenot, *La Maison de l'imprimeur Garnier le jeune, à Troyes* (*Revue de Champagne et de Brie*, année 1878, p. 505-506), et Louis Morin, *Les Garnier, imprimeurs et libraires à Troyes* (*Bulletin du Bibliophile*, 1900).

GAUCHER (Jean), paupeleur. En 1406, il est imposé à 30 s. pour aider aux voyages de Guyenne et de Picardie [1].

GAUDIN. Voy. Godin.

GAULCHER (Pierre), dit RIFFLART, valet paupeleur sur le quartier de Comporté. En 1479, il est imposé à 15 s. 10 d. t., et en 1481, à 26 s. 8 d. [2]

GAUTHIER (Claude), papetier. Demeurant à Vaudes, en 1605, il est au nombre des débiteurs de la succession de Jean Gouault [3].

GAUTHIER (Jean), papetier. En 1481, il est imposé à 5 s. [4]

GAUVIN (Jacquinot), papetier. Imposé en 1418, à 8 s. 4 d. t.; en 1419, à 35 s. t., et en 1428, à 3 s. 4 d. t., mais cette fois dégrevé parce qu'il habite Clérey [5].

GENDRON (Abraham), papetier. En 1556, il est imposé à 20 s. t. ; en 1573, il habite le quartier du Beffroi et, vu sa pauvreté, il n'est pas porté au rôle de l'impôt [6].

GÉNION (Pierre), valet paupeleur. En 1419, il est imposé à 5 s. t. [7]

GENSON (Pierre), papetier. L'obit de sa femme est célébré en l'église Saint-Jean le 14 septembre 1600 [8].

GIFFART ou GRIFFART (Jean), papetier. Lors de la recherche d'armes de 1474, il possède un maillet de plomb [9]. En 1481 et 1488, il habite le quartier de Comporté et est imposé à 8 s. 4 d. [10] et à 3 d.

GIFFART (Guyot), papetier. Lors de la recherche d'armes de 1474, il habite le quartier de Croncels et a chez lui deux arbalètes d'acier, une coulevrine, un épieu, une salade et un maillet de plomb [11].

GILET, paupeleur. Imposé en 1455 à 3 s. 4 d. t., et en 1465 à 5 s. t. [12]

GILLET (Jacques), papetier sur Comporté. Coté 10 s. en 1585 [13].

GIRART (Guillaume), valet paupeleur. Il figure sur les registres d'impôts, de 1418 à 1424, pour des sommes variant de 20 d. t. à 6 s. 8 d. t. [14]

GIRARD (François), de Montargis, 38 ans. Piqueur chez Marlot et C[ie], à Clairvaux, le 12 février 1794 [15].

GIRARD (Jean), papetier. En 1468, il est imposé à 5 s. t. [16]

GIROUST (Jacques), valet papetier. Imposé en 1423 à 5 s. t., et en 1427 à 12 s. 6 d. t. [17]

1. *A. M.*, F 13.
2. *A. M.*, F 174 et 188.
3. *A. D.*, B 1130 et 1242, l.
4. *A. M.*, F 189.
5. *A. M.*, F 21, 22 et 39.
6. *A. M.*, F 235 et 247.
7. *A. M.*, F 22.
8. *A. D.*, 15 G 152, fol. 38. C'était peut-être un Janson ou Jeanson, formes françaises de Johnson.
9. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re liasse, fol. 69.
10. *A. M.*, F 188.
11. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re liasse, fol. 70 v°.
12. *A. M.*, F 107 et 130.
13. *A. M.*, F 265.
14. *A. M.*, F 21 à F 34.
15. *A. D.*, L 591.
16. *A. M.*, F 134.
17. *A. M.*, F 26 et 38.

Godin[1] (Claude), papetier en 1580. Voy. Moulin de Landreville, p. 166.

Godin (Jean), papetier en 1580. Voy. Moulin de Landreville, p. 166.

Godin (Michel), papetier en 1580. Voy. Moulin de Landreville, p. 166.

Godin (Nicolas), papetier de 1629 à 1633. Voy. Moulins d'Essoyes et de Mores, pp. 146 et 178.

Godot (Jean Bouchard ou Boschart dit), valet paupeleur. Imposé en 1406 à 3 s. 3 d. t.[2]

En 1420, il est qualifié papetier et habite le quartier Saint-Jacques; sa quote-part d'impôt est de 100 s. t.[3]

Le 26 août 1423, « Messieurs (du chapitre de Saint-Étienne) ont conclu que le procureur des causes mete en cause Godot le paupeleur pour la routure (rupture) qui a esté fette nouvellement aux vannes troissines »[4].

Godot fait partie du conseil de ville en 1429[5], et en 1430 il est du nombre des bourgeois délégués pour veiller aux travaux de défense exécutés par la ville sur la rivière de Seine. En 1434, il tient en censive du commandeur de Troyes une maison sise en la petite Torvoie (ou aux Trévois)[6]. Sur les registres d'impositions levées par la ville, il figure en 1423 pour 100 s.[7]

Godot (Jeannot), valet paupeleur. Porté au rôle d'impôt de 1423 pour une somme de 20 d. t., il s'en alla sans rien payer[8].

Godot (Jacques), papetier. Habitant le quartier de Comporté en 1548, il est imposé à 6 s., et en 1556, à 2 s.[9]

Gombault (Pierre), paupeleur. On lit dans un registre de délibérations municipales de Troyes[10]: 1506, 23 novembre. Permission donnée à Pierre Gombault, paupeleur, de faire « petiz degrez » au bout du pont de la Tannerie sur la douve des fossés « pour descendre et saulter de sa nasselle en admenant son papier ».

Gonin père, papetier, vivant au XIX[e] siècle. Voy. Moulins d'Estissac, p. 154.

Gonin (Mathurin), vivant au XIX[e] siècle. Voy. Moulins d'Estissac, p. 154.

FAMILLE GOUAULT[11]

On trouve ce nom écrit Gouau, Gouaux et Gouost.

Nous ignorons s'il existe une généalogie imprimée ou manuscrite de cette

1. On trouve ce nom écrit aussi Gaudin.
2. *A. M.*, F 13.
3. *A. M.*, F 23.
4. *A. D.*, 6 G 7, fol. 50 v°.
5. *Documents inédits* publiés par la Société Académique de l'Aube, t. III, p. 198 et 214.
6. *A. D.*, 31 H 28, fol. 72.
7. *A. M.*, F 30.
8. *A. M.*, F 26.
9. *A. M.*, F 232 et 235.
10. *A. M.*, A 3, fol. 184 r°.
11. Nous nous permettons de rapprocher des Gouault

famille ; nous ne connaissons que les notes renfermées dans le manuscrit 2745 de la Bibliothèque de Troyes, mentionnant à peine quelques dates et paraissant renfermer un assez grand nombre d'erreurs.

Armoiries. — Comme tous les bons bourgeois de Troyes ayant enseigne et pignon sur rue, les Gouault eurent des armoiries. On les blasonnait : d'azur, à trois raisins [1] au naturel; au chef cousu de gueules, chargé de trois roses d'or [2].

En 1570, Macé Gouault, marchand, occupait à Troyes une maison portant l'enseigne *le Gouault noir* ou *Gouais* [3]. Les Gouault étaient peu soucieux d'observer les règles héraldiques, puisqu'ils plaçaient leurs raisins rouges sur l'azur du champ. D'Hozier rectifia cette faute de blason lorsqu'ils lui soumirent leurs armoiries pour l'enregistrement ; les armes qu'il leur octroya furent : d'argent, à trois grenades de gueules ; au chef de gueules, chargé de trois roses d'or. Une branche de la famille Gouault, établie à Paris, reçut des armoiries différentes, par brevet du 27 mars 1698 ; elles furent : d'azur, à trois pommes de pin d'or ; au chef d'or, chargé de trois roses de gueules [4].

La famille Gouault fut anoblie par lettres patentes du 25 août 1773, en la personne de Jacques Gouault, négociant à Troyes [5].

Le plus ancien membre de cette maison qui nous soit connu est Jean Gouault, clerc, beau-frère de l'évêque de Troyes Étienne de Givry (1395 à 1426), avec lequel il vint dans cette ville où il fut chargé de l'administration de l'hôtel épiscopal [6].

En 1396, le fils de Jean Gouault, nommé Guillaume, lui succéda dans cette fonction qu'il exerça jusqu'à la mort de l'évêque (4 avril 1426), lequel était son oncle et aussi celui de Simon Fourni portant en 1405 le titre de lieutenant du bailli de Troyes [7]. Il est présumable que ce même Guillaume Gouault exerça, de 1406 à 1412, les fonctions de garde des foires de Champagne et de Brie [8]. Son fils, Nicolas Gouault, vivant encore en 1492, fut aussi lieutenant du bailli de Troyes. Il laissa entre autres deux enfants, Guillaume et Nicolas, mariés avant 1502, le premier à Claude Michelet, le second à Nicole Michelet, filles du papetier Nicolas Michelet.

de Troyes, sans y insister autrement : Damien Gault, marchand papetier à Lyon au XVIe siècle ; son fils Simon Gault, riche marchand papetier et quelque peu libraire dans la même ville, de 1571 à 1586 au moins (*Bibliographie lyonnaise*, par MM. Baudrier, t. I, p. 177, et t. VI, p. 33 à 77) ; et Pierre Goust, marchand papetier à Paris en 1638, cité à la page 310 de notre travail.

1. Nommés *gouais*, produits d'un cépage très productif, cultivé aux environs de Troyes et de Sens, donnant un vin rouge très apprécié lorsqu'il était resté en fût pendant deux ou trois ans.

2. D'après la gravure placée au frontispice du testament de Jean Gouault, in-4° de huit pages imprimé en 1656 et réimprimé en 1750 par Garnier (Bibl. de Troyes, Cab. loc., n° 2505).

3. Voy. Albert Babeau, *Les Vieilles enseignes de Troyes*, p. 19.

4. *Armorial général*, et *Armorial historique de l'Aube*, n° 801.

5. *A. D.*, Mandements du roi, 1 B 27, p. 1.

6. *A. D.*, G 458. Pièces à l'appui des comptes du receveur.

7. *A. D.*, G 273 et 460.

8. *A. D.*, G 3224.

Gouault (Guillaume Ier), papetier. De son mariage avec Claude Michelet, il semble avoir eu trois enfants : Jean Ier, papetier ; Pierre et Louis Gouault, marchands tanneurs.

En 1523, les enfants de Guillaume Gouault obtinrent la rénovation du bail des moulins de Vannes, qui avait été consenti au profit de leur aïeul maternel Nicolas Michelet.

A cette époque, leur mère Claude Michelet qui, après la mort de leur père, avait épousé en secondes noces Nicolas Daubeterre, vivait encore et se trouvait remariée en troisièmes noces à Sébastien Desrieux.

Nous ne savons si les héritiers de Guillaume Gouault donnèrent à bail les moulins de Vannes ou s'ils les firent valoir ensemble ou séparément. Il semble cependant que l'un d'eux s'occupa de la fabrication du papier et que ce fut celui que nous mentionnons sous le nom de Jean Ier ; mais aucun document n'a pu nous renseigner d'une manière précise à ce sujet et nous apprendre quoi que ce soit sur ce personnage.

Gouault (Jean II), papetier, fils de Jean Ier ou de Louis Gouault. Il exploita les moulins de Vannes, dont sa famille jouissait en raison du bail contracté pour plusieurs vies par Nicolas Michelet ; il ne les quitta qu'en 1601, à la suite d'un arrangement par lequel il céda ses droits à Jacques Le Bé et à Edmond Denise, qui venaient d'acquérir cette usine.

En 1580, il détenait le moulin à papier de Bourguignons et le louait à Lalement, auquel il achetait la plus grande partie de sa production ; il possédait aussi, dans cette localité, une maison et des terres qu'il louait au même Lalement à raison de 8 livres par an[1].

Sur les registres d'impositions de la ville de Troyes, Jean Gouault figure en 1587 pour 3 écus 20 s. ; en 1590, pour 8 écus 20 s. ; en 1595, pour 13 écus 20 s.[2], cotes excessivement élevées.

Le 6 avril 1582, Jean Gouault acheta une maison sise à Troyes, rue Saint-Pantaléon (aujourd'hui rue Turenne), tenant à celle de Pierre Bruché et à une ruelle commune, par devant à la rue et par derrière à Nicolas Mauroy, sieur de Fontaine. Ses vendeurs étaient : Pierre Belin, sieur de Ravières en partie ; Nicolas Le Bé, maire de Troyes, et Françoise Belin, sa femme ; François Gaspard, sieur du Sou, et Marie Belin, son épouse ; Jeanne Belin, femme de François Ludot ; Nicole Belin, femme de François de Vienne, prévôt de Piney, et Madeleine Belin, femme d'Edme Flegnier, avocat à Ervy, héritiers de Claude Girardin, leur mère[3].

1 et 3. *A. D.*, B 1130, l.

2. *A. M.*, F 226, 269 et 278.

En 1600, Jean Gouault achète le moulin à papier de Villeneuve, près de Bar-sur-Seine, et en 1601 il prend en location le moulin de Clérey.

Dans le cours de la même année, il paie au chapitre de la cathédrale 20 l. de rente annuelle et perpétuelle sur un jardin situé aux Terrasses, dans le faubourg Croncels[1].

Jean Gouault se maria trois fois. Il eut de sa première femme, Marie Riboteau, fille de Jean Riboteau et sœur d'Antoine Riboteau, qu'il avait épousée après contrat du 24 février 1569[2], six enfants, tous baptisés en l'église Saint-Jean-au-Marché : 1° Jean, le 8 août 1574 ; 2° Marie, le 28 mai 1576 ; 3° Sébastien, le 10 décembre 1579 ; 4° Antoinette, le 1er janvier 1582 ; 5° Geneviève, le 19 septembre 1586 ; 6° Antoine, le 7 janvier 1593.

Marie Riboteau mourut peu de temps après la naissance de son dernier enfant.

D'une seconde femme, Anne Bourgeois, Jean Gouault eut un fils, Jean Gouault, prêtre, docteur en théologie, demeurant en 1617 à Paris et qui fut principal du collège des Grassins.

Anne Bourgeois étant morte prématurément, Jean Gouault, suivant contrat du 4 décembre 1598, passé devant Corrard et Tripault, notaires à Troyes, épousa en troisièmes noces Marguerite Le Marguenat. Il n'y eut pas de communauté entre eux, mais la femme fut avantagée d'un douaire préfix et annuel de 300 livres de rente ou bien d'une somme de 3 000 livres[3].

De cette union naquit un fils, Gilles Gouault, qui fut baptisé à Saint-Jean, le 31 octobre 1601.

Jean Gouault mourut à Troyes, dans sa maison, le 23 janvier 1603. Suivant son désir, il fut inhumé en la sépulture de ses pères, devant la belle croix, au cimetière de Notre-Dame-aux-Nonnains, proche le beau portail. Il avait écrit son testament le 17 juin 1602[4]. Sa veuve épousa Claude Le Cornuat.

L'inventaire dressé à la suite du décès de Jean Gouault[5] est fort intéressant au point de vue de l'histoire du papier, parce qu'il renferme la nomenclature détaillée et les prix d'estimation des 3128 rames qui se trouvaient dans sa maison et dans ses magasins de la rue de la Pie. On y apprend aussi que Jean Gouault possédait encore une maison à Troyes, rue des Pains, et une autre à Paris, rue Trousse-Vache, à l'enseigne de *la Rose blanche*.

1. *A. D.*, G 1724, reg.
2. *A. D.*, B. 1130, l.
3. *A. D.*, *ibid.*
4. C'est d'après ce testament que M. Albert Babeau, l'éminent et regretté membre de l'Institut, publia dans *La Réforme sociale* (année 1883) une intéressante notice ayant pour titre : *Un marchand de province sous Henri IV ; Maître Jean Gouault de Troyes*. M. Babeau semble avoir ignoré le troisième mariage de Gouault, et c'est à tort qu'il fait naître de sa première alliance Gilles Gouault, qu'il eut de sa troisième.
5. *A. D.*, B 1242.

Bien que le trafic de Jean Gouault fût surtout celui du papier fabriqué dans ses usines et envoyé par lui dans les Flandres, la Belgique et autres pays du Nord, il était aussi changeur, épicier, marchand d'objets d'art (peintures, émaux, statues), d'étoffes et de denrées de toute sorte que lui envoyaient ses correspondants étrangers, en échange de ses papiers, et dont il trouvait un écoulement avantageux parmi son opulente clientèle de négociants troyens, d'abbayes, de communautés, d'églises, si nombreuses et si riches dans la ville et dans la province.

Ses correspondants principaux étaient : en Hollande, à Rotterdam, Laurent Couplet; à Flessingue, Alard de Huilde; à Middelbourg, Hans Le Roux; à Amsterdam, Barthélemy Heldeyr et Pierre Chrétien; en Belgique, à Anvers, Jacques et Simon Jacob; à Douai, Jean Bogard et Balthazar Bellaire; à Lille, Guillaume Rabault et Mathieu Blanc; à Tournai, Nicolas Laurent. A Paris, il fournissait du papier à Sébastien Le Clerc, à Jean Saulnier et à Jean Bourgeois. A Rouen, il avait un facteur, Charles Legrand, qui lui expédiait des denrées pour son commerce d'épicerie.

Ses fournisseurs de « vieux drappeaux » (ou chiffons) étaient: à Troyes, Éloi Baudin et Jeanne de Rez, veuve de Pierre Lécorché, demeurant au Labouras; Nicolas Michelin, marchand, demeurant près de la porte Saint-Jacques; à Ligny-en-Barrois, Nicolas Lyon; à Saint-Dizier, Jean Dupin, qui lui livrait cette matière à raison de 3 livres le cent.

Gouault (Sébastien Ier) dit l'aîné, marchand papetier, frère de Jean II Gouault et de Catherine Gouault, qui épousa Edmond Jossier et était dite veuve en 1615[1].

Il semble avoir été l'associé de son frère et s'être surtout occupé de la partie commerciale de leur entreprise. Une pièce qui nous a été communiquée par M. Louis Morin le montre en effet dans ce rôle[2].

1. *A. D.*, B 1130.

2. En voici l'analyse : Le 28 février 1597, Jean Gouault déclare en l'étude de Tripault, notaire à Troyes, qu'au mois de septembre 1596 il a envoyé son frère Sébastien Gouault, marchand à Troyes, au pays de Zélande (province de Hollande entre la Meuse et l'Escaut, dont la capitale est Middelbourg), et de là à Anvers et à Bruxelles, pour y faire des réclamations et présenter l'appel interjeté au nom de Jean Gouault d'une sentence rendue contre lui, par les juges d'Anvers, au profit de Jean Moerentorf, marchand en cette ville, héritier de feu Christophe Plantin, sentence préjudiciable aux intérêts de lui Jean Gouault, puisqu'elle tient quitte Moerentorf des réclamations formulées par le déclarant pour être payé des sommes qui lui étaient dues par Plantin, et qu'il veut voir réformer par la cour de Parlement de Bruxelles en faisant tout ce qui sera nécessaire pour obtenir le paiement des sommes qui lui sont dues. Mais comme Sébastien Gouault vient de revenir de son voyage sans avoir rien fait de ce qui le motivait, parce qu'en raison de la guerre entre le roi de France et le roi d'Espagne il lui a été impossible d'aller à Anvers et à Bruxelles, et qu'au surplus la défense d'aller trafiquer et négocier avec les sujets du roi d'Espagne l'eût exposé à être mis en prison et à payer une grosse rançon, Jean Gouault tient à ce qu'il soit dressé acte de cette déclaration pour que le retard apporté à la signification de son appel à l'encontre des délais imposés par la coutume d'Anvers et de Bruxelles ne puisse lui être préjudiciable, puisqu'il n'y a de sa part ni faute ni négligence. Il déclare, en outre, vouloir fermement relever cet appel et faire tout ce qui lui sera possible pour la réformation de la sentence rendue contre lui et pour le recouvrement de ses deniers, dès qu'il pourra aller librement et en sécurité ou envoyer un mandataire à Anvers et à Bruxelles. (Les archives de la maison Plantin contiennent plusieurs pièces relatives à cette affaire difficile à juger et dont nous ne connaissons pas l'issue.)

Sébastien Gouault épousa Antoinette ou Étiennette X***, qui en 1553 le rendit père de Pierre Gouault et en 1554 de Sébastien Gouault. Une de leurs filles, Jeanne, épousa Charles Le Bé, fils de Pierre Le Bé et de Marie Rebours.

En 1604, Jacques Le Bé lui sous-loua le moulin de Pétal qu'il tenait à bail. L'année suivante, d'accord avec son neveu Jean Gouault, il donna en location le moulin de Villeneuve dit moulin Bernier. Voy. p. 261.

En 1609, il était locataire du moulin de Chappes et continuait le bail de celui de Clérey, qui avait été pris à loyer par son frère Jean Gouault.

Sébastien Ier Gouault dit l'aîné mourut en juillet 1616.

Gouault (Nicolas Ier), papetier, frère de Guillaume, épousa avant 1502 Nicole, fille de Nicolas Michelet.

En 1529, il exploitait un des moulins à papier de Vannes. Nous ne savons rien de plus sur lui.

Gouault (Augustin), marchand papetier. En 1548-1549, la ville de Troyes lui paie 6 s. 8 d. t. pour fourniture de huit mains de gros papier employé au « traict de l'artillerie » lors de la réception de la princesse de Ferrare [1].

Il semble être fils de Guillaume Gouault. Sa femme, Jeanne X***, fut marraine le 25 avril 1546 à Saint-Jean-au-Marché.

Gouault (Sébastien II) dit le jeune, fils de Jean Gouault et de Marie Riboteau, baptisé le 10 décembre 1579, marié vers 1603 à Jeanne Collet, issue d'une famille troyenne originaire de Méry-sur-Seine, qui le rendit père d'au moins six enfants dont l'existence est constatée le 25 août 1654 : Pierre, qui fut ecclésiastique ; Nicolas, devenu bourgeois de Paris ; Claire, baptisée en 1617 et qui épousa Nicolas Courcier ; Antoinette, baptisée en 1619 ; Jean, qui était mort en 1654 ; Louise [2].

En 1607, Sébastien II Gouault, tuteur de ses sœurs Antoinette et Geneviève, encore mineures, procéda en cette qualité au partage de la succession de leur père. Leur frère Jean Gouault, ecclésiastique à Paris, avait pour représentant son oncle Sébastien Ier. Le lotissement fut fait par Odart Pérignon, bourgeois de Troyes, et par Tripault, notaire [3].

En 1611, il est dit marchand papetier et la communauté des Marchands le taxe à 15 livres [4].

Le 1er juin 1616, Nicolas Boytote lui prend en location les deux moulins à papier de Sancey [5].

En 1617, il est locataire des moulins Le Roi. La communauté des Marchands le taxe à 4 livres et il traite avec les papetiers d'Essoyes pour des fournitures de papier.

1. *A. M.*, B 135.
2. *A. D.*, 1 B 922, fol. 46 (Communication de M. Henri de La Perrière).
3. Min. Tripault, not. à Troyes.
4. *A. D.*, Juridiction consulaire.
5. Min. Tripault, not. à Troyes.

En 1618, il rend ses comptes de tutelle à son frère Antoine, habitant à Paris [1].

En 1630, il possède le moulin à papier de Villeneuve près Bar-sur-Seine.

En 1637, il prend la suite du bail des moulins Le Roi, qu'occupait feu Jean de La Prèse. A la même époque, il est dit procureur général de René Brûlard de Sillery, commandeur de Saint-Jean de Jérusalem de Troyes et en cette qualité possesseur des moulins de Sancey.

En 1642, il exploite avec Nicolas Denise une partie des moulins de Sancey, et il est en procès avec les chanoines de la cathédrale qui ont présenté une requête contre lui à propos d'injures qu'il leur aurait adressées [2].

En 1651, les époux Gouault cèdent leurs droits sur les moulins de Sancey à leur fils Nicolas, et demandent à être déchargés du bail des moulins Le Roi.

Le 11 juillet 1656, acte fut passé devant les notaires Gaudin et Cavetier, portant résignation de Sébastien Gouault, papetier juré de l'Université de Paris, à Troyes, entre les mains du recteur de l'Université, en faveur de son fils Nicolas [3].

Le 26 décembre 1667, Sébastien II Gouault fit un testament que le bailliage enregistra le 26 juin 1668. Il était mort le 15 juin [4]. Sa veuve, à son tour, testa le 30 mars et le 2 juillet 1668, et mourut le 8 février 1673, sur la paroisse Saint-Jean. Leurs héritiers étaient : Nicolas Gouault, Pierre Gouault, Marie Gouault, fille de Jean, et les cinq enfants de Claire Gouault, épouse Courcier [5].

Jeanne Collet avait continué de diriger la papeterie, ainsi que le constate une déclaration du 20 juin 1671. Voy. Moulin de la Moline, p. 175.

A la fin de cette même année 1671, Jeanne Collet, marchande à Troyes, soutenait un procès contre Nicolas Huez, fermier de la recette du contrôle des papiers.

Gouault (Gilles), marchand papetier, fils de Jean II Gouault et de sa troisième femme, Marguerite Le Marguenat, fut baptisé à Troyes le 31 octobre 1601.

C'est certainement sous la direction de son frère consanguin Sébastien II que Gilles Gouault s'occupa du commerce du papier. Il fut conseiller en l'hôtel de ville de Troyes et mourut en 1669.

De son épouse Anne Michelin, issue d'une bonne famille de la bourgeoisie troyenne qui comptait des papetiers parmi ses membres, il eut au moins huit enfants [6].

Après le décès de son mari, cette dame se fit religieuse et fut inhumée le 6 janvier 1680, sur Saint-Jean, à l'âge de 65 ans.

1. *A. D.*, B 1096, l.
2. *A. D.*, G 4020, l.
3. Original aux Arch. de l'Université de Paris, à la Sorbonne, C 12, n° 15 (Comm. de M. Henri Stein).
4. Bibl. nat., Coll. de Champagne, vol. 124, p. 30.
5. *A. D.*, 1 B 926, fol. 99 r°, et 1 B 931, fol. 171 (Communications de M. Henri de La Perrière).
6. Bibl. de Troyes, ms. 2745.

Gouault (Nicolas II), marchand papetier, fils de Sébastien II Gouault et de Jeanne Collet, naquit à Troyes vers l'an 1618 et mourut dans cette ville au mois d'octobre 1670. De son épouse Marie Giffard (ou Chiffard) il eut au moins quatre enfants : Jeanne, Nicolas, Marie et Anne.

Il fut d'abord marchand drapier à Paris; revenu à Troyes, il loua en 1651 et fit valoir le moulin à papier de la Moline [1].

En 1654, d'accord avec ses père et mère, il donna en location à Antoine Michelin les trois moulins de Sancey qui leur appartenaient [2].

Deux ans après, il prit à cens perpétuel les moulins de Pétal.

Les entreprises de Nicolas Gouault ne furent pas prospères ; aussi, en 1670, dès qu'il fut mort, sa veuve abandonna tous ses moulins. L'année suivante, elle se trouvait détenue pour dettes au Châtelet de Paris et ses biens, saisis, étaient mis en vente à la requête de sa belle-mère et créancière, la veuve de Sébastien Gouault.

Au moment de sa mort, Nicolas Gouault était propriétaire d'une maison sise à Troyes, près de la rue du Temple et de la cour au Bé, et c'est là probablement qu'il habitait.

FILIGRANES DE LA FAMILLE GOUAULT

Filigranes des Jean Gouault

Nous avons mentionné deux Jean Gouault. Les filigranes attribuables au premier paraissent dater de 1523 jusqu'à une époque qui nous est inconnue; ceux du second semblent avoir été employés de 1560 environ jusque vers 1603 et au delà.

N° 127 (Pl. XXXVII). — Petit disque surmonté d'un quatrefeuilles. — Briquet (n° 3122). Papier de 34 × 41, écrit à Troyes en 1531 [3].

N° 128 (Pl. XXXVII). — Filigrane semblable au précédent. — Briquet (n° 3123). Papier de 36 × 45, écrit à Troyes en 1559 [4].

N° 129 (Pl. XXXVII et LXX). — Un globe terrestre (ou monde) surmonté d'une croix; au bas, une croisette et les initiales I G (Jean Gouault). — Briquet (n° 2975). Papier de 33 × 42, écrit à Épinal en 1537.

N° 130 (Pl. XXXVII et LXX). — Une main ouverte, posée perpendiculairement ; au bas, cartouche à enroulements et le nom IEHAN GOVAVLT. — Briquet

1. *A. D.*, G 1770, reg.
2. *A. D.*, B 2294, l.
3. *A. D.*, G 2121.
4. *A. D.*, G 1884.

(n° 11458). Papier de 32 × 42, écrit à Bruxelles en 1577, à Maëstricht en 1582. Relevé à Paris par M. Henri Stein [1].

N° 131 (Pl. XXXVII et LXX). — Écu couronné, renfermant une grappe de raisin tigée et feuillée ; au bas, cartouche et le nom J GOVAVL. — Briquet (n° 13215). Papier de 34 × 42, écrit à La Haye en 1579, à Bruxelles en 1580, à Évreux en 1586.

N° 132 (Pl. XXXVII et LXX). — Dauphin placé horizontalement et dont les extrémités reposent sur un cartouche renfermant le nom J GOVAVL ; au-dessus, un quatrefeuilles. — Briquet (n° 5854). Papier de 29 × 41, écrit à Bruges en 1586.

N° 133 (Pl. XXXVII). — Filigrane différant peu du précédent. — Troyes, papier écrit en 1581 [2].

N° 134 (Pl. XXXVII). — Une grappe de raisin ; au bas, les initiales I G reliées par un fleuron en forme de quatrefeuilles. — Briquet (n° 13193). Papier de 34 × 43, écrit à Troyes en 1581 [3].

N° 135 (Pl. XXXVII). — Filigrane semblable au précédent. — Briquet (n° 13194). Papier de 37 × 47, écrit à Rouen en 1589 ; à Étain en 1594 ; à Troyes en 1605 [4].

N° 136 (Pl. XXXVII). — Une grappe de raisin ; au-dessus, la lettre G ; au bas, les initiales I G reliées par un fleuron en forme de quatrefeuilles. — Troyes, papier écrit en 1603 [5].

N° 137 (Pl. XXXVII). — Une grappe de raisin ; sur la queue, la lettre G ; au bas, les initiales I G reliées par un fleuron. — Troyes, papier écrit en 1605 [6].

N° 138 (Pl. XXXVII et LXXI). — Encadrement quadrangulaire, renfermant deux angles aigus adhérant au côté supérieur du cadre et ayant la pointe en bas ; au-dessous, les lettres J G séparées par une roue (de moulin à papier ?). — Troyes, sans date [7].

Filigranes des Sébastien Gouault

Nous avons rencontré deux Gouault, papetiers, portant ce prénom. La fabrication du premier, dit l'aîné, a dû avoir lieu de 1553 à 1616 ; celle du second, dit le jeune, de 1590 à 1671.

N° 139 (Pl. XXXVIII). — Une fleur de lis surmontée d'un quatrefeuilles ; au bas, les initiales S G. — Troyes, papier écrit en 1581 [8].

1. Arch. nat., Y 3438, reg.
2. *A. D.*, 41 H 35, reg.
3. *A. D.*, G 1887.
4. *A. D.*, B 1242. Inventaire après décès de Jean Gouault.
5. *A. D.*, 22 H 266.
6. *A. D.*, B 1242. Suite de l'inventaire après décès de Jean Gouault.
7. *A. D.*, 6 G 2.
8. *A. D.*, 6 H 1, reg.

127

128

129*

130*

132

133*

131*

134

135

136

137

138**

Voir la planche LXX. *Voir la planche LXXI.*



141



142



143



140*



144



139



147



145*



146*



148

**Voir la planche LXXI.*

N° 140 (Pl. XXXVIII et LXXI). — Rose à longue tige, placée perpendiculairement et sur laquelle un filet serpentant de haut en bas représente les initiales S G. — Troyes, papier écrit en 1584[1].

N° 141 (Pl. XXXVIII). — Grappe de raisin surmontée d'une tige portant deux feuilles ovales ; au bas, les initiales S G reliées par un filet en forme de trèfle. — Troyes, papier écrit en 1607[2].

N° 142 (Pl. XXXVIII). — Grappe de raisin dont la tige a l'aspect d'une croix tréflée ; au bas, les initiales S G reliées par un filet en forme de quatrefeuilles. — Troyes, papier écrit en 1625[3].

N° 143 (Pl. XXXVIII). — Grappe de raisin surmontée d'une feuille de vigne ; au bas, les initiales S G. — Troyes, papier écrit en 1639[4].

N° 144 (Pl. XXXVIII). — Grappe de raisin surmontée d'une feuille de vigne ; au bas, lettres S G reliées par un quintefeuilles. — Papier blanc de notre collection.

Remarquons l'identité d'aspect des marques nos 141 à 144, où les initiales du nom du papetier sont rattachées soit par deux traits croisés (143), soit par un trèfle (141), par un quatrefeuilles (142) ou par un quintefeuilles (144). Y a-t-il là simple fantaisie des formaires ou intention, par exemple pour indiquer des sortes différentes de papier ?

Filigranes de Gilles Gouault

Nous croyons pouvoir presque à coup sûr lui attribuer les types suivants :

N° 145 (Pl. XXXVIII et LXXI). — Deux lettres G enlacées en sens contraire et renfermant, dans la boucle produite par cet enlacement, une fleur de lis surmontée d'une barre (au lieu d'une bande) potencée et contre-potencée. — Troyes, papier écrit en 1642[5]. La présence de la bande aux T alternés en sens inverse, dont l'emploi se manifeste pour la première fois sur le sceau d'Edmond de Lancastre, fils du roi d'Angleterre et second mari de Blanche d'Artois, devenu par cette alliance comte palatin de Champagne (1275-1284), ne peut laisser aucun doute sur l'origine de ce filigrane.

N° 146 (Pl. XXXVIII et LXXI). — Grappe de raisin appendue au bas d'un cartouche rectangulaire portant les initiales G G séparées par un cœur. — Troyes, papier écrit en 1642[6].

1. *A. D.*, 6 G 64.
2. *A. D.*, E 168.
3. *A. D.*, E 160.
4. *A. D.*, G 3425.
5. *A. D.*, G 3412.
6. *A. D.*, B 1242, l.

Gouget (Gilles), papetier. En 1556, il est imposé à 2 s.[1]

Gouget (Louis), papetier. Imposé en 1646 à 5 l. t.[2]

Gras (Nicolas) dit Godon[3], papetier. En 1638, il habite le quartier de Croncels et il doit 5 livres à Nicolas Monnot, papetier. Sa femme se nomme Marie Marguerie[4].

Grégoire (Jean), papetier. Imposé en 1418 à 4 s. 2 d. t.[5]

Grégoux, paupeleur. En 1406, il est imposé à 2 s. 6 d. t. pour aider le roi aux voyages de Guyenne et de Picardie[6].

Grey (Jean), papetier. Imposé à 3 s. 4 d. t. en 1473[7].

Griffart. Voy. Giffart.

Gringoire (Felisot), papetier. Imposé à 15 s. en 1420[8].

Grivart (Guillaume), papetier. Imposé à 6 s. 8 d. t. en 1419[9].

Grivel (Perrin) dit Parent, papetier. Imposé à 2 s. t. en 1484[10].

Grivel (Jean), valet paupeleur. Imposé à 10 s. en 1419[11].

Gros (Jean), papetier. En 1486, il est taxé à 12 s. 5 d. t. lors de l'entrée du roi à Troyes[12]. Il ne vit plus en 1499, et sa veuve, Felizon, alors remariée à Guiot de Gyé, papetier, doit payer au chapitre de Saint-Pierre de Troyes une somme de 60 s. pour la jouissance d'une maison sise en la Grande-Rue[13]. Elle vit encore en 1511 et, habitant à Torvoye (ou aux Trévois), elle tient un quartier de vigne en location du chapitre de Saint-Pierre[14].

Gros (Colas ou Nicolas), maître ouvrier papetier. En 1512, demeurant près de la fausse porte de Croncels, il a un enfant enterré à Saint-Jean-au-Marché[15].

Gros (Jean II), papetier. En 1508-1509, il habite la rue des Massecreries et il paie au trésorier de la fabrique de Saint-Jean 2 s. 6 d. pour la présentation d'un enfant décédé[16].

Jean Gros aurait travaillé au moulin de Fouchy vers 1533-1544, sous le nom de Nicolas Henryon, beau-frère de Symonnet Mérille, locataire de ce moulin[17].

En 1548, il fournit à la ville 35 fuseaux de bois servant à faire manivelles pour mettre en certains moulins faits en 1544 et assis en la halle aux cuirs de Troyes[18]. Pour cette même année 1548, il est imposé à 60 s.[19]

1. *A. M.*, F 235.
2. *A. M.*, F 305.
3. Les Troyens désignaient sous le nom de *Godons* les Anglais, lorsqu'ils occupèrent leur ville au commencement du xve siècle.
4. Min. Tripault, not. à Troyes.
5. *A. M.*, F 21.
6. *A. M.*, K 2.
7. *A. M.*, F 146.
8. *A. M.*, F 23.
9. *A. M.*, F 22.
10. *A. M.*, F 191.
11. *A. M.*, F 22.
12. *A. M.*, K 1.
13. *A. D.*, G 1663, reg.
14. *A. D.*, G 1689, reg.
15. *A. D.*, 15 G 32, fol. 75.
16. *A. D.*, 15 G 30, fol. 93 r°.
17. Louis Morin, *Notice historique sur les moulins de Fouchy*, p. 6.
18. *A. M.*, AA, 29e cart.
19. *A. M.*, F 232.

Le 29 mars 1548 (n. st.), Jean Gros, marchand papetier à Troyes, âgé de 52 ans ou environ, natif de Troyes où il a toujours demeuré, figure dans une enquête du lieutenant général du bailliage pour l'établissement de moulins à eau et à vent sur les fossés et les remparts de Troyes[1].

Briquet reproduit deux filigranes au bas desquels, dans des cartouches, se trouve le nom de JEHAN GROS.

N° 147 (Pl. XXXVIII). — Le premier (n° 2862) représente un bouc passant, empreint dans du papier de 31 × 43. — Il a été trouvé sur des pièces datées : à Namur, de 1544; à Anvers, de 1548; en Brabant, de 1550; à Utrecht, de 1551.

N° 148 (Pl. XXXVIII). — Le second (n° 2863) a été rencontré sur des pièces datées : à Utrecht, de 1551; en Brabant, de 1554; à Delfshaven, de 1554.

Nous considérons ces marques comme étant celles du papetier troyen Jean Gros.

GROS (Simon), papetier. En 1578, il habite le quartier Saint-Jacques; étant pauvre, il n'est pas soumis à l'impôt; en 1585, sur Croncels, il paie 2 s. 6 d.[2]

GRUEY (Gilles DE), papetier, vivant en 1537. Voy. Moulins de Sancey, p. 238.

GUENAIT, paupeleur. Imposé en 1406 à 6 s. 8 d. t., pour aider le roi aux voyages de Guyenne et de Picardie[3].

GUENERON (Guillaume), papetier. En 1505-1506, il tient en censive du chapitre de Saint-Pierre une maison située en la Tannerie, et, en 1511, du même chapitre, un demi-quartier de terre[4].

GUÉRIN (Jean), papetier. Lors de la recherche d'armes de 1474, il possède un épieu. Jean Guérin, valet paupeleur, dans le quartier de Comporté, est imposé en 1481 à 5 s.[5]

GUIGNART (Jean), papetier. En 1518, il est imposé à 3 s. 4 d. t.[6]

GUILLAUME (Jean), papetier. Il loue, en 1463, une maison rue de la Vieille-Boucherie, appartenant au chapitre de Troyes, moyennant 11 s. 3 d. t. par an[7].

GUILLAUME (Nicolas), papetier. Il demeure à Troyes en 1610, et il a pour femme Apolline Douer[8].

GUILLAUME (Noël), papetier. Imposé en 1624 à 3 livres[9], dans le quartier Saint-Jacques. Le 8 avril 1641, il prend à loyer une maison sise rue de Nervaux[10].

GUILLEMIN, le pappeleur, fromager, dans le quartier du Saint-Esprit. Imposé à 15 s. en 1419[11].

1. *A. M.*, layette 2, liasse 15, pièce 3.
2. *A. M.*, F 258 et 265.
3. *A. M.*, F 13.
4. *A. D.*, 22 H 140, reg., et G 1689, fol. 611 v°.
5. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re liasse, fol. 69 r°, et F 188.
6. *A. M.*, F 21.
7. *A. D.*, G 1564, fol. 240.
8. Min. Dampierre, not. à Troyes. — Douer est là, très probablement, pour Doué, nom local.
9. *A. M.*, F 298.
10. Min. Chevalier, not. à Troyes.
11. *A. M.*, F 22, fol. 47 v°.

Guillemot, Guillot ou Guiot, paupeleur. Voy. Guillot. Il habitait sur le quartier de Comporté. En 1478, « Guillot, paupeleur, gendre de la Bergère », est imposé à 12 d.; en 1479, « Guillemot le paupeleur » est imposé à 10 d., mais on « ne le vi onque », et, en effet, « Guillot paupeleur » figure quelques feuillets plus loin dans le relevé des cotes non recouvrées; en 1481, « Guiot, varlet paupeleur », est imposé à 7 s. 6 d.[1]

Guillot (Jean), papetier à Troyes, quartier de Croncels. Il est « pauvre » en 1584[2].

Gumery (Pierre), papetier, vivant en 1609. Voy. Moulins de Chappes, p. 136.

Guyon (Vincent), papetier. Imposé en 1552 à 2 s. 6 d. t.[3] En 1571, « Guyon, paupeleur », sans doute le même, habite le quartier de Croncels et n'est pas soumis à l'impôt[4].

Guyot. Voy. Le Ber (Guyot Ier).

Gyé (François de), papetier. En 1422, il prend à bail pour 19 ans le moulin de Saint-Quentin[5]. Habitant le quartier de Comporté en 1423, il est imposé à 8 l. t., et il figure encore sur les rôles d'impôts de 1427 à 1435[6]. Voy. p. 229.

Habert (Étienne), papetier. En 1552, il habite le quartier de Croncels et est imposé à 100 s.[7]

Hannequin et mieux orthographié Hennequin (Nicolas), papetier. En 1486, il est taxé à 40 s. 2 d. t., lors de l'entrée du roi à Troyes[8]. Sa femme est dite veuve en 1519[9]. Voy. Hennequin.

Hanoque (François), papetier. Imposé en 1556 à 2 s. 6 d. t.[10]

Havart (Simon), papetier. Sur le registre d'impôts de 1481, il figure pour une somme de 15 s.[11] A cette date il est déjà marié à Guillemette, fille de Nicolas Michelet, papetier, dont il semble être l'associé. Voy. Moulins de Vannes, p. 247. En 1495, il loue les moulins de la Pielle que venait d'exploiter Jean Le Beau. Deux ans après (1497), il prend à bail, pour trois vies, les moulins Le Roi, détenus précédemment par les Denise. Voy. p. 198.

Comme héritier par sa femme de Nicolas Michelet, Simon Havart jouit, en 1502, du bail à vies d'une maison, cour, jardins et étendoirs à papier, sis au clos de la Madeleine (aujourd'hui rue Thiers), tenant d'un bout à la rue et de l'autre à la fortification de la ville ainsi qu'aux cohéritiers de Guillemette Michelet[12]. Cette mai-

1. *A. M.*, F 172, 177, 188. Ce n'est pas le même que Guiot Oudot.
2. *A. M.*, F 264.
3. *A. M.*, F 233.
4. *A. M.*, F 241.
5. Arch. de la Côte-d'Or, H 246, l.
6. *A. M.*, F 30, 38 et 48.
7. *A. M.*, F 233.
8. *A. M.*, K 1.
9. *A. D.*, G 1698, fol. 75 r°.
10. *A. M.*, F 235.
11. *A. M.*, F 186.
12. *A. D.*, G 1699, reg., 6 G 590, reg., et 10 G 38, reg.

son était grevée d'une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres au profit du chapitre de Saint-Pierre de Troyes. A sa façade pendait, comme enseigne, *une Main.* On peut voir, page 303, qu'en 1509-1510, Jean Denise, papetier, habitait une maison ayant pour enseigne *la Main.* Il est probable que cette enseigne était la reproduction du filigrane employé par Nicolas Michelet et par ses prédécesseurs.

Simon Havart ne vivait plus en 1503 et sa veuve continuait l'exploitation du moulin Le Roi[1].

De son mariage avec Guillemette Michelet, Havart aurait eu trois enfants : Claude Havart, qui suit; Jacquette Havart, mariée à Nicolas Naudier, et X..... Havart, mariée avant 1532 à Guillaume Boulanger, orfèvre. Leur tuteur, Alexandre Bruché, notaire à Troyes, consentit en leur nom une nouvelle hypothèque, au profit du chapitre de Saint-Pierre, sur la maison du clos de la Madeleine[2].

Havart (Claude), papetier, fils du précédent. En 1516, il prit à bail de la veuve Natey et de Nicolas Fay, tuteur de Guillaume Natey, le moulin à papier de Saint-Quentin « *avec les marques à papier dont se servait le dit Natey pour marquer son papier* »[3].

En 1522-1523, Claude Havart était locataire des moulins de la Moline, en même temps que Guillaume Le Bé et Pierre Denise[4]. Il continua le bail du moulin Le Roi que son père avait pris à trois vies. On le trouve mentionné, comme étant marchand papetier, jusqu'en 1552 ; à cette date, sa veuve, Martine X... (qui fut marraine à Saint-Jean-au-Marché le 3 octobre 1541), est portée au rôle d'imposition pour une somme de 15 s.[5]

Claude Havart eut, entre autres enfants, deux fils, Alexandre et Jean, tous deux marchands papetiers. En 1559, ils possédaient la maison du clos de la Madeleine, où pendait toujours l'enseigne *la Main* ou *la Petite Main*[6].

Havart (Alexandre) avait épousé Madeleine Festuot, qui fut marraine en l'église Saint-Jean le 10 janvier 1557. Elle le rendit père d'une fille, Jacquette, baptisée en la même église le 26 mars 1569. En 1574, il habitait encore la maison du clos de la Madeleine[7], et en 1584 il jouissait en dernière vie du moulin Le Roi, loué à son aïeul en 1497[8].

Havart (Jean) était, en 1558-1559, receveur et administrateur de la maladrerie des Deux-Eaux[9]. Peut-être est-ce de lui qu'il est question dans un passage de la *Topographie historique* de Courtalon-Delaistre[10] où il est dit qu'en 1572, quelques jours

1. *A. D.*, 6 G 590, reg.
2. *A. D.*, 6 G 595, reg.
3. Arch. de la Côte-d'Or, H 246, l.
4. *A. D.*, G 1697 et 1698, reg.
5. *A. M.*, F 233.
6. *A. D.*, G 3460, l.
7. *A. D.*, 6 G 119, fol. 30.
8. *A. D.*, G 1719, reg.
9. *A. M.*, B 147, reg.
10. T. Ier, p. 127.

après la Saint-Barthélemy, un nommé Jean Havart, marchand, fut arrêté et massacré, dans les prisons de la ville, avec un grand nombre de réformés.

Parmi les descendants de la famille Havart, on trouve, en 1653, Jean Havart, maître tanneur, possédant à Troyes, par donation de feu Pierre Dorigny, régent du collège des Grassins, à Paris, une maison faisant le coin de la rue de la Bourserie, devant la maison du *Petit Credo* [1] ; Charles Havart, directeur et receveur général des aides de l'élection, à Troyes, en 1684; Simonne Havart, veuve de Jean Paillot, marchand, remariée en 1698 à Edme Gorier, tanneur [2] ; Anne Havart, veuve d'Innocent Buisson, habitant en 1583 la maison du *Cœur royal*, rue Notre-Dame [3]; mais il ne semble pas qu'aucune de ces personnes se soit, après Alexandre Havart, occupée de la fabrication ou de la vente du papier.

Hées (Jean de), papetier. Il est taxé, en 1406, à 10 s. t., pour aider le roi aux voyages de Guyenne et de Picardie; en 1415, il doit payer 40 s.; en 1419, 15 s., et en 1420, 20 s. t. [4]

Hennequin. Voy. Hannequin. Dans les archives du musée Plantin, à Anvers, se trouve une lettre de l'imprimeur Plantin, écrite le 24 octobre 1586, à Jean Hennequin, marchand papetier à Troyes, avec lequel il était en relations depuis 1581. Elle est relative à l'envoi de 116 rames de papier petit bâtard, que ce dernier venait de faire. Plantin se plaint de la mauvaise qualité de ce papier et menace de ne plus rien acheter à l'envoyeur s'il ne lui fournit pas de la marchandise mieux fabriquée. La clientèle n'était pas à dédaigner, car on signale des envois de 750 et même de 1600 rames.

Ce Jean Hennequin, qui est dit marguillier de l'église Saint-Pantaléon de Troyes en 1591 [5], était sans doute fils de François Hennequin et de Barbe, fille de Denis Clérey, le grand marchand papetier, et il aura probablement continué l'exploitation du commerce de son aïeul.

Marié à Marie Angenoust, il en aurait eu quatorze enfants [6].

Houlier (Guillaume), papetier, vivant en 1627. Voy. Moulins de Notre-Dame, p. 187.

Houssier (Pierre), ouvrier papetier. En 1672, il demeure à la Moline [7].

Hubelin, papetier. Voy. Hullebin.

Hugon (Jean-Claude), de Semoncelles (Jura), 28 ans. Leveur chez Marlot et Cie, à Clairvaux, le 12 février 1794 [8].

1. *A. D.*, 6 G 20, reg.
2. *A. D.*, 22 H 56, reg.
3. *Ibid.*
4. *A. M.*, F 13, 22 et 23.
5. *A. D.*, AI 666.
6. *A. M.*, Registres des paroisses.
7. *A. D.*, B 1209, l.
8. *A. D.*, L 591.

Hullebin (on trouve ce nom écrit : Huillebin, Hubelin et Hurebin) dit Le Clerc (Simon ou Siméon), papetier.

Le 15 octobre 1510, Simon Huillebin, papetier, demeurant à Troyes, a pris à loyer pour trois vies, avec Marguerite, sa femme, du chapitre de Saint-Étienne, un logement dans une maison [de la rue du Temple ?] tenant à une ruelle commune par derrière [1].

En 1512, Simon Leclerc, papetier, demeurant rue du Temple, a un enfant enterré à Saint-Jean [2].

En 1518, Siméon Hurebin (*sic*) dit Le Clerc, papetier, habite rue du Temple, en la cour au Bé, et il a un enfant inhumé à Saint-Jean dans la semaine de la Quasimodo [3]. Sur le rôle d'impôt de la ville de Troyes pour l'année 1524, il figure pour une somme de 8 l. t. [4]

Le 15 février 1526, il prend avec Pierre Verjus, pâtissier, et Gilette, sa femme, à titre d'accensement pour l'Hôtel-Dieu-le-Comte, « une place et masure de 39 pieds sur la rue et de 40 pieds en profondeur, en laquelle soulloit avoir édiffices par avant le feu mis au dit Troyes en 1524 ». Ils s'engagent à payer 24 livres par an, et 3 livres de cire. Cette maison tenait par derrière à la cour de la Calende ; elle était la troisième de la rue [5].

En 1527, Hullebin se fait céder, par les enfants de Jean Richard dit Pillet, leurs droits au bail à vies du moulin de Pétal [6].

Le 17 août 1535, Simon Huillebin, marchand papetier, offre 20 l. t. au chapitre de Saint-Étienne pour obtenir « à titre d'acensissement ou emphytéosite perpétuel les places et maisons de la rue de la Pie devant la maison Symon Le Gras ». Il lui est répondu qu'on ne sait pas si on en peut disposer [7].

Le 8 juillet 1539, les chanoines de la collégiale Saint-Étienne approuvent « l'accord et compromis fait par Monsieur Jehan Arnoul avec Symon Le Clerc dict Hullebin, papetier, des lods et ventes que led. Hullebin debvoit à cause de l'acquisition par luy fete d'une place ou masure séant en Bourberault » [8].

Le 8 février 1540, il est parrain, à Saint-Jean-au-Marché, de Madeleine, fille de

1. *A. D.*, 6 G 14, fol. 187 r°.
2. *A. D.*, 15 G 32, reg.
3. *A. D.*, 15 G 35, fol. 32.
4. *A. M.*, F 219.
5. Min. Carorguy, not. à Troyes. — La cour de la Calende ou Calandre (on trouve cette forme surtout au XVIIIe siècle) existe encore avec entrée dans la maison n° 60 de la rue Général-Saussier, ancienne rue du Temple. La maison louée par Hullebin et Verjus était donc située soit dans cette dernière rue, soit dans celle du Dauphin, devenue la rue Turenne.
6. *A. D.*, G 3450, l., et Hôtel-Dieu-le-Comte, layette 22.
7. *A. D.*, 6 G 19, fol. 227 r°.
8. *A. D.*, 6 G 20, fol. 113 v°. — « Bourberault » est-il ici la contrée de ce nom qui se trouve dans la rue de la Providence, près de la Papeterie et du moulin de la Moline et non loin de Pétal, contrée englobée aujourd'hui dans la propriété des moulins Notre-Dame, ou bien le quartier urbain situé au nord-ouest de la caserne de Beurnonville ? La présence d'une construction nous fait pencher pour la ville.

Jean Griffart, papetier. On peut croire qu'il mourut peu de temps après, puisque, le 10 septembre de la même année 1540, ses héritiers vendirent à Siméon Nivelle, marchand papetier juré, la maison dans laquelle habitait feu Simon Hullebin [1].

Simon Hullebin avait épousé en premières noces Marguerite X..., dont il eut : Guillemette Hullebin, mariée à Siméon Fenestrange, marchand à Troyes ; Antoine Hullebin ; Nicolas Hullebin et François Hullebin. Le 15 septembre 1541, ce dernier fut parrain, à Saint-Jean, de François, fils de Gabriel Bouvard, papetier. La marraine était Nicole, fille de Nicolas Hullebin.

En secondes noces, Simon Hullebin eut pour femme Jeanne Acarie, veuve de Pierre Milot, dit Vermonnet, dont elle avait un fils, Jean Milot, qui fut avocat à Troyes.

HULLEBIN (Nicolas), papetier, fils du précédent. Il ne vivait plus en 1548, et sa veuve, habitant le quartier de Croncels, était imposée à 20 s. t. [2]

FILIGRANES DES NICOLAS HULLEBIN

N° 149 (Pl. XXXIX). — Briquet (n° 2349) publie une marque qu'il a rencontrée à Valdenz, près de Cologne, dans du papier de 30,5 × 43, écrit en 1540. Il la décrit ainsi : « filigrane indistinct sauf le nom de Troyes ». Ce filigrane représente un écu surmonté d'une couronne au-dessus de laquelle une tige porte le quatrefeuilles des papetiers troyens. Dans le champ se trouvent les lettres Hh accouplées et, en chef, le mot TROYES. Nous sommes porté à croire que Nicolas Hullebin s'en est servi pour marquer les papiers de sa fabrication.

Nous croyons devoir attribuer les quatre filigranes suivants à Nicolas Ier Hullebin ou bien à son fils Nicolas II, en tenant compte des dates auxquelles les papiers qui les portent ont été écrits. Ces marques étant moins déformées que la précédente, elles permettent de constater sans hésitation la présence des lettres Hh, initiales de leur nom.

N° 150 (Pl. XXXIX). — Même description que pour le précédent, sauf que l'écu est en forme de targe à bords découpés et qu'au lieu d'un quatrefeuilles, le formaire, sans doute par distraction, a mis un trèfle au sommet. — Nous avons rencontré ce filigrane sur des papiers écrits à Troyes en 1534 [3].

N° 151 (Pl. XXXIX). — Écu portant les lettres Nh enlacées, sous un chef à trois fleurs de lis au pied coupé. — Trouvé dans un papier écrit à Troyes en 1532 [4].

1. Papiers de M. Forgeot-Tardy.
2. *A. M.*, F 232.
3. *A. D.*, 7 H 265, reg.
4. *A. D.*, 31 H, 14e cart.



155



157



156



149



154



151



150



152



153

N° 152 (Pl. XXXIX). — Les lettres NH. — Marque rencontrée à Troyes, sur du papier écrit en 1533[1].

N° 153 (Pl. XXXIX). — Filigrane semblable au n° 150 ci-dessus, avec cette différence que l'écu est surmonté d'un quatrefeuilles. — Briquet (n° 9865) a constaté sa présence sur des papiers écrits : à Utrecht, en 1532 et 1534 ; à Leyde, en 1534; à Namur, en 1534 et 1536; à Amsterdam, en 1534 et 1537; à Lille, en 1535; à Brunswick, en 1535 ; à Anvers, en 1538 et 1540; à Utrecht, en 1539.

N° 154 (Pl. XXXIX). — On peut aussi attribuer à Nicolas Hullebin Ier le filigrane représentant dans un écu la lettre R couronnée (Briquet y voyait un K) et placée entre deux fleurs de lis. Sur l'écu est une couronne surmontée du quatrefeuilles troyen ; au-dessous du dit écu on voit les lettres hN disposées dans un ordre contraire à celui des précédentes. Peut-être Hullebin les avait-il fait apposer après coup au bas d'une marque employée par Richard, dont il avait continué la fabrication lorsqu'en 1527 il reprit le moulin de Pétal qu'exploitait ce dernier.

Briquet (n° 8997) a rencontré ce filigrane sur du papier de 30 × 43, écrit à Dordrecht en 1545.

Hullebin (Nicolas II), papetier. Sans doute fils du précédent. En 1559, il habite le quartier de Croncels et il est imposé à 2 s. 6 d. t. Son nom figure sur les registres d'impôt de 1570 et 1573, mais il est dit pauvre et ne paie rien[2].

Hullebin (Pierre), papetier. En 1578, il habite le quartier de Saint-Jacques. Étant pauvre, il ne paie pas d'impôt[3].

Hullebin (Alexandre), papetier. Sa veuve, en 1591, habite le quartier Saint-Jacques ; elle est pauvre et non soumise à l'impôt[4].

Hurloy (Pierre), valet papetier. Lors de la recherche d'armes de 1474, il possède un maillet de fer et une javeline[5].

Huron (Pierre), papetier. Il est imposé en 1478 à 7 s. 6 d. t., et en 1479, à 9 s. 3 d. t.[6]

Jacquart, valet papetier. Imposé en 1422 à 20 d. t.[7]

Jacquelet (Jacques), papetier. Il habite en 1423 le quartier du Saint-Esprit, et il est imposé à 50 s. t.[8]

Jacquinot de Pouan, paupeleur. Imposé à 6 livres en 1423[9].

Jacquinot de Savières, valet paupeleur. En 1419, il est imposé à 8 s. 4 d. t.[10]

1. *A. D.*, G 3415, reg.
2. *A. M.*, F 237, 241 et 247.
3. *A. M.*, F 258.
4. *A. M.*, F 272.
5. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re liasse, fol. 90 r°.
6. *A. M.*, F 168.
7. *A. M.*, F 26.
8. *A. M.*, F 34.
9. *A. M.*, F 30.
10. *A. M.*, F 22.

Jacquot, le paupeleur. Imposé en 1406 à 2 s. 6 d. t. pour aider aux voyages de Guyenne et de Picardie[1].

Jacquot (Claude), papetier. Voy. Moulins de Polisot, p. 224.

Javelle (Nicolas), papetier. Il demeurait à Bar-sur-Seine et devait travailler aux moulins de Villeneuve.

Joffroy, valet paupeleur, quartier du Beffroi. Imposé à 8 s. 4 d. en 1418[2].

Jolly (Thomas), maître faiseur de formes à papier, à Troyes[3].

Joly (Jean), papetier, vivant en 1447. Voy. Moulins de Notre-Dame, p. 185.

Joly (Nicolas), papetier. En 1552, il est imposé à 3 s.[4]

Joly (Thomas), maître papetier. Imposé en 1556 à 3 s. 6 d. t.[5] Le 17 mai 1565, il se rend devant le conseil de ville, en même temps que d'autres maîtres papetiers, pour donner son avis au sujet de l'impôt mis sur le papier[6].

N° 155 (Pl. XXXIX). — Briquet (n°s 5852 et 5853) reproduit deux filigranes. Il a rencontré le premier sur du papier de 32,5 × 40 écrit : à Bruxelles, en 1574; à Sainte-Croix-lès-Ardemberg (près Bruges), en 1570, et à Mons, en 1580. Il représente un dauphin surmonté du quatrefeuilles des papetiers troyens. Un cartouche placé au bas ne porte que le nom IOLY, mais il y a place pour une initiale sans doute détachée en cours d'emploi.

N° 156 (Pl. XXXIX). — Le second est semblable au précédent ; sur le cartouche on lit le nom T. IOLY. — Briquet l'a trouvé à Troyes, sur du papier écrit en 1588[7].

Ces marques ont été employées, à n'en pas douter, par Thomas Joly.

N° 157 (Pl. XXXIX). — Briquet reproduit également (n° 5851) un filigrane semblable aux précédents, mais dont le cartouche porte le nom P. IOLY. Il l'a relevé à Amsterdam, sur du papier écrit en 1568.

Cette marque est évidemment celle d'un membre de la famille Joly sur lequel nous n'avons trouvé aucun renseignement.

Jorry (Regnauld), papetier. En 1544, il est père d'un fils, Guyon, baptisé le 10 avril à Saint-Jean et qui a pour parrains Guyon Piétrequin et Guillaume, fils de Guillaume Le Bé ; la marraine est Jeanne, femme de Jean Jaquet. En 1552 il est imposé à 3 s., et en 1556 à 18 s. t.[8]

Journée (Guillaume), marchand papetier. Appartenant à une famille de tanneurs et de bouchers de Troyes, il épousa en premières noces Marie Thevignon, fille de

1. *A. M.*, F 13.
2. *A. M.*, F 21.
3. Min. Belin, 21 septembre 1622.
4. *A. M.*, F 235.
5. *A. M.*, F 235.
6. Boutiot, *Histoire de Troyes*, t. III, p. 591.
7. *A. D.*, G 1955.
8. *A. M.*, F 233 et 235.

158





159

162

160

161

Jean Thevignon et de Marie Dautruy, alliance qui lui donna des droits pour un septième dans le bail à plusieurs vies consenti en 1497 à Pierre Dautruy.

Marie Thevignon fut marraine en l'église Saint-Jean, le 6 août 1594, de Françoise, fille de René de La Prèse et d'Agnès Michelin.

Guillaume Journée eut entre autres enfants : Anne Journée, marraine à Saint-Jean et qui, le 1er septembre 1582, épousa Jacques Aubry et vivait encore en 1636[1]; Marie Journée, baptisée à Saint-Jean le 15 octobre 1596, mariée à Pierre Aubry ; Nicolas Journée, baptisé à Saint-Jean le 21 juillet 1598, et qui eut pour parrain Nicolas Denise ; Jacques Journée, baptisé à Saint-Jean le 1er mai 1600, et dont le parrain fut Jacques Le Tartier, receveur du grenier à sel, et la marraine Marie Maillet, femme d'Antoine Taffignon.

Marie Thevignon mourut en 1613 ; son obit fut célébré à Saint-Jean le 29 novembre de la dite année[2].

Guillaume Journée semble avoir épousé en secondes noces Marie Petitpied, dont il aurait eu un fils, Pierre Journée, marié à Marie Péricard.

Nous avons rencontré le nom de Guillaume Journée aux dates suivantes :

1593. Il loue des cohéritiers de sa femme les moulins Le Roi. Voy. p. 200.

1597. Faisant le commerce du papier, il habite la rue de la Corderie[3].

1599, 2 juillet. G. Journée rend foi et hommage à l'abbaye de Montier-la-Celle et fournit aveu et dénombrement pour le fief de Montois, sis à Précy-Saint-Martin (Aube), mouvant de la dite abbaye et dont il s'est rendu acquéreur par acte passé devant Fauveau et Desmolins, notaires à Troyes[4].

1611. La communauté des Marchands le taxe à 18 livres. En 1617, il est taxé à 27 livres 10 s., et en 1624, à 20 livres[5].

1613. G. Journée loue les moulins de la Moline. Voy. p. 174.

1621. Il tient, avec d'autres, en censive du chapitre de Saint-Pierre une grande maison de la rue Notre-Dame, attenant à la sienne, « où souloit pendre (pour enseigne) *la Samaritaine* et à présent (1621) *l'Écu de France* »[6].

La date du décès de Guillaume Journée nous est inconnue, mais il eut lieu certainement avant l'année 1636.

On connaît quatre filigranes et une marque employés par G. Journée. Ils sont tous surmontés de la rose à quatre feuilles des papetiers troyens.

1. *A. D.*, 19 G 39, reg.
2. *A. D.*, 15 G 167, fol. 30 v°.
3. Min. Béjart, not. à Troyes.
4. *A. D.*, 7 H 13, reg.
5. *A. D.*, Juridiction consulaire.
6. *A. D.*, G 1744, reg.

N° 158 (Pl. XL). — Le premier, représentant un pot couronné, est empreint dans la pâte d'un papier écrit en 1612; sous le pot est un cartouche portant le nom du papetier : G. JOVRNEE[1].

N° 159 (Pl. XL). — Le second consiste en un cartouche sur lequel on lit également le nom G IOVRNEE; au-dessus est un croissant ayant les pointes en haut. Nous l'avons rencontré sur un papier écrit en 1615[2].

N° 160 (Pl. XL). — Sur le troisième, on voit les écus accolés de France et de Navarre, surmontés d'une couronne royale et entourés du collier des Ordres; au-dessous des deux écus est la lettre H (initiale du nom de Henri IV); au bas, sur un cartouche, le nom GVILLIAVME JOVRNE (*sic*). Ce filigrane se trouve sur un papier écrit en 1602[3]. — Briquet (n° 1854) l'a rencontré sur du papier mesurant 37 × 46: à Châlons-sur-Marne, après 1584; à Troyes, en 1598; à Blois, en 1612; à Châlons-sur-Marne, en 1617. Il a aussi constaté sa présence à Toulouse, sur du papier écrit en 1624, mais un peu plus grand et avec un L (initiale du nom Louis XIII) au lieu d'un H. Il a également relevé les mêmes armoiries au nom des papetiers auvergnats: J. Viger (1613), J. Retru (1627) et G. Boy (1636).

N° 161 (Pl. XL). — Le quatrième filigrane ne diffère du précédent que par quelques détails d'exécution; il est un peu plus grand; il n'y a pas de lettre majuscule sous les écus, et sur le cartouche il n'y a que l'initiale du prénom (G IOVRNEE). Il est empreint dans la pâte d'un papier écrit en 1623[4]. — Briquet (n° 1855) l'avait rencontré sur du papier de 33,5 × 42 : à Troyes, aux dates 1595, 1597 et 1603; à Rouen, en 1601.

N° 162 (Pl. XL). — Ce dessin est le fac-similé d'une marque imprimée en rouge vermillon sur une feuille de papier gris peu collé, portant la date 1610 et ayant très probablement servi à l'emballage des papiers fabriqués par G. Journée[5]; elle reproduit certainement l'ornementation de l'enseigne que Journée avait placée sur la façade de sa maison de la rue Notre-Dame.

JUSSY (Jean), paupeleur au moulin de Saint-Quentin. Mentionné en 1384[6].

LABBÉ (Jean), valet papetier. Imposé à 2 s. 6 d. t. en 1418; à 10 s. en 1419, sur le quartier du Saint-Esprit[7].

LA CAILLE (Pierre), papetier. En 1507, il vend à Nicolas Mauroy, receveur des tailles à Troyes, une rame de papier destinée aux écritures de l'échevinage, moyennant la somme de 15 s.[8]

1. *A. D.*, G 3409, l.
2. *A. D.*, B 1197, l.
3. *A. D.*, E 224, l.
4. *A. D.*, G 1743, reg.
5. *A. D.*, AI 79 et 84, l., et 10 G 13.
6. *A. M.*, F 7.
7. *A. M.*, F 21 et 22.
8. *A. M.*, B 65, reg.

La Croix (Pierre de), papetier, demeurant à Croncels. En 1605, il est au nombre des débiteurs de Jean Gouault[1].

La Hupproye (Jeannin de), papetier. Il habite le quartier Saint-Jacques en 1485, et est porté sur le rôle de départ de deniers pour une somme de 5 s. 10 d. t.[2] Lors de l'entrée de Charles VIII à Troyes, en 1486, il est imposé à 29 s. 4 d. t.[3]

Lalement[4] (Guillaume), papetier. En 1474, il habite le quartier de Comporté au moment de la recherche d'armes et on trouve chez lui un maillet de plomb[5].

Lalement (Guiot), papetier. Imposé à 5 s. t. en 1478[6].

Lalement (Edmond), papetier en 1542. Voy. Moulins de Clérey, p. 142. Le 24 mai 1599, Edmond Lalement, marchand, demeurant à Troyes, prend à loyer de Jean Gouault une maison située dans la rue de la Grande-Tannerie, pour 7 ans, au loyer de 13 écus 1/3[7].

Lalement (Simon), papetier, demeurant à Bourguignons. Le 25 juillet 1601, par acte passé devant Berthelin et Paysan, notaires à Troyes, Jean Gouault lui loue, moyennant 8 l. t. par an, une maison et des terres situées à Bourguignons, près de Bar-sur-Seine[8].

Lalement (Nicolas), papetier, vivant de 1580 à 1603 au moins. Voy. Moulins de Foolz, p. 159[9].

Lambert (Felizot), papetier. En 1474, lors de la recherche des armes, il a un maillet de plomb[10]. On le trouve imposé : en 1476, à 20 d. t.; en 1477, à 3 s.; en 1478, à 20 d.; en 1481, valet, à 5 s. t.[11]

Lamourot (Guillaume), papetier. Imposé en 1420 à 10 s.[12]

Lamylle (Nicolas), papetier. En 1552, il est imposé à 15 s.[13]

Languery (Edme), papetier, vivant en 1635. Voy. Moulins de Villeneuve, p. 262.

Languery (Jean), papetier.

Lantages (Jean de), papetier. Imposé en 1423 à 5 s. t.[14]

La Prèse, La Prèze ou La Preize (Jean de), papetier, appartenant à une famille troyenne dont on trouve de nombreux représentants aux xvie et xviie siècles. Fils de Jean de La Prèse et de Françoise Contat, son épouse, il fut baptisé le 22 octobre 1582.

De son mariage avec Judith Baubey (ou Bobey), il aurait eu un fils, Denis de

1. *A. D.*, B 1130 et 1242, l.
2. *A. M.*, F 203.
3. *A. M.*, K 1.
4. Ce nom est écrit aussi Lalemant, Lallement, etc.
5. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re liasse, fol. 69 r°.
6. *A. M.*, F 168, reg.
7. *A. D.*, B 1130, l.
8. *A. D.*, B 1130, l.
9. *Ibid.*
10. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re liasse, fol. 69 r°.
11. *A. M.*, F 159, 167, 178, 188.
12. *A. M.*, F 23.
13. *A. M.*, F 233.
14. *A. M.*, F 27.

La Prèse, qui, curé d'Isle-Aumont, vendit en 1675 à Joseph Laudereau, marchand tanneur, une maison de la rue de la Petite-Tannerie tenant au premier ru (ou ruisseau) en venant de la rue Notre-Dame[1].

En 1617, Jean de La Prèse acquit le moulin à écorce de Sancey, dont il fit un moulin à papier[2].

En société avec Baptiste Daubeterre, marchand tanneur, il loua en 1621, pour 19 ans, le moulin Le Roi. Voy. p. 201.

Jean de La Prèse mourut avant l'expiration de ce bail, vers 1634, et sa veuve, en 1637, transporta ses droits sur le dit moulin à Sébastien Gouault, marchand papetier. Cette dame vivait encore en 1641 et elle était imposée à 62 l.[3]

Armoiries. — D'après les filigranes employés par Jean de La Prèse, il aurait eu des armoiries dont nous donnons plus loin la description, mais sans pouvoir en faire connaître les métaux ni les émaux. ne les ayant rencontrés nulle part.

Nous avons relevé quatre filigranes employés par Jean de La Prèse.

N° 163 (Pl. XLI et LXXII). — Cartouche rectangulaire, flanqué à l'extérieur de deux anneaux reliés entre eux par un filet horizontal partageant le quadrilatère en deux parties. Dans celle du haut sont les initiales I D (Jean De La Prèse), et dans celle du bas le millésime 1621. Sur le cartouche est une tige feuillée[4].

N° 164 (Pl. XLI et LXXII). — Écu armorié que l'on peut blasonner : parti, au premier, à l'oiseau posé sur une gerbe ; au second, au rameau feuillé ; le tout sur une fasce abaissée et chargée de trois étoiles. Sous cette fasce, en pointe de l'écu, est un quintefeuilles. Au-dessus de l'écu s'élève une tige terminée par le quatrefeuilles des papetiers troyens, et au bas se trouve un phylactère à enroulements portant le nom I DE LA PRESE[5].

N° 165 (Pl. XLI et LXXII). — Parallélogramme faisant l'office d'écu, armorié : à l'oiseau posé sur une gerbe ; parti : à la tige feuillée. Au bas de ce cartouche sont deux banderoles superposées ; la première porte l'inscription : I DE LA PRESE, et la seconde, celle du bas : TROYES[6].

N° 166 (Pl. XLI et LXXII). — Monogramme formé de l'assemblage des lettres I D P (initiales du nom de Jean De La Prèse). Un motif ornemental emprunté à l'art de la ferronnerie surmonte le monogramme et sert de support à une tige terminée par le quatrefeuilles troyen. Au bas de cet ensemble, et y adhérant par deux annelets, une banderole porte le nom DE LA PRESE[7].

1. *A. D.*, 22 H 56, reg.
2. *A. D.*, B 1197, l.
3. *A. M.*, F 296.
4. *A. D.*, 6 H 3, reg. ; pièce datée de 1693.
5. *A. D.*, G 1742 ; pièce datée de 1620-1621.
6. *A. D.*, G 1756 ; pièce datée de 1624-1625.
7. *A. D.*, G 3411 ; pièce datée de 1632, relative à une procédure entre le chapitre de Troyes et les habi-

163*

165*



167

164*

166*

*Voir la planche LXXII.

N° 167 (Pl. XLI). — Marque de papier d'emballage dont le dessin est, en mieux soigné, sensiblement le même que le précédent. Cette marque est imprimée en rouge, comme toujours, sur la couverture d'une sentence de 1627 [1].

LARATTE (Jean), papetier. En 1556, il habite le quartier Saint-Jacques et, étant pauvre, n'est pas imposé [2].

LARGE (Jacques), papetier. Le 1er septembre 1629, il prend à loyer une maison de la rue Perdue, à raison de 12 livres par an, le bail étant de 5 années [3].

LAURENT (Jean), papetier. En 1459, imposé à 4 s. 2 d. t. [4] Il demeure à la Moline et tient en location un demi-quartier de terre cultivé avant lui par Felisot Chemin [5].

LAULLIER. Voy. Lollier.

FAMILLE LE BÉ

Le nom de cette famille, qui s'écrivait primitivement Le Ber, s'est successivement transformé en Le Bey et Le Bé. Suivant M. l'abbé A. Pétel [6], « l'expression *ber* serait le radical du substantif *baron* qui, dans le principe de la féodalité, signifiait *seigneur*. Son origine serait le mot allemand *ber* (ours) pris adjectivement et signifiant : *le fort, le courageux*, l'ours étant, paraît-il, le symbole de la force et du courage. »

Nous proposons une étymologie différente. Selon nous, l'expression *ber*, vieux mot emprunté aux langues du nord et importé dans notre pays par les Francs, signifierait *chasseur* et, par conséquent, *tireur d'arc*, ou *garde-chasse*. *Bersare*, ou *berser* en vieux français, est entièrement synonyme de *chasser*, et les différentes formes de ce verbe dans notre ancien langage sont bersiller, bersillier et berseiller, signifiant frapper à coups de flèches. Godefroy, dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, en donne plusieurs exemples et entre autres le suivant : « Si estoit en un boys pour chacier et pour bersilier bestes sauvages » [7].

Ceci ressort, au surplus, de l'ensemble des exemples que le glossaire de Ducange donne et commente au mot *bersarii* ; dans tous on rencontre une idée de chasse, et de chasse à l'aide de flèches, naturellement.

Dans un registre des Archives de l'Aube écrit vers l'an 1427, nous avons rencontré la mention suivante : « Jean Le Fèvre de Fontainebleau présente à Mon-

tants de la Vacherie, d'une part, et les meuniers des moulins Le Roi, de la Moline, de la Rave, de Notre-Dame, de la Pielle et de Jaillard, d'autre part.

1. Bibl. de Troyes, collection Des Guerrois, ms. 3055, famille Bolory.
2. *A. M.*, F 235, reg.
3. Min. Sémillart, not. à Troyes.
4. *A. M.*, F 116.
5. *A. D.*, G 1693.
6. *Les Templiers et les Hospitaliers dans le diocèse de Troyes ; La Maison de Villers-lès-Verrières*, p. 35, note.
7. Courcy, *Histoire de Grèce.*

seigneur le comte de Nevers, seigneur d'Isle[1], des fers de sagettes à bercillier » (c'est-à-dire pour tirer sur le gibier passant à proximité des *bercellae* ou berceaux)[2].

Ces berceaux de chasse, construits en feuillages pour dissimuler aux regards des animaux sauvages les chasseurs qui les guettent au passage, sont fort bien décrits par M. Peigné-Delacour dans sa notice sur *La Chasse à la haie* (Paris, 1858).

Le radical *ber* se trouve encore dans le mot italien *bersaglieri*, signifiant chasseurs-coureurs ou sauteurs, et désignant une catégorie de militaires appelés à effectuer, dans les armées italiennes, les manœuvres dont s'acquittaient jadis nos voltigeurs, et qui sont aujourd'hui réservées à nos chasseurs à pied.

Les origines de la famille Le Bé. Reconnaissance de sa noblesse. Ses armoiries. — D'après l'abbé Audra[3], la famille Le Bé serait originaire du hameau de Vannes, dépendant de la paroisse de Sainte-Maure. Nous n'avons pu contrôler le dire du savant prieur-curé de Sainte-Maure, et nous avons constaté, au contraire, que les Le Bé ne se rencontrent à Vannes qu'à la fin du XVIe siècle, alors qu'on les trouve à Troyes, ou aux environs, dès le commencement du XVe.

La Roque[4] et La Chenaye-Desbois[5] rapportent que le 25 ou le 26 février 1491 (v. s.?), par sentence de Jean de Roffey, lieutenant général au bailliage de Troyes, Pierre Le Bé, fils aîné de Jean Le Bé et de Marguerite de Bray, Guillaume Le Bé et ses autres frères et sœurs, furent reconnus nobles et extraits de noble lignée à cause de Simonne Le Compasseur, fille de Guillaume Le Compasseur, « laquelle Simonne Le Compasseur fut conjointe à Jean de Bray, père de Marguerite de Bray dont est issu le dit Pierre Le Bé ».

Les armoiries des Le Bé, que la coutume de Troyes leur a permis d'emprunter en même temps que leur noblesse aux Le Compasseur, sont parlantes ; elles se composent de trois compas ouverts placés 2 et 1, auxquels certains d'entre eux ont ajouté un chevron et un chef pour se distinguer d'autres familles anoblies comme eux par suite de leur descendance des Le Compasseur. Un d'eux aurait même reçu du roi Henri IV le privilège de placer une couronne royale sur sa marque de fabrique qui était un B, et sur les compas de ses armoiries. Voici l'anecdote invraisemblable que l'abbé Courtalon raconte à ce sujet[6]: Un de ces Le Bé, allant à Paris par Fontainebleau, rencontra sur la route Henri IV qui, entraîné par l'ardeur de la chasse, s'était séparé de sa suite. Le Bé, ne reconnaissant pas le

1. Isle-Aumont, Aube.
2. *A. D.*, G 1063, reg.
3. *Mémoire sur la paroisse et le prieuré-cure de Sainte-Maure*. Bibl. de Troyes, ms. 2297.
4. *Traité de la Noblesse*, 1678, p. 161.
5. *Dict. de la Noblesse*, édit. de 1772, t. V, p. 85.
6. *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes*, t. III, p. 126.

roi, entama la conversation. Son compagnon lui ayant demandé ce qu'on pensait de la conversion du monarque : « Monsieur, lui dit-il, ce qu'on en pense... c'est que toujours la caque sent le hareng ». L'arrivée des seigneurs de la cour fit bientôt apercevoir au papetier sa méprise et l'indiscrétion de sa réponse ; il se jeta aux pieds du prince qui, le relevant, lui demanda son nom, son pays, sa profession et lui accorda que la marque du papier de sa manufacture, qui était la lettre B, serait timbrée d'une couronne sur le B, ajoutant : « Ventre Saint-Gris ! ce sera un beau B(ougre) couronné ! » On a attribué la réponse de Le Bé à un conducteur de bestiaux [1].

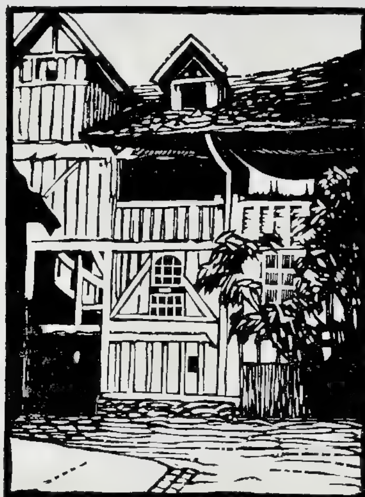
Les armoiries des Le Bé se blasonnent : d'azur à trois compas ouverts, d'argent, ou bien : d'azur, au chevron accompagné de trois compas ouverts et couronnés, le tout d'or, au chef cousu de gueules chargé d'un lion passant d'argent [2].

Il n'a pas encore été publié de généalogie de la famille Le Bé et nous croyons qu'il n'en existe aucune à l'état manuscrit ; c'est une lacune regrettable pour l'histoire de notre cité et de son industrie, les Le Bé s'étant distingués par l'importance qu'ils firent prendre à leurs fabriques de papier et par la perfection qu'ils donnèrent aux produits sortant de ces usines.

Il y a bien, dans le tome XXVII, p. 217, du Cabinet d'Hozier à la Bibliothèque nationale, une ébauche de généalogie manuscrite de la famille Le Bé ; mais elle est très succincte, ne concerne qu'une seule branche et ne commence qu'à Jean Le Bé, époux de Marguerite de Bray, pour finir à Jacques Le Bé et sa femme Apolline de Vienne. Quoiqu'elle ne contienne aucune date et ne renvoie à aucune source, on peut la considérer comme étant assez correcte et renfermant d'utiles indications. D'autres renseignements sur la famille sont aussi fournis par le manuscrit 2317 (t. III, p. 18) de la Bibliothèque de Troyes et par les notes généalogiques laissées par M. Comparot de Longsols [3] ; mais là aussi les dates et les sources font défaut, et les erreurs paraissent nombreuses ; on ne peut faire usage de ces documents qu'avec une très grande circonspection.

Le nom des Le Bé, sous ses différentes formes, se trouve ailleurs qu'à Troyes et porté par des personnes dont la profession rend fort vraisemblable un lien de parenté avec les nôtres. Ainsi, une Jacquette Le Bé était mariée avec Jean Hérault, libraire à Provins. Devenue veuve, elle succéda à son mari et en cette qualité édita l'une des premières impressions provinoises : *Sensuit la reigle des marchans...* Imprimee a Provins par Guillaume Tavernier a la requeste de Jaquette Lebee, veufue de feu Iehan Herault..., 1er octobre 1496 [4].

1. Voy. *L'Esprit d'Henri IV* et *Le Mercure François*.
2. Voy. d'Hozier, *Armorial général* ; Roserot, *Armorial de l'Aube*, n° 75 ; et notre *Armorial historique de l'Aube*, n° 144, ainsi que la Pl. XXIV ci-devant.
3. *A. D.*, E 927 et 928, l.
4. Bibl. nat., V 952 B.


COUR DE L'HOTEL DES LE BÉ

La famille Le Bé a laissé son nom à plusieurs contrées de Troyes et des environs.

Dans la ville même, la *cour au Bé* ou mieux *cour aux Bés*, ancien passage qui reliait par une ligne brisée la rue du Temple (auj. rue Général-Saussier) à la rue de la Pie (auj. rue Geoffroi-de-Villehardouin), rappelle les étendoirs et les maisons d'habitation de plusieurs générations de Le Bé et alliés, qui la bordaient. Il n'en existe plus qu'une impasse sans caractère, donnant sur la rue Geoffroi-de-Villehardouin ; mais nous y avons vu démolir, en 1907, une bien curieuse maison, autrefois demeure des Le Bé ; son histoire a été retracée dans un intéressant article orné de vues que nous reproduisons avec l'autorisation de l'auteur et que le graveur sur bois, M. P. Burnot, a remarquablement interprétées [1].

La possession de la cour aux Bés donna lieu, après la division de l'ensemble des immeubles qui la constituaient, à un procès entre M. Louis de Mauroy et divers propriétaires. Un exposé des pièces de cette affaire se trouve dans le manuscrit 2317 de la Bibliothèque de Troyes, t. II (anc. III), connu sous le nom de *Recueil de Sémillard.*

La *rue Guillaume-Le-Bé*, située près de la papeterie des moulins Le Roi, honore le célèbre graveur de caractères d'imprimerie, auteur de si beaux types de lettres.

A Saint-André-les-Vergers, près Troyes, le lieu dit *la Chapelle-au-Bé*, rue de la Grande-Planche, perpétue la mémoire d'une chapelle bâtie en 1597 par Nicolas Le Bé, bourgeois


L'HOTEL DES LE BÉ
Sur la rue Geoffroi-de-Villehardouin

1. *Annuaire de l'Aube* pour 1915.

SUPPLIQUE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA CHAPELLE AU BÉ,
signée par Nicolas Le Bé, maître papetier. 1597.
Archives de l'Aube, 74, Saint-André, nº 198.

et maire de Troyes, papetier juré en l'Université de Paris, dans son accin de la Tuilerie, en l'honneur de Jésus-Christ.


L'HOTEL DES LE BÉ
Sur la cour aux Bés

Nous reproduisons ci-contre (pl. XLII) l'acte par lequel le fondateur sollicite de l'abbé de Montier-la-Celle, sur la justice de qui se trouvait situé le terrain, l'autorisation d'y faire célébrer le service divin, selon la permission qu'il en a déjà reçue de l'évêque de Digne[1]. Cette supplique est accompagnée d'une deuxième, adressée au même religieux, pour lui demander l'autorisation d'établir un pont sur le ruisseau qui sépare l'accin de Le Bé de la chaussée de Montier-la-Celle, « appelée communément le Petit-Pavey ».

La chapelle au Bé n'existe plus depuis longtemps. Son souvenir a été rappelé, vers le milieu du XIX[e] siècle, par une autre, avec clocher et cloche, édifiée au fond d'un petit jardin voisin, par M. l'abbé Cardot, qui fut vicaire de Saint-Nicolas. Elle a également disparu.


LE MANOIR DE LA CHAPELLE AU BÉ

Mais nous avons tous vu, dans une propriété où sans doute se trouvait la chapelle primitive, une assez curieuse construction en bois, datant du XVI[e] ou du début du XVII[e] siècle, et consistant en un petit corps de bâtiment flanqué de deux tours carrées à toits aigus. Le terrain entourant cet édifice était, en 1616, en voie de partage entre les héritiers de Jacques Le Bé et de Françoise

1. *A. D.*, 7 H 23, Saint-André, n° 198. René Benoist, évêque nommé à Troyes par Henri IV, en 1594, mais non agréé par le pape, se faisait remplacer, pour les ordinations et les consécrations, par Henry Le Meignan, évêque démissionnaire de Digne (A. Prévost, *Le Diocèse de Troyes*, t. II, p. 406).

Le Cornuat, sa femme. Il a été acquis, en dernier lieu, par M. André Gillier, industriel, qui a fait démolir le pavillon en 1919 pour agrandir son usine de la rue des Gayettes.

La photographie a du moins — après les plans de Troyes de 1679 et 1697-1747 — conservé l'aspect du petit manoir de la Chapelle-au-Bé, dont la gravure ci-contre fera connaître le dernier état.

La rue longeant cette propriété au couchant se nomme *rue de la Chapelle-au-Bé* [1].

Enfin, à Barberey-Saint-Sulpice, il existe une propriété appelée *le Bébé*, et que par tradition l'on sait avoir appartenu à l'un de nos papetiers ; à Saint-Aventin-lez-Verrières (arrondissement de Troyes, canton de Lusigny), il y a le lieu dit *la Cour-aux-Beys* [2] ; et à Vendeuvre (chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bar-sur-Aube) existe encore la *ferme des Bées*, *Bés* ou *Beys*, autrefois ferme de Danrot. Mais nous ne pourrions dire si ces biens ruraux doivent leur nom à des Le Bé ou à quelque autre origine à présent inconnue [3].

Nous avons recueilli, sur les Le Bé, bien d'autres renseignements n'intéressant pas directement les membres de cette famille qui s'occupèrent de papeterie ; nous ne les insérerons pas dans cette notice déjà longue.

Notons toutefois qu'un Guillaume Le Bey en 1528 et un Toussaint Le Bey en 1575 étaient « meuniers » du moulin de Chastellier à Virey-sous-Bar, arrondissement et canton de Bar-sur-Seine [4].

LES LE BE PAPETIERS

Le Ber (Guyot Ier), paupeleur. En 1405, on le trouve locataire d'un des moulins à papier de Saint-Quentin, qu'il exploitait déjà depuis un certain temps. Cette usine, qui avait eu besoin de réparations, ayant été remise en bon état, Guyot Le Ber souscrivit en 1409, devant Colombel et Mauroy, notaires à Troyes, un nouveau bail qui ne devait devenir effectif qu'à partir de 1412 ; il avait alors pour associé son fils François Le Ber [5].

En 1439, Guyot Le Ber figure sur les registres d'impositions de la ville pour une somme de 5 s. t. [6]

Lors de son décès, vers l'an 1440, il laissait deux fils : Guyot II et Jean.

Le Ber (Jean Ier). Demeurant en Preère (faubourg de Preize), il loue en 1406 un autre des moulins à papier de Saint-Quentin que celui tenu par Guyot Ier [7]. Rien ne nous apprend s'il y faisait du papier, mais il y a lieu de le croire.

1. Voy. un article signé N. (Lucien Morel-Payen) dans *La Tribune de l'Aube* du 16 juin 1919.
2. *Le Petit Troyen* du 2 novembre 1909, aux annonces.
3. Boutiot et Socard, *Dict. topogr. de l'Aube*, p. 57.
4. *A. M.*, lay. 2, 8e l.
5. Arch. de la Côte-d'Or, H 246, l.
6. *A. M.*, F 58.
7. Arch. de la Côte-d'Or, H 246, l.

Sur le rôle d'impositions de la ville pour l'année 1439, il est taxé à 8 s. 4 d. t.[1] Il est probable que ce Jean Le Ber était frère de Guyot Ier.

Le Ber (Guyot II), paupeleur, fils de Guyot Ier. En 1440, il est locataire des moulins de Saint-Quentin. En 1451, d'accord avec sa femme Jeannette, veuve en premières noces de Girard Barre, et ses fils Jean Le Ber, contrepointier, Jean Le Ber, paupeleur, et Sansonnet Barre, prêtre, issu du premier mariage de la dite Jeannette, il loue à trois vies (c'est-à-dire pour lui, ses enfants et ses petits-enfants) les moulins de Verrières[2].

Guyot II Le Ber, habitant le quartier du Saint-Esprit (depuis nommé quartier de Croncels), est porté sur les registres d'impositions de la ville, de 1439 à 1502, pour des taxes variant de 5 à 25 s. t.[3]

En 1501-1502, l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes reçut de Guyot Le Ber, pour « une roe à faire papier » à lui vendue, 4 écus d'or, valant 110 sous tournois[4].

Nous ignorons la date de sa mort.

Le Ber (Jean II) dit le jeune, fils de Guyot Ier, exploita après son père le moulin de Saint-Quentin qu'il prit de nouveau à bail, en 1459, pour une durée de 19 ans. Il l'occupait encore en 1473[5].

Le 16 février 1462 (n. st.), « Jehan Le Bel, paupeleur », prend à loyer du chapitre de Saint-Étienne, pour 19 ans, un jardin situé près du moulin de la Pielle et que tenait avant lui Jean de Bray son beau-père, pour 30 s. t. par an[6].

En 1462 également, il loue pour 24 ans le moulin lui-même, qui avait été aussi occupé précédemment par Jean de Bray[7].

Lors de la recherche d'armes de 1474, on trouva chez lui : une brigandine, un gantelet, un heaume, une salade vernie, un jacque vermeil[8], une hache, un poing de plomb et une coulevrine de fer[9].

En 1474, Jean Le Ber prit en emphytéose perpétuelle les moulins de Sancey (Saint-Julien) qui, après lui, passèrent à ses héritiers[10].

Il possédait une maison en la rue de la Massecrerie. Après lui elle devint la propriété de son fils Guillaume, puis celle de la fille de ce dernier, Marguerite Le Bé, épouse de Guillaume de Saint-Aubin, apothicaire. En 1550, cette maison appartenait à Simon Le Gras[11].

1. *A. M.*, F 58.
2. *A. D.*, 31 H *bis* 14, reg. — Verrières, canton de Lusigny, arrond. de Troyes.
3. *A. M.*, F 58 et suiv.
4. *A. D.*, 22 H 104, fol. 18 v°.
5. Arch. de la Côte-d'Or, H 246, l.
6. *A. D.*, 6 G 10, fol. 234 r°.
7. *A. D.*, G 1681, reg., et G 3414, l.
8. Un jaque de mailles, sans doute.
9. *A. M.*, AA, 8e cart., fol. 51 r°.
10. *A. D.*, 31 H 14 *bis*, reg.
11. *A. D.*, 10 G 37, reg.

Jean II Le Ber figure sur les registres d'impositions de la ville de 1455 à 1480. En 1479, il est dit « demorant à Clérey »[1].

Il avait épousé Marguerite de Bray, fille de Jean de Bray l'aîné, papetier à Troyes, dont il eut sept enfants :

1° Pierre, qui suit ; 2° Jeanne, dite aussi Guyotte, mariée à Gilet Natey, papetier ; 3° Guillaume, qui suit ; 4° Roline, mariée à Nicolas Ludot, papetier[2] ; 5° Claude ou Claudée, morte avant 1517 et qui fut mariée : 1° à Philippe Le Mercier, et 2° à François Pérignon[3] (du premier elle eut : Jean Le Mercier, marchand drapier ; Guillaume Le Mercier, marchand mercier, seigneur du Mosny ; Marguerite Le Mercier, mariée à Jean Factet l'aîné, et Madeleine Le Mercier, épouse de Nicolas Largentier le jeune, marchand teinturier[4]) ; 6° Simonne Le Ber, femme de Jacques Luillier, sergent à cheval au bailliage de Troyes ; 7° Nicole Le Ber, mariée à Jean Grenant.

Jean II Le Ber mourut avant 1488.

Le Ber (Huguenin), paupeleur. Il est mentionné dans les registres d'impôts de la ville de 1454 à 1487, et les taxes qu'il doit payer varient de 2 s. 6 d. t. à 55 s. Il habitait le quartier du Saint-Esprit (ou de Croncels). Lors de la recherche d'armes de 1474, on trouva chez lui une salade, un épieu et un maillet de plomb[5].

Le Ber (Aubert), paupeleur. On trouve ce nom aussi écrit Le Bel. On peut le considérer comme étant frère ou fils d'Huguenin. De même que lui, il habitait le quartier du Saint-Esprit, mais il le quitta en 1481 pour aller demeurer au quartier de Comporté, dans une maison appartenant au chapitre de Saint-Étienne :

22 juin 1481. « Ce jour, Messieurs ont délibéré de bailler à Aubert Le Bel, paupeleur, la maison que tenoit Ronjot (tisserand), assise devant Saint-Urbain,... aux vies de luy, sa femme et enffans et des enffans de ses dits enffans », moyennant un loyer de 55 sous par an. Il doit y faire « quatre levées de maison de 2 posteaux de hault et ung faulx rain ». Ils lui louent également les étendoirs qui sont derrière ladite maison, moyennant 25 sous, et un jardin « parmy ». Les étendoirs étaient auparavant tenus par Pierre Larcher, pâtissier[6].

Il occupait encore cette maison en 1502[7].

Il figure sur les registres d'impôts de 1472 à 1486, pour des sommes variant de 12 d. à 42 s. 6 d. t.[8]

Lors de la recherche d'armes de 1474, il possédait une salade et une hache[9].

1. *A. M.*, F 177.
2. *A. D.*, E 908.
3. *A. D.*, G 3423.
4. Papiers de famille communiqués par M. Alfred Nancey, secrétaire de la Société Académique de l'Aube.
5. *A. M.*, AA, 8e cart., fol. 57 r°.
6. *A. D.*, 6 G 12, fol. 66 r°, et 821, fol. 10 r°.
7. *A. D.*, G 590, reg.
8. *A. M.*, F 143 à 202, et K 1 reg.
9. *A. M.*, AA, 8e cart., fol. 57 r°.

En 1502, il tenait en location des terres appartenant à l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains[1].

Le Bé (Nicolas). Ici se place un Nicolas Le Bé, « l'un des suppôts de la florissante papeterie qu'avait dès lors la ville de Troyes », et auquel Grosley attribue la relation en vers de l'entrée de Charles VIII à Troyes en 1486, reproduite dans les *Éphémérides troyennes*[2], d'après une copie du chanoine Nicolas Camusat, lequel l'avait jadis communiquée à Denys Godefroy, qui l'utilisa dans le *Cérémonial françois* sans indiquer le nom de l'auteur[3]. On reconnaît en effet la main d'un papetier ou d'un parent de papetiers dans ces vers où cette seule corporation industrielle est signalée en une strophe que nous avons reproduite à la page 93 du présent ouvrage.

Le Bey (François Ier), papetier à Troyes. Le samedi avant la Saint-Martin d'hiver 1492, soit le 10 novembre, il est condamné par l'officialité pour n'avoir pas accompli une promesse de mariage : « Franciscus Le Bey, papetarius, Trecis commorans, emendavit, eo quod licet matrimonium contraxerit cum Johanneta, filia Francisci Guiotin, nichil ad solemnisationem matrimonii procedere recusaverunt, fides inter se prestitas remittendo. Taxatus pro quolibet 1 l. t.[4] »

Le Ber (Guillaume Ier), papetier juré, fils de Jean II Le Ber et de Marguerite de Bray. Il épousa en premières noces Nicole Piétrequin, fille de Jean Piétrequin et de Marguerite Truchot, et en deuxièmes noces Jeanne Frévault. Il eut de son premier mariage : 1° Guillaume II Le Bey ; 2° Marguerite Le Bey, mariée à Guillaume de Saint-Aubin ; 3° Pierre Le Bey, marchand drapier à Troyes ; 4° Jean Le Bey, non marié.

Guillaume Le Ber habitait le quartier du Saint-Esprit. Sur les registres d'impositions municipales il est taxé : en 1480, à 68 s. 9 d. ; en 1484, à 2 s. 6 d. t. ; en 1485, à 29 s. 2 d. t. ; en 1496, à 8 l. t.[5]

En 1478, Guillaume Le Ber loue les moulins de la Moline ; il a pour associé Pierre Mérille, puis en 1493 Jean de Bray, et en 1506 Perrot Denise.

On lit dans les comptes de la ville pour l'année 1500[6] : « A Guillaume Le Ber, et à Guillaume Piétrequin, pour seize mains de grand papier pour coler et mouler... 11 s. 8 d. t. ». « Au dit Le Ber pour 12 livres de vieil drapeau pour moler ». « A Guillaume Le Ber, pour achat de 8 mains de papier pour coler sur les moles..., 6 s. 8 d. t. »

En 1507, du chef de son épouse Nicole Piétrequin, fille et héritière de Jean

1. *A. D.*, 22 H 131, reg.
2. *Éphémérides troyennes*, année 1763, p. 78-98 ; édition de 1811, p. 125-145.
3. Denys Godefroy, *Cérémonial françois*, Paris, Cramoisy, 1649, t. I, p. 675-680.
4. *A. D.*, G 4217, fol. 86 v°.
5. *A. M.*, F 180, 201, 202 et 206.
6. *A. M.*, K 3. Préparatifs pour l'arrivée de Louis XII, qui devait recevoir à Troyes les ambassadeurs du roi des Romains et des princes et électeurs de l'Empire.

Piétrequin, il eut, ainsi que sa sœur Marguerite, femme de Guillaume de Saint-Aubin, une part dans les moulins de Chaillouet ou Moulins-Brûlés ; peut-être fit-il valoir l'usine qu'ils y possédaient en commun [1].

Le 23 janvier 1518 (n. st.), l'Université délibère au sujet de la résignation de l'office de papetier juré faite par Guillaume Le Ber en faveur de son fils Jean.

En 1520, Guillaume Le Ber souscrit pour 10 livres tournois à l'emprunt fait à l'occasion de l'entrée du roi à Troyes [2].

Il mourut avant 1523.

Le Bey (Pierre), sieur de Courgerennes, fils de Jean Ier Le Ber et de Marguerite de Bray, né vers 1470 et mort avant 1546. Une sentence donnée sous le sceau du bailliage de Troyes, en février 1491, le déclare noble, ainsi que ses frères et sœurs, du côté de Simonne Le Compasseur, son aïeule maternelle. Cette dernière avait épousé, le 12 juillet 1392, Jean Frotier, sénéchal de Bar [3].

Il épousa en premières noces Marguerite Péricard, fille de Jean Péricard et de Claude Dorigny, et en secondes noces Guillemette de Marconville, probablement fille de Pierre de Marconville, écuyer, seigneur de Courgerennes, vivant en 1491 [4], et sœur de Philippe de Marconville, seigneur de Mesnil-la-Comtesse, Chapelaine, Longeville, etc., époux d'Edmée de Chavanges, vivants en 1566 [5].

Devenue veuve, Guillemette de Marconville se remaria, avant 1547, avec Michel Mauroy, dont elle n'eut pas d'enfant. En 1549, ses héritiers furent : la femme de Martin de Saint-Amour ; la femme d'Edmond Marguin ; Denis Le Bé, et Pierre Le Bé, alors mineur [6].

Lors de l'entrée du roi à Troyes, en 1486, un Pierre Le Bey fut taxé à 2 s. 8 d. t. [7]

En 1496, il figure sur le rôle de l'emprunt municipal pour 14 livres [8].

En 1520, Pierre Le Bey souscrit pour 40 livres à l'emprunt fait à l'occasion de l'entrée du roi à Troyes [9].

La même année, il vend à la ville 8 marcs 6 onces et 7 trézeaulx et demi d'argent, au prix de 13 l. t. le marc [10].

18 avril 1521. Arrêt du Parlement, condamnant Nicolas Pinette [papetier à Troyes] et Jean Pinot à payer à Pierre Le Bey les arrérages de 200 l. de rente

1. *A. M.*, B 65.
2. *A. M.*, K 5.
3. Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*, t. X, p. 43.
4. *A. D.*, AI 358.
5. Abbé Charles Lalore, *Cartulaire de l'abbaye de Boulancourt* (Mém. Soc. Acad. de l'Aube, 1869, p. 171).
6. Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1890, p. 267.
7. *A. M.*, K 1.
8. *A. M.*, F 206.
9. *A. M.*, K 5.
10. *Ibid.*

durant le procès pendant entre eux au bailliage de Troyes, pour rescision de contrat[1].

En 1522, il donne une petite somme d'argent à la paroisse Saint-Jean[2].

La ville acheta en 1534 « deux torches de cire portées en son nom à l'enterrement de Pierre Le Bey, un des conseillers de la ville »[3].

Nous n'avons pas rencontré le nom de Pierre Le Bey parmi ceux des industriels qui ont exploité des moulins à papier, mais nous croyons qu'il s'est intéressé au commerce de cette marchandise.

Indépendamment des enfants qu'il eut de Guillemette et qui furent, en 1558, les héritiers de cette dernière, comme nous l'avons dit page 360, elle l'aurait aussi rendu père, suivant certains auteurs, d'un autre fils, Barthélemy Le Bey, devenu seigneur de Précy-Notre-Dame en partie, de la ferme des Fossés-de-Haudebert et du gagnage du Pellé, sis à Pel-et-Der. Vivant en 1552, ce Barthélemy aurait été marié à Catherine de La Péreuse, fille de Jean et d'Anne de Pleurs[4].

Le Bé (Jean III), papetier juré de l'Université, fils de Guillaume Ier et de Nicole Piétrequin. Il ne contracta aucune alliance. On peut croire qu'il fit valoir, comme associé de son père, une partie des moulins de la Moline avec l'autorité que lui conférait son titre de papetier juré.

Léon Dorez[5] a donné l'extrait suivant des Mémoriaux de l'Université de Paris, relatif à Jean Le Bé :

« Die sab(b)ati xxiiia ejusdem januarii (1518), fuit congregatio Universitatis super duobus articulis. Priore articulo super resignatione unius trium officiorum papietariorum in civitate Trecensi existentium. Quod quidem officium resignavit Guillelmus Leber ad utilitatem filii sui Johannis Leber. Quam resignationem admisit Universitas, et contulit dictum officium dicto ejus filio Johanni Leber. »

Le Bé (Denis), papetier, fils de Pierre et de Guillemette de Marconville. Il aurait épousé en premières noces Catherine Péricard, et en secondes noces Guillemette Le Tartier, fille de Jacques Le Tartier et de Jeanne Maillet. D'après Nicolas Pithou[6], cette demoiselle appartenait à la religion prétendue réformée.

Il eut de ce mariage : Denis II, baptisé à Troyes le 27 novembre 1551, écuyer, sieur de Batilly (fief à Unienville), président au parlement de Metz, époux de Antoinette Bertin ; Louise, baptisée à Saint-Jean le 4 février 1554, mariée à Marin

1. Arch. Nat., X1a 1523, fol. 159 (Communication de M. Ph. Renouard).
2. *A. D.*, G 38, fol. 5 v°.
3. *A. M.*, B 116.
4. *A. D.*, AI 238.
5. *Notes sur les libraires, relieurs, enlumineurs, papetiers et parcheminiers jurés de l'Université de Paris* (*Revue des Bibliothèques*, 16e année, 1906, p. 169). Registre de Nicole Musnier, fol. 204.
6. *Mémoires*, p. 627.

Buisson, seigneur de Courmononcle; Nicole, baptisée à Saint-Jean le 9 mai 1555, mariée à Sébastien Bruneau, conseiller et secrétaire du roi; Antoine, baptisé à Saint-Jean le 3 novembre 1557; Gratien, baptisé à Saint-Jean le 24 octobre 1558.

En 1551-1554, Denis Le Bé était receveur des deniers communs de la ville de Troyes. Les registres qui renferment ses comptes sont en papier avec filigrane à son usage [1].

En 1564, il est conseiller de ville [2].

Comme héritier de sa mère, Guillemette de Marconville, il fut possesseur de terres et autres biens tenus en fief à Courgerennes, Villetard et Bailly. Il eut aussi des biens à Barberey, venant du chef de sa femme [3].

Denis Le Bé ne semble pas s'être occupé de la fabrication du papier; il se serait plutôt adonné au commerce de cette matière, qu'il faisait façonner sur des formes portant ses diverses marques. La date de son décès nous est inconnue. Nous ne pensons pas qu'il soit le même que le Denis Le Bé, protestant réfugié à Bar-sur-Seine, qui, d'après Carorguy [4], fut fait prisonnier par les Ligueurs en 1592. Il aurait été alors d'un âge très avancé.

Le Bé (Guillaume II [5]), papetier juré de l'Université, fils de Guillaume Ier et de Nicole Piétrequin, marié à Madeleine de Saint-Aubin, fille de Jean de Saint-Aubin, notaire royal à Troyes, et de Jeanne Bellier, fille de Guillaume Bellier, sieur de Courcelles, et de Gillette de Pleurs.

De cette union sont issus: 1° Antoine, baptisé à Saint-Jean le 14 novembre 1539; 2° Nicolas, papetier; 3° Catherine, baptisée le 4 juillet 1541; 4° François, baptisé le 1er janvier 1542, marié à Françoise Huez et en secondes noces à Péronnelle de Heurles; 5° Claude, baptisé à Saint-Jean le 29 juin 1544; 6° Edme, marchand, marié à Catherine Venel; 7° Jean, marié à Perrinette Martin; 8° Claudée, mariée à Claude Gauthier; 9° Guillaume; 10° Pierre.

En 1523, Guillaume II Le Bé est locataire de la Moline en même temps que Pierre Denise, Guillaume de Saint-Aubin et Claude Havart [6]. En 1530, ils occupent encore cette usine [7].

Le 13 août 1527, les chanoines de Saint-Étienne envoient « veoyr une place assise en la rue de la Pye, attenant à celle de Guillaume Le Bey, paupeleur, pour garder le droit de l'église à cause que ledit Le Bey veult bastir actenant d'icelle place » [8].

1. *A. M.*, B 138.
2. *A. M.*, A 14.
3. *A. D.*, E 255.
4. *Mémoires*, p. 119.
5. Nous ignorons ce que peut avoir de commun ce Guillaume Le Bé avec le meunier de Virey-sur-Bar en 1529. Voy. p. 356.
6. *A. D.*, G 1698.
7. *A. D.*, G 1707, reg.
8. *A. D.*, 6 G 16, fol. 344 v°.

La ville verse à Guillaume Le Bé, en 1533, la somme de 20 s. « à lui ordonnée en la chambre de l'échevinage pour plusieurs services par lui faicts »[1].

En 1535, Guillaume Le Bé, papetier, loue à la ville une nacelle pour la réfection des vannes tranchines[2].

En 1540, il est administrateur de l'Hôtel-Dieu-Saint-Bernard, avec Claude Gombaud, Christophe Angenoust et Jean Mauroy[3].

En 1547, il a des droits sur les moulins à papier de Chaillouet, en même temps que sa sœur Marguerite, mariée à Guillaume de Saint-Aubin[4].

En 1560, Guillaume Le Bé donne à la fabrique de l'église Saint-Jean, en aumône, du papier pour les registres; l'année suivante, il loue par bail emphytéotique « des places de maisons de la Massecrerie »[5].

Nous ignorons la date de sa mort.

C'est peut-être du fils de Guillaume II dont il est question dans les *Mémoires* de Carorguy, qui écrit qu'en 1591 Guillaume Le Bé, ligueur, fut tué lors de la prise de Bar-sur-Seine.

Le Bé (Robert Ier), papetier. Nous le croyons fils de Guillaume Le Bé et de Nicole Piétrequin.

En 1520, la ville de Troyes paie à Robert Le Bé, papetier, le prix « d'une pièce de bois » qu'elle lui avait achetée[6], et en 1524 il figure pour 6 livres tournois sur le rôle d'emprunt[7].

Le Bé (Robert II), sans doute fils de Robert Ier. Robert Le Bé, dit marchand papetier, épouse en 1545 Claude Colet, fille de Pierre Colet, marchand et bourgeois de la ville de Méry-sur-Seine, dont le fils, Antoine Colet, fut uni à Jeanne Le Bé, fille de Guillaume Le Bé et de Madeleine de Saint-Aubin[8].

De ce mariage sont issus: Pierre, baptisé le 7 avril 1553; Marguerite, le 18 janvier 1555; Jean, le 25 février 1556; Catherine, le 22 mars 1557; Laurent, le 18 mai 1559; Claude, le 5 février 1563, tous à Saint-Jean.

Sur le rôle de l'impôt demandé par le roi en 1548, Robert Le Bé, fils de Guillaume, figure pour une somme de 20 livres[9].

En 1561, Robert Le Bé est locataire du moulin de la Moline[10]. Voy. p. 173.

En 1564, il vend à la ville 90 livres de poudre à canon qui lui sont payées 45 l. t.[11]

1. *A. M.*, B 19.
2. *A. M.*, B 119.
3. *A. D.*, E 1089.
4. *A. D.*, AI, 907.
5. *A. D.*, 6 G 622, reg.
6. *A. M.*, K 5.
7. *A. M.*, F 219.
8. Bibl. de Troyes, ms. 2317.
9. *A. M.*, F 232.
10. *A. D.*, B 153.
11. *A. M.*, B 158. Il n'en fabriquait sans doute pas, mais devait la recevoir d'un de ses clients du dehors.

Robert Le Bé, marchand, demeurant en la rue du Temple, ayant embrassé la Réforme, fut nommé dans le consistoire tenu à Séant-en-Othe[1], le 11 avril 1566, « adjoint de Pithou pour visiter les malades de la Religion étant en la ville de Troyes, vu la défense faite aux Ministres de ne demeurer ailleurs qu'au lieu assigné pour les prêches »[2].

On lit dans le même ouvrage de Pithou, à la page 521 : « Robert Le Bé, marchand, demeurant rue du Temple, était huguenot ; dans la suite il fut renégat. »

En 1572, Robert Le Bé et Antoine Colet, son beau-frère, héritent de Pierre Colet, leur père et beau-père. En cette qualité, ils possèdent l'étang de Bury, assis entre Mesgrigny et Vallant-Saint-Georges. Pierre Colet l'avait acheté en 1529 de Jean Corrard, Jean Le Tartier et Jean Lamy. Antoine Colet prenait la qualité de sieur de Bury.

En 1573, Robert Le Bé est imposé par la ville à 30 l. t.[3]

Le 25 octobre 1578, il fut, en la paroisse Saint-Remi, parrain de Marie, fille de Charles Charlemagne et de Marguerite Le Bé.

Nous ignorons la date de son décès.

Le Bé (Nicolas Ier l'aîné), papetier juré, qualifié noble homme, fils de Guillaume II Le Bé et de Madeleine de Saint-Aubin, marié à Françoise[4] Belin, fille de Pierre Belin et de Claude Girardin[5].

En 1553, il prend à bail le moulin de la Moline en société avec ses père et mère, et en 1563 il passe un nouveau bail pour cette usine, qu'il exploita jusqu'en 1586 ; il a alors pour associé son beau-père Pierre Belin[6].

En 1557, Nicolas Le Bé, marchand à Troyes, au lieu de Jean Chapellier, est détenteur de la mairie royale de Vannes pour laquelle il paie annuellement 20 l. au chapitre de Troyes[7].

En 1560, il est délégué avec Jean Nivelle, par les papetiers troyens, pour procéder à l'élection des députés aux états généraux d'Orléans[8].

D'après les archives du Musée Plantin d'Anvers, Nicolas Le Bé fournit du papier à ce célèbre imprimeur en mars et en juillet 1564.

En 1567, il achète de Jean Truchin, maçon, un appentis tenant à la maison de la rue du Temple, venant de Pierre Le Ber ; et, dans le cours de la même année, des maisons en la cour Bruchin, dite depuis la cour aux Bés[9].

1. Aujourd'hui Bérulles, Aube.
2. *Mémoires* de N. Pithou, ms., p. 516.
3. *A. M.*, F 247.
4. Les actes de la paroisse Saint-Jean lui donnent une fois, par erreur, au lieu de Françoise, le prénom Madeleine.
5. *A. D.*, B 1130, l.
6. *A. D.*, G 1711 et G 1681, reg.
7. *A. D.*, G 1884.
8. *Documents inédits* publiés par la Soc. acad. de l'Aube, t. I, p. 35.
9. Recueil Sémillard, Bibl. de Troyes, ms. 2317.

En 1568, il est échevin de Troyes[1].

L'année suivante, il achète de Jacques Camusat et de sa femme, Marguerite Le Bé, trois corps de maison assis sur le derrière de la cour aux Bés, tenant aux hoirs de feu Simon Legras[2].

En 1570-1571, la ville lui paie pour fourniture de papier faite par lui, tant en la maison de M. de Barbezieux qu'à M. le maire Format, pour les affaires de la ville, 9 l. 15 s. t.[3]

En 1571, il est conseiller de ville et son nom figure sur les registres d'impôts municipaux pour 20 l. t.[4]

Nicolas Le Bé est détenteur, en 1572, « d'un accin et jardin que jadis Pierre de Vienne prit en emphytéose de la Religion (c'est-à-dire de l'ordre de Malte), tenant d'une part au ruisseau de la rivière de Seine passant par le second pont de la rue de la Pie, d'autre part à un autre ruisseau dit le rup de Vienne, d'un bout à une cour appelée la cour Babelon et d'autre aux jardins de la Commanderie du Temple »[5].

En 1579, Nicolas Le Bé est mentionné en même temps que François Le Bé son frère[6]. En la même année, il figure sur la liste des débiteurs du prieuré de Notre-Dame-en-l'Isle[7].

En 1581, il achète de Laurent Cardon, bourgeois de Troyes, une maison située rue du Temple, à l'enseigne des *Trois Pucelles*[8]. Cette maison, qui fut plus tard (1623) habitée par Claude Briden, imprimeur, était censuelle du chapitre de Saint-Urbain.

Les étendoirs à papier se trouvaient le long de la ruelle supprimée appelée la ruelle aux Bés, aboutissant à la rue de la Pie (aujourd'hui rue Geoffroy-de-Villehardouin): elle longeait les maisons n°s 11 et 13 de la rue du Temple. La cour aux Bés n'a plus de sortie que sur la rue de la Pie. C'est évidemment dans cet emplacement que M. Duchâtel a fait construire la maison vendue depuis à M. Truelle et ensuite au R. P. Brisson.

En 1582, Nicolas Le Bé est maire de Troyes; l'année suivante, il est dit possesseur de biens à Vannes[9].

En 1596, il jouit d'une partie des moulins de Chaillouet lui venant de son père et que probablement il fait valoir lui-même[10].

Le 10 juillet 1598, le trésorier de la fabrique de l'église Saint-Pantaléon recon-

1. Grosley, *Mém. hist.*, t. II, p. 636.
2. Recueil de Sémillard.
3. *A. M.*, B 171.
4. *A. M.*, F 241.
5. *A. D.*, 31 H 29, fol. 21 v°.
6. *A. D.*, G 4051.
7. *A. D.*, G 1220.
8. *A. D.*, AI 370.
9. *A. D.*, G 1493 et 1494, reg.
10. Voy. ci-dessus, p. 131.

naît avoir reçu la somme de 10 sous pour l'anniversaire de la femme de Nicolas Le Bé[1]. Françoise Belin aurait donc été inhumée antérieurement au 10 juillet 1597.

En 1602, Nicolas Le Bé, papetier juré, demeurant à Troyes, fit un testament pour laisser quelques sommes d'argent à ses domestiques et suivantes[2].

Il mourut vers l'an 1605, ayant eu de son alliance avec Françoise Belin sept enfants: 1° Françoise, baptisée le 1er octobre 1553 en l'église Saint-Jean; mariée à Étienne Camusat, elle était veuve en 1600; 2° Jacques, baptisé le 15 novembre 1554, marié à Françoise Le Cornuat; 3° Nicolas, baptisé en 1557, marié à Catherine Paillot; 4° Odard, baptisé le 20 octobre 1562; 5° Claudée, baptisée le 21 février 1563; 6° Étienne, baptisé le 28 juin 1566; 7° Marie, baptisée le 3 juin 1570, mariée à Nicolas Dorieux, marchand, dont elle eut Jean Dorieux, président en la cour des aides à Paris; en 1609, elle était veuve et, tutrice de son fils Jean, elle tenait en censive du chapitre de Saint-Étienne une maison de la rue Champeaux[3].

Le Bé (François II), fils de Guillaume II Le Bé et de Madeleine de Saint-Aubin, né en 1542, mort avant 1593, et frère de Nicolas Ier Le Bé. Il aurait épousé en premières noces Marie Huez, encore vivante en 1582, et en secondes noces Péronnelle de Heurles, fille de Jean de Heurles, lieutenant en la prévôté de Troyes, et de Péronnelle Chauveau.

En 1590, il possède une part dans les moulins de Chaillouet.

En 1593, Péronnelle de Heurles est mentionnée comme veuve[4].

Ses enfants furent: 1° Philippe Le Bé, baptisé à Saint-Jean le 4 mars 1583; chanoine de Saint-Étienne, il possédait en 1609, en même temps que Nicolas Le Bé, Madeleine Le Bé, femme de Nicolas Clerget, et autres, une partie des moulins de Chaillouet[5]; 2° Françoise Le Bé, baptisée à Saint-Jean le 24 octobre 1585; elle épousa Jacques II Le Bé et mourut jeune.

Le Bé (Edme ou Edmond), fils de Guillaume II Le Bé et de Marguerite de Saint-Aubin.

Le 27 décembre 1557, il épousa Catherine Venel, fille de Nicolas Venel, greffier en chef du bailliage de Troyes, et de Nicole Chevry.

Associé avec Jacques Le Bé, ils louèrent les moulins de Pétal pour 9 années, et les exploitèrent ensemble à partir de la Saint-Jean 1581[6].

Edmond Le Bé fut parrain, le 12 avril 1584, en l'église Saint-Remi, d'Edme, fils du marchand papetier Nicolas Savois.

Edmond Le Bé dut mourir à la fin de 1593, puisque l'inventaire de son mobi-

1. *A. D.*, 19 G 27, reg.
2. Min. Tripault, not. à Troyes, l. 726.
3. Min. Coulon, not. à Troyes.
4. Actes de la paroisse Saint-Jean.
5. *A. D.*, 6 G 21, reg.
6. *A. D.*, 40 H 56, reg.

lier eut lieu le 15 avril 1594. Ses héritiers furent : Marie Camusat, femme de Pierre de Villeprouvée, Jean et Pierre Camusat [1].

En 1600, Catherine Venel, veuve d'Edmond Le Bé, papetier, habitant le quartier de Comporté, était imposée par la ville à 1 écu 30 sous tournois, et, en 1604, à 50 sous [2]. Elle mourut en 1615.

Le 14 janvier de cette année, elle avait fait son testament [3] qui fut lu en présence de son exécuteur testamentaire, Samuel de Pleurs ; de Pierre de Bossancourt ; Jean de Pleurs ; Marie de Pleurs, femme de François Laurent ; Madeleine Petitpied, veuve de Nicolas de La Ronde ; Catherine de Pleurs, femme séparée de biens de Pierre Gombaud ; François Le Febvre, conseiller du roi, commissaire examinateur. Elle demeurait alors devant l'auditoire.

Le Bé (Jacques Ier), papetier juré, fils de Nicolas Ier Le Bé et de Françoise Belin, baptisé le 15 novembre 1554, marié à Françoise Le Cornuat, mort le 13 février 1607.

En 1581, ayant pour associé Edmond Le Bé, il loue le moulin de Pétal, dont le bail fut renouvelé en 1590 pour une seconde période de 9 ans. Edmond Le Bé étant mort vers l'an 1593 ou 1594, Jacques Le Bé continua seul l'exploitation de ce moulin et même, en 1606, il fit encore proroger son bail pour 9 années.

En 1581, les héritiers de Pierre Dautruy lui louèrent les petits moulins à papier du moulin Le Roi [4].

Le 17 octobre 1594, Jacques Ier Le Bé passe marché avec Guyon Beaugrand et Jean Andrau, marchands papetiers, demeurant au moulin à papier de Pont-à-Mousson. Ces derniers reconnaissent avoir vendu à noble homme Jacques Le Bé, marchand et bourgeois de Troyes, tous les papiers qu'ils font et feront faire au dit moulin, et ce selon la forme qui leur sera donnée et fournie par le sieur Le Bé. Leur engagement sera valable pendant un an et durant ce temps ils ne pourront vendre à aucun autre. Le gros bon sera payé à raison de 3 livres le cent, etc. Ces papiers devront être fournis et livrés sans colle, à Troyes, en la maison de Le Bé [5].

En 1595, Jacques Le Bé est imposé par la ville à 6 écus [6].

A partir de Pâques 1596, Jacques Le Bé et Catherine Le Cornuat sa femme devinrent locataires pour 9 ans du moulin de la Moline [7].

Le 10 novembre 1600, il prend à cens perpétuel une partie des moulins de Vannes, appartenant au chapitre de Troyes [8].

1. Notariat de Troyes.
2. *A. M.*, F 276 et 278.
3. Nicolas Coulon et Jean Thevignon, not. à Troyes.
4. *A. D.*, G 3424, l. et G 1719, reg.
5. Notariat de Troyes.
6. *A. M.*, F 274.
7. *A. D.*, G 1724.
8. Voy. ci-dessus, p. 248.

Le 22 octobre, il fournit à François d'Allemagne, écuyer, sieur du Mothoy, et à Marie d'Aubery, son épouse, un aveu et dénombrement des héritages assis au Mothoy-lès-Marcilly-le-Hayer, et tenus en fief, foi et hommage, qui lui sont advenus par partage de la succession de feu Nicolas Le Bé, son père [1].

Le 27 juin 1601, il prend à loyer du chapitre de Saint-Pierre 9 arpents de pré sis près du moulin de Notre-Dame, lieu dit *le Pré-au-Coq* [2].

En 1604, Jacques Le Bé était maire de Troyes; il exerçait cette fonction lorsqu'il mourut le 13 février 1607.

De son mariage avec Françoise Le Cornuat étaient nés au moins neuf enfants: 1° Madeleine, mariée à Joachin Colinet, procureur au bailliage de Troyes. Par contrat du 1er avril 1616, les deux époux se firent une donation réciproque de ce qu'ils possédaient. J. Colinet mourut peu de temps après et Madeleine Le Bé épousa en secondes noces, le 29 décembre 1621, Emmanuel Coppois, greffier en chef de la juridiction consulaire de Troyes [3] et que l'on qualifie (à quel titre?) papetier juré dans un contrat; 2° Nicolas, baptisé le 26 mars 1580, mort jeune; 3° Jacques, baptisé le 1er octobre 1582; 4° Anne, baptisée le 11 juin 1584; elle épousa Maurice Duprey, marchand de bois à Paris, et ne vivait plus en 1616; 5° Charles, baptisé à Saint-Remi le 17 août 1587 et mari d'Anne Forest; 6° Marie, qui fut mariée à François Picille (contrat du 13 février 1615 [4]); ils vivaient encore tous deux en 1621 [5]; 7° Élisabeth, baptisée le 12 août 1595 à Saint-Jean; 8° Nicolas, baptisé le 9 décembre 1596 et devenu chanoine de Troyes; 9° Catherine, baptisée le 9 mai 1599; le 16 octobre 1629, elle épousa Edmond Denise (fils d'Edmond Denise l'aîné), auquel elle apporta une dot de 5 000 livres [6].

Lors du partage de la succession de leurs parents, en 1616, les survivants étaient: Jacques, Anne, Charles, Marie, Madeleine, Nicolas, Élisabeth et Catherine.

Jacques Ier Le Bé laissa, entre autres héritages: un gagnage de 150 arpents de terres et prés à Montangon; la moitié par indivis avec son beau-frère, Baptiste d'Origny, sieur de Fouchères, d'une maison de la grande rue Notre-Dame (ou rue de l'Épicerie), tenant à celle du conseiller Guichart; un gagnage de 100 arpents à Thieffrain, qui devint après lui la propriété de son fils Charles Le Bé, marchand drapier, et fut vendu en 1661 par les héritiers de ce dernier (Jacques Le Bé, chanoine de Saint-Étienne; Jacques Coppois, greffier en chef de la juridiction consulaire; Marie Le Bé, femme de Henri de Saint-André, sieur de Champ-d'Oiseau, et Anne Le Bé, fille majeure) à Jean Bernaudat, président en l'élection de Bar-sur-Seine.

1. Papiers de la famille de Mellanville.
2. *A. D.*, G 1293, fol. 43 r°.
3. Min. Coulon, not. à Troyes.
4. Min. Coulon, not. à Troyes.
5. *A. D.*, B 1101, l.
6. *A. D.*, G 3687, l.

En 1611, Françoise Le Cornuat, veuve de Jacques Le Bé, vend à Jean de La Prèse et à Nicolas Michelin une maison sise près des moulins Notre-Dame.

En 1612, elle achète un emplacement de maison rue de la Pie, en la cour Truchin (depuis nommée la cour aux Bés), tenant à Carré, libraire.

En 1615, Françoise Le Cornuat a cessé de vivre.

Le Bé (Pierre II) dit le jeune, marchand papetier, fils, croyons-nous, de Guillaume II Le Bé et de Madeleine de Saint-Aubin, épousa Marie Rebours, qui mourut avant 1615.

De cette union sont issus : 1° Louis, demeurant à Sézanne ; 2° Jeanne, baptisée à Saint-Jean le 20 septembre 1573 ; 3° François, baptisé le 7 février 1575 ; 4° Élisabeth, baptisée le 31 juillet 1579 ; 5° Nicolas, baptisé le 10 septembre 1580 ; 6° Pierre, baptisé le 10 novembre 1581 ; il épousa Jacquette Bouillerot ; 7° Pierre, baptisé le 21 août 1584 ; 8° Charles, baptisé le 30 mars 1586 ; en 1623, il habitait Paris ; 9° Antoine, baptisé le 24 janvier 1588 ; 10° Edme, baptisé le 27 septembre 1590 ; 11° Marie, baptisée le 4 juin 1594 ; cette Marie Le Bé, fille majeure, fit son testament le 28 avril 1639 ; elle demeurait en la Grande-Rue et possédait une maison rue de l'Épicerie, à l'enseigne du *Potot d'or*[1].

D'après un censier de la seigneurie de Sancey, Pierre Le Bé, demeurant à Croncels, aurait exploité les moulins à papier de cette localité depuis l'an 1561 jusque vers l'an 1587, époque où ils étaient la propriété de Siméon Nivelle, qui les lui aurait achetés[2].

En 1589, Pierre Le Bé, échevin, directeur des papeteries de Vannes, fut un des principaux instigateurs du massacre de Nicolas Petitpied, seigneur de Culoison, conduit au supplice par les Ligueurs[3].

Antérieurement à 1597, Pierre Le Bé, marchand papetier, tenait en censive du chapitre de la cathédrale, sans doute pour y édifier des étendoirs, un vaste emplacement situé au levant de la *maison du Compas*, rue de la Chasse, devant le portail de l'église Saint-Remi[4]. Ce terrain, pris en censive par François Pithou en 1598, faisait partie de l'emplacement de l'ancien collège de Troyes (*Collegium trecopithœanum*), compris aujourd'hui dans le marché couvert et les places adjacentes[5].

En 1603, parmi les pièces à l'appui du compte de l'exécuteur testamentaire de Fr. Pithou, est un contrat par lequel Pierre Le Bé reconnaît devoir 1 300 livres[6].

1. Min. Brissot, not. à Troyes.
2. *A. D.*, 31 H 47, reg.
3. *Mémoires* de Nicolas Dare (*Documents inédits* publiés par la Soc. Acad. de l'Aube, t. III, p. 158).
4. Le compas figure dans les armoiries des Le Bé. Le nom de rue de la Chasse est dû à la présence en cet endroit d'une auberge qui avait pour enseigne une « chasse » ou brosse employée pour chasser la poussière contenue dans le poil des chevaux ; en face de l'hôtel de *la Chasse* se trouvait l'hôtel de *l'Étrille*.
5. *A. D.*, D 20, l.
6. *A. D.*, D 11.

En 1609, Pierre Le Bé est tuteur d'Edme et de Charles, enfants nés de lui et de Marie Rebours [1].

En 1615, il ne vit plus.

En 1623, ses enfants, Pierre, Edme, Marie et Louis, demeurant à Sézanne, Charles, demeurant à Paris, possèdent la maison du *Moulin à vent* de Croncels [2].

Le Bé (Jacques II), papetier juré, fils de Jacques Ier et de Françoise Le Cornuat. Baptisé à Saint-Jean le 1er octobre 1582, il eut pour marraine son aïeule, Françoise Belin, veuve de Nicolas Le Bé.

En premières noces, il épousa sa cousine Françoise Le Bé, fille de François Le Bé et de Péronnelle de Heurles, laquelle Françoise mourut le 9 février 1607 [3].

Charles Fichot, dans la *Statistique monumentale du département de l'Aube*, t. IV, p. 450, se montre moins prudent que l'abbé Courtalon et il essaie d'identifier cette demoiselle Le Bé. Il dit que Jacques Le Bé, qui l'épousa, était un facteur d'orgues né à Troyes vers 1575 et probablement petit-fils de Pierre Le Bé, papetier; or, parmi les organistes et facteurs d'orgues appartenant à cette famille, nous n'avons trouvé qu'un Jacques Le Bé, fils d'Edme Le Bé, marchand teinturier, et de Marie Bouillerot. Baptisé le 9 septembre 1590, il aurait donc eu cinq ans de moins que Françoise Le Bé, et à la mort de cette dernière, le 9 février 1607, alors qu'elle avait 22 ans, il n'en aurait eu que 17, ce qui rend leur union peu vraisemblable. Nous savons d'autre part que ce Jacques Le Bé, organiste, après contrat du 12 décembre 1611, épousa Nicole Plumé, fille de Thibaut Plumé et de Florence Maubert. Il est à noter que Fichot, étant peu certain de ce qu'il avance, ne fait pas connaître le prénom du père de cette Françoise Le Bé.

J.-P. Finot, troyen, est plus hardi. Dans l'*Almanach de Champagne et de Brie*, année 1859, p. 61 à 68, il dit que Jacques Le Bé, papetier juré, maire de Troyes depuis 1604, mourut quatre jours après *sa fille*, c'est-à-dire le 13 février 1607. Finot a touché la vérité de bien près, mais il ne l'a pas atteinte, faute d'un mot : au lieu de dire sa fille, il aurait dû dire sa belle-fille. Jacques Ier Le Bé n'eut aucune fille nommée Françoise. Son fils Jacques II, baptisé le 1er octobre 1582, avait donc trois ans de plus que sa cousine Françoise Le Bé. Nous n'avons pu connaître la date de leur mariage; nous savons seulement que, le 1er décembre 1606, Jacques Le Bé le jeune et Françoise Le Bé, sa femme, vendirent à François de Villemor, écuyer, sieur

1. *A. D.*, E 794 et 795.

2. *A. D.*, Inventaire de Montier-la-Celle, t. I.

3. Courtalon, dans sa *Topographie historique du diocèse de Troyes*, t. I, p. 164, dit qu'en 1595, lors de la venue à Troyes d'Henri IV, une demoiselle Le Bé, âgée de dix ans, lui présenta, au nom des habitants, un cœur d'or qu'il accepta avec beaucoup d'affection. Un des magnifiques vitraux de Linard Gontier, provenant de l'hôtel de l'Arquebuse de Troyes et conservés à la Bibliothèque de la Ville représente cette curieuse scène. Voy. *Henri IV à Troyes*, par Albert Babeau (*Annuaire de l'Aube* pour 1880, 2e partie, p. 23 à 35), ainsi que notre Pl. XLII.

ENTRÉE SOLENNELLE D'HENRI IV A TROYES
30 mai 1595.

Arrivé devant l'Hôtel de Ville, le Roi, monté sur un cheval blanc et placé sous un dais porté par quatre notables bourgeois, s'arrête devant une jeune personne, Françoise Le Bé, fille de l'un des plus importants fabricants de papier de Troyes, qui, debout sur un char, lui offre, au nom des habitants de la ville, *un cœur d'or*.

Ce vitrail, peint en émaux sur verre blanc, sort de l'atelier du célèbre Linard Gontier et provient de l'ancien hôtel de l'Arquebuse de Troyes ; il est exposé dans la grande salle de la Bibliothèque de cette ville, le troisième de quatre panneaux destinés à commémorer l'entrée triomphale du Roi.



de Preize et des Tauxelles, y demeurant, une pièce de vigne sise au finage des Tauxelles et achetée par eux de Claude Le Cornuat[1]. Voici l'inscription qui se trouve sur la dalle funéraire en marbre noir, aux armes des deux époux, conservée en l'église Saint-Pantaléon:

CY GIST DAMOISELLE
FRANÇOISE LE BÉ EN
SON VIVANT FEMME DE
NOBLE HOMME IAQVES
LE BÉ BOVRGEOIS DE TROYES
LAQVELLE DÉCÉDA LE IXe
FEBVRIER. 1607.
TROYES POUR HONORER VNE ROYALE ENTRÉE
ME TRIA SVR LES SIENS POVR SALVER SON ROY
LE CIEL EN FUT IALOUX ET DVNE AMOVR OVTRÉE
ME RETIRA DES MIENS POVR MAVOIR TOVT A SOY.

En deuxièmes noces, Jacques II Le Bé épousa, avant 1616, Apolline de Vienne, fille de Joseph de Vienne, sieur de Sacey (aujourd'hui Rouilly-Sacey, Aube), et de Marie Bouillerot.

En 1610, Jacques Le Bé, marchand papetier, doit participer aux frais occasionnés par le curage de la rivière de la Planche-Quénat[2].

La communauté des Marchands le taxe en 1611 à 4 livres[3].

Le 4 janvier 1616, Jacques Le Bé, tant en son nom que comme tuteur de Nicolas, Élisabeth et Catherine, ses frère et sœurs, et comme procureur de Maurice Duprey, marchand à Paris, tuteur des enfants mineurs de lui et d'Anne Le Bé, jadis sa femme; Charles Le Bé; François Picille, époux de Marie Le Bé, et Madeleine Le Bé, procèdent au partage des successions de Jacques Le Bé et de Françoise Le Cornuat, leurs père et mère. Parmi les biens se trouvent les moulins de Vannes, dont Jacques II Le Bé semble avoir continué l'exploitation[4].

Vers le même temps, il est détenteur des moulins à papier de Chaillouet, qu'il fait valoir.

En 1617, comme tuteur de ses sœurs Élisabeth et Catherine, et d'accord avec son beau-frère François Picille, il vend à leur oncle Baptiste d'Origny la huitième

1. Min. Le Sot et Piquet, not. à Troyes.
2. *A. D.*, G 3302.
3. *A. D.*, Juridiction consulaire.
4. Min. Coulon, not. à Troyes.

partie qui appartenait à chacun d'eux dans la maison de *l'Homme sauvage*, rue Notre-Dame, en succession de leurs parents [1].

En 1620, J. Le Bé continue l'exploitation du moulin de Pétal, qu'il semble avoir occupé jusqu'en 1632 [2].

Le 30 novembre 1623, il achète le fief de Messon, appartenant à François Belin, son parent. Apolline de Vienne, devenue veuve, vendit cette terre à M. Le Page le 4 septembre 1647 [3].

En 1624, la communauté des Marchands le taxe à 10 livres [4].

En 1626, Jacques II Le Bé achète la part de ses cohéritiers dans les moulins de Vannes. Les vendeurs sont : Madeleine, veuve de J. Colinet, remariée à Emmanuel Coppois; Marie, femme de François Picille, et Catherine, fille majeure [5].

L'Abbé de Larrivour lui ayant amodié en 1630 les revenus de sa communauté, il prend à bail divers biens dépendant de cette amodiation [6].

En 1636, il possède le fief de Vaulardot, à Pel-et-Der [7].

Apolline de Vienne et son frère François de Vienne, chanoine de Saint-Pierre, héritiers de leur père, feu Joseph de Vienne, ancien maire de Troyes et seigneur de Saint-Benoît-sur-Vanne, vendent en 1638, à titre d'échange, la dite seigneurie de Saint-Benoît à Louise de Cormont, femme non commune de biens de Pierre Morin, sieur du Bocage, maître d'hôtel du roi [8].

En 1642, Jacques II Le Bé a cessé de vivre.

En 1652, Apolline de Vienne et son beau-frère, le chanoine Nicolas Le Bé, vendirent le gagnage qu'ils possédaient à Montangon comme héritiers de Jacques Le Bé et de Françoise Le Cornuat.

En 1657, la veuve de Jacques Le Bé est taxée à 75 livres par la communauté des Marchands [9].

En 1661, elle vend une maison située rue de la Grande-Tannerie [10].

Apolline de Vienne mourut le 24 juin 1671, sur la paroisse Saint-Jean.

De son union neuf enfants étaient nés : 1° Jacques, baptisé à Saint-Jean le 13 août 1620; 2° Marie-Madeleine, baptisée le 14 janvier 1622; elle épousa Étienne Jacquinot de Vaurose, conseiller au parlement d'Orange, et fut enterrée à Troyes le 5 juin 1690, en présence de ses frères Nicolas et Louis; 3° Nicolas, baptisé le 21 décembre 1622; 4° François, baptisé le 10 février 1624; 5° Joseph, baptisé le 13 avril 1627; 6° Françoise, baptisée le 9 mars 1629; 7° Louis, baptisé le 15 avril

1. Min. Coulon, not. à Troyes.
2. *A. D.*, 40 H 65 *bis*.
3. *A. D.*, E 577.
4. *A. D.*, Juridiction consulaire.
5. Notariat de Troyes.
6. Min. Thevignon, not. à Troyes.
7. *A. D.*, E 817, l.
8. *A. D.*, E 544.
9. *A. D.*, Juridiction consulaire.
10. Min. Cligny, not. à Troyes.

1630; 8° Jacques, baptisé le 19 septembre 1633; 9° Jacques, baptisé le 2 juillet 1637 et devenu chanoine de Saint-Étienne; en 1652, lorsque le maréchal de l'Hôpital fit son entrée à Troyes comme lieutenant général de la province de Champagne, il voulut loger chez M. le Chanoine Jacques Le Bé comme étant la personne la plus qualifiée du clergé de Troyes[1].

Le Bé (Nicolas II), papetier et conseiller du roi au bailliage de Troyes, fils de Jacques II et d'Apolline de Vienne, baptisé à Saint-Jean le 21 décembre 1622. Son parrain fut Nicolas de La Ferté, doyen et chanoine de Saint-Étienne, abbé commendataire de La Creste.

Il épousa Marie Boudrault (ou Bourdault, car on trouve ce nom écrit des deux manières).

De cette union sont issus : 1° Apolline, baptisée à Saint-Jean le 20 novembre 1670, mariée le 27 août 1690 à Eustache Denis, avocat en parlement à Troyes; elle eut en dot 10 000 livres, la terre de Villeneuve-le-Comte et le Casrouge[2]; 2° Louis, baptisé le 27 novembre 1671; 3° Marie, baptisée le 13 novembre 1672; elle eut pour parrain Jean Parent, avocat, et pour marraine Marie Le Bé, veuve d'Étienne Jacquinot de Vaurose; 4° Nicolas, baptisé le 12 juin 1674; 5° Jacques, baptisé le 16 juillet 1675; sa marraine fut Nicole Parent, fille de Jean Parent, avocat; 6° Marie-Thérèse, baptisée le 18 septembre 1676; 7° Jean, baptisé le 22 janvier 1679; 8° Pierre, baptisée le 10 mars 1680, inhumé le 11 novembre 1691; 9° Marie, baptisée le 6 juin 1683.

En 1651, Nicolas Le Bé, conseiller au présidial, possède des cens et rentes mouvant de la seigneurie de Villemaur[3].

Le 31 janvier 1672, Nicolas Le Bé et Marie Boudrault, sa femme, en considération de la renonciation faite par Louis Le Bé, leur frère, aux successions de leurs père et mère, lui vendent 900 livres de rente[4].

A la suite du décès d'Apolline de Vienne, Nicolas Le Bé devint possesseur des moulins de Vannes, qu'il exploitait. Le 26 juin 1674 il fut, par sentence, déchargé de la solidarité de la rente de 150 livres qu'avec les Denise il devait payer au chapitre, mais il fut condamné à passer un titre nouvel de 30 écus au profit du dit chapitre, sauf recours de ce dernier contre les Denise[5].

En 1690, Nicolas Le Bé est légataire particulier et usufruitier de feu son frère Louis Le Bé; leurs enfants, Apolline, femme Denis, et ses frères et sœurs, Nicolas, Jacques, Jean, Pierre, Marie et Marie-Thérèse, sont légataires universels du dit Louis, chacun pour un septième[6].

1. Courtalon, *Topographie historique*, t. I, p. 192.
2. Min. Langlois, not. à Troyes, et *A. D.*, 6 G 20.
3. *A. D.*, E 481.
4. Notariat de Troyes.
5. *A. D.*, G 3693, l.
6. *A. D.*, B 1119, l.

Le Bé (Nicolas III), papetier, fils de Nicolas II et de Marie Boudrault. Baptisé à Saint-Jean le 12 juin 1674, il y fut enterré le 1er avril 1743.

Nicolas Le Bé épousa Marie-Anne Sagon, dont il n'eut qu'une fille, Marie, baptisée à Saint-Jean le 24 septembre 1734.

En 1714, il fut imposé par la ville à 14 l., et en 1721 à 11 l.[1]

En 1734, Nicolas Le Bé, fils et héritier de Nicolas II, passa reconnaissance d'hypothèque pour deux moulins à papier et un moulin à blé sis à Vannes, sur le revenu desquels il devait une rente au chapitre de Troyes[2].

Les héritiers de Nicolas III Le Bé furent ses neveu et nièces du côté maternel: François Massey de Balloy, licencié en lois, inspecteur des vivres sous les ordres de l'intendant de l'armée d'Italie; Marie-Barbe Massey et Françoise Massey, demeurant à Paris. En 1752, d'accord avec Marie-Anne Sagon, veuve Le Bé, ils vendirent leurs droits sur les moulins de Vannes à Pierre Brochard, papetier.

FILIGRANES DES PAPETIERS NOMMÉS D'ABORD LE BER, LE BEY, PUIS LE BÉ

Bien que les Le Ber figurent dès 1405 au nombre des papetiers troyens et qu'ils aient dû, comme les autres, employer des marques spéciales, il faut attendre jusqu'à l'année 1470 pour en trouver une qu'il soit possible de leur attribuer sans trop d'hésitation. Il est vrai que, dans cet intervalle, on trouve un nombre assez considérable de papiers marqués uniquement d'un B; mais, comme dans l'étendue de la même période il y eut plusieurs fabricants ayant cette lettre B pour initiale de leur nom (Barisen, Beaurepaire, Beigneux, Berthiot, Bon-Perrin, Bouzanton, de Bray et d'autres encore), cette marque peut aussi bien leur être attribuée qu'aux Le Bé, lesquels ne dominaient pas alors le marché.

Filigranes de Jean II Le Bé, de 1459 à 1488 et au delà

N° 168 (Pl. XLIV). — Une fleur de lis couronnée et surmontée d'un quatrefeuilles; au bas, les lettres J B. — Briquet (n° 7252). Papier de 30 × 40 daté de Sens, 1470; Clèves, 1472; Enghien, 1472; Vaudemont, 1474; Le Puy, 1476; Vienne (Autriche), 1477; Paris, 1477; Troyes, 1477 et 1482; Canterbury, 1480; Dortmund, 1488; Trarbach-sur-Moselle, 1515.

N° 169 (Pl. XLIV et LXXIII). — Écu à trois fleurs de lis, surmonté d'une couronne; pas de quatrefeuilles; sous l'écu, la lettre T (initiale du nom de la ville de

1. *A. M.*, F 344 et 348.

2. Min. Pierre Moreau, not. à Troyes.



168



171



169*



170



172



173*



174*



175



176*

*Voir la planche LXXIII.

Troyes); plus bas, les lettres B J, placées en ordre interverti et de plus la lettre J disposée en sens contraire. — Troyes, 1477[1]. Voy. Briquet (n°s 1760 et 1762).

N° 170 (Pl. XLIV). — Écu à trois fleurs de lis, sous une couronne surmontée d'un quatrefeuilles ; sous l'écu, la lettre T seule. — Rencontré par Midoux et Matton aux archives de Laon et de La Fère, papiers datés de 1481. Nous l'avons trouvé à Troyes[2], dans un registre daté de 1495 renfermant aussi du papier ayant pour filigrane une main surmontée du quatrefeuilles. Nous ajouterons qu'une marque semblable à celle que nous attribuons à ce Le Bé figure dans la pâte du papier employé par Pierre Le Rouge, pour son édition troyenne des *Postilles*, en 1492[3].

N° 171 (pl. XLIV). — Un cœur couronné, accompagné en pointe des lettres J B. — Briquet (n° 4324). Papier de 29 × 43, daté : Heidelberg, 1485 ; Dijon, 1486 ; Troyes, 1489 ; Sens, 1492 ; Luxembourg, 1492 ; Mayence, 1492 ; Lubeck, 1492 ; Bruges, 1495 ; Cologne, 1495 ; Namur, 1496 ; Utrecht, 1498. Midoux et Matton (n° 250) l'ont trouvé à Laon, dans le papier d'une pièce de 1497.

N° 172 (Pl. XLIV). — Un cœur surmonté d'un quatrefeuilles. — Briquet (n° 4301). Papier de 29 × 42 : Troyes, 1520[4].

Filigranes des Guillaume Le Bé

La période attribuable à Guillaume Ier va de 1478 environ à 1523 ; celle de Guillaume II, de 1523 à 1560 au moins.

Nous n'avons trouvé aucun filigrane accompagné du nom de Guillaume Le Bé. Nous croyons que ces papetiers ont fait successivement usage d'une marque composée d'un écu couronné, surmonté d'un quatrefeuilles et portant dans le champ la lettre L gothique couronnée et flanquée de deux fleurs de lis. Au-dessous de cet écu est la lettre B, sans doute comme initiale de leur nom[5].

1. *A. M.*, F 160.
2. *A. M.*, B 45.
3. Voici ce que Briquet dit à propos de ces fleurs de lis accompagnées soit de la lettre B, soit des initiales J B et du T, initiale certaine du nom de la ville de Troyes : « Ces lettres sont évidemment les initiales d'un papetier, Jean Le Bé, par exemple, et dans ce cas le T appendu à la pointe de l'écu serait l'initiale de Troyes ». Cette interprétation est bien fondée, puisqu'à l'époque Jean Le Bé était fabricant de papier.
4. *A. D.*, G 390.
5. Briquet a dit de cette marque des Le Bé : « La lettre B dans un écu couronné paraît avoir été fort goûtée, aussi a-t-elle été imitée et ce sont peut-être ces imitations qui ont engagé les Le Bé à mettre leur nom au-dessous de leur écusson. Quant à l'L couronnée, est-elle bien l'emblème de Louis XII, qui régna de 1498 à 1515 ? Il convient de remarquer que l'emploi de cette lettre commence en 1511 ou 1509 et se prolonge jusqu'aux premières années du XVIIe siècle, précisément pendant la longue période où il n'y a point eu de Louis roi de France. »

Faisant la même remarque au sujet des lettres H, K (ou R) qui se présentent dans des conditions analogues, cet écrivain propose de les admettre pour des initiales de papetiers. Nous devrions alors voir dans les L couronnées l'initiale de l'article Le précédant le nom Ber (ou Bé).

N° 173 (Pl. XLIV et LXXIII). — Écu couronné, surmonté du quatrefeuilles; dans le champ, la lettre L couronnée, accostée de deux fleurs de lis; sous la pointe, un b gothique — Briquet (n°s 8288 à 8299) donne des reproductions de ce filigrane, rencontré par lui sur des papiers datés de 1512 à 1580, ou environ. Nous l'avons vu aussi dans le papier d'un registre de comptes de la seigneurie de Barberey pour l'année 1535; or, les fermiers des battoirs de ce domaine étaient généralement tenus de payer une partie de leur location en papier fabriqué dans leurs usines[1]. L. Wiener (pl. 23, n° 4) a vu un filigrane semblable sur des papiers employés de 1525 à 1576. Selon lui, la lettre L couronnée doit être l'initiale du nom Louis XII et serait la copie de celle qui se voit sur la pièce de monnaie de ce roi nommée *dizain*.

Nous croyons aussi devoir attribuer aux Guillaume Le Bé les marques suivantes:

N° 174 (Pl. XLIV et LXXIII). — Écu couronné surmonté d'un quatrefeuilles dans le champ, la boule du monde surmontée d'une tige au sommet de laquelle est une croix[2] dont le bras gauche supporte un chiffre 4 renversé (figurant selon nous le Signe de la croix), flanqué de deux fleurs de lis; au-dessous de l'écu, b gothique.

Wiener (pl. 23, n° 3) l'aurait trouvé dans la pâte d'un papier écrit en 1593. Cette date paraît de beaucoup postérieure à la fabrication du papier, qui a dû avoir lieu de 1543 à 1548. Pour le Signe de la croix, voy. au nom Nivelle.

N° 175 (Pl. XLIV). — Un soleil (ou astre) à sept rais ondulés. — Nous l'avons rencontré dans les comptes de la seigneurie de Barberey pour l'année 1490 et dans un registre daté de 1503[3].

N° 176 (pl. XLIV et LXXIII). — Un soleil à huit rais, surmonté d'une couronne. — Troyes, 1491[4].

Pour le soleil employé comme filigrane, voy. au nom Edme Le Bé, p. 366, et aux filigranes employés par lui. Voy. aussi Briquet, n°s 13978 et 13979.

Filigranes de Denis Le Bé, de 1548 à une date indéterminée

N° 177 (Pl. XLV). — Le nom DENIS LE BÉ sur une banderole. — Troyes, papiers datés de 1548 et de 1550[5].

1. *A. D.*, E 357, reg.
2. Sur notre dessin, le bras droit de la croix a été omis par erreur, ainsi que le b gothique.
3. *A. D.*, E 337.
4. *A. M.*, B 35. Dans ce même registre se trouve du papier ayant pour filigrane la licorne, marque des Piétrequin.
5. *A. M.*, B 135; *A. D.*, G 1031.



178*



177



179



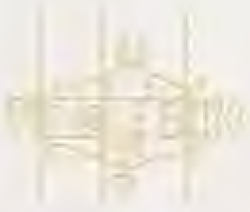
181



180*



182*



184



183*



185





187



186

*Voir la planche LXXIV.

N° 178 (Pl. XLV et LXXIV). — Écu en forme de targe arrondie par le bas et découpée sur les côtés, surmontée d'un quatrefeuilles. Sur une tige perpendiculaire occupant le centre de l'écu, les initiales D B (Denis Le Bé) ; au bas, une banderole et le nom D LE BE. — Briquet (n° 9373). Papier de 31 × 41, rencontré à Rotterdam, 1551 ; Troyes, 1552 ; Utrecht, 1553 ; Mézières, 1554 ; Langres, 1556 ; Hollande méridionale, 1565 ; Pays-Bas, 1565.

N° 179 (Pl. XLV). — Écu du même type que le précédent. — Troyes, 1552 [1].

N° 180 (Pl. XLV et LXXIV). — Écu renfermant la lettre B couronnée, accompagnée en flancs de deux fleurs de lis ; sur la couronne de l'écu, un quatrefeuilles ; au-dessous du dit écu, la lettre D, initiale du nom Denis. — Briquet (n° 8095). Papier de 30 × 41, rencontré à Metz et à Langres, à la date 1556.

N° 181 (Pl. XLV). — Marque entièrement semblable au filigrane n° 179, imprimée en rouge vermillon sur un papier gris ayant servi d'enveloppe à une rame de papier. — Troyes [2].

Filigranes de Nicolas Ier Le Bé, de 1550 à 1605

N° 182 (Pl. XLV et LXXIV). — Une main dextre surmontée d'un quatrefeuilles ; sur la manchette, les initiales N B. — Troyes, 1556 [3].

N° 183 (Pl. XLV et LXXIV). — Écu couronné, surmonté d'un quatrefeuilles. Dans le champ, une croix dont la traverse forme, selon nous, le Signe de la croix ; elle est accompagnée en flancs des initiales N B. — Briquet (n° 9831). Papier de 30 × 40 : Troyes, 1557 [4].

N° 184 (Pl. XLV). — Cartouche dans un encadrement composé de filets contournés et portant au sommet et sur les côtés des croissants (emblèmes adoptés par Catherine de Médicis). Sur le cartouche, la lettre N, puis un quatrefeuilles et le nom LE BE. — Briquet (n° 12049). Papier de 30 × 42, rencontré à la date 1559. Il croit qu'il y a erreur dans cette date ; en effet, Henri II est mort en 1559, mais on peut admettre que ce papier a été fabriqué peu de temps après, alors que Catherine de Médicis était régente du royaume.

N° 185 (Pl. XLV). — Banderole portant le nom N LE BE. — Briquet (n° 12050). Papier de 35 × 45, rencontré à Saint-Germain-en-Laye, 1560 ; Amiens, 1561 ; Hambourg, 1563 ; Nancy, 1564 ; Caudebec, 1567.

N° 186 (Pl. XLV). — Banderole semblable à la précédente, mais de plus

1. *A. M.*, F 138.
2. *A. M.*, F 234.
3. *A. D.*, E 227.
4. *A. D.*, G 2003, reg.

grande dimension. — Briquet (nº 12051). Papier de 34 × 44, rencontré à Paris, 1562.

Nº 187 (Pl. XLV). — Écu couronné, surmonté d'un quatrefeuilles. Dans le champ, la lettre B ; sous l'écu, une banderole et le nom NICOLAS LE BE. — Troyes, 1580[1]. Lucien Wiener (pl. 14, nº 2) donne cette marque, mais le dessin en est imparfait et l'article LE est oublié. Il l'a vue sur du papier écrit en 1566.

Nº 188 (Pl. XLVI). — Écusson arrondi par le bas et couronné. Dans le champ, la lettre B ; au-dessous, banderole et le nom N LE BE. — Briquet (nº 8082). Papier de 39 × 51, rencontré à Tréguier (Côtes-du-Nord), 1581 ; Troyes, 1586 ; Châlons-sur-Marne, 1587.

Nº 189 (Pl. XLVI). — Diffère du précédent en ce que le B qui occupe le champ est disposé en sens contraire. Sur la couronne, un quatrefeuilles, et au bas de l'écusson une banderole portant le nom NICOLAS LE BE. — Troyes, 1577[2]. Briquet (nº 8081). Papier de 34 × 44, rencontré à Rouen, 1582 ; Le Mans, 1588 ; Bayonne, 1589.

Nº 190 (Pl. XLVI). — Même type que les précédents. Couronne, quatrefeuilles, banderole et le nom NICOLAS LE BE. Le B placé dans le champ est en partie déformé. — Troyes, 1602[3].

Nº 191 (Pl. XLVI). — Marque analogue aux précédentes ; au-dessous, le nom NICOLAS LE BE. — L. Wiener (pl. 10, fig. 5), d'après qui nous la reproduisons, l'a rencontrée imprimée en rouge vermillon sur une enveloppe de rame sans date.

Filigranes d'Edme Le Bé, de 1550 à 1593

Ce papetier semble s'être servi de marques employées par son père Guillaume II Le Bé.

Nº 192 (Pl. XLVI). — Écu couronné, surmonté d'un quatrefeuilles. Dans le champ, un soleil à huit rais ; au bas, banderole et le nom E LE BE. — Troyes, 1581[4].

Nº 193 (Pl. XLVI). — Même type que le précédent, mais plus petit. — Briquet (nº 13981). Papier de 35,5 × 45, vu à Château-Renaud (Ardennes), daté de 1584 ; Langres, 1585.

Nº 194 (pl. XLVI). — Même type que le précédent. Au bas, sur un cartouche, EDME LE BE. — Troyes, 1585[5].

1. *A. D.*, D 1718, reg.
2. *A. M.*, B 194.
3. *A. D.*, G 172, reg.
4. *A. D.*, 40 H 56, reg.
5. *A. D.*, 6 G 6. Acte par lequel Edme et Jacques Le Bé prennent en location le moulin à papier de Pétal.



188



189



190



191



192



193



195



194


196


198


200


197


199


201


202


203


205


204

N° 195 (Pl. XLVI). — Même type que les précédents. Sur la banderole, le nom E LE BE. — Briquet (n° 13982). Papier de 33 × 45, rencontré à Troyes, 1585 [1]; à Clermont-en-Beauvaisis, 1588.

Filigranes des Jacques Le Bé (Jacques I[er] de 1574 à 1607 ; Jacques II de 1607 à 1642 et au delà)

Briquet (n° 8083) dit que des filigranes au nom de Jacques Le Bé se voient dans le Midi de la France jusqu'en 1626 et peut-être au delà. Ce fabricant avait trouvé là un nouveau débouché pour les produits troyens, qui se vendaient plutôt dans le Nord et dans l'Est.

N° 196 (Pl XLVII). — Écu couronné surmonté d'un quatrefeuilles. Dans le champ, la lettre B. — Briquet (n° 8070). Papier de 31 × 43, rencontré à Amsterdam, 1574; Anvers, 1575; Saumur, 1575; Troyes, 1578; Albestroff, 1583.

N° 197 (Pl. XLVII). — Deux B adossés sous une couronne fermée surmontée d'un quatrefeuilles. — Briquet (n° 16109) : Saint-Malo, papier daté de 1591. Nous l'avons trouvé à Troyes, dans un registre daté de 1602 [2].

N° 198 (Pl. XLVII). — Écu au lion rampant. Sur l'écu, une couronne fermée surmontée du quatrefeuilles; au bas, cartouche et le nom IAQVES LE BE. — Briquet (n° 10555). Papier de 35 × 44, rencontré à Bruxelles avec la date 1582; à Rouen, 1584. La présence d'un lion sur l'écu de Jacques Le Bé s'explique par le fait qu'il avait épousé une demoiselle Le Cornuat, appartenant à la noblesse troyenne dite du ventre, et qui avait pour armoiries un lion surmonté d'une petite étoile que le formier n'a pas reproduite, sans doute en raison de la difficulté que présentait un travail de ce genre [3].

N° 199 (Pl. XLVII). — Filigrane semblable au précédent, mais plus petit. — Briquet (n° 10556). Papier de mêmes dimensions, rencontré à Bruxelles aux dates 1582 et 1588.

N° 200 (Pl. XLVII). — Écu surmonté d'un quatrefeuilles. Dans le champ, la lettre B; au bas, cartouche et le nom IAQVE LE BE. — Troyes, 1596 et 1606 [4].

N° 201 (Pl. XLVII). — La lettre B couronnée, surmontée d'un quatrefeuilles. — Troyes, 1607 [5].

N° 202 (Pl. XLVII). — La lettre B. — Troyes, 1621 [6].

N° 203 (Pl. XLVII). — La lettre B surmontée d'un quatrefeuilles; au-dessous,

1. *A. D.*, G 2129, reg.
2. *A. D.*, 10 G 141.
3. Voy. notre *Armorial historique de l'Aube*.
4. *A. D.*, 24 H 3, l., et G 138, reg.
5. *A. D.*, E 168.
6. *A. D.*, 10 G 23, reg.

banderole et le nom IAQVES LE BE, puis un quatrefeuilles en dessous, et un petit cartouche portant la date 1632. — Troyes [1].

N° 204 (Pl. XLVII). — La lettre B surmontée d'un quatrefeuilles et reposant sur une banderole portant le nom IAQVES LE BE ; au bas, un quatrefeuilles et, dans un petit cartouche, la date 1633. — Troyes [2]. — On trouve aussi un filigrane semblable au précédent et portant, sur le petit cartouche, la date 1636 [3].

N° 205 (Pl. XLVII). — La lettre B surmontée d'un quintefeuilles au lieu d'un quatrefeuilles, par suite d'une erreur du formier ; au-dessous, une banderole et le nom IAQVE LE BE. — Troyes, 1636 [4].

LE BEAU (Jean). Voy. Moulins de la Pielle, p. 220.

LE BER. Voy. Le Bé.

LE BEY. Voy. Le Bé.

LE BON (Jean), papetier. En 1459, il est porté au rôle d'imposition pour 5 s., mais, s'étant absenté, n'a rien payé. Il venait d'un pays où le roi ne lève pas d'aides [5].

LE BON (Nicolas), valet paupeleur. En 1467-1468, il est imposé à 5 s. t. [6] Lors de la recherche d'armes de 1474, on trouve chez lui un maillet de fer et une javeline ; il est alors qualifié « paupeleur servant ». Deux ans après, le dernier jour de juin 1476, il s'associe à Didier Febvre (ou Le Febvre) pour prendre « à titre de rente annuelle, des religieux, abbé et couvent de Notre-Dame de Quincy, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Langres, aux vies d'eux, de leurs femmes, de leurs enfants et du dernier survivant d'eux tous, leur maison et molins à blé d'Argentenay, item ung molin à faire papier attenant des dits molins à blé, au lieu où estoient les foulons, etc., moyennant la somme de vingt deux livres tournois de rente annuelle, et une rame de papier [7] ».

LE BRUN (Martin), papetier. Mentionné en 1480 [8].

LE CAMUS. Voy. Camus.

LE CAMUSAT. Voy. Camusat.

LE CAPITAIN. Voy. Capitain.

LE CESNE (Julien), fabricant de papier. Mentionné le 22 décembre 1791, dans un acte de la paroisse Saint-Jean.

LE CHERET. Voy. Cheret.

1. *A. M.*, F 295.
2. *A. D.*, 13 G 3.
3. *A. D.*, 4 H 9.
4. *A. D.*, AI 386, l
5. *A. M.*, F 118.
6. *A. M.*, F 132 et 134.
7. *Bulletin de la Société des Sciences hist. et nat. de l'Yonne*, 1901, p. 450, où M. Eugène Drot a publié *in extenso*, cet acte notarié, conservé aux Archives départementales. C'est là un exemple d'ouvrier papetier devenu ensuite patron.
8. *A. M.*, F 181.

Le Clerc (Simon), papetier. Voy. Hullebin.

Le Clerc (Jacques), papetier. Le 1er avril 1564, il a un fils, Pierre, baptisé à Saint-Jean et dont la marraine est Guiotte, femme de François Le Bé. Sa femme se nomme Barbe X...

Le Clerc (Guyon) dit l'aîné, papetier. Il figure sur les registres d'impôts de 1552 à 1591 [1], pour des cotes variant de 3 livres à 100 sous.

Le 11 février 1560, il est indiqué comme ayant acquis une pièce de vigne [2].

En 1573, il possède un sixième de la maison et du jardin d'Olivet (?) [3].

En 1578, Guyon Le Clerc l'aîné occupe, rue des Bûchettes, deux grands corps de logis (ou frestes) ainsi qu'une bertauche placée sur une porte, et une grande cour tenant à la ruelle Daude, au logis de la Sirène et à la rue [4]. Cette maison avait été habitée en 1570 par Pierre Péricard, époux de Louise Pinette, fille du grand marchand papetier.

Guyon Le Clerc l'aîné semble être mort vers l'an 1592.

De son mariage avec Jeanne Bazin, il eut entre autres enfants : Guyon Le Clerc dit le jeune, Nicolas Le Clerc, et Denise Le Clerc, qui épousa Jean Tétel, potier d'étain.

Le Clerc (Alexandre). Ce nom est écrit : Le Clerq. Au musée Plantin, à Anvers, sur le registre I, daté de 1563 à 1567, ainsi que sur les registres II et III portant les mêmes dates, Alexandre Le Clerc figure comme ayant fourni au célèbre imprimeur du papier de Troyes. Nous n'avons pas rencontré ici le nom de A. Le Clerc. Peut-être était-il fils de Guyon l'aîné, et simple marchand papetier.

Le Clerc (Guyon) dit le jeune, papetier, fils de Guyon l'aîné. Il figure sur les registres d'impôts de la ville, de 1570 à 1605, pour des cotes de 5 à 55 sous [5].

Le 17 septembre 1596, il est parrain à Saint-Jean.

Pour l'année 1611, comme marchand papetier, il est taxé à 30 s. par la communauté des Marchands de Troyes, et pour 1617, à 17 l. 10 s. [6]

En 1612-1613, il vend une maison qu'il possède dans le quartier de Nervaux [7].

Il avait épousé Marguerite Amant, qui le rendit père de Jean, Hélène, Marguerite, Louise et Guyon.

On le trouve encore mentionné en 1619 [8].

Le Clerc (Nicolas), papetier, fils de Guyon l'aîné et de Jeanne Bazin, et frère du précédent.

1. *A. M.*, F 233 à 272.
2. *A. D.*, 6 G 25, fol. 69 r°.
3. *A. D.*, 6 G 119, fol. 34 v°.
4. *A. D.*, 20 G 9, reg.
5. *A. M.*, F 239 à 279.
6. *A. D.*, Juridiction consulaire.
7. Min. Coulon, not. à Troyes.
8. *A. D.*, 20 G 32, reg.

Le 21 mai 1592, il épousa Geneviève Denise, fille de Claude Denise, papetier, et de Marie Legrand. Cette dernière abandonna aux jeunes époux, par avancement d'hoirie, « la jouissance d'un moulin à papier et d'ustensiles composés de deux cuves, de deux presses, de deux cuveaux, de deux caques, avec les cordes des étendoirs étant au-dessus du moulin et faisant partie des moulins de Fouchy, à prendre icelluy moulin du costé des prés, et encore de les accommoder de la chauldière, salle et étendoirs de cette ville pour laver et accoustrer leur papier ».

Claude Denise et sa femme s'engagèrent en outre à nourrir et à loger les jeunes époux, leurs enfants et leur servante ; à entretenir le moulin et à en payer les canons tant que ces derniers en jouiraient.

Du côté du marié, les personnes qui assistèrent à son mariage furent : Nicolas Barat, son tuteur ; Jean Maugenet, Guillaume Doué, Gabriel Lesgeley, Guillaume Morise, Guyon Doué, membres du conseil de famille ; Nicolas Honnet, cousin germain ; Guyon Le Clerc, frère et tuteur ; Jean Tétel, beau-frère ; Jean Bazin, oncle maternel ; Guyon Doué et Philippon Doué, cousins germains ; Pierre Regnard, beau-frère [1].

De ce mariage, Nicolas Le Clerc eut un fils, Claude Le Clerc. Ce dernier figure comme représentant son père, alors décédé, lors du partage de la succession de Guyon Le Clerc l'aîné, son grand-père, en 1597.

Claude Le Clerc était à peine âgé de vingt ans lorsqu'il mourut en 1617. Sa succession fut partagée entre Guyon Le Clerc le jeune, Denise Le Clerc, femme Tétel, Edme Bruslet, marchand, époux de Jeanne Bazin, et Jean Micho [2], mari de Perrette Bazin [3].

Nicolas Le Clerc, papetier, fut parrain en l'église Saint-Jean-au-Marché, le 10 février 1594.

Nous avons rencontré plusieurs filigranes portant le nom de Nicolas Le Clerc.

N° 206 (Pl. XLVIII). — Une main sénestre sortant d'une manchette à revers ; de l'extrémité du médius de cette main part une petite tige terminée par le quatre-feuilles des papetiers troyens ; au bas de la manchette, une banderole porte l'inscription : N LE CLERC [4].

N° 207 (Pl. XLVIII). — Briquet (n° 11 459) signale une marque analogue à la précédente, mais avec quelques variantes portant principalement sur la manchette et l'encadrement du cartouche. Le nom O CLERC est évidemment une déformation de

1. Min. Fournier, not. à Troyes.
2. Apparemment pour Michaud ou Michaut.
3. Min. Coulon, not. à Troyes.
4. *A. D.*, E 224, pièce datée de 1594 ; G 368, reg., à la date 1595, et 4 H 16, à la date 1596. Dimensions du papier 28 × 37,5.


206


210


209


207


211


208


215


214

l'inscription primitive. — Briquet a rencontré ce filigrane à Dijon, sur du papier de 27 × 35, écrit en 1581.

N° 208 (Pl. XLVIII). — Un écu portant une couronne surmontée d'une tige ayant à son extrémité un quatrefeuilles. Dans le champ de l'écu sont placés les trois compas, armes de la famille Denise venant des Le Bé, qui les tenaient des Le Compasseur et que N. Le Clerc avait le droit de porter par suite de son mariage avec Geneviève Denise ; sous l'écu est un cartouche contenant le nom : N LE CLERC [1].

N° 209 (Pl. XLVIII). — Briquet (n° 1163) reproduit un filigrane ressemblant à celui qui précède, mais de plus grandes dimensions et ayant une couronne plus ornée. Il l'a rencontré à Saint-Denis, sur une pièce datée de 1593, et aux Archives du Nord, dans un registre de la Chambre des Comptes de Lille pour 1593-1600.

Le Cœur (Jacques) l'aîné, papetier. Le 7 janvier 1635, Jacques Le Cœur l'aîné, papetier, demeurant à Vannes, et Jacques Le Cœur fils, aussi papetier, demeurant aux Hauts-Trévois, se portant forts pour François, Étienne et Edme Le Cœur, enfants du dit J. Le Cœur l'aîné et de feue Claude Pouart, vendent des terres sises à Saint-Benoît-sur-Seine [2].

Le Coq (Tristan), papetier. Imposé en 1571 à 6 s., et en 1573 à 7 s. 6 d. t. [3]

Le Cornu (Simon) dit Guenaz, apprenti puis serviteur de Jean Gouault, marchand papetier à Troyes, dès 1599 [4].

Le Fevre (Jeannin), valet papetier, quartier de la Madeleine. Imposé en 1418 à 3 s. 4 d. t. [5]

Le Febvre (Didier), papetier. Lors de la recherche d'armes de 1474, on le trouve en possession d'une bonne arbalète d'acier et d'une épée [6].

En 1476, il s'associe à Nicolas Le Bon pour louer à plusieurs vies les moulins à blé et à papier d'Argentenay (Yonne), appartenant à l'abbaye de Quincy, de l'ordre de Cîteaux. Voy. au nom Le Bon (Nicolas).

Le Febvre (Jacques), imprimeur-libraire et papetier, 1723, 1730. Voy. Moulins de Fontaine-lès-Bar-sur-Aube, p. 156.

Le Febvre (Claude), marchand papetier. Le 7 février 1748, Claude Le Febvre, âgé de 35 ans, fils de François Le Febvre et de feue D^lle^ Bergerat, de la paroisse de Jouy-sur-Morin, alors veuf de Marie Lagrange, épouse en l'église Saint-Pantaléon de Troyes Pierrette Franchebois, âgée de 31 ans, fille de Jacques Franchebois et de Claudine Gouget, de la dite paroisse. Les témoins sont : Claude-Edme Debure,

1. *A. M.*, F 275. Rôle d'une subvention de 3 000 livres levée à Troyes, pour le roi, en 1597.
2. Min. Bourgeois, not. à Troyes.
3. *A. M.*, F 241 et 247.
4. Contrat du 16 juillet 1601, min. Tripault, not. à Troyes.
5. *A. M.*, F 21.
6. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re l., fol. 98 v°.

marchand papetier; Claude-Edme Pigeotte, chirurgien; Deogratias Rauglet, formaire, et autres.

Le Febvre (Nicolas), papetier, vivant en 1746. Voy. Moulins de Vannes, p. 251.

Le Fort (Antoine), papetier. En 1477, il est imposé à 2 s.[1]

Le Gaigne, papetier. Briquet a reproduit (n° 5522) un filigrane représentant un écu chargé d'une croix ancrée, accompagné à son sommet d'un quatrefeuilles, et à sa partie inférieure d'un cartouche contenant le nom LE GAIGNE. Il l'a trouvé sur du papier portant les dates suivantes: à Leyde, 1541; Bruxelles, 1542; Brabant, 1543; Brielle, 1544; Brunswick, 1546; Anvers, 1546; Stralsund, 1546; Clèves, 1548; Saint-Omer, 1542. Voy. notre n° 210, pl. XLVIII.

Ce filigrane est aux armes de M. de Lengaigne, grand marchand papetier à Anvers, qui servit d'intermédiaire à l'imprimeur Christophe Plantin pour l'acquisition, à Troyes, du papier de la *Bible polyglotte d'Alcalà* (1569-1573)[2].

Il est probable que de Lengaigne était depuis longtemps déjà en rapport avec les papetiers troyens et qu'il avait fait fabriquer du papier à sa marque, en demandant qu'on y ajoute le quatrefeuilles comme témoignage d'origine.

Léger (Jeoffroi), papetier. En 1481, habitant le quartier du Saint-Esprit, il est imposé à 40 s. t. On le trouve encore mentionné en 1519[3].

Le Jeune (Jean), vigneron et papetier aux Trévois, près Troyes, prend à loyer des administrateurs de l'hôpital Saint-Bernard, le 1er décembre 1608, une pièce de pré[4].

Le Lorrain (Jean), papetier. En 1406, il est imposé à 5 s. t. pour aider aux voyages de Guyenne et de Picardie. En 1416-1417, il loue à raison de 20 s. t. par an une maison appartenant à l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains[5].

Sur le registre d'impôt de 1424, il figure pour une somme de 8 d. t.[6]

Le Loup (Jean). Habitant en 1424 le quartier du Saint-Esprit, il est imposé à 8 d. t.[7]

Le Maignan (Jean), papetier. En 1451, il habite le quartier du Saint-Esprit et est imposé à 2 s. 1 d. t.; en 1466, à 3 s. 4 d. t.[8]

Le Maistre (Jean), papetier. Imposé à 2 s. 6 d. t. en 1552[9].

Le Moyne (Nicolas), papetier. Locataire des moulins de Notre-Dame, en même temps que Pierre Mauroy, dès 1529, il les exploite encore en compagnie de Claude

1. *A. M.*, F 167.
2. Voy. page 102 du présent ouvrage.
3. *A. M.*, F 189; *A. D.*, G 1698, fol. 90 v°.
4. Arch. nat., LL 987, fol. 41 v°. (Note de M. Octave Beuve, décédé bibliothécaire de Châlons-sur-Marne.)
5. *A. M.*, F 13; *A. D.*, 22 H 97, fol. 4 r°.
6. *A. M.*, F 33.
7. *A. M.*, F 26.
8. *A. M.*, F 94 et 131.
9. *A. M.*, F 233.

Pinette en 1562[1]; mais à partir de cette époque le nom de ce dernier est rayé et Le Moyne figure seul sur les registres. Ses étendoirs étaient situés dans un jardin tenant « au tiers rup » de la rue de la Corderie », à Troyes[2].

Avant 1527, Nicolas Le Moyne avait épousé la fille de Nicolas Tausson (ou Tauxon), veuve de Paul de Villemor. Elle était petite-fille de Denis Chatonru et arrière-petite-fille de Perrot Rivière, tous papetiers.

Il ne vivait plus en 1570[3].

Le Muet (et Le Muel), papetiers. La famille Le Muet est connue à Troyes depuis le commencement du xve siècle. Son blason porte de gueules, à la licorne d'argent assise (ou passante), accompagnée de trois étoiles d'or, posées deux en chef et une en pointe.

Michel et Jacques Le Muet, marchands papetiers à Troyes, figurent au nombre des fournisseurs du célèbre imprimeur anversois Christophe Plantin.

Ils étaient tous deux fils de Michel Le Muet l'aîné et de Barbe Péricard, probablement sœur de Pierre Péricard, marchand et fabricant de papier à Troyes[4].

Barbe Péricard figure comme marraine en l'église Saint-Jean, le 18 janvier 1555 (n. st.).

Michel Le Muet le jeune fut parrain à Saint-Jean le 22 juin 1579, et aussi le 6 avril 1580. Il était alors marié à Marie Boullerot, qui avait été marraine en la même église le 8 janvier 1578 et le fut encore le 7 septembre 1588.

D'après Duhalle (t. Ier, p. 444), Michel Le Muet fut juge consul en 1582.

Son obit fut célébré à Saint-Jean le 20 juin 1593[5]. C'est probablement son père, Michel Le Muet l'aîné, qui fut tué, avec d'autres Troyens, lors de la prise du château de Saint-Liébaut (aujourd'hui Estissac) par les Ligueurs, en 1590.

Jacques Le Muet, frère du précédent, fut parrain à Saint-Jean le 3 septembre 1572. Il avait épousé Antoinette Bruché, qui fut marraine dans la même église le 21 mars 1573 (n. st.).

Il est probable que, sans avoir été des papetiers proprement dits, les deux frères s'adonnèrent au commerce du papier et en firent fabriquer sur des formes fournies par eux. On en trouverait la preuve dans un filigrane reproduit par Briquet (n° 1882). Voy. notre pl. XLVIII, fig. 211.

Cette marque, empreinte sur du papier de 34 × 44, a été rencontrée par lui aux Archives de la Seine-Inférieure, à la cote G 2574, compte de la fabrique de Notre-Dame de Rouen pour l'année 1586. Elle représente un écu aux armes de

1. *A. M.*, B 151 et 153.
2. *A. D.*, 10 G 38, fol. 42 r°.
3. *A. D.*, 10 G 38, fol. 42, et 10 G 39, fol. 46.
4. Bibl. de Troyes, ms. 2601. Voy. aussi au nom Péricard.
5. *A. D.*, 15 G 128, fol. 40.

la famille Le Muet, surmonté d'une couronne royale ouverte, au-dessus de laquelle figure le quatrefeuilles des papetiers troyens (ici, sans doute par inadvertance du formier, il n'y a que trois feuilles au lieu de quatre). Au bas de l'écu, sur un cartouche, on lit le nom du marchand: IS LE-MVET (Jacques Le Muet).

Une branche de là famille Le Muet s'établit en Normandie à la fin du XV[e] siècle; elle y posséda la seigneurie de Carisis[1].

En 1483, Arthur Le Muet, seigneur de Vaubercey (com. de Blaincourt, Aube), habitait à La Haye-de-Calleville (Eure). Dans son testament, il choisit l'église de Notre-Dame-en-l'Isle, à Troyes, pour sa sépulture. Ses exécuteurs testamentaires furent ses neveux, Huguenin Lespeuvrier et Michel Le Muet, demeurant à Troyes[2]. Il est admissible que, parmi leurs parents résidant en Normandie, les Le Muet aient eu des facteurs chargés de placer leurs marchandises en France et à l'étranger.

LENGAIGNE ou DE L'ENGAIGNE. Voy. Legaigne.

LE NOBLE. Voy. Noble.

LE PALLERAT (Perrin). En 1444, il habite le faubourg Saint-Jacques et est taxé à 12 d.; en 1445, il ne paie pas d'impôt[3].

En 1447, il loue un terrain près de l'emplacement du moulin de Chaillouet[4].

LE PEVRIER, LESPEVRIER ou LEPEUVRIER (Etienne) dit aussi DE VERDUN, papetier. Issu d'une famille lucquoise déjà établie à Troyes en 1270[5] et qui s'y trouvait encore représentée vers la fin du XVII[e] siècle, il s'associe à Pierre Garnier, en 1348, pour louer les moulins Le Roi. Voy. p. 195.

LE PEVRIER (Gilet), papetier. Fils de feu Étienne Le Pevrier (1407) et frère de Babelon La Pevrière, en 1411 veuve de Jean Bonnot, il est héritier du chanoine Erard de Vitel[6]. Voy. Moulin Le Roi, p. 196.

En 1434, les enfants de Gilet (ou Giles) Le Pevrier tiennent en censive, du commandeur de Troyes, une maison sise devant le moustier (c'est-à-dire l'église) du village de Sancey (aujourd'hui Saint-Julien)[7].

LE PEVRIER (Jean), paupeleur servant. En 1467, il est imposé à 6 s. 2 d. t.[8] Lors de la recherche d'armes de 1474, on trouve chez lui une javeline et une épée[9].

LE RICHE (Colin), papetier. Imposé en 1474 à 5 s. t., et en 1479, à 15 d.[10]

LERMITE (Jacques), papetier. En 1571, il habite dans le faubourg Croncels[11].

1. *A. D.*, G 2737, l.
2. *A. D.*, G 1034, l.
3. *A. M.*, F 69 et 74.
4. *A. D.*, G 1143, l.
5. *A. D.*, 7 H 136.
6. *A. D.*, G 3472, l.
7. *A. D.*, 31 H 28, fol. 74 v°. Fonds de la commanderie.
8. *A. M.*, F 132.
9. *A. M.*, AA, 8[e] cart., 1[re] liasse, fol. 6 v°.
10. *A. M.*, F 150 et 177.
11. *A. M.*, F 241.

213

212


216


217

Le Roide (Jean), papetier. En 1422, imposé à 3 s. 4 d. t.[1]

Le Roy (Philippe), valet papetier dans le quartier du Saint-Esprit. Imposé en 1439 à 3 s. 6 d. t.; en 1454, à 5 s. 10 d. t. En 1457, sa veuve n'est pas imposée[2].

Le Roy (Philippe), papetier. Il habite le quartier du Saint-Esprit en 1483 et le montant de son imposition est de 2 s. 5 d. t.[3]

Le Roy (Nicolas), papetier. Imposé en 1552 à 2 s. 6 d. t.[4]

Le Roy (Jacques), papetier. Imposé en 1556 à 2 s. 6 d. t.[5]

Le Royer (Jean), papetier. En 1396, il est locataire des moulins de la Pielle. Voy. p. 219.

Ce Jean Le Royer, qualifié épicier, tient à loyer, en 1402-1403, pour le prix de 10 l. t. par an, une maison en la rue de l'Épicerie, appartenant à l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains[6].

Le Sacire ou Le Sacier (Jeannin), valet paupeleur, dans le quartier de la Madeleine. Taxé en 1419 à 10 s.[7]

Lescaillon (Jean), papetier. Il habite le quartier de Comporté en 1466, et il est imposé à 3 s. 4 d. t.[8]

Lescot (Antoine), valet paupeleur, dans le quartier du Saint-Esprit. Imposé en 1476 à 12 d. t., en 1478 à 2 s., en 1480 à 2 s. 1 d.[9]

Lescuier (Edmond), valet paupeleur. Imposé en 1419 à 15 s.[10]

Lescuier (Jean), valet paupeleur. Imposé en 1483 à 3 s. 9 d. t.[11]

Le Sieur (Étienne-Nicolas), papetier. Fils d'Étienne Le Sieur, marchand fabricant de cartes à jouer, à l'enseigne du *Franc-Carreau*, et d'Élisabeth Garnier, fille de Pierre Garnier, imprimeur-libraire, et d'Élisabeth Guilleminot, il épousa, le 11 janvier 1763[12], Marie-Jeanne-Rose Garnier, fille de feu Jean Garnier, marchand imprimeur-libraire, et de Marie-Rose Rabiet[13].

Par ce mariage, il devint beau-frère de Jean-Antoine Garnier l'aîné, imprimeur et papetier, qui mourut sans alliance, à Troyes, le 21 décembre 1780, laissant une partie de sa fortune, et entre autres ses droits sur le moulin à papier de Notre-Dame, à sa sœur Marie-Jeanne-Rose Garnier.

En février 1782, Le Sieur, dont la santé était chancelante, essaya de se défaire

1. *A. M.*, F 25.
2. *A. M.*, F 48, 103 et 112.
3. *A. M.*, F 67.
4. *A. M.*, F 233.
5. *A. M.*, F 235.
6. *A. D.*, 22 H 96, reg.
7. *A. M.*, F 22.
8. *A. M.*, F 131.
9. *A. M.*, F 159, 168 et 180.
10. *A. M.*, F 22.
11. *A. M.*, F 195.
12. Contrat du 9. Min. Jacquin, not. à Troyes.
13. Voy. *Annuaire de l'Aube*, 1899 : Louis Morin, *Recherches sur la fabrication des cartes à jouer, à Troyes.* — Notons à toutes fins utiles qu'un Guillaume Le Sieur, né à Valognes (Manche) vers 1652, y fut imprimeur de 1683 à 1725. Nous n'avons pas trouvé le lien qui existait peut-être entre ces homonymes.

de son usine, mais il ne trouva aucun acquéreur et dut continuer la fabrication. Deux ans après, il mourut et son enterrement eut lieu en l'église Saint-Jean le 21 novembre 1784.

Sa veuve, aidée de son jeune fils, s'efforça de tirer parti de l'usine, mais sans grand succès, car les événements politiques rendaient alors les affaires difficiles.

Le gouvernement révolutionnaire ayant déclaré propriété publique les biens des communautés religieuses, et le moulin exploité par les Le Sieur, bien que loué à bail emphytéotique, étant toujours la propriété de l'abbaye de Notre-Dame, il fut mis sous séquestre. Par arrêté de l'administration départementale en date du 23 fructidor an III (9 septembre 1795), une enquête fut ordonnée dans le but d'évaluer l'indemnité à payer au locataire emphytéotique. Mis en vente le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795), le moulin de Notre-Dame, avec les prés qui en dépendaient, fut adjugé, moyennant 160800 livres payables en assignats, à la veuve Le Sieur et à son fils[1].

Peu de temps après, le 30 messidor an V (18 juillet 1797), ces derniers, renonçant à la fabrication du papier, mirent en vente tout leur matériel et convertirent le moulin à papier en un moulin à farine[2].

Deux filigranes furent employés par la famille Le Sieur.

N° 212 (Pl. XLIX). — Le premier n'a pas de signe caractéristique ; il se borne à faire connaître le nom du fabricant, LE SIEUR A TROYES, écrit en lettres capitales romaines hautes de 11 mm.[3]

N° 213 (Pl. XLIX). — L'autre filigrane, écrit en ronde, est d'une exécution peu soignée. Le nom même du fabricant est mal orthographié et tronqué.

Ce filigrane, faisant partie de notre petite collection, est empreint dans la pâte d'un papier sur lequel est écrite une pièce datée de l'an XIII (1804-1805).

Les papetiers troyens avaient conservé, au XVIIIe siècle, des correspondants en Flandre et en Hollande, et ils plaçaient encore leurs papiers dans ces pays. Une lettre adressée par Marc-Michel Rey, éditeur à Amsterdam, à Jean-Jacques Rousseau, porte en filigrane les mots : *Le Sieur, à Troyes*[4].

LESPINETTE (Jean), papetier. Voy. Moulin de Breviandes, p. 126.

LE TARTIER ou LE TARTRIER. — Famille d'origine troyenne, ayant eu de nombreux représentants dans toutes les classes de la société.

Briquet a reproduit quatre filigranes que nous considérons comme ayant été employés par un membre de cette famille ; le nom J LE TARTIER placé au bas de

1. *A. D.*, Q 21, reg., n° 2429.
2. *Annales troyennes*, an V, p. 431.
3. *A. D.*, série B. Bailliage d'Aix-en-Othe. Pièce datée du 14 pluviôse an VI (soit 14 février 1798).
4. Voy. A. Babeau, Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube, 1886, p. 145.

l'un d'eux et les armoiries qu'ils portent tous ne laissent aucun doute à ce sujet. Ce J ne saurait être autre que Jacques Le Tartier, fils de Thibaut Le Tartier et de Madeleine Berthier, frère de Nicolas Le Tartier et de la femme de François Le Maistre, mentionnés en 1529 [1].

De son mariage avec Jeanne Maillet, Jacques Le Tartier aurait eu plusieurs enfants parmi lesquels figurent : Jacques, époux d'Anne Maillet ; Guillemette, femme de Denis Le Bé de Batilly, et Nicole, mariée à Jacques Mauroy [2].

Nous ne connaissons ni la date de la naissance, ni celle de la mort de ce Jacques Le Tartier ; nous savons seulement qu'en 1550 sa femme était veuve [3]. En 1533, J. Le Tartier était locataire d'une partie des moulins de Fouchy. Voy. p. 162. C'est lui certainement qui, en 1535, prêta à l'administration municipale de Troyes trente-et-une pièces de tapisserie pour aider à la décoration de la ville lors de l'entrée de la reine Éléonore, sœur de Charles-Quint, nouvelle épouse de François Ier, ce qui lui valut une rémunération de 4 l. 13 s. t. [4]

Ce Le Tartier dut certainement exploiter, en même temps que Fouchy, une autre usine faisant partie de celles dont nous n'avons pu établir des listes complètes de locataires. Il dut aussi, à l'instar de Nicolas Pinette, des Péricard et autres gros papetiers alliés à sa famille, s'adonner au commerce du papier avec les pays du Nord et se faire payer en marchandises d'épicerie, en objets d'art, etc., ce qui explique le grand nombre de tapisseries qui se trouvaient dans ses magasins.

Il est probable qu'il ne fut pas le seul de sa famille qui ait pris part au commerce du papier ; ce qui le donne à penser, c'est que, sur deux des filigranes que nous reproduisons, on voit les armes pleines des Le Tartier de la branche aînée et sur les deux autres celles d'une branche cadette.

Les Le Tartier appartenaient à la noblesse bourgeoise, ainsi que le prouve une sentence de maintenue de noblesse rendue au bailliage de Troyes en 1589. Ils portaient : de gueules au besant (ou à la tarte) d'or ; au chef d'or, chargé de trois molettes d'éperon de sable.

Ceux de cette maison qui tinrent à bail emphytéotique l'hôtel du Château, que possédait à Troyes l'abbaye de Clairvaux, modifièrent ces armes en remplaçant la molette qui occupe le centre du chef par un château de sable [5].

Voici les filigranes reproduits par Briquet ; lequel, ne connaissant pas les Le

1. *A. M.*, F 286.
2. Bibl. de Troyes, ms. 2301.
3. *A. D.*, E 255.
4. *A. M.*, B 119.
5. Voy. notre *Armorial historique de l'Aube*, n° 1619, p. 292.

Tartier, mais voyant sous un même blason ce nom et celui de Troyes, en conclut avec raison que le papetier qui a employé les dites marques devait être originaire de notre ville.

N° 214 (Pl. XLVIII). — Briquet, n° 1093. Format 30 × 42. Écu aux armes pleines, surmonté d'une couronne au-dessus de laquelle est un quatrefeuilles. — Rencontré à Mézières à la date 1519, Archives des Ardennes, E 2, comptes de l'hôpital Saint-Lazare. — Variété similaire, mais sans le fleuron supérieur: Frise, 1526; abbaye de Bonne-Espérance (Belgique), 1531.

N° 215 (Pl. XLVIII). — Briquet, n° 10348. Format 28,5 × 38. Rencontré à Luxembourg, à la date 1537. Une licorne passante ayant sur le flanc, à l'endroit de la selle, un écu aux armes pleines des Le Tartier. Cette licorne rappelle celle des Péricard.

N° 216 (Pl. XLIX). — Briquet, n° 1094. Armes des Le Tartier avec le château (comme brisure) sur le chef. (Ce château, dans les vitraux et les sculptures de l'époque, se présente généralement sous l'aspect d'un porche à haute et large baie, flanqué de deux tourelles.) Sur l'écu, le quatrefeuilles; au bas, le nom J TARTIER. — Format 35 × (?). Trouvé en Brabant, à la date 1545; Bruxelles : Arch. générales, collection de papier filigrané. Variété similaire : Leyde, Aix-la-Chapelle, 1546.

N° 217 (Pl. XLIX). — Briquet, n° 1095. Format 30 × 43. Trouvé à Troyes, 1545[1]. Variété identique, à Albestroff (près Metz), 1551. Il n'est pas sûr, dit Briquet, que la pièce centrale soit une étoile ; Stoppelaar y a vu une tête d'animal. Pour nous, cette sorte de circonférence n'est autre que la porte du château dont un formier inhabile n'a pas su reproduire le dessin. Écu aux armes des Le Tartier, avec la brisure sur le milieu du chef; au-dessus, un quatrefeuilles.

LOLLIER (Élie-Thomas). Voy. Moulins de Fontaines-lès-Bar-sur-Aube, p. 156.

LOMBARD (Felisot), papetier. En 1480, il est imposé à 5 s. 5 d. t.[2]

LORENT DE CRANCY ou Laurent COIFFART, papetier, vivant en 1407-1416. Voy. Moulins de la Pielle, p. 219.

LUDOT (Nicolas), papetier. — La famille Ludot, bien connue à Troyes et dans la région voisine à partir du XVe siècle, eut, jusqu'à ces temps derniers, des représentants distingués dans le commerce, l'industrie, les sciences, les arts et le fonctionnarisme civil et militaire.

Classée parmi la bourgeoisie et appartenant très probablement à la noblesse du ventre, par suite de quelque alliance avec des descendants des hoirs Musnier, cette maison portait des armoiries blasonnées ainsi : d'azur, à trois glands d'or tigés et

1. *A. D.*, G 324, reg. Comptes de l'Évêché.
2. *A. M.*, F 181.

feuillés du même; au chef d'or chargé de trois roses de gueules pointées de sinople[1].

Nicolas Ludot, peut-être fils de Nicolas Ludot l'aîné, marchand tanneur, dont la femme était, en 1510, héritière de Périnot Garnier[2], épousa Roline Le Ber (ou Le Bé), fille de Jean Le Ber et de Marguerite de Bray, et par ce mariage posséda certains droits sur les moulins de Sancey. Voy. p. 237.

Le décès de Nicolas Ludot eut lieu avant le 10 juin 1507, époque à laquelle ses enfants se partagèrent sa succession. Ils étaient au nombre de sept : Marguerite, femme de Pierre Boucherat, marchand drapier; Catherine, femme de Jean Mauroy; Jeannette, veuve de François Hennequin. Venaient ensuite : Perrette, Nicolas, Denis et Roline, alors mineurs et ayant pour tuteurs Pierre Le Bé, marchand mercier, et Nicolas Hutin, marchand drapier. Parmi les membres du conseil de famille figurent: François Pérignon, Guillaume Le Bé, Jean Tristan, boucher, Nicolas Prévost, Perrot Denise et Jean Gouault l'aîné.

Nicolas Ludot avait fait construire une maison avec étendoirs à papier en la rue du Temple, près de celle de Pierre Le Bé, « tenant à une ruelle en laquelle on va à la Petite Massecrerie » (aujourd'hui rue Jean-de-Mauroy). L'emplacement qu'elle occupait avait appartenu à Guyot de Vaudes, puis à Pierre Le Maignan et à Claude Le Tartier. Détruites dans le grand incendie de 1524, ces constructions furent réédifiées peu de temps après et en 1550 elles étaient encore la propriété des héritiers de Nicolas Ludot[3].

Le chapitre de la cathédrale se fournissait chez Nicolas Ludot, comme le prouvent les mentions suivantes, recueillies dans les registres de comptes :

1489-1490. Payé « à Nicolas Ludot pour avoir collé du papier de grant volume et y en a dix grans pièces pour faire des moules de l'osteau (la rosace) qu'on fait au pignon de ladite nef (de la cathédrale), par marché fait... XI s. VIII d. t.[4] »

1492. Payé « à Nicolas Ludot pour XVIII grans marchés de papier collé pour faire les mosles des arboutans commancés... XVIII s. t.[5] »

1495-1496. Payé « à Nicolas Ludot pour deux grans feuilles de papier à faire des faux mosles pour les maçons... XV s. t.[6] »

1497-1498. Payé « à Nicolas Ludot, papetier, pour quatre douzaines de feuilles de papier collé à la grande et à la petite marge, pour faire des mosles pour les formettes... XV s. t.[7] »

1. Voy. notre *Armorial historique de l'Aube*, n° 1042, et notre pl. XXIV.
2. *A. D.*, G 1689, reg.
3. *A. D.*, 10 G 37, reg.
4. *A. D.*, G 1569, fol. 114 r°.
5. *A. D.*, G 1569, fol. 220 v°.
6. *A. D.*, G 1570, fol. 89.
7. *A. D.*, G 1571, fol. 35 v°.

En 1500, l'échevinage lui paie, « pour achat de vieil drapeau (de chiffon) pour moler (c'est-à-dire pour les mouleurs travaillant aux décorations préparées pour l'entrée du roi à Troyes)... IV s. t. [1] »

Sur les registres d'impôts de la ville de Troyes, Nicolas Ludot, gendre de Jean Le Ber, habitant le quartier du Beffroi, figure en 1477 pour 10 s. t., en 1478 pour 100 s. et en 1496 pour 20 l. t. Il habite alors dans la rue du Temple [2].

Nicolas Ludot ne se distingua pas seulement dans la fabrication du papier; il fut aussi un bibliophile et un éditeur émérite. En 1492, il s'associa avec Guillaume Le Rouge pour éditer une traduction des *Postilles et Expositions des Epistres et Evangiles*, de Nicolas de Lyra, faite par le Troyen Pierre Desrey.

Henri Monceaux [3] croit que, dès l'an 1478, Pierre Le Rouge, habitant alors à Chablis, était déjà en relations avec Nicolas Ludot et que, pour imprimer le *Livre des Bonnes Mœurs*, il aurait employé du papier fabriqué à Troyes. Ce papier porte en filigrane un écu chargé d'une fleur de lis, surmonté d'une couronne et ayant la lettre T en appendice. (Voy. notre pl. L, n° 218.) Monceaux, qui reproduit ce filigrane (p. 326, année 1894), est porté à le considérer comme étant une des marques de Nicolas Ludot.

En 1497, ce Ludot fit éditer à ses frais par Jean Dupré, libraire juré de l'Université de Paris, un *Missel à l'usage de l'Église de Troyes*, qui parut à Paris le 17 février 1498 [4]. Dans le même temps, il participa à la publication de trois autres éditions des *Postilles* imprimées à Paris, par Le Petit Laurens, pour les libraires Jean Petit et Antoine Vérard, « à la requête et supplication de Nicolas Ludot, marchand papetier, et Guillaume Lerouge, imprimeur de livres », lequel en avait lui-même donné une édition à Troyes en 1492 [5].

J. Pichon et Georges Vicaire [6] rapportent que, le 7 septembre 1492, Nicolas Ludot, marchand papetier, demeurant à Troyes, mit opposition à la vente d'une maison rue Saint-Denis, aux *Trois-Têtes*, achetée par Denis de Thumery, en vertu du privilège des bourgeois de Paris, à la Trinité 1483, pour la somme de 99 livres 8 s. 8 d. t. à lui due par Raolin Lion, vendeur.

Au nombre des imprimeurs qui se fournissaient de papier chez Ludot, on doit très probablement mentionner Nicolas Desprez, imprimeur à Paris et d'origine

1. *A. M.*, K 3.
2. *A. M.*, F 167, 168 et 206.
3. *Les Le Rouge de Chablis*, dans les Mémoires de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, années 1894-1896.
4. Voy. Assier, *Comptes de l'œuvre de l'église de Troyes*, p. 62, et Bibl. de Troyes, vitrine n° 6. Les gardes sont faites de papier épais, ayant les pontuseaux écartés de 0 m. 03 ; le filigrane représente Atlas portant le monde.
5. *Catalogue général des Incunables des Bibliothèques publiques de France*, par Mlle M. Pellechet, nos 4195 à 4198.
6. *Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris*, 1486-1600, p. 242.

troyenne, qui, en 1500, imprima une édition de Lactance et de l'*Apologétique* de Tertullien, pour le libraire Jean Paris [1].

Parmi les membres de la famille Ludot qui ont pu se livrer au commerce du papier, nous citerons : Nicolas Ludot, sieur de Chevillèles, receveur des tailles en l'élection de Troyes, époux d'Antoinette Pinette, fille de Nicolas Pinette, le grand marchand papetier, et d'Antoinette Le Tartier, vivant encore en 1570 [2]; et surtout Christophe Ludot, libraire, imposé en 1548 à 15 l. t. [3] Étant devenu huguenot, il fut massacré dans les prisons de Troyes le 30 août 1572 [4].

LUDOT (Denis), fils de Nicolas Ludot. En 1507, il eut dans son lot de partage de la succession de ses parents les deux moulins à papier de Sancey et le petit moulin dit le Moulin Lombard. En 1527, il tenait encore à bail emphytéotique, en même temps que son beau-frère Pierre Le Boucherat, les moulins de Sancey loués en 1476, par le commandeur de Saint-Jean de Jérusalem de Troyes, à Jean Le Ber [5]. Denis Ludot fut avocat à Troyes, et il ne semble pas s'être occupé de la fabrication du papier. Sa veuve, Louise Le Mairat, vivait encore en 1548, époque à laquelle elle figure comme marraine sur les registres de l'église Saint-Jean.

LYON (Jean), papetier. Déclaré pauvre sur le registre d'imposition de la ville pour l'année 1552 [6].

MACABRE (Aliot), papetier. Pauvre, non taxé sur le registre d'impôt municipal pour l'année 1573 [7].

MACIQUART (Jean), paupeleur dans le quartier du Beffroi. Imposé à 12 d. en 1422 [8]. Voy. Massiquart.

MAÇON (Jean et Philippe). Voy. Masson.

MAÇON (Jean), papetier à Vannes. Vers 1490, il prenait à bail, du chapitre de la cathédrale de Troyes, une maison et des terres sises au dit Vannes [9].

MAÇON (Philippe), papetier, peut-être fils du précédent. Le 11 avril 1552, il assiste à l'assemblée consulaire comme représentant des papetiers, imprimeurs, libraires, enlumineurs, verriers, peintres et tailleurs d'images [10]. Voy. Moulins de Notre-Dame, p. 186.

MACQUART (Jean), papetier. En 1552, il est pauvre et non imposé [11].

MAHYET (Perrinet), papetier. En 1419, il est imposé à 7 s. 6 d. t. [12]

1. A. Claudin, *Histoire de l'Imprimerie en France*, t. II, p. 560.
2. *A. D.*, 10 G 9, reg.
3. *A. M.*, F 232, reg.
4. Courtalon, *Topog. hist. de la ville et du diocèse de Troyes*, t. Ier, p. 126-129.
5. *A. D.*, 31 H 48, reg., fol. 7.
6. *A. M.*, F 233.
7. *A. M.*, F 247.
8. *A. M.*, F 25, fol. 8 r°.
9. *A. D.*, G 1245, fol. 25.
10. *A. M.*, A 11, fol. 105 v°.
11. *A. M.*, F 233.
12. *A. M.*, F 22.

Maillet (Abraham), papetier. Mentionné en 1559, 1577 et 1585[1].

Maillet (Jean), marchand papetier, vivant en 1653. Voy. Moulins de Celles, p. 128.

Mailly (Jacques), papetier. Voy. Moulins de Fontaines-lès-Bar-sur-Aube, p. 156.

Maisier (Guillaume), papetier. En 1471, il est imposé à 4 s. 2 d. t.[2]

Maistre (Antoine), papetier à Troyes. En 1669, il vend à Jean Debure, marchand huilier, une pièce de vigne sise à Clérey[3]. Le 12 décembre 1694, il achète de Claude Laurent, marchand teinturier de draps, une pièce de vigne située à Vannes[4].

Maistre (Claude), compagnon papetier. Mentionné en 1642[5].

Maistre (Guillaume), papetier. Habitant le quartier du Beffroi, en 1559, il est imposé à 2 s. 6 d. t.[6]

Maistre (Jean), papetier. En 1559, il est imposé à 20 s., et en 1595, à 5 s.[7]

Maistre (Simon), papetier. Demeurant à Croncels, en 1605, il est imposé à 20 s.[8]

Malecorne (Jacquinot), papeleur. En 1406, il est imposé à 10 s. pour aider aux voyages de Guyenne et de Picardie[9].

Malpensant ou Maupensant (Étienne), papetier. Vivant en 1388. Voy. Moulins de la Moline, p. 170.

Marchand (Cosme-Honoré), papetier. Vivant en 1837. Voy. Moulin de Vendeuvre, p. 257.

Marchand (Jean), papetier. En 1552, il est imposé à 2 s. 6 d. t.[10]

Marcot (Jean), marchand papetier, vivant en 1546. Voy. Moulin de Villeneuve, p. 261.

Marichal (J.-B.), de Joudes (Jura, ou plutôt Saône-et-Loire ?), 63 ans. Il est « sallerand » chez J.-B. Pannetier, à Paisy-Cosdon, en l'an II[11].

Marinot (Nicolas), papetier. Le 4 avril 1674, il prend à loyer de Jacques Hugot, procureur au bailliage de Troyes, une maison et bâtiment sis rue de la Corderie, moyennant 33 livres par an. Durée du bail 5 ans. Il ne sait pas signer[12].

Marlot (Louis), de Bar-sur-Aube, 17 ans. Coucheur chez Marlot et Cie, à Clairvaux, le 11 février 1794[13].

Marlot et Cie, papetiers. Voy. Papeterie de Clairvaux, p. 138.

Marnay (Étienne), papetier. En 1556, imposé à 2 s.[14]

1. *A. M.*, F 237, 256 et 265.
2. *A. M.*, F 141.
3. Min. Levesque, not. à Troyes.
4. Min. Maslot, not. à Troyes.
5. Min. Sémillard, not. à Troyes.
6. *A. M.*, F 237.
7. *A. M.*, F 237 et 274.
8. *A. M.*, F 279.
9. *A. M.*, F 13.
10. *A. M.*, F 233.
11. *A. D.*, L 590, 5e dossier.
12. Min. Fournier, not. à Troyes.
13. *A. D.*, L 591.
14. *A. M.*, F 235.


224


220


218


221


219


222


223

Marolles (Jean de) ou Jean Marroles, valet paupeleur. En 1418, imposé à 6 s. 8 d. t., en 1419, à 20 s., et en 1423 et 1426, à 2 s. 4 d. t.[1]

Martelet (Jean), papetier. En 1552, il est dit pauvre et n'est pas imposé[2].

Marterel (Étienne du), papetier, décédé en 1669. Voy. Moulin de Celles, p. 128.

Marterel (Nicolas du), papetier. Vivant en 1681. Voy. Moulin de Celles, p. 128.

Martin (Jean), papetier. Vers l'an 1503, Jean Martin épousa Nicole Michelet, veuve de Simon Havart, papetier; par suite de cette alliance, il jouit d'une part de la location des moulins à papier de Vannes[3]. Il ne vivait plus en 1508 et sa veuve était remariée à Nicolas Boucquin (ou Bourquin), papetier[4]. Il y a dans le registre de comptes de la grand'chambre du chapitre de la cathédrale de Troyes, pour l'année 1507-1508[5], du papier portant la marque I M surmontée d'un porc-épic (emblème adopté par le roi Louis XII). Voy. notre pl. L, fig. 219. Ce filigrane fut évidemment employé par Jean Martin qui, nous l'avons dit, exploita un des moulins de Vannes et devait chaque année au chapitre de Troyes, en plus du prix de son loyer, quatre rames de papier.

Martin (Pierre), maître papetier à Troyes. En 1512, il dut payer 5 s. t. d'imposition, et en 1548, 65 s. t.[6]

On trouve aux Archives de l'Aube un registre daté de 1544[7] dont le papier porte l'empreinte d'un filigrane composé d'un écu couronné surmonté du quatre-feuilles troyen et au bas duquel est un phylactère portant le nom P MARTIN. Dans le champ de cet écu est un quadrupède à longues oreilles, sans doute un âne que Martin aura pris comme armoiries parlantes, en souvenir du dicton bien connu : *uno puncto amisso defuit Martinus asello*. Faute d'un point Martin (ou, selon une autre version, l'abbaye d'Asello) perdit son âne.

On peut supposer aussi que cet animal représente un ours (Voy. notre pl. L, fig. 220); mais l' « ours Martin » proverbial ne serait ici pour rien, car il n'existe que depuis cent ans à peine[8].

Briquet (n° 2 143) a rencontré le même filigrane : à Troyes, sur du papier de 30,5 × 43, écrit en 1544[9]; à Anvers, 1545 ; à Dordrecht, 1546; à Bruxelles, 1547 ; à Clèves, 1548.

1. *A. M.*, F 21, 22, 28 et 37.
2. *A. M.*, F 233.
3. *A. D.*, G 1872, reg.
4. *A. D.*, G 1875, reg.
5. *A. D.*, G 1873, reg.
6. *A. M.*, F 211 et 232.
7. *A. D.*, G 159, fol. 383.
8. Larousse, *Grand Dictionnaire universel.*
9. *A. D.*, G 1598, reg. Comptes de l'église de Troyes.

Pierre Martin avait un frère ou un fils, François Martin, libraire à Troyes, qui figure en 1548 sur les registres d'impôts de la ville pour une somme de 8 s. t.[1] Peut-être ce François Martin fut-il le père de Jean Martin, garçon libraire, huguenot, mentionné par Nicolas Pithou à la date de 1577[2].

Il convient de rapprocher du filigrane employé par P. Martin d'autres marques analogues, également surmontées du quatrefeuilles troyen.

N° 221 (Pl. L). — Sur le champ de l'écu qui figure dans ces marques, et dont le pourtour est échancré dans le goût allemand, on voit un animal ressemblant beaucoup à celui qui se trouve dans le filigrane de P. Martin. Au bas de l'écu sont les initiales I W, que l'on peut considérer comme étant celles du nom d'un Jean II Martin, peut-être fils de P. Martin, qui aurait continué avec les provinces du Nord le commerce de son père. Alors la lettre W ne serait qu'un M retourné par un ouvrier filigraniste peu habile. Nous avons rencontré cette marque dans un registre daté de 1547 et dont le papier mesure 54 × 38,2[3].

N° 222 (Pl. L). — Briquet a constaté sa présence, avec quelques modifications dans la forme de l'écu, sur du papier 32 × 40 : à Amsterdam, 1541 ; à Clèves, 1542 ; à Anvers, 1542 ; à Utrecht, 1543 ; à Rotterdam, 1543 ; à Leyde, 1546 ; à Bruxelles, 1546 ; à Hambourg, 1547 ; à Arras, 1549 ; à Middelbourg, 1546. Il note en outre que les Archives municipales d'Amsterdam possèdent une enveloppe de papier datée de 1560, où l'on trouve cette marque I W et la rose ou quatrefeuilles imprimées en rouge[4].

N° 223 (Pl. L). — Des filigranes ressemblant beaucoup aux précédents, accompagnés des mêmes lettres initiales et surmontés du quatrefeuilles, mais présentant quelques différences dans la forme de l'écu et dans son champ qui, paraissant damasquiné autour de l'animal, porte un chef chargé de trois étoiles, ont été vus par Briquet (n° 2141) sur des papiers de 30,5 × 40 : à Leeuwenhorst, 1544 ; Anvers, 1539 ; Oostkerke, 1544 ; Bruxelles, 1545 ; Bruges, 1546 ; Maëstricht, 1548 ; Assebrouck, 1548[5].

MARTIN (Pierre), de Saint-Pierre-de-Cormeilles (Eure), 39 ans, est « gouverneur » chez J.-B. Pannetier, à Paisy-Cosdon, en l'an II[6].

MASSE (Jacques), fils de Jacques, blanchisseur de toiles aux Trévois, est mis en apprentissage pour quatre ans, à l'âge de 22 ans, chez Claude-Edme Debure, le 8 mars 1756[7].

1. *A. M.*, F 232.
2. Voy. *Mémoires* de N. Pithou, p. 163 de la copie manuscrite faite par M. Ed. Bruwaert et déposée dans les archives de la Société Académique de l'Aube.
3. *A. D.*, G 1709, reg.
4. Voy. Briquet, *Filigranes*, t. Ier, p. 158, n° 2140.
5. *Ibid.*, nos 2141-2142.
6. *A. D.*, L 590, 5e dossier.
7. Min. Fauveau, not. à Troyes. (Comm. de M. Louis Morin.)

MASSIQUART (Thiébaut), valet paupeleur dans le quartier de Saint-Jacques. Imposé à 2 s. 6 d. en 1418[1]. Voy. Maciquart.

MASSON (Jean), papetier. Il demeure près du *Gagne-Petit* et sa femme est enterrée en l'église Saint-Jean, devant l'autel de Notre-Dame, le 24 août 1512[2]. Voy. Maçon (Jean).

MASSON (Jacquet), papetier. En 1512, il demeure en la rue de la Grande-Tannerie et il a un fils, âgé de 17 ans, enterré à Saint-Jean[3].

MASSON (Philippe), papetier. En 1518, il demeure rue du Temple et il a un enfant enterré à Saint-Jean[4]. Voy. Maçon (Philippe).

Briquet (n° 9 868) a rencontré à Amsterdam, sur du papier de 31 × 43, écrit en 1543, un filigrane en forme de targe, surmonté du quatrefeuilles troyen et portant dans le champ des lignes entrecroisées reproduisant exactement un filigrane qui fut employé entre les années 1546 et 1554 par Claude Pinette (voy. ce nom). Au bas de l'écu, sur un cartouche, est le nom P. MASSON. Voy. notre fig. 224, pl. L. Nous croyons fermement que ce filigrane a servi au Philippe Masson nommé plus haut.

MASSON (Nicolas), papetier. En 1537, sa femme est enterrée en l'église Saint-Jean, devant l'autel de Notre-Dame[5]. On peut en conclure que la famille Masson possédait une certaine fortune qui lui avait permis d'acquérir un caveau funéraire à l'usage de ses membres. Qn a vu plus haut qu'en 1512 la femme de Jean Masson avait été inhumée au même endroit.

MAUFREX ou MENFREUX (Jean), valet paupeleur, habitant le quartier de Croncels. Il est porté dans un rôle de répartition de 1444 pour 6 s. 8 d. t., et en 1459, pour 5 s. 10 d. t.[6]

MAURAGE ou MAURAIGE (Jean), papetier. Imposé en 1406 à 15 s. pour aider aux voyages de Guyenne et de Picardie[7].

MAUROY (Pierre), sans doute papetier en 1560. Voy. Moulins de Notre-Dame, p. 186.

MAYEUR (Georges), marchand de papier à Troyes en 1811. Il épousa une demoiselle Cécile Hatot[8].

MELLERIO (Jean-Marie), papetier, 1830-1835. Voy. Moulin Le Roi, p. 207.

MÉNESTRIER (Simon), papetier. Lors de la recherche d'armes de 1474, on trouva chez lui un maillet de plomb et une javeline[9].

1. *A. M.*, F 21.
2. *A. D.*, 15 G 32, reg.
3. *A. D.*, 15 G 32, reg.
4. *A. D.*, 15 G 35, reg.
5. *A. D.*, 15 G 50, reg.
6. *A. M.*, F 68 et 116.
7. *A. M.*, F 13.
8. *Journal d'indications et annonces du département de l'Aube*, 31 janvier 1811. Le ménage était alors en instance de séparation de biens, devant le tribunal de Troyes.
9. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re l., fol. 86 v°.

Menehou (Jean de). Voy. Menehou (De).

Mérille (Perrin), papetier, 1478-1515. Voy. Moulins de la Moline et Moulins de Fouchy, p. 172 et 161.

La famille Mérille a occupé un rang assez élevé dans la bourgeoisie troyenne. Elle avait des armoiries que nous avons décrites ainsi dans notre *Armorial historique de l'Aube*, sous le n° 1135 : d'azur, à trois oiseaux d'or posés 2 et 1.

Pierre Mérille, qui fit valoir le moulin de Fouchy, avait épousé Jeannette de Célières ; elle le rendit père de : Jean Mérille, avocat, lieutenant en la prévôté de Troyes ; Pierre Mérille, chanoine de Saint-Étienne de Troyes ; Laurette, femme de Nicolas Barat ; Bastienne (ou Sébastienne), femme de Nicolas Henrion, notaire en cour ecclésiastique ; Radegonde, femme de Guillaume de Barnay, sergent royal à Troyes, et Simonnet Mérille, marchand[1]. Les Mérille se sont alliés aux Le Muet, Darentières, de Montsaujon, Truffey, Pucelle, Barbette, Lescot, Le Cornuat, Coiffart, etc.

Michel (Jean), papetier. En 1552, il est imposé à 2 s. 6 d. t.[2]

Michelet (Perreçon), papetier. De 1472 à 1481, il figure sur les registres d'impôts pour des sommes variant de 3 à 20 s.[3]. Voy. Perreçon, p. 418, et Pierreçon, p. 424.

Michelet (Nicolas), papetier. Voy. Moulins de Chaillouet et Moulins de Vannes, p. 129 et 247.

En 1474, lors de la recherche d'armes, N. Michelet déclare posséder un pieu et une salade. Il habitait alors le quartier de Comporté[4]. On le trouve inscrit au rôle d'impôts de 1481 pour 105 s., et en 1484 pour 25 s. t.[5] Son gendre, Simon Colot, n'est imposé qu'à 6 s. 8 d. t.

Nicolas Michelet, en 1484 et 1487[6], habitait une maison du clos de la Madeleine (aujourd'hui rue Thiers), ayant cours, jardins, étendoirs, etc., et portant comme enseigne : *la Main*. Il mourut avant 1495, laissant pour héritières quatre filles : Guillemette, épouse de Simon Havart, papetier ; Claude, mariée en premières noces à Guillaume Gouault, en secondes noces à Nicolas Daubeterre, et en troisièmes noces à Sébastien Desrieulx ; Nicole, épouse de Nicolas Gouault, et enfin, X***, femme de Simon Colot, papetier. Une autre de ses filles, dont le nom nous est également inconnu, et qui était morte avant lui, aurait épousé Guillaume Thierry, aussi papetier[7].

Michelet (Léger), papetier. Mentionné en 1519[8].

1. *A. D.*, AI 369.
2. *A. M.*, F 233.
3. *A. M.*, F 143 à 189.
4. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re l., fol. 71 r°.
5. *A. M.*, F 188 et 201.
6. *A. D.*, 6 G 12, fol. 3 r° et 136 r°.
7. *A. M.*, B 49.
8. *A. D.*, G 1698, fol. 70 v°.

MICHELIN (Antoine), marchand papetier. Voy. Moulins de la Moline et de Sancey, p. 175 et 242.

Issu d'une famille de la bourgeoisie troyenne, A. Michelin s'adonna au commerce du papier. En 1656, lors de la mise en adjudication des moulins de Pétal, il en offre une somme de 2 100 livres[1]. En 1657, il est taxé à 30 livres, comme papetier, par la communauté des Marchands[2].

Par contrat en date du 24 février 1658, Antoine Michelin, marchand papetier, épousa Marguerite Denise, fille de Nicolas Denise, papetier, et d'Anne Taffignon, qui lui apporta en dot une lettre de change de 6 000 livres[3].

Dans le cours de la même année, il transporta à Louis de La Ferté, procureur du roi à Troyes, la somme de 2 260 livres à lui due par Sébastien et Gabriel Cramoisy, marchands libraires et bourgeois de Paris[4].

En 1667, Michelin soutint un procès contre Édouard Denis, seigneur de Pouilly près Troyes[5].

Le 8 mars 1683, il passe contrat avec Louis-Charles Havard, directeur et receveur des aides, relativement à la marque et contrôle du papier qu'il fera faire, du 1er octobre 1683 au 31 septembre 1686, « dans deux moulins tournant à deux roues seulement, sis à la Moline, près de la ville de Troyes ». Marque adoptée : A M. Il paiera 300 livres et une rame de papier *au raisin*. Un procès qui existait entre eux est, de ce fait, assoupi[6].

En 1685, Michelin est appelé dans l'étude de Simon Langlois, notaire à Troyes, par les fermiers de la marque du papier, Nicolas Huez et Edme Debure, pour s'entendre avec eux relativement à la marque de ses papiers.

A cette époque, Antoine Michelin habitait une maison de la rue des Bûchettes, près de l'Hôtel de Ville, dans laquelle se trouvaient ses étendoirs.

Dès 1669, il possédait la maison du clos de la Madeleine, vendue par François de Marisy à Edmond Denise, en 1598. Il l'avait achetée de François Denise, fils du dit Edmond. Peu de temps après la mort de Michelin, le 13 octobre 1701, d'après Amédée Aufauvre[7], ou le 22 du même mois, suivant Courtalon[8], cette maison fut détruite par un incendie. Le feu prit dans l'*essui* (ou étendoir) ; il fut causé par une chandelle qu'une servante porta dans un grenier à foin. Il y eut trois maisons brûlées et le grenier à sel courut le plus grand danger.

Antoine Michelin mourut le 20 septembre 1697, à l'âge de 41 ans, en la

1. *A. D.*, Hôtel-Dieu-le-Comte, layette 22.
2. *A. D.*, Juridiction consulaire.
3. *A. D.*, B 1219, l.
4. *A. D.*, E 286.
5. *A. D.*, E 286.
6. Min. Roy, not. à Troyes.
7. *Tablettes historiques de Troyes*, p. 119.
8. *Topog. hist.*, t. Ier, p. 216.

paroisse Saint-Jean. Sa veuve, qualifiée papetière, fut imposée à 4 l. en 1705 [1].

Leur fils, Nicolas Michelin, bourgeois de Paris, épousa Françoise-Brigide Mercier, qui, devenue veuve, vendit la maison de la rue des Bûchettes à Jean Penard, archer en la maréchaussée de France, et à son épouse D[lle] Bouvin, laquelle se maria en secondes noces avec François Angenoust. Ces deux derniers aliénèrent la dite maison de la rue des Bûchettes au profit de Simon Dumay [2].

Michiel (Nicolas), papetier. En 1465, il est imposé à 8 s. 9 d. t. [3]

Millard (Jean), papetier. Le 31 mai 1574, il demeure avec sa femme, Renée, « au Petit-Trevoys, paroisse de Sancey » (aujourd'hui Saint-Julien), et ils vendent une pièce de pré située à Villepart [4].

Millard (Jean), papetier. En 1578, il demeure avec sa femme, Catherine Prunel, près du moulin de Sancey [5]. Ce Jean Millard est probablement le même que le précédent, mais remarié.

Milley (Jean), marchand papetier. En 1644, il habite à Bar-sur-Seine. Voy. Moulins de Villeneuve, p. 263.

Milon (Gilet), changeur et papetier. En 1425, il est l'associé de Nicolas Aubertin. Voy. Moulins Le Roi, p. 196.

Milon (Joseph), compagnon papetier. Ayant précédemment demeuré à Vannes, il habite en février 1695 à Saint-Martin-ès-Vignes [6].

Milot (Jacquinot), papetier. Habitant en 1468 le quartier de Comporté, il est imposé à 2 s. 6 d. t., et, en 1481, à 3 s. [7]

Milot (Nicolas), papetier. Lors de la recherche d'armes de 1474, on trouva à son domicile, situé dans le quartier de Comporté : « ung espic, arc et trousse » [8].

En 1479-1480, Nicolas Milot tient à bail, du chapitre de Saint-Pierre, le tiers d'une maison [9]. Sur le rôle d'impôt de l'année 1484, il figure pour une somme de 2 s. 6 d. t. [10]

En 1488, il est détenteur d'un long « freste de maison », avec jardins en dépendant, assis au bourg Saint-Denis [11], qu'il a loué à plusieurs vies [12]. Après lui cette maison passa à François Aubry. Voy. ce nom, p. 271.

Milot (Thomas), papetier, demeurant à Loches (arrondissement de Bar-sur-Seine, Aube). Le 29 octobre 1594, il vend à Jacques Le Bé, bourgeois de

1. *A. M.*, F 335.
2. *A. D.*, E 286.
3. *A. M.*, F 130.
4. Min. Hugot, not. à Troyes.
5. *A. D.*, 6 G 43, reg.
6. Min. Febvre, not. à Troyes.
7. *A. M.*, F 134 et 186.
8. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re l., fol. 98 r.
9. *A. D.*, G 1567, fol. 217 v.
10. *A. M.*, F 198.
11. Quartier situé en dehors et sous les murailles mêmes de l'enceinte de l'ancienne Cité, tout près de l'évêché actuel.
12. *A. D.*, G 1827, reg.

Troyes, 500 rames de papier petit bâtard pesant onze livres la rame pour le moins.

Moguet (Pierre), papetier. Mentionné en 1520 comme demeurant à Pétal [1].

Monnot (Jean), papetier. Habitant en 1577 le quartier Saint-Jacques, il est imposé à 2 s. [2]

Monnot (Nicolas), papetier. Voy. Moulins de Clérey, p. 143. Le 7 mars 1638, Nicolas Gras dit Godon reconnaît lui devoir 5 livres [3].

Monnoiers (Henriot), papetier. En 1463, il est imposé à 3 s. 4 d. t. [4]

Monsieux (Jean), papetier. En 1457, il est imposé à 2 s. 6 d. t. [5]

Montjau (Edmond), paupeleur. En 1532-1533, il possède un quartier de vigne aux Trévois [6].

Moreau (Jean), imprimeur et libraire à Troyes, où son existence est constatée de 1562 à 1597. Il se livrait également au commerce du papier et à ce titre était — sans doute comme intermédiaire des fabricants troyens — l'un des grands fournisseurs de Christophe Plantin, imprimeur à Anvers, qui lui passa de fortes commandes de papiers carillon, grand bâtard et petit bâtard, en 1574-1575. Moreau lui envoya aussi des exemplaires du *Graduel* de Cîteaux, que Plantin refusa d'ailleurs [7]. Par contre, ce dernier offrait à Moreau des *Heures latines-françaises* et un *Missel* de Rennes, imprimés sur ses papiers. L'imprimeur troyen avait par deux fois effectué le voyage d'Anvers pour les affaires de son commerce [8].

De ce nom, nous rapprocherons celui de Jean Moreau dit de Vaux, propriétaire des moulins à papier de Girac en 1555 et 1559, charpentier et faiseur de moulins à papier à Breuty en 1561, marchand papetier aux moulins de Cothiers, commune de La Couronne, en 1561-1563. Sa forme faisait autorité. La famille Moreau exerçait encore la papeterie dans la Charente en 1705 [9].

Moreau (Pierre), papetier, né à Troyes le 4 septembre 1758. Voy. Moulins Le Roi, p. 204.

D'abord contremaître à la papeterie de J.-B. Pannetier, à Paisy-Cosdon, en l'an II, puis associé avec Nicolas-Louis-Christophe Fléchey-Charpy, pour la fabrication des draps (association dissoute le 1er floréal an VI, 20 avril 1798), P. Moreau s'associa au fils de ce dernier, Étienne-Louis Fléchey-Sirot, pour acheter, le 19 germinal an II (8 avril 1794), l'importante papeterie du moulin Le Roi. Il épousa, le

1. *A. D.*, G 167, reg.
2. *A. M.*, F 256.
3. Min. Tripault, not. à Troyes.
4. *A. M.*, F 124.
5. *A. M.*, F 112.
6. *A. D.*, G 1703, reg.
7. Sans doute l'édition in-folio donnée en 1521 par Jean Ier Lecoq, imprimeur à Troyes (Bibl. mun., Cab. loc. 2846).
8. *Correspondance de Christophe Plantin* publiée par Max Rooses, 1883.
9. G. Babinet de Rencogne, *Recherches sur l'origine des moulins à papier de l'Angoumois* (Bull. Soc. Arch. de la Charente, 5e série, t. II, 1880).

23 ventôse an II (13 mars 1795), Anne-Françoise Fléchey, sœur de Fléchey-Sirot. De ce mariage il eut quatre filles : Françoise, née en 1795 ; Rosalie, née en 1797 ; Joséphine, née en 1799 ; Adélaïde-Bonaventure, née en 1802 [1].

Le 20 fructidor an II : « Sur la demande du s[r] Moreau, fabricant de papier, tendant à être exempté de servir en personne dans la Garde nationale, parce que sa papeterie est en réquisition pour les besoins du gouvernement, le Conseil arrête qu'il n'y a pas lieu de délibérer, attendu que la loi du 18 prairial dernier, relative à la réorganisation de la Garde nationale, ne permet point d'exception en faveur de la papeterie [2]. »

P. Moreau mourut vers l'an 1809. Sa veuve continua jusqu'à sa mort, en 1826, à faire partie de l'association qui exploitait la papeterie du moulin Le Roi.

MORIN (Jean), papetier. Demeurant à Pont-Sainte-Marie, c'est-à-dire à proximité de la papeterie de Fouchy, il est mentionné dans un acte daté de 1623 [3].

MOYSE (Thibault), papetier. Le 15 décembre 1641, il vend une vigne sise aux Hauts-Trévois [4].

MUEL (LE), papetier. Voy. Le Muet.

MUET (LE), papetier. Voy. Le Muet.

MUSNIER (Jean), papetier. En 1552, il est dit pauvre [5].

MUSNIER (François), papetier. En 1559, il est imposé à 2 s. 6 d. t. [6], et on le voit figurer, en 1561, dans une enquête relative à l'entretien des chaussées du moulin de Fouchy [7].

NANCEY (Nicolas), papetier. En 1612, demeurant à Clérey, il possède à Troyes, en censive du chapitre de Saint-Étienne, une maison près de la tour Bat-l'eau (depuis, tour Boileau), tenant à l'Hôtel-Dieu-du-Saint-Esprit [8].

NASSIER (Guillaume), valet papetier. En 1466, il est imposé à 4 s. 2 d. t., et en 1473, à 10 s. t. [9]

NATEY (Gilet), marchand papetier. Gendre de Jean Le Ber (ou Le Bé), il prit, en 1497, la suite du bail du moulin de Saint-Quentin qu'exploitait son beau-père (Voy. p. 231). Il mourut peu de temps après le renouvellement à son profit du bail de cette usine, laissant sept enfants issus de son union avec Guiotte Le Ber.

NATEY (François), papetier. Fils de Gilet, il exploite en 1515 le moulin de Saint-Quentin. Il avait épousé Marguerite Fay, dont il eut une fille, Guillemette Natey, encore mineure lors de la mort de son père, en 1516.

1. *A. M.*, Recensement de 1805.
2. Recueil des délibérations du Conseil municipal de Troyes pendant la Révolution : *A. M.*, D* 10.
3. Min. Coulon, not. à Troyes.
4. Min. Sémillard, not. à Troyes.
5. *A. M.*, F 233.
6. *A. M.*, F 237.
7. *A. D.*, 27 H 1, reg.
8. *A. D.*, Censier de Saint-Étienne.
9. *A. M.*, F 131 et 147.

François Natey avait un frère, Nicolas Natey, sergent à cheval au Châtelet de Paris, qui, le 17 octobre 1515, vendit à Pierre Le Bé la septième partie d'une maison faisant étendoirs à papier, avec la septième partie d'une autre maison appelée *les Galeries*, assise à Troyes, en la rue du Temple, derrière la maison du dit Pierre Le Bé, tenant à l'hôtel où pend l'enseigne *les Trois Pucelles*, à Guillaume Le Bé et aux héritiers de la femme de François Pérignon [1].

NAVET (Toussaint), valet paupeleur, dans le quartier de Comporté. Imposé en 1481 à 3 s. 4 d. [2]

NÉROT (Gabriel), papetier. En 1583, il est imposé à 2 s. [3]

NICO (Jean), papetier. En 1578, il habite le quartier de Comporté et n'est pas soumis à l'impôt, soit parce qu'il est papetier, soit parce qu'il est pauvre [4].

NICOL (Edme), papetier. Le 12 janvier 1662, avec sa femme Madeleine Nivelle, il vend un vingt-septième de la maison de *l'Écharpe blanche*, rue de l'Épicerie [5].

FAMILLE NIVELLE

Originaire de Belgique, si nous en jugeons d'après son surnom devenu patronymique et rappelant la ville du Brabant qu'elle aurait quittée pour venir en France, cette famille semble s'être établie à Troyes dans le cours du XVe siècle. Elle y eut de nombreux représentants dans toutes les classes de la société.

Un des plus célèbres fut Pierre Nivelle, fils de Siméon Nivelle, baptisé en l'église Saint-Jean-au-Marché le 20 novembre 1560. D'abord moine de Cîteaux, puis abbé de Saint-Sulpice de Bresse, au diocèse de Belley, ensuite abbé général de Cîteaux et conseiller au Parlement de Bourgogne de 1625 à 1635, dignités dans lesquelles il eut pour successeur le cardinal de Richelieu, et enfin sacré évêque de Luçon le 25 janvier 1637, il mourut en cette ville et fut enterré dans sa cathédrale le 24 mars 1660.

Nous citerons aussi Jacques Nivelle, chanoine et grand pénitencier du chapitre de Troyes. Il fut le premier principal du collège de la Licorne (1600-1609). Étant mort vers l'an 1624, il laissa tous ses biens à l'ordre des Jésuites, auquel il appartenait.

Les Nivelle avaient des armoiries; ils portaient : d'azur, au massacre de cerf d'or, supportant une croix haussée du même [6].

1. Sémillard, Bibl. de Troyes, ms. 2317, t. II (ancien III), p. 72.
2. *A. M.*, F 188.
3. *A. M.*, F 262.
4. *A. M.*, F 258.
5. Min. Barat, not. à Troyes.
6. D'Hozier, *Armorial général*; Palliot, *Le Parlement de Bourgogne*; Cl. Magneney, *Recueil des Armes*... Il est

Les plus anciens membres de la famille Nivelle que nous ayons trouvés mentionnés sont : en 1418, Jacquinot Nyvelle (*sic*), paupeleur, imposé par la ville à 5 sous[1]; Guillemin (ou Guillaume) Nyvelle, varlet paupeleur, et Guyot, dont la profession n'est pas indiquée, habitant Troyes tous deux en 1465, et imposés par la ville, le premier à 3 s. 9 d. t., le second à 10 s. t.[2] Guyot Nivelle disparaît après 1473, mais Guillaume est encore porté sur le rôle d'impositions de 1483, toujours comme étant valet paupeleur.

Le 1er avril 1478, les chanoines de Saint-Étienne « ont délibéré de bailler à Guillaume Nivelle, paupeleur, la maison que tenoit Liévin le Roier, assise devant Saint-Urbain », pour 19 ans, moyennant un loyer de 10 l. t.[3]

En 1472, Jean Nivelle, dont la profession n'est pas indiquée, est imposé à 47 s. 6 d. t.[4] En raison de l'importance de son imposition, on peut se demander s'il n'était pas patron papetier.

Nivelle (Simonnet ou Siméon), papetier. En 1503, il habite près du moulin de Pétal, qu'il exploite en compagnie de Nicolas Richard dit Pilet. Ce moulin avait, en 1477, été loué à plusieurs vies par Jean Richard dit Pilet, père de Nicolas et très probablement beau-père de Simonnet Nivelle. Le bail de cette usine prit fin en 1526 et elle passa en d'autres mains[5].

Nivelle (Nicolas), papetier. En 1522, il est mentionné comme étant fils de Jeannet (ou Jean) Nivelle. Les actes de la paroisse Saint-Jean-au-Marché (ils ne commencent qu'en 1539) mentionnent deux de ses enfants : Jeanne, baptisée le 3 mai 1541, et Denise, marraine dans cette église en 1557. Nous ne savons rien de plus sur lui.

Nivelle (Jean Ier), papetier juré de l'Université, probablement fils de Simonnet Nivelle. En 1534-1535, il exploite le moulin de Fouchy en qualité de locataire de Nicolas Henrion[6].

Dans le cours de la même année, la ville de Troyes lui paie « douze grands feuillets de pappier à presser draps par lui delivrez pour les painctres »[7], lors de l'entrée de la reine Éléonore d'Autriche, femme de François Ier.

A la même époque, Jean Nivelle prend à loyer de la ville, moyennant 7 l. par

à noter qu'un membre de cette famille (sans doute à la suite d'une alliance avec une demoiselle Le Bé ou Denise) a pris pour marque les trois compas des Le Compasseur et, pour se distinguer des autres personnes ayant les mêmes armoiries, a placé en chef un croissant ayant les pointes en haut. (Voy. le filigrane n° 263, pl. LVI, et notre pl. XXIV.)

1. *A. M.*, F 21.

2. *A. M.*, F 130.

3. *A. D.*, 6 G 12, fol. 18 r°.

4. *A. M.*, F 142.

5. *A. D.*, G 3285 et 3431.

6. Louis Morin, *Notice historique sur les moulins de Fouchy*.

7. *A. M.*, B 117 et K 6, fol. 4 v°.

an, « le bas d'un corps de logis dépendant de l'Hôtel de Ville, avec une étable et un jardin où il y a un poirier dit *hastiveau* (ou précoce) »[1].

En 1538, il représente la corporation des Papetiers à l'assemblée générale des habitants de Troyes, le 11 juin, jour de Saint-Barnabé[2].

En 1548, Jean Nivelle, marchand papetier, est imposé par la ville à 18 l.[3]

L'année suivante, il prend en location de la ville un vieux corps de logis et maison, qu'il fait rebâtir à neuf, dans les dépendances de l'Hôtel de Ville[4].

Dans le cours de la même année, il reconnaît tenir en censive du chapitre de la cathédrale une grande maison sise en la rue des Bûchettes et nommée *Égypte* ou la *Cour d'Égypte*[5]. Cette maison, dans laquelle il habitait et où étaient ses étendoirs, se trouvait dans le quartier de Comporté (*de porta Comitis*, ou de Preize). Après lui, elle fut occupée par son gendre Edmond Denise, qui la possédait du chef de sa femme, à laquelle elle était échue en partage.

En 1550, Jean Nivelle renouvela le bail de la maison qu'il tenait de la ville, parmi les dépendances de l'hôtel municipal, mais nous ignorons pourquoi, le 10 juillet de la même année, on loua ce même local à Guillaume Merlin (libraire parisien associé de Sébastien Nivelle, fils de Jean).

En 1554, Jean Nivelle fut délégué par les Papetiers pour assister à l'assemblée du 11 juin, dans laquelle devait avoir lieu l'élection des échevins[6]. Il fut également délégué par eux, en 1560, pour procéder à l'élection des députés aux États généraux de 1560-1561[7].

Jean Nivelle l'aîné, papetier juré, fournit en 1561, au chapitre de la cathédrale, vingt-cinq feuilles de grand papier « pour faire des mosles à pourtraicts pour l'ostiau », qui lui furent payées à raison d'un sou tournois la feuille; en 1563, on lui paya également une certaine somme « pour gros et grand papier collé, pour mettre dedans les volets des corporaulx »[8].

Le conseil de ville appela devant lui, en 1565, Jean Nivelle l'aîné et son fils Siméon le jeune, aussi papetier, pour qu'ils lui exposent la situation qui leur était faite par l'édit de 1565, frappant le papier d'un impôt[9].

Le 12 avril 1569, J. Nivelle fut député des Papetiers à l'assemblée générale qui eut lieu pour l'élection des échevins de Troyes.

A cette époque, il possédait à Vannes[10] un accin où il y avait une maison

1. *A. M.*, D 119.
2. *A. M.*, A 9, fol. 173 r°.
3. *A. M.*, F 232.
4. *A. M.*, B 136.
5. *A. D.*, G 3471, l.
6. *A. M.*, A 11, fol. 214 r°.
7. *Documents inédits* publiés par la Soc. Acad. de l'Aube, t. I, p. 35.
8. *A. D.*, G 1602, fol. 164 et 341 r°.
9. Boutiot, *Histoire de Troyes*, t. III, p. 591; *A. M.*, A 15, p. 511.
10. Commune de Sainte-Maure près de Troyes.

nommée *le Davyot* (ou *Davot*). Après lui, cette ferme fut la propriété de son fils Siméon, et en 1610 elle appartenait à Jacques Nivelle, chanoine de Troyes, fils de ce dernier.

Jean Nivelle mourut vers la fin de l'année 1569 ou en 1570.

En 1571, sa femme, « la veuve Jean Nivelle », habitant le quartier de Comporté, figure sur les registres d'impositions de la ville pour une somme de 5 l.[1]

De son union avec Jean Nivelle, cette dame (dont nous ignorons le nom, mais que nous sommes porté à croire sœur de la femme de Siméon Nivelle), aurait eu cinq enfants : 1° Sébastien, libraire et imprimeur à Paris[2]; 2° Edmée, baptisée à Saint-Jean-au-Marché en 1527 ; 3° Anne, qui fut mariée à Edmond Denise; 4° Jean; 5° Siméon. Ils se partagèrent la succession de leur père, et Jean eut dans son lot les moulins de Vannes[3].

Nivelle (Siméon). Frère de Jean Ier et de Sébastien Nivelle, il fut papetier juré de l'Université de Paris. Sa femme, qu'il avait épousée avant 1546, se nommait Geneviève Berthiot (on trouve ce nom écrit Berthaud et Berton), sans doute fille ou petite-fille du papetier juré Jean Berthiot, vivant en 1445[4].

En 1539, il loua des descendants de Siméon Huillebin les moulins de Pétal qu'ils tenaient en dernières vies. Lorsque leur bail fut terminé, il prit cette usine

1. *A. M.*, F 241.

2. Nivelle (Sébastien), libraire à Paris, fils de Jean Nivelle, serait né en 1523. M. Ph. Renouard, qui donne cette date, n'a pu la rencontrer que dans un contrat de mariage ou autre, puisque les actes de baptême de la paroisse Saint-Jean-au-Marché de Troyes ne commencent qu'en 1539.

Sébastien Nivelle exerça sa profession à Paris à partir de 1549, c'est-à-dire à dater de son mariage avec Madeleine Beaudeau, fille de Mathurin Beaudeau, maître chandelier, et de Marie Chelembert, qui eut lieu le 25 avril 1549.

Mlle Beaudeau était la nièce de Charlotte Guillard, veuve de Claude Chevalon, imprimeur au *Soleil d'or*, chez laquelle Sébastien avait son logement et dont il était sans doute l'employé.

Sébastien Nivelle s'illustra plus tard à l'enseigne des *Cigognes*, représentant deux oiseaux de cette espèce, au vol, avec la devise : *Honora patrem tuum et matrem tuam ut sis longævus super terram.* Cette enseigne est devenue, de nos jours, la marque de la librairie Delalain, successeur des Barbou qui achetèrent aux Cramoisy l'ancienne maison de S. Nivelle. (Joseph Dumoulin, *Charlotte Guillard, imprimeur au XVIe siècle* ; Paris, Leclerc et Cornuau, 1896.)

Sébastien Nivelle, lorsqu'il devint l'associé de Guillaume Des Bois et de Guillaume Merlin, prit une marque spéciale : *Adam et Ève cultivant la terre*, avec la devise :

Veniet tempus messionis ;
Non oderis laboriosa opera ;
Homo nascitur ad laborem ;
Vade piger ad formicam.

Sébastien Nivelle mourut le 19 novembre 1603, laissant cinq enfants : 1° Élisabeth, mariée à Sébastien Cramoisy, dont le fils, Sébastien II Cramoisy, fut le premier directeur de l'Imprimerie royale fondée en 1640 ; 2° Charlotte, épouse d'Ambroise Drouart ; 3° Nicolas, né en 1556, libraire et imprimeur, mort le 20 juin 1594 ; il eut pour enseigne *Deux colonnes*, et pour marque deux colonnes supportant une couronne avec la devise : *Pietate et Justitia* ; 4° Robert, né en 1558, libraire à partir de 1590 et mort de la peste en 1598. Il avait épousé Jacqueline Cressé. Au Musée Plantin d'Anvers, on conserve une lettre de ce Robert Nivelle, adressée en 1593 à Jean Moretus, gendre et héritier de Plantin ; 5° Pierre. (Philippe Renouard, *Imprimeurs, libraires... parisiens*, Paris, Claudin, 1898, et *Documents sur les Imprimeurs, libraires, cartiers... ayant exercé à Paris*, Champion, 1901.)

3. Min. Coulon, not. à Troyes.

4. Voy. p. 274.

pour son propre compte et l'exploita jusqu'en 1581, époque à laquelle elle fut louée à Edmond Le Bé [1].

En 1543, Siméon Nivelle fut parrain de Claude, fils de Nicolas Paris, imprimeur à Troyes; le 25 juin 1546, sa femme fut marraine à Saint-Jean.

En 1548, Siméon Nivelle reçoit de la ville 68 sous tournois en paiement de « huit pilées et demie de drappeau (pâte à papier) prins par Mtre Dominique (sculpteur, surnommé le Florentin) et autres, pour des mannequins » [2].

En cette même année, il est imposé par la ville à 7 l. [3]

En 1552, S. Nivelle demeure dans le quartier de Croncels et son imposition municipale est de 12 l. [4]

Le procès-verbal d'une réunion capitulaire de la collégiale Saint-Étienne, tenue le 18 mars 1563 (n. st.), mentionne que « Messieurs ont octroyé annexe sur la querimonie obtenue à requeste de Symon Nyvelle, marchant papetier, et consenty que la lecture d'icelle servira de première publication et monition » [5].

En 1571, il est membre de l'échevinage [6]. Son domicile est toujours dans le quartier de Croncels et le montant des impositions qu'il doit payer est de 20 écus [7].

En 1581, S. Nivelle, marchand papetier, reconnaît tenir en censive perpétuelle, de l'Hôtel-Dieu-le-Comte, une maison faisant le coin de la rue du Temple et de la rue Saint-Pantaléon, occupée précédemment par Jean Michelin [8]. A la même époque, il possédait à Vannes la ferme dite *le Davau* (ou *Davyot*) et d'autres biens venant de la succession de son père Jean Nivelle. Il jouissait aussi de la location des rivières de Vannes, qui passa en 1596 à Claude Denise [9].

En 1587, Siméon Nivelle achète de Pierre Le Bé les moulins de Sancey [10].

Nous croyons qu'il mourut en 1594, puisqu'en 1595 Geneviève Berthiot, veuve de Siméon Nivelle, est imposée par la ville à 10 l. 10 s. [11]

Dans les comptes de la fabrique de l'église Saint-Pantaléon pour l'année 1598, on lit à la date du 27 juin : Reçu pour l'anniversaire de Siméon Nivelle, 5 s. t. Il est sans doute ici question d'un service annuel et non d'un bout de l'an.

Au moment de sa mort, Siméon Nivelle laissait quatre enfants vivants : 1° Jean, qui fut papetier juré; 2° Pierre, baptisé à Saint-Jean en 1553, et qui eut pour marraine Anne Nivelle, femme de Claude Denise; il fut abbé général de Cîteaux et évêque de Luçon; 3° Simonne; 4° Lucie, mariée à Nicolas Boytote (et non pas,

1. *A. D.*, Hôtel-Dieu-le-Comte, layette 22, n° 8.
2. *A. M.*, B 116 et K 6.
3. *A. M.*, F 232.
4. *A. M.*, F 233.
5. *A. D.*, 6 G 25, fol. 253 r°.
6. *A. M.*, B 176 reg.
7. *A. M.*, F 274.
8. *A. D.*, 4 H 56, reg.
9. *A. D.*, G 1495, reg.
10. Abbé Pétel, *Les Templiers seigneurs de Sancey*; Troyes, 1902.
11. *A. M.*, F 178, reg.

comme l'a dit M. l'abbé Pétel, à Nicolas Bouillerot); devenue veuve, elle céda à Jean Gouault, papetier, tous les droits qu'elle avait sur les moulins de Sancey en raison du partage de biens que ses père et mère firent entre leurs enfants, le 9 mai 1594.

Nivelle (Jean II), papetier juré, fils de Jean Ier. Il habitait le quartier de Comporté, sans doute dans un des corps de logis de la cour d'Égypte, appartenant à son père. Son épouse, Anne Andry, était née d'une bonne famille de la bourgeoisie troyenne dont sont issus les Andry de Montserve, seigneurs de Tronchoy (Yonne), et qui s'allia aux Péricard, aux Le Bé, etc.

En 1569, Anne, femme de Jean Nivelle le jeune, fut marraine à Saint-Jean.

En 1571, Jean Nivelle fut imposé par la ville à 6 l. 10 s., et en 1574, à 25 l.[1].

Nous avons dit plus haut que, lors du partage de la succession de ses père et mère, qui eut lieu en 1571, les immeubles situés à Vannes firent partie de son lot.

En 1574, Jean II Nivelle eut un fils, Sébastien Nivelle (sans doute mort jeune), baptisé à Saint-Remi et dont le parrain fut Sébastien Nivelle, libraire juré à Paris.

En 1576, il fut délégué de sa corporation pour l'élection des députés aux États généraux[2].

En 1585, Jean II Nivelle fut parrain, à Saint-Jean, de Jean, fils de Léon Merlin et de Jeanne Begudeyr. Ce Léon Merlin était sans doute fils de Guillaume Merlin, associé de Sébastien Nivelle, auquel Jean Ier Nivelle céda une des roues de son usine de Vannes et le local qu'il tenait à loyer de la ville.

En 1587, Jean Nivelle loue les moulins de la Moline pour une durée de 9 ans, et il les quitte en 1596[3].

Le 16 avril 1591, il est député des Papetiers à l'assemblée générale pour l'élection des échevins[4].

En 1595, Jean Nivelle habite toujours le quartier de Comporté et la ville le taxe à 10 l. pour l'entrée du roi Henri IV[5].

En 1598, il est sergent-major des Arquebusiers de Troyes[6].

Dans l'inventaire après décès de Jean Gouault, dressé en 1604, il figure au nombre de ses débiteurs pour une somme de 10 l.[7]

Nous ignorons la date de la mort de Jean II Nivelle, mais nous savons que le 27 mars 1616 il avait cessé d'exister, de même que son épouse Anne Andry. Ce jour-là, leurs enfants, afin de pouvoir partager leurs successions, firent pro-

1. *A. M.*, F 227 et 252.
2. *Documents inédits* publiés par la Soc. Acad. de l'Aube, t. III, p. 92.
3. *A. D.*, G 1724, reg.
4. *A. M.*, A 23, fol. 136 v.
5. *A. M.*, F 274, fol. 121 v.
6. *A. D.*, G 2544, reg.
7. *A. D.*, B 1130, l.

céder, dans la maison de la rue des Bûchettes, à l'inventaire de leurs biens meubles[1].

Ils étaient au nombre de sept: 1° Nicolas, chanoine de Saint-Urbain; 2° Jean III, papetier; 3° Antoinette, femme de François Perreçon, tisserand de toiles, mariée en 1613; 4° Syre, alors âgée de 38 ans; 5° Loyse, mariée à Abraham Debure, morte en laissant une fille mineure, Marie Debure, représentée au partage par Jean III Nivelle, son oncle, tuteur et curateur; 6° François, marchand de vin à Paris, et 7° Michel, libraire dans la même ville, tous deux représentés par Edmond Denise, papetier juré.

Nivelle (Siméon II) dit le jeune, fils de Jean Ier et frère de Jean II. Nous n'avons rencontré que fort peu de documents qui lui soient relatifs. Il semble s'être occupé de la direction des usines exploitées par son père et surtout du commerce du papier.

En 1565, il fut appelé, avec Jean Nivelle, son père, pour donner son avis sur l'édit qui venait de frapper le papier d'un impôt[2].

Le 18 mars 1603, le curateur aux biens vacants de Siméon Nivelle le jeune procéda à leur vente, et le gros moulin à papier de Sancey fut adjugé à Jean Nivelle qui, séance tenante, le céda à Jean de La Prèse[3].

La veuve de Siméon II Nivelle se nommait Marie Girardin. De leur union était issue une fille, Anne Nivelle.

En 1605, la veuve S. Nivelle habitait le quartier de Croncels et elle était imposée par la ville à 20 s. t.[4]

Marie Girardin fut bienfaitrice de l'église Saint-Jean, à laquelle elle fit une donation le 16 septembre 1623[5].

Nivelle (Jean III), papetier juré, seigneur de Chevillèles et de Breban[6], fils de Siméon, épousa Anne Morise, fille de Jean Morise, marchand, et de Jeanne Hennequin, sœur de Catherine Morise qui fit construire la chapelle de Sainte-Catherine en l'église Saint-Pantaléon.

En 1601, il possédait, par acquisition, une partie des moulins de Sancey venant de son père Siméon Nivelle, et le moulin de Clérey, qu'il loua à J. Gouault.

Comme nous venons de le dire plus haut, le 18 mars 1602, il se rendit acquéreur du gros moulin de Sancey, mais ne le conserva pas.

La même année, il fut parrain, à Saint-Jean, de Jean, fils de Noël Moreau, libraire.

1. Min. Coulon, not. à Troyes.
2. Boutiot, *Histoire de Troyes*, t. III, p. 591.
3. *A. D.*, B 1242, l.
4. *A. M.*, F 279.
5. *A. D.*, 15 G 130, fol. 109.
6. Commune de Saint-Germain près Troyes.

En 1604, Jean Nivelle habitait le quartier de Croncels et il fut imposé par la ville à 10 l. t.[1]

La maison qu'il occupait en 1605, en la rue de Croncels, tenait par derrière à l'hôtel des Maures.

En 1608, il possédait un freste de maison, rue du Temple, tenant à la veuve de Siméon Nivelle le jeune et faisant un coin de la rue[2].

La communauté des Marchands le taxa en 1611 à 18 l.[3]

Le 9 avril 1616, son fils Louis épousa Henriette Le Tartier, fille de Nicolas et de Hélène Colon, en présence de Jean Nivelle le jeune[4].

En raison de leur grand âge et de leurs infirmités, Jean III Nivelle, papetier juré, et Anne Morise son épouse, proposèrent en 1619 à leur fils Jean Nivelle le jeune, époux de Marie Corrard, de lui céder leurs moulins à papier de Sancey, de Clérey et de Villeneuve, mais ils ne purent tomber d'accord sur le prix.

En 1621, ils finirent par trouver acquéreur en la personne de Nicolas Denise, époux d'Anne Taffignon, qui leur acheta les moulins de Sancey[5].

En 1632, Jean Nivelle III ne vivait plus, et sa veuve possédait le manoir de Nagot, commune de La Rivière-de-Corps[6] près Troyes. En 1636, Anne Morise habitait encore sa maison de la rue du Temple. Elle eut sept enfants, tous baptisés à Saint-Jean : 1° Louise, en 1576; 2° Siméon, en 1577; 3° Jean, en 1580 ; 4° Jacques, en 1586; 5° Catherine, en 1589; 6° Nicolas, en 1593; 7° Louis, en 1595.

Nivelle (Jean IV), sieur de Chevillèles, conseiller du roi, lieutenant en l'élection, fils de Jean Nivelle et d'Anne Morise, épousa Marie Corrard dont il eut quatre enfants : 1° Catherine, veuve en 1654 de Jacques Domballe, marchand drapier à Troyes; 2° Simon, fils aîné, demeurant à Paris en 1654; 3° Louise, mariée à Étienne Jacquinot (peut-être fils d'Étienne Jacquinot de Vaurose et de Marie Le Bé); en 1654, lors du partage des biens de ses parents, elle ne vivait plus et était représentée par ses filles, Anne, religieuse à Avallon, et Marie; 4° Jacques.

Jean IV Nivelle ne semble pas s'être occupé de la fabrication du papier; nous ne l'avons rencontré à la tête d'aucune usine.

On a vu plus haut qu'en raison du prix trop élevé qui lui était demandé, il n'avait pas consenti à se rendre acquéreur des moulins que ses père et mère voulaient lui céder. On peut néanmoins admettre que, dans sa jeunesse, il fit le commerce du papier; mais aucun document ne nous a fourni de précisions à ce sujet.

1. *A. M.*, F 278.
2. *A. D.*, 40 H 65, reg.
3. *A. D.*, Juridiction consulaire.
4. Min. Coulon, not. à Troyes.
5. *A. D.*, G 3286, reg.
6. Ce nom de Rivière-de-Corps, ou plus correctement des Cores, vient d'un vieux mot celtique, *core* et *cora*, signifiant fontaine. Anciennement, la rivière se nommait la rivière *des Cores* et la contrée qu'elle traverse, *Ès fontaines*.

Nous avons eu entre les mains le testament de Jean IV Nivelle ; en voici l'analyse : Le 3 mai 1653, à la requête de Jean Nivelle, conseiller du roi, lieutenant en l'élection de Troyes, les notaires Lévêque et Morange se sont transportés chez le dit Nivelle-Corrard et, dans une chambre haute au-dessus de la boutique, regardant la rue de Croncels, il leur a remis son testament. Dans cet acte il demande à être enterré dans l'église Saint-Pantaléon, en la sépulture qui est dans le caveau situé sous la chapelle Sainte-Catherine où est enterrée sa mère Anne Morise, laquelle cave il a fait faire à ses frais, au refus de son frère Louis Nivelle et de feu M. Louis de Laferté, vivant procureur du roi, époux de Catherine, sœur du dit Nivelle. Cette chapelle lui appartenait par contrat de feue Catherine Morise, sa tante, qui la fit faire avec son mari. Il lègue 200 l. à la fabrique de Saint-Pantaléon, pour faire dire des vêpres du Saint-Sacrement tous les jeudis, en sa chapelle ; etc... Il lègue aussi : aux frères Jacobins, 50 l. ; aux Capucins, 50 l. ; aux frères de l'Oratoire du Saint-Esprit, 50 l. ; à son père confesseur, une robe et un bonnet ; à chacune des paroisses de Clérey, Fresnoy et Laines-aux-Bois, 30 l. ; aux Chartreux de l'Écherelle, 50 l. [1]

FILIGRANES EMPLOYÉS PAR LES NIVELLE

Ces fabricants se sont servi de nombreux filigranes, aux dessins les plus variés. En voici la description avec les attributions que nous proposons.

Filigranes de Simonnet Nivelle

N° 225 (Pl. LI et LXXV). — Nous pouvons sans hésitation, en tenant compte de sa date, attribuer cette marque à Simonnet Nivelle qui, en 1503, exploitait la papeterie de Pétal, alors en pleine production. Elle se compose des lettres S et N, le second jambage de cette dernière ayant la forme d'un ovale allongé. — Briquet l'a rencontrée, comme nous, à Troyes (n° 9730), dans du papier de 30,5 × 43, daté 1503 [2].

N° 226 (Pl. LI). — Briquet l'a également vue à Paris (n° 8438), de 1506, mais composée seulement de la lettre N, accostée d'un quatrefeuilles [3]. Voy. n° 206.

Filigranes des Siméon Nivelle

Les deux papetiers appartenant à la famille Nivelle et nommés Siméon se

1. Min. Levesque, not. à Troyes. 2. *A. D.*, G 1573, reg.

sont succédé à si peu d'intervalle qu'il est difficile de départir les marques employées par chacun d'eux, c'est pourquoi nous les donnons toutes à la suite les unes des autres, par groupes similaires et en commençant par les plus anciennes.

N° 227 (Pl. LI et LXXV). — Écu arrondi par le bas et surmonté d'un quatrefeuilles. Coq passant à gauche ; au-dessous, cartouche et le nom S NIVELLE (la lettre N amalgamée avec la lettre I qui la suit). — Briquet (n° 4485). Papier de 30,5 × 43 : à Utrecht, 1546 ; à Anvers, 1549 ; à Courtrai, 1550 ; à Amsterdam, 1551.

N° 228 (Pl. LI). — Écu en forme de targe. Coq passant à droite ; au-dessus, un quatrefeuilles ; au bas, cartouche et le nom S NIVELLE (la lettre S retournée). — Briquet (n° 4486). Papier de 30 × 43, écrit à Bruxelles, 1549 ; à Utrecht, 1550.

N° 229 (Pl. LI). — Écu semblable au précédent, mais à pointe arrondie ; au-dessus, un quatrefeuilles ; au bas, cartouche et le nom S NIVELLE. — Briquet (n° 4487). Papier de 32 × 42, écrit à Sens, 1547 ; à Leyde, 1558 ; à Amsterdam, 1561 ; à Wolbreck (Westphalie), 1562 ; à Troyes, 1558[1].

N° 230 (Pl. LI). — Écu couronné, surmonté d'un quatrefeuilles. Coq passant à droite. — Briquet (n° 4489). Papier de 30 × 44, écrit à Clèves en 1557.

N° 231 (Pl. LI). — Écu surmonté d'un quatrefeuilles. Coq passant à gauche ; au bas, cartouche et les initiales P D (probablement celles du nom d'un correspondant pour lequel Sébastien Nivelle fabriquait du papier). — Briquet (n° 4488) l'a rencontré à Fursteneau, sur un papier daté de 1551.

N° 232 (Pl. LI). — Fleur de lis surmontée d'un quatrefeuilles. Au bas, cartouche dans un encadrement en accolade et le nom S NIVELLE. — Briquet (n° 7088). Papier de 31,5 × 45, écrit à Saint-Truijden en 1582 ; Troyes, 1553 ; Mézières, 1553 ; Longwy, 1561 ; Amiens, 1564 ; Langres, 1564 ; Hambourg, 1570.

Ce dessin se retrouve, sous la forme d'une marque imprimée en rouge, sur la couverture du registre C 154 des Archives municipales de Troyes, contenant les comptes de voirie de l'année 1545. Le premier feuillet de ce registre offre la même marque, mais sans le nom du papetier ni le cartouche qui le contient : 1° imprimée en rouge, 2° empreinte dans la pâte (Briquet, t. II, p. 390 ; n° 7037, à Paris, 1537 ; n° 7038, à Troyes, 1560[2]). La fleur de lis avec quatrefeuilles fut donc aussi pendant longtemps une marque anonyme de Jean Ier Nivelle.

N° 233 (Pl. LI). — Fleur de lis surmontée d'un quatrefeuilles (exécution moins soignée) ; au bas, le nom S NIVELLE. — Briquet (n° 7087). Papier de 33 × 43, écrit à Cologne en 1580.

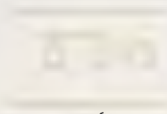
N° 234 (Pl. LI). — Les lettres S N juxtaposées et séparées par un filet sur-

1. *A. D.*, G 2682, l.

2. *A. D.*, G 1884, reg.


227*


225*


226


228


229


230


231


232


236


233


234


237*


235

**Voir la planche LXXV.*



239* 238 240 241



242 243 244** 246 245



247** 248 249 250



251 252 253

*Voir la planche LXXV. **Voir la planche LXXVI.*

monté d'un quatrefeuilles (initiales de Siméon Nivelle). — Briquet (n° 9695). Papier de 25,5 × 40, écrit à Namur en 1565.

N° 235 (Pl. LI). — Filigrane analogue au précédent, comme lui surmonté d'un quatrefeuilles, mais de plus grandes dimensions et ayant les lettres en partie composées de fils doubles. — Troyes, papier écrit en 1570[1].

N° 236 (Pl. LI). — Chien (le chien de Jean de Nivelle?) passant au pas à gauche, la queue en trompette; au bas, cartouche et le nom S NIVELLE. — Briquet (n° 3641). Papier de 38 × 41, écrit à Maëstricht en 1568; Troyes, 1580.

N° 237 (Pl. LI et LXXV). — Chien passant au pas à droite, la queue en trompette; au-dessus, un quatrefeuilles; au bas, cartouche entouré d'un filet en double accolade avec extrémités recercelées et le nom S NIVELLE. — Troyes, papier écrit en 1586[2].

N° 238 (Pl. LII). — Écu arrondi par le bas. Dans le champ, trois fleurs de lis posées 2 et 1, sous un chef ondulé représentant des nuages d'où pend une sorte de pince tenant un livre fermé (reproduction défectueuse d'une main tenant un livre, armoiries de l'Université de Paris); au bas, cartouche et le nom S NIVELLE. — Briquet (n° 1836). Papier de 30 × 40, écrit en 1557 à Aldenbiessen (près Maëstricht); 1557, à Utrecht; 1564, à Namur; 1569, en Brabant.

N° 239 (Pl. LII et LXXV). — Écu semblable au précédent, mais surmonté d'un quatrefeuilles (dessin à peu près correct des armoiries de l'Université). Au bas, cartouche environné de filets en accolade et à extrémités contournées, portant le nom SIMEON NIVELLE. — Briquet (n° 1844). Papier de 30 × 42, écrit à Brême, en 1562; Rotterdam, 1561; Bruxelles, 1566; Landshut, 1570; Saint-Omer, 1572; Hambourg, 1573; Beauvais, 1576; Troyes, 1577; Middelbourg, 1561.

N° 240 (Pl. LII). — Semblable au n° 238, mais surmonté d'un quatrefeuilles. La main qui doit tenir le livre est omise et le livre semble descendre des nuages; le cartouche portant le nom S NIVELLE est placé à l'envers. — Briquet (n° 1838). Papier daté de 1565, rencontré à Châlons-sur-Marne.

N° 241 (Pl. LII). — Wiener (pl. 23, n° 7) a reproduit un filigrane aux armes de l'Université de Paris, surmonté du quatrefeuilles troyen, en disant que cette marque est celle de Sébastien Nivelle, un des libraires jurés de l'Université. Il se trompe, elle appartient bien à Siméon Nivelle, papetier, frère de Sébastien.

Filigranes des Jean Nivelle

Pour ces marques, en raison de conditions analogues à celles que nous avons

1. *A. M.*, F 239.

2. *A. D.*, G 3585, l.

énoncées ci-dessus, nous avons procédé de même que pour celles des Siméon Nivelle ; il serait, en effet, fort difficile d'attribuer sans erreur à chacun d'eux celles dont il a fait usage. On pourrait cependant, en tenant compte des dates, arriver à un classement très approximatif.

N° 242 (Pl. LIII). — Écu en forme de targe dans lequel des filets forment un dessin que nous croyons avoir un caractère religieux. Au-dessus, un quatrefeuilles; au bas, les lettres J N (cette dernière retournée). — Briquet (n° 9864) l'a rencontré à Troyes, sur du papier écrit en 1531 [1]; Amsterdam, 1531; Leyde, 1532; Anvers, 1535; Bruxelles, 1536; Brielle, 1538; Hollande, 1540.

N° 243 (Pl. LII). — Écu semblable au précédent, dessins analogues. Au-dessus, un quatrefeuilles. — Briquet (n° 9 870) l'a rencontré en Brabant, dans du papier de 30,5 × 43, écrit en 1536.

N° 244 (Pl. LII et LXXVI). — Écu de même forme, dessins analogues. Au-dessus, le quatrefeuilles ; au bas, la lettre N (initiale du nom Nivelle). — Briquet (n° 9863). Papier de 42 × 56, écrit à Chablis en 1538; Brunswick, 1541; Bruxelles, 1543; Troyes, 1545.

N° 245 (Pl. LII). — Écu de même forme, dessins analogues. Au-dessus, le quatrefeuilles. — Briquet (n° 9861). Papier de 30,5 × 42, écrit en Brabant en 1540; Coulanges-sur-Yonne, 1546.

N° 246 (Pl. LII). — Écu semblable, dessins analogues. Au-dessus, le quatrefeuilles ; au bas, cartouche et le nom J NIVELLE. — Troyes, papier écrit en 1541 [2].

N° 247 (Pl. LII et LXXVI). — Écu arrondi par le bas, couronné et surmonté du quatrefeuilles. Dans le champ, un chiffre 4 [3] retourné ; en flancs, deux fleurs de lis; en pointe, un globe ; au-dessous de l'écu, cartouche et le millésime 1543. — Briquet (n° 1664). Papier de 30 × 41, écrit à Bruxelles en 1550; Anvers, 1549.

N° 248 (Pl. LII). — Même type, mais sans couronne ni quatrefeuilles. Le chiffre 4 placé en sens contraire ; au bas, cartouche et le nom J NIVELLE, et sous ce dernier, autre cartouche et le millésime 1545. — Briquet (n° 1666). Papier de 30 × 44, écrit à Bruxelles en 1546.

N° 249 (Pl. LII). — Semblable au n° 200 ; au bas, cartouche et le millésime 1547. — Briquet (n° 1665). Papier de 30 × 41, écrit à La Haye en 1549.

N° 250 (Pl. LII). — Semblable au n° 201, mais couronné et surmonté du

1. *A. D.*, G 1592, reg.
2. *A. D.*, G 1705, reg.
3. Nous avions promis d'exposer ici notre avis au sujet du *chiffre 4*, dans lequel nous voyons la représentation du *Signe de la croix* et qui serait ainsi une manifestation confessionnelle. Mais nous renonçons à traiter cette question maintenant : elle comporte trop de complications et demeure enveloppée de trop d'obscurités encore, même après la publication toute récente du livre posthume de M. L. Gruel (Paris, G. Van Oest), qui apporte au débat de nombreux documents figurés, sans permettre d'en tirer des conclusions fermes.

254

255

259

256

258

257

260

262

261

263*

264*

Voir la planche LXXVI.

quatrefeuilles ; au bas, cartouche avec le nom J NIVELLE ; au-dessous, autre cartouche et le millésime 1548. — Briquet (n° 1667). Papier de 30 × 41, écrit en Hollande en 1548.

N° 251 (Pl. LII). — Écu en forme de targe, meublé d'une sorte de cœur renfermant les initiales G M (probablement celles de Guillaume Merlin, le libraire parisien, ami de Jean Nivelle); au-dessus, quatrefeuilles; au bas, cartouche et le nom J NIVELLE. — Briquet (n° 9421). Papier de 43 × 58, écrit à Troyes en 1539[1].

N° 252 (Pl. LII). — Fleur de lis surmontée d'un quatrefeuilles ; au bas, cartouche avec le nom J NIVELLE. — Briquet (n° 7080). Papier de 32 × 43, écrit à Paris en 1542; Anvers, 1546; Amsterdam, 1546; Utrecht, 1547; Troyes, 1547; Sens, 1553; Avallon, 1554.

N° 253 (Pl. LII). — Semblable au précédent, cartouche plus allongé terminé en volute à une extrémité; le nom J NYVELLE en lettres cursives. — Briquet (n° 7086). Papier de 35,5 × 43, écrit à Remiremont en 1561 ; Troyes, 1559; Dijon, 1563; Maëstricht, 1570.

Nota. — Briquet a reproduit un assez grand nombre de filigranes presque semblables à ceux décrits ci-dessus et ne différant entre eux que par les dimensions ; de notre côté, nous en avons aussi rencontré beaucoup aux Archives départementales de l'Aube, mais nous avons jugé inutile d'en donner des reproductions. — Briquet, de plus, constate que les papiers qui portent ces marques ne sont jamais d'un format inférieur à 31 × 42, qu'ils sont souvent de 35 × 46, surtout à partir de 1560, et qu'ils constituent de la part des papetiers troyens appartenant aux familles Nivelle et Denise une réaction contre le rapetissement des formats.

N° 254 (Pl. LIII). — Cartouche et le nom J NIVELLE. — Briquet (n° 12058). Papier de 33 × 43, écrit à Avallon en 1552; à Mézières, 1552.

N° 255 (Pl. LIII). — Semblable au précédent. — Briquet (n° 12059). Papier de 34 × 47, écrit à Troyes en 1553[2]; Agen, 1553; Tours, 1554; Troyes, 1557; Saint-Malo, 1558; Fontainebleau, 1558; Coublant (Haute-Marne), 1558 ; Châlons-sur-Marne, sans date.

N° 256 (Pl. LIII). — Initiales I N (Jean Nivelle), surmontées d'un quatrefeuilles. — Briquet (n° 9503). Papier de 28 × 35, écrit à Trèves en 1564.

N° 257 (Pl. LIII). — Initiales semblables. — Troyes, 1564[3].

N° 258 (Pl. LIII). — Initiale N (Nivelle) surmontée du quatrefeuilles. — Troyes, 1566[4].

N° 259 (Pl. LIII). — Chien passant à droite, surmonté d'un quatrefeuilles;

1. *A. D.*, G 1383, reg.
2. *A. D.*, G 1601, reg.
3. *A. D.*, H, 6e cart.
4. *A. D.*, E 227.

sous ses pattes, cartouche et le nom JEHAN NELLE (pour Nivelle). — Briquet (n° 3639). Papier de 31 × 42, écrit à Dôle, 1563; Clairvault (Belgique), 1563; Brunswick, 1564; Bruxelles, 1573; Paris, 1573; Nantes, 1574.

N° 260 (Pl. LIII). — Chien passant à gauche, ayant un collier avec anneau; au-dessus, un trèfle (ou un quatrefeuilles mal formé); au bas, cartouche dans un entourage à enroulements, et le nom J NIVELLE. — Briquet (n° 3640). Papier de 32 × 40, écrit à Saint-Denis près Paris, 1567; Brême, 1567; Amsterdam, 1568; Bruges, 1568; Brabant, 1571.

N° 261 (Pl. LIII). — Chien passant à droite, ayant un collier avec anneau; au-dessus, quatrefeuilles; au bas, cartouche et le nom J NIVELLE. — Troyes, 1580[1].

N° 262 (Pl. LIII). — Chien passant à droite, ayant un collier avec anneau; au-dessus, un quatrefeuilles; au bas, cartouche et le nom J NIVELLE. — Briquet (n° 3642). Papier de 36 × 45, écrit à Château-Regnault, 1581; Amiens, 1584; Tournai, 1591; Middelbourg, 1581.

N° 263 (Pl. LIII et LXXVI). — Armoiries. Cartouche ovale à bordure ornée de quatre boutons ronds. Dans le champ, trois compas 2 et 1, accompagnés en chef d'un croissant ayant les pointes en haut; au-dessus, une couronne ouverte, fleurdelisée, surmontée d'un quatrefeuilles; au-dessous, un cartouche dans un entourage en accolade et le nom JEAN NIVELLE. — Troyes, papier non daté, nous appartenant et que, d'après l'ensemble du filigrane, nous croyons avoir été fabriqué entre les années 1580 et 1600. Un Jean Nivelle, nous ne savons lequel, aurait pris les armes reproduites sur cette marque à la suite d'une alliance avec une des familles Le Bé ou Denise, qui les avaient empruntées aux Le Compasseur, leurs ancêtres[2].

N° 264 (Pl. LII et LXXVI). — Écu renfermant la lettre N; au-dessus, couronne ouverte surmontée d'un quatrefeuilles; au-dessous, cartouche avec le nom IEAN NIVELLE. — Briquet (n° 8423). Papier de 34,5 × 43, écrit à Montréal (Yonne), 1578; Châtillon-sur-Seine, 1585; Mézières, 1587; Troyes, 1588; Sens, 1588; Valenciennes, 1594; Dijon, 1595; Le Mans, 1598; Maëstricht, 1599; Rouen, 1600; Bayonne, 1602.

NOBLE (Jacquemin LE), valet papetier. En 1428, il est imposé à 5 s.[3]

NOËL (Colas ou Nicolas), papetier. En 1552, il habite le faubourg Croncels et il est imposé à 3 s.[4]

NOËL (Laurent), papetier. En 1552, il est imposé à 3 s.[5]

1. *A. D.*, 10 G 137, reg.
2. Voy. ci-dessus, p. 352, ce que nous disons des origines de la noblesse des Le Bé.
3. *A. M.*, F 40.
4. *A. M.*, F 233.
5. *Ibid.*


265


267


266


268


269

Noël (Vincent), papetier. En 1556, il habite le quartier de Saint-Jacques et l'imposition à sa charge est de 7 s. 6 d. t.[1]

Noël (Claude), papetier, sans doute fils ou frère du précédent. Voy. p. 199.

En l'année 1561, il habite le moulin Le Roi et loue en compagnie de Vincent Le Page, valet de garde-robe du roi, demeurant au faubourg Croncels, un pré appartenant au prieuré de Foissy et situé au finage des Trévois, lieu dit *le Petit-Foissy*, autrement *le Pré du Chêne*[2].

La même année, il figure dans un procès-verbal d'enquête dressé au sujet des chaussées du moulin de Fouchy et on le dit âgé de 40 ans ou environ[3].

Le 27 mai 1565, Claude Noël fait partie du groupe des maîtres papetiers appelés devant le conseil de ville pour exposer la situation qui leur est faite par l'édit frappant le papier d'un impôt.

Nous avons rencontré un filigrane qui provient certainement de la papeterie de Claude Noël, puisqu'il porte son nom, et un autre qui n'est accompagné d'aucune inscription, mais peut vraisemblablement lui être attribué aussi.

Le premier (n° 265, Pl. LIV) représente un dauphin ayant la tête à gauche, le dos surmonté du quatrefeuilles troyen et s'arc-boutant sur un cartouche à enroulements portant le nom du fabricant, C NOEL[4].

L'autre (n° 266, Pl. LIV) montre un dauphin vu de profil, ayant la tête en haut. Le fabricant de formes, embarrassé pour agencer le quatrefeuilles, en a fait un trèfle formant une sorte de crête sur la tête du cétacé[5].

Briquet a reproduit (n°s 5855, 5856 et 5857) trois marques portant le nom C NOEL et toutes surmontées du quatrefeuilles.

La première (n° 267, Pl. LIV), qui figure sur du papier mesurant 30,5 × 40, a été relevée à Bruxelles, 1557; à Bruges, 1574, et à Troyes, 1576.

La seconde (n° 268, Pl. LIV), empreinte sur du papier de 31 × 43, se trouve à Amsterdam à la date 1572, et à Brunswick à la date 1574.

Enfin, la troisième (n° 269, Pl. LIV), dont le papier mesure 29 × 42, a été rencontrée sur des pièces datées : à Saint-Omer, 1576, 1578; à Troyes, 1575.

Nyvelle. Voy. Nivelle.

Odelin (Guillaume), valet papetier. En 1474, lors de la recherche d'armes, il possédait une épée[6].

Oudot (Guyot), valet papetier, puis marchand papetier. En 1466, G. Oudot, valet paupeleur, est imposé à 3 s. 4 d. t.; en 1470, il est dit papetier et doit payer

1. *A. M.*, F 235.
2. *A. D.*, 27 H 35.
3. *A. D.*, 27 H 1.
4. *A. M.*, K 9. Reg. portant la date de 1553.
5. *A. D.*, B 149, l. Pièce datée de 1560.
6. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re l., fol. 8 r°.

6 s. 4 d. t., ; en 1478, 15 s., et en 1481, 7 l.[1] Lors de la recherche d'armes de 1474, il déclare posséder un vouge[2]. Sur la liste des personnes qui ont souscrit à l'emprunt municipal de 1484, G. Oudot figure pour 26 s. 8 d. t.[3]

En 1485, il prend en location les moulins de Barberey, et en 1486 ceux de la Pielle (voy. p. 122 et 220). Dans une enquête ouverte en 1507, au sujet de l'élargissement du sureau du moulin de Pétal, G. Oudot est porté comme demeurant à Troyes et âgé de 65 ans[4].

Pais ou Pays (Jean), papetier. Habitant le quartier du Saint-Esprit en 1418, il est imposé à 15 s. 2 d. t., et en 1424 à 6 s. 8 d. t.[5] Le 29 mai 1431, il est dit avoir tenu à bail une maison sise à Troyes, au coin de la rue Perdue, et appartenant au chapitre de Saint-Étienne[6].

Pallerat (Perrin Le). Voy. Le Pallerat.

Pandemy (Claude), papetier. En 1595, il est imposé à 2 s. 6 d. t.[7]

Pannetier (Jean-Baptiste), papetier, vivant en 1790-1802. Voy. Moulins de Paisy-Cosdon et d'Estissac, p. 191 et 151. Le 26 octobre 1792, le conseil général permanent du département décida de faire visiter la papeterie du sieur Pannetier, à Paisy-Cosdon, suspecté de fabrication de faux assignats[8].

Parey (Jean), valet papetier. Imposé en 1408 à 5 s. t.[9]

Parey (Guyot), papetier. Lors de la recherche d'armes de 1474, il possède deux épieux[10].

Parey (Henri), papetier, vivant en 1445. Sa femme, Françoise Barisen[11], était peut-être fille de B. Barisen, papetier de 1399 à 1427.

Paris (Jean), papetier à Troyes. Imposé en 1406 à 8 s. 4 d. En 1419, on trouve dans le quartier du Saint-Esprit, mais pas dans la même connétablie : « Jehan Paris vallet pappeleur » imposé à 12 s. 6 d., et « Jehan Paris pappeleur » imposé à 7 s. 6 d. Ils étaient donc deux portant le même prénom[12].

Paul (Jean), de Dederieux (?), 22 ans. Ouvreur chez Marlot et Cie, à Clairvaux, le 12 février 1794[13].

Perreau (Nicolas), papetier. Voy. Moulins de Villeneuve, p. 263.

Perreçon, paupeleur. Imposé en 1443 à 20 d. t. En 1444, « la femme Perreçon le paupeleur », dans le quartier du Saint-Esprit, est taxée à 10 d.[14]

1. *A. M.*, F 131, 136, 172 et 188.
2. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re l., fol. 79 v°.
3. *A. M.*, F 201.
4. *A. D.*, G 3431, l.
5. *A. M.*, F 21 et 30.
6. *A. D.*, 6 G 8, fol. 12 v°.
7. *A. M.*, F 274.
8. *A. D.*, Lc1 10, fol. 88 v°-89 r°.
9. *A. M.*, F 40.
10. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re l., fol. 59 v°.
11. *A. D.*, ancienne cote 17 E 47.
12. *A. M.*, F 13 et 22.
13. *A. D.*, L 591.
14. *A. M.*, F 66 et 69.



ARMOIRIES DE LA FAMILLE PÉRICARD

Cette planche reproduit une peinture sur verre exécutée en 1621 dans l'atelier du peintre-verrier Linard Gontier, à Troyes, provenant de l'hôtel des Arquebusiers de cette ville et exposée maintenant dans la grande salle de la Bibliothèque municipale.

Les armes qui y sont représentées se blasonnent ainsi : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une ancre de sable ; au chef, aussi d'azur, chargé de trois molettes d'or.*



FAMILLE PÉRICARD

On trouve ce nom écrit Perricard et Péricart. Les papetiers qui le portaient sont issus d'une famille originaire de Normandie, depuis longtemps établie à Troyes et qui avait été anoblie en 1433, en la personne de Nicolas Péricard. Ayant dérogé, elle fut rétablie dans ses droits par de nouvelles lettres d'anoblissement, délivrées le 22 mars 1633 à Odard Péricard, alors maire de Troyes[1].

Parmi les membres de cette maison ayant occupé des fonctions éminentes, on peut citer : un secrétaire d'état sous le duc de Guise, deux évêques d'Avranches, un évêque d'Angoulême et un évêque d'Évreux[2].

Les armes des Péricard étaient : d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une ancre de sable; au chef d'azur, chargé de trois molettes d'éperon d'or. Voy. notre *Armorial historique de l'Aube*, n° 1319, et notre Pl. LV.

PÉRICARD (Pierre), papetier, dont nous ne pouvons préciser la date de naissance, avait épousé avant 1543 Louise Pinette (voy. ce nom), issue du mariage de Nicolas Pinette, le grand marchand papetier, avec Antoinette Le Tartier, morte avant 1570, époque à laquelle Pierre Péricard avait la tutelle de ses enfants mineurs[3].

A la suite de son mariage, Pierre Péricard semble s'être adonné à la fabrication et surtout au commerce du papier, qu'il pratiqua en compagnie de son beau-père Nicolas Pinette, de son beau-frère Claude Pinette et de ses parents Jean Le Tartier, Michel et Jacques Le Muet. Voy. ces noms.

Nicole Pithou, dans ses *Mémoires* (p. 335), nous apprend que Pierre Péricard avait adhéré à la religion réformée.

En 1560, Pierre Péricard exploitait le moulin à papier de Sancey-Saint-Julien, dont son beau-père était locataire, et il est probable qu'il le fit valoir jusqu'à la fin du bail. Voy. Moulins de Sancey, p. 238.

Ce papetier fut du nombre des fournisseurs de Christophe Plantin, et les archives du Musée Plantin conservent une petite correspondance échangée entre eux en 1563-1565.

En 1564, il était l'un des échevins de Troyes[4].

A la mort de son épouse, Pierre Péricard habitait dans la rue des Bûchettes, où il possédait deux grands « frestres » de maison tenant à la ruelle Daude, au logis et à la cour de l'hôtel de la Sirène[5]. Voy. au nom Guyon Le Clerc.

1. *Dictionnaire des anoblis* (1270-1868), col. 300; *A. D.*, E 928, l.
2. Grosley, *Troyens célèbres*, t. II, p. 305-310.
3. *A. D.*, 20 G 9.
4. *A. D.*, B 158, reg.
5. *A. D.*, 20 G 9.

De l'union de Pierre Péricard et de Louise Pinette sont issus, entre autres enfants : Nicolas, qui suit ; Louise, dont nous ignorons la date de naissance ; Catherine, baptisée le 16 juillet 1543 ; Nicole, baptisée le 8 janvier 1546 ; puis deux jumeaux, Claude et Pierre, baptisés le 2 novembre 1553 ; Odette, baptisée le 7 mars 1555 ; Jean, baptisé le 18 avril 1557 ; Antoinette, baptisée le 13 septembre 1562 ; un second fils du nom de Jean, baptisé le 7 octobre 1563. Tous ces baptêmes eurent lieu en l'église Saint-Jean.

En 1578, Pierre Péricard ne vivait plus.

Filigranes employés par Pierre Péricard

Nous avons noté, dans l'ouvrage de Briquet, les filigranes qui portent les n°s 9613 et 9614. Ils sont reproduits sous nos n°s 270, 271, 272 et 273 (Pl. LVI) et représentent un écu meublé de la lettre P chargée de deux traverses horizontales superposées, occupant la partie médiane de la haste du P ; sur le prolongement de la boucle de cette lettre, à gauche et au sommet, une petite traverse placée perpendiculairement forme une croisette ; le pied de la haste du P, fourchu, donne naissance à deux branches reposant sur les côtés du bas de l'écu et ayant l'aspect d'un A sans traverse ; deux tiges disposées en forme de V, et dont la pointe occupe le bas du dit écu, se rattachent par leur sommet à l'une et à l'autre des branches de la fourche, ce qui donne à l'ensemble l'aspect des lettres AVM, constituant le monogramme de l'AVE MARIA [1]. Au-dessus de l'écu est une couronne fleuronnée, surmontée du quatrefeuilles troyen ; au-dessous de l'écu on voit des cartouches portant, l'un (n° 270) la légende P PRICARD (pour P. Péricard), et l'autre (n° 272) P. PERR.CAR (pour P. Perricard). — Briquet a vu ces marques sur des papiers écrits : en 1547, à Namur ; en 1547 et 1549, à Anvers ; en 1547, à Bruges ; en 1550, à Osnabrück ; en 1550, à Brunswick ; en 1550 et 1554, à Utrecht ; en 1552 et 1553, à Maëstricht ; en 1552 et 1554, à Bruxelles ; en 1552 et 1555, à Namur ; en 1552 et 1559, à Aix-la-Chapelle ; en 1553, à Leyde ; en 1553, à Hambourg ; en 1554, à Lubeck ; en 1554, à Voerden (Pays-Bas) ; en 1555, à Clèves, à Amsterdam et à Brême.

A Troyes [2], nous avons le filigrane n° 271, analogue aux précédents, dans la pâte d'un papier écrit en 1551.

Briquet (n° 9612) donne le dessin d'un écu portant la lettre P disposée comme

1. On nous pardonnera cette version, peut-être discutable, en se souvenant qu'à l'époque où P. Péricard fit apposer des marques sur ses formes, les monogrammes ayant un caractère religieux étaient fréquemment employés par les artistes en tous genres. Les diverses figures de même nature, alors usitées, demanderaient une sérieuse étude d'ensemble.

2. *A. D.*, G 3407. l.



270



271



272



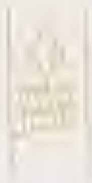
273



277*



275



274



278*



276

**Voir la planche LXXVII.*


279


282


280


281


284*


283


286*


285


287

Voir la planche LXXVII.

dans les marques précédentes, mais il diffère de celles-ci en ce qu'il n'y a sur l'écu ni couronne ni quatrefeuilles, et qu'au bas de cet écu il n'y a pas de cartouche, mais seulement les deux lettres P P, juxtaposées. Il a trouvé ce filigrane sur du papier écrit en 1548. (Voy. notre n° 276, pl. LVI.)

Sous le n° 9652, le même auteur donne le fac-similé d'un filigrane composé des deux P figurant au bas de la marque précédente et qui sont surmontés d'un quatrefeuilles. Il a relevé cette empreinte sur du papier de 30 × 41, écrit à Rotterdam en 1559; à Hambourg en 1563, et à Bruges en 1564. (Voy. n° 274, Pl. LVI.)

Sous le n° 9611, Briquet reproduit un filigrane composé uniquement de la lettre P entièrement identique à celles qui figurent sur les écus n°s 270, 271, 272. Il l'a trouvé dans des papiers de 20 × 39 écrits en 1570, à Saint-Omer, à Bruges, à Nancy et à Bruxelles; en 1571, à Rhinjsbourg. (Voy. notre n° 275, Pl. LVI.)

PÉRICARD ou PERRICARD (Nicolas). — Malgré nos recherches assidues, nous n'avons rencontré que fort peu de renseignements relatifs à Nicolas Péricard. Nous ne connaissons ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort. Il fut parrain en l'église Saint-Jean-au-Marché en 1558. Très probablement, à cette époque, il continuait avec les Flandres, la Belgique et d'autres pays du Nord, l'important commerce de papier dont s'était occupé son père Pierre Péricard. Son épouse se nommait Anne Vestier; elle était fille de Jacques Vestier l'aîné et de Jeanne d'Origny. Elle épousa en secondes noces Jean Le Cornuat et mourut vers 1595 ou 1598[1]. D'après Duhalle (t. Ier, p. 444), Nicolas Péricard fut échevin de Troyes en 1589. Dans une pièce datée du 4 juillet 1576, il est qualifié « marchand ayant le fournissement du grenier de Rouen[2] ».

Parmi ses enfants, nous pouvons mentionner: Jeanne, baptisée le 17 janvier 1576; Jacques, baptisé le 28 août 1577; Anne, baptisée le 27 septembre 1580, et Louise, baptisée le 21 décembre 1594, tous en l'église Saint-Jean-au-Marché.

Filigranes employés par Nicolas Péricard

N° 276 (Pl. LVI). — Les lettres NP accouplées, surmontées du quatrefeuilles. — Briquet (n° 9602) rencontra cette marque à Maëstricht, sur papier de 39 × 40, écrit en 1569. En raison de cette date, nous croyons pouvoir la considérer comme appartenant à Nicolas Péricard, mais sous toutes réserves, car on pourrait également, et pour le même motif, l'attribuer à Nicolas II Pinette.

N° 277 (Pl. LVI et LXXVII). — Écu couronné et surmonté du quatrefeuilles

1. *A. D.*, E 168 et 462. 2. *A. D.*, E 922.

troyen. Il renferme une hampe perpendiculaire au pied fourchu dans lequel sont placées deux tiges disposées en forme de V, ensemble composant les trois lettres AVM, abréviation d'AVE MARIA ; au milieu de la hampe, la lettre N ; au sommet, un crochet placé à gauche a pu être complété par une boucle (absente) composant la lettre P. Sous l'écu, cartouche encadrant le nom NICOLAS PERRICARD. — Briquet (n° 9879) a trouvé cette marque dans des papiers de 35,5 × 44 écrits : à Bruxelles, en 1570 et 1577 ; à Namur, en 1572 ; à Aardenbourg, en 1575 ; à Pont-à-Mousson, en 1576 ; à Saumur, en 1578.

N° 278 (Pl. LVI et LXXVII). — Écu couronné, surmonté d'un trèfle (au lieu d'un quatrefeuilles, sans doute par erreur du fabricant de formes). Dans l'écu, un P gothique dont le pied repose sur un fleuron ; au bas, dans un cartouche, la légende N PERRICARD. — Troyes, papier écrit en 1580 [1].

N° 279 (Pl. LVII). — Écu couronné et surmonté du quatrefeuilles, renfermant un P gothique au pied formé de trois pointes ; au bas, un cartouche avec la légende N. PERRICARD. — Troyes, papiers écrits en 1580 et 1581 [2].

N° 280 (Pl. LVII). — Marque analogue à la précédente. — Briquet (n° 8583) l'a relevée sur du papier de 36 × 41, écrit : en Brabant, en 1582 ; à Paris, en 1582 ; à Brême, en 1584 ; à Suresnes, en 1592 ; en Zélande, en 1584.

N° 281 (Pl. LVII). — Écu couronné, surmonté d'un trèfle (au lieu d'un quatrefeuilles). Il renferme un P gothique au pied fourchu. Au bas, un cartouche et la légende N. PERRICARD. — Troyes, papier écrit en 1581 [3].

N° 282 (Pl. LVII). — Écu couronné non surmonté du quatrefeuilles et renfermant un P gothique ; au bas, un cartouche et la légende N. PERRICARD. — Briquet (n° 8584) a recueilli cette marque sur du papier de 35,5 × 45, écrit : à Douai, en 1582 ; à Troyes, en 1584 ; à Avallon, en 1587 ; à Troyes, en 1588.

N° 283 (Pl. LVII). — Écu couronné, surmonté d'un trèfle (au lieu d'un quatrefeuilles) et renfermant un P gothique au pied fourchu ; au bas, un cartouche à la légende N PERRICARD. — Briquet (n° 8585) a rencontré cette marque sur des papiers de 35,5 × 44, écrits : à Paris, en 1584 ; à Amiens, en 1587 ; à Gondrecourt (Meuse), en 1590.

N° 284 (Pl. LVII et LXXVII). — Un croissant, les pointes en bas, surmonté du quatrefeuilles ; sous le croissant, la légende N PERRICARD. — Briquet (n° 5274) l'a relevé sur un papier écrit en 1586 à Damme et à Bruges.

N° 285 (Pl. LVII). — Écu couronné, surmonté du quatrefeuilles. Dans l'écu,

1. *A. D.*, 16 G.
2. *A. D.*, G 1719, reg.
3. *A. D.*, E 162. Papiers de la famille de Créquy-du-Muy.

un P gothique; au bas, cartouche à la légende N. PERRICARD. — Troyes, papier écrit en 1586[1].

N° 286 (Pl. LVII et LXXVII). — Un dauphin placé verticalement, ayant sur la tête un quatrefeuilles et entre la tête et la queue la lettre P. — Troyes[2]. Notre attribution peut paraître douteuse, puisqu'il est permis de croire que cette marque a été employée par un Piétrequin ou un Pinette contemporain de N. Péricard.

N° 287 (Pl. LVII). — Une main sénestre placée verticalement; au bas, dans un cartouche ovale, les lettres N P. — Troyes, papier écrit en 1587[3]. Même remarque que pour le numéro précédent.

PÉRIGNON (François), papetier. Voy. Moulins de Barberey, p. 122.

En 1498, il était déjà marié à Claude Le Bé[4], veuve en premières noces de Philippe Le Mercier, et habitait une maison de la rue de Châlons. Cette dame était veuve pour la seconde fois en 1521. Elle possédait alors une maison de la rue du Temple, tenant d'une part à l'héritage du Temple, d'autre à l'héritage de Saint-Urbain, et par derrière à un ru[5].

Les héritiers de François Pérignon furent, entre autres: Thomas Pérignon, prêtre, chanoine, demeurant à Saint-Quentin en Vermandois; Nicolas Pérignon, marchand à Troyes, et Guillemette Pérignon, femme de Jean de Guilleraut l'aîné[6].

Les Pérignon avaient des armoiries qui étaient: d'argent, à l'aigle de sable chargée en cœur d'une tour d'or (Bibl. de Troyes, ms. 2601).

Nous sommes porté à croire qu'à la suite de son mariage avec Claude Le Bé, François Pérignon, bien qu'il fût grand marchand de soieries et d'autres étoffes, s'occupa en même temps de la fabrication et du commerce du papier.

PERRIN dit DE RUVIGNY[7] (Jean-Bon), papetier. En 1418, il est qualifié valet papetier et imposé à 4 s. 2 d. t.; en 1419, il est dit papetier et doit payer 12 s. 6 d. t. En 1420, il est porté au rôle d'imposition pour 5 s. t.; en 1423, paupeleur, il doit payer 30 s. t. Habitant le quartier du Beffroi en 1428, le montant de l'imposition à sa charge est de 22 s. 8 d. t.; en 1454, il doit payer 15 s. Sa veuve figure comme exempte d'impôt sur le rôle de 1457[8]. Voy. Moulins de Barberey, p. 121.

PERRIN dit LA BELLE, papetier. Imposé en 1451 à 4 s. t.[9]

PERRINEL ou PERRINET dit PARENT, papetier. Il figure en 1480, sur la liste des souscripteurs à l'emprunt fait par la ville, pour une somme de 2 s. 6 d. t.[10]

1. *A. D.*, anciennes vitrines verticales, de 2 à 4.
2. *A. M.*, Actes de la paroisse Saint-Jean, année 1586.
3. *A. D.*, 7 H 274, reg.
4. *A. D.*, AI, 258.
5. *A. D.*, 16 G 48, reg.
6. *A. D.*, 22 H 5, 6.
7. Ruvigny, comm. du canton de Lusigny (Aube).
8. *A. M.*, F 21, 22, 40, 106 et 112.
9. *A. M.*, F 94.
10. *A. M.*, F 201.

Perrinet (Thévenin), papetier. En 1451, il habite le quartier du Beffroi et doit payer, pour imposition, 2 s. 6 d. t.[1]

Perrot, pappeleur. En 1419, il figure pour une somme de 55 s. t. sur le rôle de l'impôt levé pour résister aux Anglais qui assiégeaient Rouen[2].

Pesteau (Perrin), papetier dans le quartier du Saint-Esprit. En 1451, il est imposé à 20 d. t.; en 1454, à 5 s.[3]

Petit (Colinet). Représente, avec Jean Nivelle, la corporation des Papetiers à l'assemblée des habitants de Troyes, le jour de la Saint-Barnabé, 11 juin 1538[4].

Petit. Voy. Pilet.

Petit (Jean), papetier. En 1419, sa veuve, Asseline, habitant le quartier du Saint-Esprit, est imposée à 3 s. 6 d. t.[5]

Petit (Philippe), papetier. En 1497, il est mentionné comme habitant Troyes[6].

Petitfilz (Felisot), papetier. En 1527-1533, avec sa femme, Guillemette ou Gilette, il tient à bail, du chapitre de Saint-Pierre de Troyes, une maison en la Petite-Boucherie, rue de l'Orde-boue, derrière le palais épiscopal, moyennant une redevance annuelle de 65 s. t.[7]

Pevrier (Le). Voy. Le Pevrier.

Phelepin, papetier. En 1419, il est imposé à 6 s. 8 d. t.[8]

Philbert ou Philebert (Jean), papetier, vivant en 1544-1551. Voy. Moulins de Polisot (p. 224) et de Villeneuve (p. 261).

Philbert (Michel), papetier, vivant en 1638.

Philippon, paupeleur. Il est porté pour 5 s. sur le rôle de l'impôt levé en 1406 dans le but d'aider le roi aux voyages de Guyenne et de Picardie[9].

Picard (Jean), papetier. Il possédait un jardin à Bar-sur-Seine en 1546[10].

Pienne (Isaac), papetier. Le 27 décembre 1641, avec sa sœur, femme de Nicolas Béroist, papetier, et Marie Bailly, veuve de feu Jean Pienne, aussi papetier, il vend une maison sise à Barberey-Saint-Sulpice.

Piéron (Denizot), papetier. Imposé en 1406 à 3 s. 4 d. t.[11]

Pierreçon, papetier, gendre de Jean Sonne. En 1471, imposé à 3 s. 4 d. t.[12] Voy. Michelet (Perreçon), p. 398, et Perreçon, p. 418, peut-être le même.

1. *A. M.*, F 94.
2. *A. M.*, F 22.
3. *A. M.*, F 90 et 103.
4. *A. M.*, A 9, fol. 173 r°.
5. *A. M.*, F 22.
6. *A. D.*, E 340, fol. 9 v°. Comptes de la seigneurie de Barberey.
7. *A. D.*, G 1591, fol. 224 v° et G 1593, fol. 137 r°.
8. *A. M*, F 22.
9. *A. M.*, F 13.
10. *A. D.*, B 1806, fol. 33 v°.
11. *A. M.*, F 13.
12. *A. M.*, F 138.

FAMILLE PIÉTREQUIN

On trouve à Troyes, dès le commencement du xve siècle au moins, des représentants de cette famille. Elle prit place parmi la noblesse bourgeoise dite du ventre, à la suite du mariage d'un de ses membres, Jean Piétrequin, avec Marguerite Truchot, réputée noble comme descendante de Françoise Le Mytannier.

N'ayant pas d'armoiries, les Piétrequin empruntèrent celles des Truchot et comme eux portèrent : d'azur, au chevron d'or accompagné de trois croix recroisettées, au pied fiché. Voy. Pl. XXIV. Les Piétrequin, seigneurs du Mont et de Gilley, habitant en Bassigny, conservèrent ce blason avec la devise : IN HAC GLORIOR [1].

En 1419, Guillemette, veuve de Nicolas Piétrequin, figure sur le rôle d'imposition de la ville pour une somme de 32 s. 6 d. t. [2]

A la même date, Gaulcher Piétrequin, épicier, fils ou beau-frère de la dite Guillemette, doit payer 4 sous. Son nom figure en 1424 sur les registres de la fabrique de la collégiale Saint-Urbain, à laquelle il vend de l'encens [3].

PIÉTREQUIN (Jean), papetier. Dès 1444, Jean Piétrequin, peut-être fils de Gaulcher Piétrequin, était marié avec Marguerite, fille de Pierre (ou Perrin) Truchot, fabricant de papier. En compagnie de son beau-père, il est porté sur le registre d'impositions de la ville comme étant tenu de payer une somme de 18 s. 4 d. t. On les retrouve ensemble sur le registre de l'année 1451 et encore en 1480 [4].

En 1450, Pierre Truchot et Jean Piétrequin louèrent un des moulins de la Moline, pour lequel ils passèrent un nouveau bail en 1458 et qu'ils exploitèrent jusqu'en 1478. Voy. p. 172.

Afin de donner plus d'extension à leur industrie, les deux associés avaient loué à titre emphytéotique, en 1457, les moulins de Chaillouet ou Moulins Brûlés, que Jean Piétrequin faisait encore valoir au moment de son décès [5]. Voy. p. 130.

En 1471, ce dernier s'unit à d'autres personnes pour louer la pêche des fossés de la ville, qui leur fut adjugée au prix de 16 l. 10 s. t. [6]

Jean Piétrequin était maître des œuvres de la ville, de l'an 1476 à l'an 1480 [7]. On le trouve aussi désigné comme papetier juré en l'Université de Paris [8].

1. Voy. *Armorial historique de l'Aube*, n° 1344, et La Chenaye Des Bois, *Généalogie des Piétrequin de Langres*. — Cette généalogie commence avec Guyon Piétrequin, seigneur d'Auzon (Aube), marié à Marie Hennequin, à la fin du xve siècle. On trouve ensuite Étienne Piétrequin, écuyer, seigneur en partie d'Auzon, mort le 8 mars 1545, fils de Jean Piétrequin et d'Anne Hennequin, marié en 1528 à Jeanne de La Vallée, fille de François de La Vallée, écuyer, seigneur de Cusey, et de Marie Fumesson ; Jean II Piétrequin, seigneur en partie d'Auzon, né en 1534, à Langres. — Voy. aussi : *Bulletin de la Société historique de Langres*, t. V, juillet 1907.
2. *A. M.*, F 22.
3. *A. D.*, 10 G 111, reg.
4. *A. M.*, F 69, 94 et 180.
5. *A. M.*, B 65.
6. *A. M.*, B 26.
7. *A. M.*, B 29.
8. *A. D.*, G 1689, reg.

Un jugement rendu par le Parlement de Paris, le 21 juillet 1490, et confirmant une sentence du bailli de Sens par laquelle il était fait défense à l'évêque de Langres, ou aux locataires de ses moulins à papier de Mussy-sur-Seine, de se servir des marques employées par Jean Piétrequin pour ses papiers, nous apprend que depuis 1474, année en laquelle cessa probablement son association avec Pierre Truchot, cet industriel avait pour filigranes *une licorne* et *une tête de bœuf* [1], marques qui très probablement avaient été la propriété de Truchot.

Nous sommes convaincu que Jean Piétrequin employait aussi, en même temps que la licorne et la tête de bœuf, anciennes marques connues et appréciées du public, un P gothique soit simple, soit surmonté du quatrefeuilles troyen.

Le P portant le n° 288 (Pl. LIX) a l'extrémité inférieure de la haste fourchue ; le quatrefeuilles qui le surmonte est déformé et prend l'aspect d'une croix bourdonnée. — Nous l'avons rencontré dans un registre de 1448 [2]. Midoux et Matton constatent sa présence dans les archives de La Fère et de Roucy, à la date 1478 ; cela n'a rien d'étonnant si l'on se souvient que Troyes entretenait de grandes relations commerciales avec ces deux villes.

Les mêmes auteurs reproduisent une série de 21 spécimens de P gothiques dont le plus ancien date de 1458 et le plus récent de 1484. Ils ne diffèrent entre eux que par l'addition d'un quatrefeuilles ou la présence d'une barre sur la haste.

Le P sans quatrefeuilles (n° 289, Pl. LIX) se trouve dans des registres datés de 1451 et 1453 [3].

Le P n° 290 (Pl. LVIII et LIX) appartient à un registre de 1455. Le format du papier est de 43 × 30. Un quatrefeuilles surmonte la lettre, dont le bas de la haste est traversé par une barre et le pied fourchu. On le trouve également en 1468 et 1497 [4]. Midoux et Matton l'ont rencontré, à la date 1469, dans les archives de Lesqueilles.

Nous mentionnons seulement quelques-uns de ces exemplaires, que l'on rencontre, à Troyes, sur de nombreux papiers en liasses ou en registres, écrits entre les années 1448-1497 ; les dissemblances qui existent entre eux proviennent du peu de soin apporté par les fabricants de formes dans la confection de ces ustensiles.

Dans notre Pl. LIX, n° 292, nous donnons une licorne passante trouvée dans un registre de 1459 [5].

Il y a très probablement lieu d'ajouter également, aux marques de Piétrequin,

1. Voy. le baron Pichon et Georges Vicaire, *Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris.*
2. *A. D.*, E 331, Comptes de la seigneurie de Barberey, près de Troyes.
3. *A. M.*, B 17 et F 103.
4. *A. M.*, registres F 107 et B 23 ; *A. D.*, 22 H 123, reg.
5. *A. M.*, F 116.

l'*ancre* que l'on rencontre fréquemment dans les mêmes registres que les P et la licorne. Nous en reparlerons en temps et lieu.

Jean Piétrequin mourut à la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle ; ce qui est indubitable, c'est qu'il ne vivait plus en 1506.

Une enquête faite en 1488 le dit âgé de soixante-sept ans ou environ.

De son mariage avec Marguerite Truchot, il eut entre autres enfants : 1° Guillemette, mariée à Robert (ou Robinet) Coiffart, marchand à Troyes ; ce dernier, né à Troyes le 14 mars 1441, habitait encore cette ville en 1496 et il figure sur le rôle d'impôt pour une somme de 7 l. t.[1] ; 2° Nicole, femme de Guillaume Le Ber (ou Le Bé)[2] ; 3° Jeanne, qui épousa, le 19 août 1479, en l'église Saint-Urbain de Troyes, Guyon Coiffart, lieutenant en la prévôté, mort le 7 juillet 1509 ; ces deux époux habitaient, en 1500, l'hôtel de Vauluisant, devant l'église Saint-Pantaléon, et ils possédaient le gagnage de Menois. Jeanne Piétrequin fut inhumée le 28 novembre 1518. Elle avait eu de son mariage douze enfants ; l'un d'eux, Nicolas Coiffart demeurant en la rue des Bûchettes, épousa Marie Pinette, appartenant à la famille du marchand papetier de ce nom, et fut maire de Troyes en 1534 et en 1550[3]. Jeanne Piétrequin obtint, le 11 décembre 1510, une sentence du bailliage de Troyes reconnaissant qu'à cause de sa mère, Marguerite Truchot, elle était noble et issue de famille noble. En 1513, elle avait acheté, par l'entremise de Nicolas Coiffart, notaire à Troyes, son fils, et de Pierre Corrard, son gendre, l'étang de Valcon, sis au finage de Chennegy et appartenant à Philippe de Courcelles, seigneur de Saint-Liébault (Voy. Moulins de Valcon, p. 245)[4] ; 4° Guillaume Piétrequin, papetier ; 5° Vincente, mariée avant 1585 à Pierre Maillet, teinturier de draps.

PIÉTREQUIN (Guillaume), fabricant et marchand de papier, papetier juré de l'Université de Paris. Il semble avoir été l'associé de son beau-frère Guillaume Le Bé. On rencontre assez fréquemment son nom dans les registres de comptes, à propos de ventes de papier.

En 1500, la ville de Troyes, faisant exécuter de grands travaux de décoration en prévision de la venue du roi Louis XII, prend dans les magasins de Guillaume Piétrequin et de Guillaume Le Bé « seize mains de grand papier pour coler, à l'usage des peintres et des sculpteurs », et elle les paie 11 s. 8 d. t. Elle leur achète aussi « 36 grans tables de papier pour faire les dites feuilliés » (ou feuillages en papier), qui lui coûtent la somme de 60 s. t.[5]

1. *A. M.*, F 206.
2. *A. M.*, B 65 et B 67.
3. Voy. *Revue de Champagne et de Brie*, 1782, p. 294.
4. *A. D.*, E 574, l.
5. *A. M.*, K 3. Voy. A. Babeau, *Les Rois de France à Troyes au seizième siècle*, p. 15.

Guillaume Piétrequin fut, en 1503, tuteur des enfants de feu Simon Havart, papetier[1].

Le 6 septembre 1505, un arrêt fut rendu au Parlement entre G. Piétrequin, papetier juré de l'Université de Paris, Louise et Pierre Gombault, d'une part, et Pierre Le Fondeur, appelant du prévôt de Troyes, d'autre part[2].

Guillaume Piétrequin mourut vers l'an 1507 ou 1508, laissant, de son mariage avec Louise Gombault, deux fils : Robert Piétrequin, chanoine et maître de l'œuvre de la cathédrale de Troyes, et Guyon Piétrequin, papetier.

Louise Gombault continua le commerce et la fabrication de son mari, ainsi que le prouve la mention suivante extraite des comptes de la ville de Troyes pour l'année 1509-1510 : « Payé à la veuve Guillaume Piétrequin, pour vendue d'une rame de grand papier... 40 sous »[3].

En 1513, elle prit en location le moulin à papier de la Pielle, exploité précédemment par Simon Havart.

Lors de l'emprunt fait par la ville pour l'entrée du roi, en 1520, la veuve Piétrequin souscrivit pour 15 livres, et son fils Guyon Piétrequin pour 10 livres[4]. A l'occasion des fêtes préparées pour cette circonstance, elle vendit à la ville du papier qui fut pris chez elle par Nicolas Cordonnier, « pour faire plusieurs portraits » (c'est-à-dire des plans ou modèles de décoration), et elle reçut en paiement 18 d. t.[5] Louise Gombault habitait alors une maison située place de l'Hôtel-de-Ville, près de la Belle-Croix[6].

En 1525, la veuve Piétrequin (la Piétrequine, comme on disait) vendit du papier au chapitre de la cathédrale pour une somme de 10 s. t.[7]

Piétrequin (Guyon), papetier juré. Le 2 juillet 1515, l'office de papetier juré de l'Université fut accordé par cette compagnie à Guyon Piétrequin, à la suite du décès d'un papetier troyen portant ce titre[8].

Les comptes de l'abbaye de Montier-la-Celle nous apprennent qu'en 1521, Guyon Piétrequin et sa tante, veuve de Robinet Coiffart, tenaient en censive de cette communauté une maison sise en la rue Notre-Dame, devant la maison qui avait pour enseigne *l'Homme sauvage*[9].

Sur le registre d'impositions de la ville pour l'année 1524, Guyon Piétrequin figure avec sa mère pour une somme de 20 l.; sur le rôle de l'emprunt levé en 1525, ils sont inscrits pour 25 l.[10]

1. *A. D.*, G 1872, reg.
2. Arch. nat., X1a 1510, fol. 199 (Ph. Renouard).
3. *A. M.*, B 73.
4. *A. M.*, K 5.
5. *A. M.*, B 92.
6. *A. D.*, 7 H 154, reg.
7. *A. D.*, G 1590, reg.
8. *Revue des Bibliothèques*, année 1900 p. 169.
9. *A. D.*, 7 H 101.
10. *A. M.*, F 129 et 220.



(*a*) P GOTHIQUE BARRÉ A QUATREFEUILLES



(*b*) LICORNE

Deux filigranes des Piétrequin, XVIe siècle



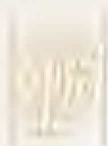
288



289



290



291



292

Sa femme, Catherine Format, appartenait à l'une des premières familles de la bourgeoisie troyenne. La date de leur mariage ne nous est pas connue.

En 1532-1533, Guyon Piétrequin acheta des chanoines de la cathédrale, au prix de 35 s. 4 d., une pierre de Tonnerre de quatorze pieds et demi, destinée à faire la tombe de son frère Robert Piétrequin [1].

Dans le cours de l'année 1533-1534, il vendit aux mêmes chanoines « deux grans psaultiers d'impression en papier, sans le reliage et accoustrement », 20 l. t. [2]

En cette même année 1533-1534, lors de l'entrée de la reine Éléonore, il vendit à la ville six « trappans » (planches de bois) destinés à être mis « ès ponts de Chaillouet ». Ils lui furent payés 47 s. [3] Piétrequin fournit aussi, pour cette circonstance, 115 grands feuillets de papier à presser les draps, qui furent « mis et employez aux grands fleurs de lys et autres affaires pour l'arbre des Roynes » et coûtèrent 115 s. [4]

En 1537, le chapitre de la cathédrale lui acheta « deux psautiers fériaulx lavez et reliez en cuir » pour la somme de 7 l., et « 60 grands feuillets de papier pour servir à faire les mosles au maître maçon, à 12 deniers la feuille, qui est en somme des dits articles, 10 s. t. » [5]

Les comptes du receveur, en Champagne, de Marie d'Albret, comtesse de Nevers, mentionnent pour l'année 1535-1536 le paiement fait à Guyon Piétrequin, marchand papetier à Troyes, de 25 l. t. pour l'achat de vingt-et-une rames de papier tant grand que petit, envoyé en la chambre des comptes de Nevers ; pour l'achat de six aunes de canevas, pour « enfardeler » ledit papier, 8 s. 6 d. t. ; pour glus [6], 10 d. t., et pour le salaire de ceux qui l'ont enfardelé, 5 s. t. [7]

Le 26 janvier 1540 (n. st.), Guyon Piétrequin et Jeanne, sa fille, sont parrain et marraine à Saint-Jean. Le 26 novembre de la même année, il y est parrain de Guyon, fils de Jean Colet, libraire, et le 11 avril 1544, de Guyon, fils de Regnaut Jorry, papetier. Sa femme, Catherine Format, avait été marraine en la même église le 7 juillet 1540.

En 1538, Guyon Piétrequin possède une importante maison sise en la rue de la Grande-École, tenant d'une part à l'héritage de Saint-Étienne [8] et d'autre à celui de l'église de Troyes. Cette maison, censuelle envers l'église Saint-Remi, avait appartenu à Jean Le Queu et à ses enfants, puis à Guillaume Piétrequin

1. *A. D.*, G 1593, reg.
2. *A. D.*, G 1594, reg.
3. *A. M.*, B 116.
4. *A. M.*, K 6, fol. 7 v°.
5. *A. D.*, G 1596, reg.
6. Glui, paille d'emballage.
7. *A. D.*, E, reg. non inventoié.
8. « Joignant d'une ruelle estant des appartenances de ceste eglise », lit-on dans une délibération du chapitre du 29 octobre 1539, relative à des bâtiments que Piétrequin voulait réédifier à neuf (*A. D.*, 6 G 20, fol. 75 r°).

en 1504[1]; en 1570, elle était à Jeanne Piétrequin, femme de Claude Guillemel.

En 1548, Guyon vend à la ville 4 mains de grand papier destiné à « faire des portraits », valant 2 s. t.[2]

Les deux moulins à papier de la Pielle étant en mauvais état, Guyon Piétrequin s'engagea, le 12 novembre 1545, à les convertir à ses frais, l'un en moulin à blé, l'autre en moulin à écorce, le tout devant être terminé pour le jour de Noël suivant[3]. Ce travail exécuté, Piétrequin ou ses représentants en jouirent jusqu'à la fin du bail. Guyon Piétrequin mourut entre les années 1549 et 1552; à cette dernière date, sa veuve habitait le quartier du Beffroi et elle était imposée à 45 s.[4]

De son mariage avec Catherine Format, Guyon Piétrequin semble avoir eu trois filles: Louise, marraine à Saint-Jean en 1559; Jeanne, épouse de Claude Guillemel, encore vivante en 1570; Claude, mentionnée en 1555 comme étant veuve de Jacques Laurent. Il aurait eu aussi un fils, Simon Piétrequin.

En plus des marques employées par son aïeul et par son père, et dont il a certainement fait usage, on en trouve une (n° 291, Pl. LIX) composée des lettres gothiques G P enlacées (initiales du nom Guyon Piétrequin). Nous avons constaté sa présence sur des papiers écrits en 1520[5], 1530[6], 1550[7] et 1552[8].

Briquet (n° 9424) l'a rencontrée aux Archives de l'Aube (G 1516), sur du papier de 30,5 × 42, portant la date 1516.

PIÉTREQUIN (Simon), marchand papetier juré de l'Université. L'abbé Caulin (*Quelques Seigneuries au Vallage*, p. 449) dit que Jeanne Piétrequin, fille de Jean et de Marguerite Truchot, était sœur de Simon Piétrequin, papetier. Il y a là peut-être une erreur, car nous n'avons rencontré aucun papetier portant ce nom avant Simon Piétrequin, papetier juré en l'Université de Paris, très probablement fils de Guyon Piétrequin et de Catherine Format. Nous n'avons pas trouvé de documents sur ce personnage; nous savons seulement qu'en 1555, une maison sise en la rue Moyenne fut achetée par décret de lui et de Guillaume Format dit des Carreaux[9].

Filigranes employés par Jean Piétrequin

Les filigranes n[os] 292 à 297 sont certainement du nombre de ceux dont Jean Piétrequin revendiquait la propriété en 1494 et dont, assure-t-il, il se servait depuis 1474, c'est-à-dire depuis l'époque où il entreprit l'exploitation de l'usine à laquelle

1. *A. D.*, 6 G 119, fol. 209 v°.
2. *A. M.*, K 8.
3. Saint-Aubin et Carorguy, not. à Troyes. *A. D.*, G 3414, l.
4. *A. M.*, F 233.
5. *A. D.*, AI 548, l.
6. *A. M.*, B 111.
7. *A. M.*, B 136.
8. *A. D.*, G 1780, reg.
9. *A. D.*, 10 G 38, fol. 109 v°.



293



294



295



296*



297*

**Voir la planche LXXVIII.*

ils appartenaient. Les cinq premiers représentent des licornes. La reproduction que nous en donnons n'a d'autre but que de montrer les modifications qu'un type primitif a pu éprouver en passant par les mains des fabricants de formes. On peut donc admettre que si Piétrequin employait à la fois plusieurs formes pour la production du papier à la *Licorne*, il dut exister entre chacune d'elles des différences provenant du plus ou moins de fantaisie et de soin apportés par l'ouvrier à l'exécution de son œuvre. Il en fut indubitablement de même pour la marque à la *Tête de bœuf*.

N° 292 (Pl. LVIII b et LIX). — Licorne passante. — Format du papier 43×29,5 [1].

N° 293 (Pl. LX). — Licorne passante, au pas [2].

N° 294 (Pl. LX). — Licorne arrêtée, levant la jambe gauche. — Même format que le n° 292 [3].

N° 295 (Pl. LX). — Licorne passante [4].

N° 296 (Pl. LX et LXXVIII). — Licorne passante. Elle est très ensellée et a la queue légèrement relevée [5]. — Le papier sur lequel est empreint ce filigrane est mélangé dans le corps du registre avec du papier ayant pour marque un pot surmonté d'une croix. Or, il est dit dans un des registres précédents que la ville a acheté du papier à la Piétrequine (c'est-à-dire à la veuve de Guillaume Piétrequin) et à Jean Pothier. On peut donc voir dans la licorne la marque des Piétrequin, et dans le pot crucifère la marque parlante de Jean Pothier.

N° 297 (Pl. LX et LXXVIII). — Tête de bœuf surmontée d'une tige portant un chrisme ou une croix de Saint-André [6]. — Midoux et Matton ont rencontré cette marque aux Archives de Laon, à la date 1497. Voy. aussi les filigranes reproduits par Briquet, soit à la lettre P, soit sous le n° 1737.

PILET. Voy. Richard.

PILET, valet papetier. En 1427 et en 1428, il est imposé par la ville à 5 s. [7]

PILET (Jeannin), papetier. Lors de la recherche d'armes faite à Troyes en 1474, il possède un corset, un avant-bras, une salade, un bec de faucon et une coulevrine de cuivre [8]. L'importance de cet armement donne à penser que J. Pilet jouissait d'une certaine aisance. En 1480, dans le quartier du Saint-Esprit, Jean Pillet, paupeleur, est imposé assez lourdement [9].

PILET (Nicolas), papetier. En 1556, il est imposé à 2 s. 6 d. t. [10]

1. *A. M.*, B 38, registre daté de 1489.
2. *A. D.*, E 351, registre daté de 1504.
3. *A. M.*, B 38, registre daté de 1489.
4. *A. M.*, K 5, registre daté de 1520. On rencontre dans ce même registre un autre filigrane représentant un écu chargé de la lettre R ou K couronnée et placée entre deux fleurs de lis, et sur lequel est une couronne royale surmontée du quatrefeuillès troyen, tandis qu'en pointe se trouve la lettre C en caractère de type gothique.
5. *A. M.*, B 97, registre daté de 1524.
6. *A. D.*, 10 G 23, registre daté de 1489.
7. *A. M.*, F 28 et 40.
8. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re l., fol. 48 v°.
9. *A. M.*, F 180.
10. *A. M.*, F 235.

Pinel (Thévenin), papetier. En 1445, il est imposé à 2 s. 6 d. t., et en 1464 à 5 s.[1]

Pinette (Nicolas), papetier. (On trouve ce nom écrit Pinet, Pynette et de l'Espinette.) Il était fils de Jean Pinette, écuyer, demeurant à Troyes, et de Guillemette Ménisson, fille de Guillaume Ménisson et de Nicole Chevry[2].

Parmi ses ancêtres on peut citer: Macé Pinette, dont la tombe, ainsi que celle de son fils Jean Pinette, maître ès arts, licencié en décret, chanoine de Troyes et doyen de Saint-Étienne (1487), se voyait dans l'église des Cordeliers de Troyes[3].

Nicolas Pinette épousa Antoinette Le Tartier, fille de Jean Le Tartier, négociant, maire de Troyes (1505 à 1508), et de Nicole Le Belleau, dont il eut quatre enfants: 1° Guillemette, mariée à Nicolas Coiffart, seigneur de Saint-Benoît-sur-Seine, Marcilly-le-Hayer et Vermoise (commune de Saint-Benoît-sur-Seine), échevin de Troyes, veuf en premières noces de Jeanne Mérille, mort en 1559[4]. En 1571, elle habitait Troyes et le conseil de ville lui remboursa une somme de 3 600 livres dont elle avait fait l'avance pour la construction du collège de la Licorne. Elle vivait encore en 1575[5]; 2° Antoinette, femme de Nicolas Ludot, marchand à Troyes, seigneur de Chevillèles (Voy. au nom Ludot); 3° Louise, épouse de Nicolas Perricard (Voy. ce nom); 4° Claude Pinette, dont il est parlé plus loin.

En 1521, Nicolas Pinette possédait du chef de sa femme une partie de deux hauts frestes de maison (ou corps de logis) en la rue des Bûchettes, derrière l'hôtel de la Sirène, tenant à la ruelle Daude (*alias* de Vauldes). Cette maison avait appartenu à Pierre Le Tartier, puis au commandeur de Rhodes et enfin à Jean Le Tartier, beau-père de Nicolas Pinette[6].

Sur les registres d'impositions municipales pour l'année 1525, Nicolas Pinette est mentionné comme devant payer une taxe de 100 l. t.[7]

Dès 1524, il était commis au gouvernement du grenier à sel de Troyes[8].

A cette même date, il figure comme détenteur, avec Pierre Le Ber (ou Le Bé), d'une maison dite *le Cellier-Rouge*, située devant les Changes, ayant pour enseigne *l'Épinette*[9], et qui avait été prise à cens du chapitre de Saint-Pierre pour plusieurs vies. Il payait depuis 1514, avec sa sœur Guillemette Pinette, femme de Jean Pinot, demeurant à Tonnerre (Yonne), les redevances dues au chapitre pour cette maison[10].

En 1521, il possédait aussi une maison en la rue du Beffroi[11].

1. *A. M.*, F 73 et 124.
2. *A. D.*, E 908.
3. Bibl. nat., ms. 51, fol. 99; *A. D.*, G 310 et 316.
4. *A. M.*, B 149.
5. Voy. Maurice Roy, *Convocation du ban et arrière-ban du bailliage de Sens.*
6. *A. D.*, 7 H 154, reg.
7. *A. M.*, F 220.
8. *A. M.*, B 100.
9. *A. D.*, G 1699, reg.
10. *A. D.*, G 1691, reg.
11. *A. D.*, 7 H 154, reg.

Nicolas Pinette reçut sans doute en 1526 le titre de papetier juré de l'Université, puisqu'on lit dans Du Boulay (*Historia Universitatis Parisiensis*, t. VI, p. 192): « Die 14. Maij [1526] collatum est Officium Carthariatus Nicolao Pinette, *attenta probatione facta, quod est de statu et vacatione ad onus.* »

Vers 1546, Nicolas Pinette exploita l'une des deux roues à papier des moulins de Sancey; l'autre appartenait à Pierre Le Bé. Voy. p. 238.

En 1561, il ne vivait plus et son gendre Pierre Péricard faisait valoir le moulin de Sancey.

Voici un extrait d'une sentence du recteur de l'Université de Paris, touchant la réforme de la fabrication du papier, en date du 18 mars 1537; elle se rapporte certainement à Nicolas Pinette et fait connaître l'importance du commerce auquel il se livrait: « ... Est prouvé que les dits papetiers envoient une grande quantité du dit papier en Flandre et pays étrangers... Est prouvé qu'un nommé Pinette, qui est un des papetiers jurés de la dite Université de Paris pour faire le dit papier à Troyes, est un gros marchand grossier qui ne se mesle autrement de faire ne ouvrer le dit papier, qui est contre l'ordonnance. Et toutefois il a plusieurs moules ès quels il fait faire grand nombre et quantité de papier qu'il fait mener et transporter ès pays étrangers. »[1]

Pinette (Claude), fils de Nicolas Pinette, fut comme son père papetier juré; il semble avoir, tout en s'occupant de la fabrication, fait un grand commerce de papier.

De son mariage avec Catherine Mauroy, fille de Michel Mauroy, sieur de Colaverdey (aujourd'hui Charmont, Aube), et de Claudine Dorigny, qu'il épousa par contrat du 22 avril 1536[2], il eut entre autres enfants:

1° Michelle, baptisée à Saint-Jean-au-Marché le 30 novembre 1539; parrain Michelet Mauroy, marraines Nicole et Antoinette Le Tartier; 2° Nicolas, baptisé à Saint-Jean le 3 avril 1542; parrains Nicolas Pinette et Nicolas Mauroy; marraine Guillemette Pinette, femme de Nicolas Coiffart; 3° Marie, mariée à Geofroi Coiffart, sieur de Viviers et de Vermoise, conseiller au bailliage de Troyes; 4° Antoinette, femme de Thomas Allen; elle fut marraine à Sainte-Madeleine le 2 juillet 1567; 5° Catherine, baptisée à Saint-Jean le 1er janvier 1562; parrain Pierre Nevelet; marraines Louise Pinette et Marie Pinette; 6° Claude, mineur en 1569[3].

En 1553, Claude Pinette tenait en fief du roi la quatrième partie des maisons et tour de Lucques, dont une partie était en masure et l'autre en bâtiments[4].

1. Du Boulay, *op. cit.*, t. V, p. 317.
2. Voy. *Généalogie historique de la Maison de Mauroy*, par M. le cte Albert de Mauroy, p. 34.
3. *A. D.*, E 411.
4. Voy. *Les Bourgeois de Troyes possédant fiefs en 1553-1557*, p. 8, n° 5 (Annuaire de l'Aube, 1894).

Filigranes employés par Claude Pinette

N° 298 (Pl. LXI). — Écusson en forme de targe avec l'encoche à droite; à l'intérieur, une tige au sommet de laquelle, à gauche, est attaché un signe en forme de W, et reposant en bas sur une sorte de chrisme aux bras ondulés; au-dessus de l'écusson, le quatrefeuilles; au-dessous, un cartouche avec le nom C. PINETE. — Ce filigrane, empreint dans la pâte d'un papier de 30 × 42, a été rencontré par Briquet (n° 9871) à Utrecht, sur une pièce datée de 1545.

N° 299 (Pl. LXI). — Le même, mais l'encoche est à gauche et le W à droite. — Trouvé sur du papier de mêmes dimensions que le précédent : Amsterdam, 1545; Brunswick, Utrecht, Leyde, 1546; Bruxelles, Hambourg, 1547; Namur, Brunswick, Rotterdam, 1548; Brabant, Lunebourg, Dusseldorf, Bruges, Anvers, 1549; Béthune, Lubeck, 1553; Leeuwenhorst (Pays-Bas), 1554. Voy. Briquet, n° 9872.

N° 300 (Pl. LXI). — Un petit cercle surmonté du quatrefeuilles; dessous, une barre horizontale d'où partent deux traits obliques semblant supporter un cartouche contenant le nom de C PINETTE; entre les deux traits, un P. — Empreint dans du papier de 30 × 43. — Rencontré à Coulanges-sur-Yonne, 1546[1]; Leyde, 1548; Utrecht, 1548; Anvers, Bruxelles, 1549; Tournhout (Belgique), Troyes[2], Amsterdam, 1550; Aix-la-Chapelle, 1551; Clèves, 1552; Namur, Maëstricht, Brême, 1553; Rotterdam, Gaes (Pays-Bas), 1555; Damme (Belgique), 1557; Brunswick, 1558; Bruges, 1561. Voy. Briquet, n° 8518.

N° 301 (Pl. LXI). — Le nom C PINETTE dans un cartouche à enroulement. — Empreint dans du papier de 30,5 × 42,5 et de 33 × 44. Rencontré à Leyde, Amsterdam, Bervegem-Rheine, 1559; Bruges, 1560; Stromberg (Westphalie), 1561; Middelbourg, 1563; Brunswick, Osnabrück, 1564. Voy. Briquet, n° 12061.

N° 302 (Pl. LXI). — Main ouverte surmontée du quatrefeuilles; dessous, un cartouche à enroulement avec le nom de C PINETTE. — Papier mesurant 28,5 × 36. Rencontré à Namur, 1554. Voy. Briquet, n° 11313.

N° 303 (Pl. LXI). — Main surmontée du quatrefeuilles et sortant d'une manche bien caractérisée; dans le cartouche, le nom PINETTE. — Papier mesurant 27,5 × 35. Rencontré à Dôle, 1568; Dijon, 1578. Voy. Briquet, n° 11314.

N° 304 (Pl. LXI et LXXVIII). Variante du précédent. — Papier mesurant 27 × 30. Rencontré à Troyes, sans date[3].

1. Arch. de la Côte-d'Or, B 4367.
2. *A. D.*, G 1601, reg., et G 2682, l.
3. *A. D.*, 4 H 20, l., fonds de l'abbaye de Larrivour.


298*


300


299


303


301


302


304*


306


305


307

*Voir la planche LXXVIII.

N° 305 (Pl. LXI). — La lettre P surmontée du quatrefeuilles. — Papier mesurant 30 × 41. Rencontré à Troyes[1]. Voy. Briquet, n° 8508.

Nous croyons pouvoir attribuer à Pinette les filigranes reproduits par Briquet sous les n°s 9861 (Brabant, 1540; Coulanges, Yonne, 1546); 9862 (Namur, 1558; Dordrecht, 1544; Cologne, 1546; Leeuwenhorst, 1546); 9866 (Montjoie, 1539; Hambourg, 1540; Amsterdam, 1541; Bruxelles, 1542; Anvers, 1543; Alkmaar, 1544; Dordrecht, 1544; Cologne, 1546; Leeuwenhorst, 1546); 9867 (Brabant, 1538); 9868 (Amsterdam, 1543).

Les lettres initiales et les noms placés sous des écus renfermant le tracé des filigranes sont probablement ceux de marchands pour lesquels Pinette faisait fabriquer du papier. Tous ces filigranes sont surmontés du quatrefeuilles troyen.

Pinette a dû également livrer au commerce des papiers portant en filigrane l'aigle à deux têtes, dans un écu surmonté du quatrefeuilles. Briquet donne (n° 330) une marque (voy. notre fig. 306, Pl. LXI) qui ne laisse aucun doute à ce sujet. Rencontrée à Delft, sur un papier daté de 1569, et à Bruxelles, sur un papier daté de 1571, elle porte sous l'écu, dans un cartouche, les lettres C P dans lesquelles nous n'hésitons pas à voir les initiales du nom Claude Pinette.

Wiener (Pl. 14, n° 8) reproduit un filigrane à l'aigle bicéphale surmontée d'un quatrefeuilles et placée sur un cartouche portant un nom illisible, filigrane empreint dans un papier écrit en 1578. La contremarque de ce papier est composée de deux C, dont le premier est retourné et adossé au suivant (ↄc). Wiener reconnaît que cette marque doit être étrangère à la Lorraine.

PINETTE (Nicolas II), fils de Claude Pinette et de Catherine Mauroy, est qualifié marchand dans les actes qui ont passé sous nos yeux. Il fut marié deux fois. Le nom de sa première femme nous est inconnu ; en secondes noces, il épousa Catherine Hennequin, fille de Nicolas Hennequin et d'Anne Péricard. Il mourut jeune, car les comptes de l'église Saint-Jean disent que le 27 octobre 1585 fut célébré l'anniversaire pour le bout du mois de feu Nicolas Pinette[2].

N. Pinette semble avoir continué le commerce de son père et avoir fait fabriquer du papier pour ses correspondants à l'étranger.

N° 307 (Pl. LXI). — Nous croyons pouvoir lui attribuer le filigrane que Briquet (n° 339) a rencontré à Bruges, sur du papier de 32 × 41, écrit en 1585. C'est un écusson avec l'aigle bicéphale; au-dessus, le quatrefeuilles; au-dessous, cartouche à enroulement avec le nom N PINETTE.

La famille Pinette appartenait à la noblesse bourgeoise de Troyes, ainsi que

1. *A. D.*, G 2001, Comptes des tailles et des mairies de l'église, année 1537.

2. *A. D.*, 15 G 116, fol. 30 v°. On n'y trouve pas la mention de son service mortuaire.

le constate le procès-verbal de visite d'un vitrail de l'église Saint-Jean-au-Marché, placé en la chapelle de la Trinité ou de l'Assomption, à main gauche du chœur, et représentant l'histoire du patriarche Joseph. Ce procès-verbal fut dressé en 1690, par Pierre Guillaume de Chavaudon, lieutenant général à Troyes, à la requête de François de Bragelogne, sieur d'Angerville, conseiller au Parlement de Paris et descendant de la famille Pinette par les femmes, pour servir à l'établissement de la noblesse maternelle de ses enfants. Au bas de ce vitrail, on lisait l'inscription suivante, écrite en caractères gothiques :

EN L'AN DE GRACE MIL CINQ CENT TRENTE SEPT
CETTE VERRIÈRE FUT MISE ET COMPLETE
POUR DÉMONSTRER DU BON PÈRE JOSEPH
LA GRANDE BONTE ET SAINCTETE PARFAICTE.
LE DON FUT FAICT PAR NICOLAS PINETTE
ET PAR SA FEMME ANTOINECTE TARTIER,
NOBLES PERSONNES. PRIEZ DIEU QU'IL LES METTE
EN PARADIS POUR SALLAIRE ET LOYER[1].

Les armes des Pinette étaient : d'argent, à trois roses de gueules pointées de sinople. Voy. l'*Armorial historique de l'Aube*, n° 1348, et notre Pl. XXIV.

PINSON (Charles-Laurent). Voy. Moulins de Villeneuve, p. 208.

PINSON (Paul). Voy. Moulins Le Roi, p. 265.

PIOT (Jean), papetier. Imposé par la ville, en 1463, à 4 s. 2 d. t., et en 1464, à 2 s. 6 d. t.[2]

POCHE. Voy. Posche.

POICHE. Voy. Posche.

POLIN (Claude), papetier. Voy. Moulin de Foolz.

PONS (Jacquinot DE), papetier. Imposé par la ville, en 1423, à 6 l. t.[3]

POREL (Thévenin), papetier. Imposé par la ville, en 1465, à 2 s. 6 d. t.[4]

POSCHE (Sevestre), papetier. (On trouve ce nom écrit Poche et Poiche.) Voy. Moulin de Breviandes, p. 126.

En 1362, avec sa femme Marguerite, il prend à loyer perpétuel les moulins de Breviandes, appartenant à la maladrerie des Deux-Eaux. En 1370, à la mort de Colins dou paupier, il loue les moulins Le Roi.

1. *A. D.*, B 1119, l.
2. *A. M.*, F 122 et 124.
3. *A. M.*, F 27.
4. *A. M.*, F 130.

Il ne vivait plus en 1387[1], mais eut un successeur du même nom, car sur le registre de l'impôt levé par la ville en 1406, un « Sevestre *dou paupier* » — sans doute son fils — figure pour 1 franc et demi[2].

Posche (Jacquin), papetier, demeurant à Breviandes, sans doute fils de Sevestre Posche, prend à loyer en 1389 les moulins de Notre-Dame; en 1395, s'étant associé avec Jacques (ou Jacquin) Régnier, changeur, il renouvelle le bail de ces moulins pour une période de 19 ans.

Posche (Guillaume), papetier, fils de Jacquin Posche.

En 1400, il est locataire, avec Jacques Régnier, des moulins de Notre-Dame, et en 1401, demeurant à Troyes[3], il abandonne aux chanoines de la cathédrale une maison grevée de 6 sous de rente à leur profit. Cette maison était située au Pré-l'Évêque, près du moulin de la Pielle[4].

En 1413, G. Posche est locataire de la Moline et l'associé de Perrin Camus, qui a repris la suite du bail consenti à Gilles Régnier. Voy. p. 171.

Guillaume Posche mourut avant l'an 1419. Sur le rôle d'impôts levés par la ville, à cette date, pour résister aux Anglais assiégeant Rouen, Jeannette, sa veuve, et son gendre sont taxés à 11 l. t.[5]

Postot (Périnet), papetier. En 1448, il est imposé par la ville à 20 d. t.[6]

Pot-de-Vin (Claude), papetier. Il demeure au faubourg Croncels en 1605, et est imposé à 3 s.[7]

Pothier (Jean), papetier. En 1520-1521, il est locataire d'une chambre basse faisant partie des dépendances de l'hôtel de ville de Troyes[8]. Dans le cours de la même année, la ville lui paie 5 s. pour l'achat d'une rame de papier[9], et la fabrique de l'église collégiale Saint-Étienne lui paie aussi 5 s. pour l'achat, fait par elle, de 16 feuilles de fort papier destinées à faire « les tournelles et chapiteaux des porches pour la Fête-Dieu[10] ».

Pouan (De). Voy. Jacquinot.

Poulet (Colin), valet papetier. En 1454, il est imposé par la ville à 2 s. 1 d. t.[11] Lors de la recherche d'armes de 1474, il y a chez lui un espic[12]. En 1481, il est imposé à 3 s.[13]

Poulet (Jean), valet papetier. En 1479, il est imposé à 12 s. 6 d. t.[14]

1. *A. D.*, G 1656, fol. 221 r°.
2. *A. M.*, F 11, fol. 4 v°.
3. Probablement dans une maison de la rue Saint-Pantaléon, tenant à l'hôtel des Mores, qu'il habitait en 1402 (*A. D.*, 7 H 151, reg.).
4. *A. D.*, G 3176, l.
5. *A. M.*, F 22.
6. *A. M.*, F 90.
7. *A. M.*, F 279.
8. *A. M.*, B 92.
9. *Ibid.*
10. *A. D.*, 6 G 447, fol. 9.
11. *A. M.*, F 106.
12. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re l., fol. 96 v°.
13. *A. M.*, F 186.
14. *A. M.*, F 175.

POURILLE (Edme), papetier. Voy. Moulins de Polisot, p. 224.

POUSSOT (Daniel), papetier. En 1605, il demeure à Troyes et fait partie des débiteurs de Jean Gouault[1].

PRESTAT (Jean LE), papetier. En 1424, il est imposé par la ville à 15 d. t., et en 1428 à 2 s. 6 d. t.[2]

PRUNOT (Guillaume), valet papetier. En 1423, il est imposé à 20 d. t.[3]

QUENART, le papeleur. Taxé à 2 s. 8 d. en 1406[4].

RAGON (Thiébaut), valet papetier. En 1481, il est imposé par la ville à 6 s. t.[5]

RAGON (Odart), papetier. En 1571, il habite le quartier du Beffroi et, pauvre, est déchargé de l'impôt[6].

RANGLET (Deogratias), formaire. Il fut témoin en l'église Saint-Pantaléon, le 7 février 1758, du mariage de Claude Le Febvre-Franchebois, papetier.

RAUDIN (Jean), papetier. En 1608, avec Jacquette Thomyn, il vend des terres sises à Barberey[7].

RÉCENT (Barthélemy), papetier. Voy. Barisen. En 1414, il demande, avec son compatriote Pierre Le Camus et plusieurs papetiers parisiens, l'appui de l'Université de Paris et la confirmation de leurs privilèges[8].

RÉCOURT ou plutôt RICOURT (Jean DE), valet papetier. En 1443, il est imposé à 2 s. 6 d. t.; en 1464, à 5 s.; en 1478, à 2 s. 6 d.[9] Lors de la recherche d'armes de 1474, il possède un maillet de plomb et une javeline[10].

REGNAULT, valet papetier. En 1422, il est imposé à 20 d. t.[11]

REGNAULT (Jacques), ouvrier papetier demeurant à Chappes en 1672. Il a travaillé pour Nicolas Gouault[12].

REGNAULT (Nicolas), ouvrier papetier. En 1672, il demeure à Sancey-Saint-Julien[13], et le 26 avril 1681 à Lavau[14].

REGNIER (Gillet), papetier, fils de Jacquin Regnier. Voy. Moulins de la Moline, p. 171. Il mourut en 1414, laissant une fille qui épousa Pierre Le Tartier. En 1484, cette dame tenait une maison en censive du chapitre de Saint-Étienne[15].

REGNIER (Jacques), papetier. En 1552, il est imposé par la ville à 3 s.[16]

1. *A. D.*, B 1130 et 1242, l.
2. *A. M.*, F 33 et 40.
3. *A. M.*, F 30.
4. *A. M.*, F 13.
5. *A. M.*, F 186.
6. *A. M.*, F 241.
7. Min. Picquet, not. à Troyes.
8. Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*, t. V, p. 278 et 279.
9. *A. M.*, F 66, 124 et 172.
10. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re l., fol. 7 r°.
11. *A. M.*, F 26.
12. *A. D.*, B 1209, l.
13. *Ibid.*
14. Min. Thevignon, not. à Troyes.
15. *A. D.*, 6 G 589.
16. *A. M.*, F 233. Rôle de levée d'une somme demandée par le roi pour solde de troupes.

Regnier (Jacquin), papetier et changeur à Troyes. Voy. Moulins de la Moline et Moulins de Notre-Dame, pp. 171 et 183. En 1411, il ne vit plus.

Renoyère (Pierre de), papetier[1]. En 1424, il est imposé à 8 s. 6 d. t., et en 1428, à 30 s.[2]

Richard (Guillaume), valet papetier. En 1428, il est imposé à 6 s. 8 d. t.[3]

Richard dit Pilet (Nicolas), papetier. Voy. Moulins de Barberey, p. 121. Nicolas Richard figure sur les registres d'impôts de la ville, de 1443 à 1463, pour des taxes variant de 5 s. 5 d. t. à 33 s. 6 d. t. En 1466, il ne vit plus et sa veuve, demeurant dans le quartier du Beffroi, est imposée à 16 s. 8 d. t.[4]

Richard dit Pilet (Jean), papetier. Voy. Moulins de Pétal et Moulins Le Roi, pp. 212 et 197. Jean Pilet est porté au rôle des contributions de la ville, en 1464, pour 5 s. Lors de la recherche d'armes, en 1474, on trouva chez lui un corset, un avant-bras, une salade, un bec de faucon et une coulevrine de cuivre[5].

En 1477, avec Françoise sa femme, il loue le moulin de Pétal. Il habite alors le quartier du Saint-Esprit et figure sur le rôle d'impositions de 1485 pour 16 s. 3 d. t.[6]

Jean Richard semble avoir eu trois enfants, dont un fils, Nicolas Richard, qui continua l'exploitation du moulin de Pétal.

Richard dit Pilet (Nicolas), papetier, fils du précédent. Il est, en 1503, locataire du moulin de Pétal, et il a pour associé Simonnet Nivelle, avec lequel il prend à loyer pour deux vies une maison et ses dépendances, située près de ce moulin et appartenant au chapitre de Saint-Pierre[7].

Il habita, rue du Cheval-Blanc, une maison qui était en 1555 la propriété des hoirs de Jean Muelle (ou Le Muet)[8].

En 1519, Marguerite, femme de Nicolas Pilet, est dite veuve, et en 1526, leurs filles, Oudette, mariée à Nicolas Costeret, habitant Romilly-sur-Seine, et Perrette, épouse de Jacquin Jacquinot, jouissent en dernières vies du bail du moulin de Pétal[9].

Richard (Guyon), papetier (?). En 1568, avec Jean Lespinette, il est locataire du moulin de Breviandes[10].

Rivière (Jean), papetier. En 1445, il est imposé par la ville à 5 s. t.[11]

Rivière (Perrot), papetier. Voy. Moulins de Barberey et Moulins de Notre-

1. *La Renoyère*, *Renoillère* et *Renouillère*, hameau de la commune de Saint-Julien, près Troyes.
2. *A. M.*, F 33 et 40.
3. *A. M.*, F 40.
4. *A. M.*, F 66 à 122 et 131.
5. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re l., fol. 48 v°.
6. *A. M.*, F 202.
7. *A. D.*, G 3285, l.
8. *A. D.*, 10 G 39, reg.
9. *A. D.*, G 3450, l.
10. *A. D.*, 41 H 23, reg.
11. *A. M.*, F 73.

Dame, pp. 121 et 185. De 1445 à 1496, il figure sur les rôles d'impositions[1]. En 1474, lors de la recherche d'armes, on trouva chez lui un harnois complet, un vouge, une pique et une hache d'armes[2]. Il avait épousé la fille de Jean-Bon Perrin, dont il eut une fille qui fut mariée à Nicolas Tausson, papetier. La mort de Perrot Rivière eut lieu en 1497.

RIVIÈRE (Colas ou Nicolas), papetier. En 1552, il habite le quartier Saint-Jacques et le montant de l'imposition municipale à sa charge est de 5 s. t. Il n'est pas soumis à l'impôt en 1571, parce qu'il est pauvre[3].

ROBIN (Jean), papetier. En 1512, il est imposé par la ville à 3 s. 4 d.[4]

ROBIN (Nicolas), papetier. En 1485, il est imposé par la ville à 20 d. t.[5]

ROCHE (Thiébaut DE), papetier. En 1457, il est imposé par la ville à 3 s. 2 d. t.[6]

ROCHE (Antoine), papetier. Voy. Moulins de Paisy-Cosdon et de Vendeuvre, pp. 192 et 256.

ROSAIRE (Jean), papetier. Le montant de l'imposition municipale à sa charge est, en 1574, de 2 s. 6 d.[7]

ROTIER (Pierre), valet papetier. Sa veuve, Nicole Gambey, demeure à Sainte-Savine en 1640[8].

ROUSSEAU (Antoine-Pierre). Voy. Papeterie de Clairvaux, p. 138.

ROUSSEL (Jean), paupeleur, demeurant dans la paroisse Saint-Aventin, à Troyes. Le 24 novembre 1531, il est déchargé, par le chapitre de Saint-Étienne, de lots et ventes qu'il doit pour l'acquisition d'une maison sise près de l'église Saint-Aventin[9].

ROUX (Jacques), papetier. Voy. Papeterie de Vendeuvre, p. 256.

ROUX (Jean), papetier. En 1530, il habite Celles[10].

ROY (Étienne), papetier. Mentionné en 1604[11]. Nous avons rencontré, aux Archives de l'Aube, un filigrane (n° 308, Pl. LXII) empreint dans la pâte d'un papier de 28 $\times$ 38, écrit en 1585 et représentant une main au-dessous de laquelle est le nom ROY dans un cartouche; il est très probable qu'il a été employé par Étienne Roy, dans une fabrication faite par lui-même ou pour son compte.

ROYER, papetier. En 1552, il est imposé par la ville à 3 s.[12]

RUHR, papetier. Voy. Moulins de Villeneuve, p. 263.

RURE (Bastien), papetier. Le 25 avril 1547, il fut mis en apprentissage par son père, Laurent Rure, chez Denis Billardot, papetier à Loches.

1. *A. M.*, F 74.
2. *A. M.*, AA, 8e cart., 1re l., fol. 25 r°.
3. *A. M.*, F 233 et 241.
4. *A. M.*, F 212.
5. *A. M.*, F 203.
6. *A. M.*, F 112.
7. *A. M.*, F 252.
8. Min. Coulon, not. à Troyes.
9. *A. D.*, 6 G 18, fol. 3 r°.
10. *A. D.*, B 1704, reg.
11. *A. M.*, F 279.
12. *A. M.*, F 233.


309


310


308


311


312

Ruvigny (De). Voy. Perrin.

Sacey (Jean de), papetier. En 1424, il demeurait à Lille en Flandre, où il avait été pour travailler de son état et où il venait de mourir. A cette époque, il possédait à Troyes une maison dans la rue du Puits-Saugette[1].

Sacier (Jean ou Jeannin Le), valet papeleur, dans le quartier de la Madeleine. Il est imposé à 3 s. 4 d. en 1418, à 10 s. en 1419, à 8 d. en 1424[2].

Saget (Nicolas ou Colinet), papetier. En 1552, il est imposé à 12 s. 6 d. t.[3]

Sainte (Jacquinot de), valet papeleur. En 1419, il est imposé à 8 s. 4 d. t.[4]

Saint-Quentin (Jean de), valet papetier. En 1428, il est imposé à 13 s. 4 d. t.[5]

Salmon. Voy. Salomon.

Salomon (Felisot), papetier. En 1451, il est imposé par la ville à 6 s. 6 d. t.[6]; on le voit figurer sur les rôles jusqu'en 1472, année pour laquelle il est imposé à 53 s. 8 d. t.[7] En 1458, il loue avec Perrotin Sergent, papetier, le moulin de Vannes[8].

Salomon (Jean), papetier. En 1478, il est imposé à 15 s.[9] En 1473, il avait loué avec d'autres personnes les moulins de Vannes[10]. Son père, Felisot Salomon, papetier, demeura dans la rue du Clos-de-la-Madeleine, et sa sœur épousa Guillaume Sémillard, papetier[11].

Saulnier (Jean), valet paupeleur, dans le quartier de Comporté. Imposé à 5 s. en 1481[12].

Sauvage (Martin), papetier. En 1587, il paie une rente à la fabrique de l'église Saint-Remi de Troyes[13].

Savières (Jacquinot de). Voy. Jacquinot de Savières.

Savois (Claude), papetier. (On trouve ce nom écrit: Savoys et Savoie.) Il demeure, en 1552, dans le quartier de Comporté et il est imposé par la ville à 10 s. Son nom figure sur les registres d'impôts jusqu'en l'année 1587, pour des sommes variant de 5 à 50 s.[14]

Claude Savois représenta les Papetiers à la réunion des trois états de la ville, tenue le 16 septembre 1576, pour l'élection des députés aux États généraux de Blois[15].

Sa femme se nommait Blaisine (Nivelle ?). Ils eurent entre autres enfants: Martin, qui fut parrain à Saint-Remi en 1574; Nicolas, baptisé à Saint-Remi le 18

1. *A. D.*, G 3469, l.
2. *A. M.*, F 21, 22 et 33.
3. *A. M.*, F 233.
4. *A. M.*, F 22.
5. *A. M.*, F 40.
6. *A. M.*, F 90.
7. *A. M.*, F 142.
8. *A. D.*, G 3678, l.
9. *A. M.*, F 168.
10. *A. D.*, G 3678, reg.
11. *A. D.*, 10 G 38, reg.
12. *A. M.*, F 188.
13. *A. D.*, 10 G 30, fol. 276 r°.
14. *A. M.*, F 233 à 266.
15. *Documents inédits* publiés par la Soc. Acad. de l'Aube, t. Ier, p. 92; d'après *A. M.*, BB, 15e carton, 3e l.

septembre 1585 ; parrains, Nicolas Pinette et Jean Nivelle, papetiers; marraine, Émée Nivelle, femme de Jean Bouvin, procureur à Troyes ; Claude, baptisée à Saint-Remi le 23 décembre 1589 ; parrain, Claude Denise fils; marraines, Geneviève Berthaud, femme de Siméon Nivelle, papetier, et Anne Andrée, femme de Jean Nivelle, papetier. Claude Savois ne vivait plus lors de ce baptême, car il est dit que l'enfant est fille de feu Claude Savois.

Savois (Alexandre), marchand papetier. En 1573, il est imposé par la ville à 15 s.[1] A la même date, il est associé à d'autres marchands pour exploiter la ferme de la marque et visite des cuirs[2]. La communauté des Marchands le taxe à 40 sous en 1617, et à 20 sous en 1624[3]; il est dit alors: marchand papetier-colleur.

Il avait épousé Anne Breyer, avec laquelle il vendit, le 24 mars 1610, une pièce de terre leur appartenant, sise au finage de Ruvigny[4].

Savois (Martin), marchand papetier. Il figure sur les registres d'impôts de la ville pour 15 s. en 1583 et pour 10 s. en 1604[5].

En 1582, Martin Savois possédait, rue des Bûchettes, une maison qui avait successivement appartenu à Jean Nivelle et à Edmond Denise[6]. En 1587, il tenait en censive, du chapitre de Troyes, la moitié d'une maison sise en la rue des Bains-aux-Femmes, devant le marché aux Trapans[7]. La communauté des Marchands, en 1611, le taxa à 10 s.[8]

Martin Savois semble avoir eu deux femmes.

La première, Anne (Martin?), le rendit père : 1° d'Alexandre Savois, baptisé à Saint-Remi le 5 mars 1583 et qui eut pour parrain Alexandre Savois (ou Savoie), sieur de Fleury et de Nully en partie; 2° de Jacquette, baptisée à Saint-Remi le 25 mai 1585.

De sa seconde femme, Marie Duchat, M. Savois aurait eu une fille, Marie, qui, suivant contrat du 3 décembre 1617, passé en la maison d'Alexandre Savois, épousa, après la mort de son père, Étienne Brissart, fils de feu Étienne Brissart et de Françoise Béjard, auquel elle apporta en dot 600 l.[9]

Savois (Nicolas), marchand papetier. En 1584, il figure sur le rôle des impositions de Troyes pour 12 s. 6 d.[10]

Savois (Pierre), papetier. Marié à Anne Morel, il eut un fils Edme, baptisé à Saint-Remi le 12 avril 1584 et dont le parrain fut Edme Le Bé, marchand papetier.

1. *A. M.*, F 247.
2. Min. Châtel, not. à Troyes.
3. *A. D.*, Juridiction consulaire.
4. Min. Tripault, not. à Troyes.
5. *A. M.*, F 262 et 278.
6. *A. D.*, 6 G 119, reg.
7. *A. D.*, G 1720, reg.
8. *A. D.*, Juridiction consulaire.
9. Min. Picquet, not. à Troyes.
10. *A. M.*, F 264.

FILIGRANES EMPLOYÉS PAR LES SAVOIS

Briquet (nos 7256, 7257, 8998 et 8999) reproduit quatre filigranes au nom de Claude Savois.

N° 309 (Pl. LXII). — Une fleur de lis surmontée d'une couronne royale fermée; au bas, dans un cartouche, le nom C. SAVOIS. — Il a été rencontré dans la pâte de papiers de 31 × 42, écrits aux dates suivantes: à Saint-Pol-de-Léon, 1574; à Leeuwenhorst, 1575; à Malines, 1576; à Amiens, 1578; à Bruxelles, 1578; à Brême, 1578; à Plessis-lès-Tours, 1580.

N° 310 (Pl. LXII). — Très peu différent du précédent. — Il est porté par des papiers de 36 × 46, écrits: au Mans, en 1577; à Troyes, en 1577; à Ham, en 1577, et au Mans, en 1579. Il porte de même, dans un cartouche placé sous la fleur de lis, le nom C SAVOIS.

N° 311 (Pl. LXII). — Briquet (n° 1668) a également reproduit un filigrane au nom de Martin Savois, existant sur du papier de 35 × 43, écrit: à Bruxelles, en 1581; à Douai, en 1584; à Troyes, en 1586, et à Middelbourg, en 1580. C'est un écu couronné, chargé d'un filet mis en bande, accosté de deux fleurs de lis et accompagné en pointe de la lettre S. Dans un cartouche, au bas de l'écu, est le nom M SAVOIS.

N° 312 (Pl. LXII). — Les deux derniers filigranes, dont nous ne reproduisons qu'un seul parce qu'ils ont entre eux la plus grande ressemblance, se composent d'un écu portant la lettre R (ou K) couronnée et flanquée de deux fleurs de lis; au bas de l'écu, dans un cartouche, est le nom C SAVOIS. — Briquet a constaté la présence du premier à Bruxelles, sur du papier de 43 × 58, écrit en 1577, et celle du second sur du papier de 35,5 × 43, écrit en Franche-Comté en 1587, à Amiens en 1589 et 1592.

Il est à noter que tous ces filigranes sont surmontés du quatrefeuilles troyen.

SCEU (Vincent), papetier. En 1427, il est imposé par la ville à 16 s. 8 d.[1]

SEAU (Guyon), papetier. Le 1er avril 1578, il achète une maison, située dans la rue de la Courtine, où il en possède déjà une, moyennant 33 écus un tiers[2].

SÉMILLART (Guillaume), papetier. En 1473, il s'associe à Jean Salomon (ou Salmon), dont il avait épousé la sœur Jeanne, fille de Felisot (ou Phelisot) Salomon, pour louer les moulins de Vannes. On le voit imposé par la ville, en 1478, à 20 s. t., et en 1484, à 12 s.[3]

1. *A. M.*, F 38. Rôle d'une aide mise sur la ville, en 1425, par Henry V, roi de France et d'Angleterre.

2. *A. D.*, G 3521, l.

3. *A. M.*, F 168 et 198.

Sémillart ou Sémillard (Perrin), papetier. Voy. Moulins de Barberey, p. 122. En 1490-1491, il loue des terres appartenant au seigneur de Barberey[1]. Sa femme est dite veuve en 1504.

Sencier (Nicolas), papetier. En 1578, il habite le quartier Saint-Jacques et n'est pas soumis à l'impôt[2].

Sergent (Perrotin ou Perrot), papetier. En 1454, il est imposé par la ville à 5 s.; en 1457, à 7 s. 6 d. t., et en 1480, quartier du Saint-Esprit, à 2 s. 1 d.[3] Lors de la recherche d'armes de 1474, il y a chez lui un jacques, un épieu et une hache[4]. Voy. Moulins de Vannes, p. 246.

Sergent (Guyot), papetier. Imposé par la ville, en 1476, à 12 d. t.[5]

Seron (Jean), papeleur, imposé en 1406 à 10 s.[6]

Sevestre, papeleur ou pampeleur en 1372[7]. Voy. Posche (Sevestre), p. 436, qui doit être le même.

Sevestre dou popier. Imposé à 1 franc 1/2 en 1406[8].

Sevestre (Nicolas), papetier, 1598-1600. Voy. Moulins de Villeneuve, p. 261.

Simagrée (Guiot), valet papetier. En 1428, il est imposé à 15 s. t.[9]

Simphorian, marchand papetier. Imposé par la ville, en 1573, à 15 s.[10]

Sirau (Guyon), papetier. En 1559, il est imposé par la ville à 2 s. 6 d.[11]

Sire ou Syre (Jean), papetier. Lors de la recherche d'armes de 1474, on trouve chez lui un vouge. En 1480, il est imposé à 3 s. 4 d. t.[12]

Sonnet ou Sonné (Jean), valet papetier. En 1428, il est imposé à 5 s.[13]

Sonnet (Perrin), papetier. En 1451, il est imposé par la ville à 2 s. 6 d. t., et en 1463, à 5 s.[14]

Sonnet (Jean), papetier. En 1522, il achète, de la fabrique de l'église Saint-Jean, des pierres de craie venant de la muraille de la chapelle de Notre-Dame[15].

Sourdat (Jean Le), valet papetier. Imposé par la ville, en 1427, à 4 s. 2 d. t.[16]

Stetin (Guyon), papetier. Habitant le faubourg Saint-Jacques, il est imposé par la ville, en 1590, à 1 écu 3 s.[17]

Stier (Edme), papeleur, quartier de Croncels. Taxé à 5 s. en 1584, et à 2 s. 6 d. en 1585[18].

1. *A. D.*, E 336, reg.
2. *A. M.*, F 258.
3. *A. M.*, F 106, 112 et 180.
4. *A. M.*, AA, 8e cart., l. 1, fol. 46 r°.
5. *A. M.*, F 159.
6. *A. M.*, F 13.
7. Boutiot, *Histoire de Troyes*, t. II, p. 86.
8. *A. M.*, F 11.
9. *A. M.*, F 40.
10. *A. M.*, F 247.
11. *A. M.*, F 239.
12. *A. M.*, AA, 8e cart., l. 1, fol. 79 v°, et F 181.
13. *A. M.*, F 40.
14. *A. M.*, F 94 et 122.
15. *A. D.*, 15 G 38, fol. 60.
16. *A. M.*, F 38.
17. *A. M.*, F 269.
18. *A. M.*, F 264 et 265.

STIER (Nicolas), papetier, quartier de Croncels. Non taxé, comme pauvre, en l'année 1584[1].

SYMON le paupeleur, valet de Perrin de Bouzanton, au moulin de Barberey, en 1415[2]. En 1444, il est imposé à 15 d.[3]

SYMON (Edme), marchand papetier à Landreville en 1598. Voy. Moulins de Villeneuve, p. 260.

SYRE (Jean). Voy. Sire (Jean).

TARART (Jean), paupeleur. Imposé par la ville en 1478, quartier de Comporté, à 20 d.[4]

TAROT (Michau), valet papetier. En 1418, il paie un impôt municipal de 8 d. t. Il ne vit plus en 1429 et sa veuve doit payer 2 s. 6 d. t.[5]

TARTIER. Voy. Le Tartier.

TAUSON ou TAUSSON (Nicolas), papetier. Avant 1506, il avait épousé Guillemette, fille de Denis Chatonru et de d[lle] Rivière. Voy. Moulins de Notre-Dame, p. 185.

Nicolas Tausson et sa femme ont été inhumés à Saint-Jean, devant le Crucifix, « tout en une fosse à deux noz (ou cercueils) tout en une heure le XXIIII[e] jour de novembre 1512 »[6].

THERET (François), papetier. En 1605, il demeure à Croncels et il est du nombre des débiteurs de Jean Gouault[7].

THÉVENIN (Jean), paupeleur dans le quartier de Comporté. Imposé en 1478 à la modique somme de 5 s.[8]

THÉVENIN (Perrinet), papetier. En 1451, il est imposé par la ville à 2 s. 6 d. t.[9]

THÉVENOT (Jean), valet papetier. En 1463, il est imposé à 4 s. 2 d. t.[10] Il figure sur les registres d'impositions jusqu'en 1486, où il doit payer 25 s.[11]

THIBAULT (Louis-Marie-Joseph), papetier (1870-1883). Voy. Moulins Le Roi, p. 208.

THIBAULT (Louis-Marie), papetier (1883-1898). Voy. Moulins Le Roi, p. 208.

THIERRY (Guillaume), papetier. Voy. Moulin de Pétal, p. 212. En 1444, il est imposé par la ville à 15 s. La même année, il refuse de payer une autre imposition montant à 2 s. 10 d. t., et les sergents n'osent pas l'exécuter[12].

G. Thierry semble avoir épousé une fille de Nicolas Michelet et, en raison de ce mariage, avoir exploité temporairement, en 1495, les moulins de Vannes[13].

1. *A. M.*, F 264.
2. *A. D.*, E 330, fol. 10 v°.
3. *A. M.*, F 69.
4. *A. M.*, F 172.
5. *A. M.*, F 21 et 46.
6. *A. D.*, 15 G 33, reg.
7. *A. D.*, B 1130 et 1242, l.
8. *A. M.*, F 172.
9. *A. M.*, F 90.
10. *A. M.*, F 122.
11. *A. M.*, K 1.
12. *A. M.*, F 68 et 71.
13. *A. M.*, B 49, fol. 319 v°. Contribution à la reconstruction du pont de la Planche-Quénat.

Thurot (Pierre), papetier. En 1535, il a un enfant enterré en l'église Saint-Jean [1].

Tout-le-Monde (Jean), valet paupeleur. En 1418, il est imposé à 5 s.; en 1419, à 15 s. t. [2]

Traulin (Jean), papetier. En 1423, il est imposé à 10 s. En 1427, il est mort et sa veuve Nicole n'est pas imposée parce qu'elle est pauvre [3].

Truchot (Perrin ou Pierre), épicier et papetier, habitant le quartier du Saint-Esprit. Il était fils de Jean Truchot, épicier, bourgeois de Troyes, et de Françoise Le Mytannier, sa femme, qui, en 1424, prirent à cens perpétuel, de la commanderie de Saint-Jean de Jérusalem, une place en la rue du Temple « où y a une cheminée de pierre et où y souloit avoir maison » [4]. Pierre Truchot avait un frère, Thierry Truchot, marchand drapier. Par sentence et arrêt rendus sous le scel du bailliage de Troyes, en date du 3 mars 1443, ils furent tous deux reconnus nobles et issus de noble lignée à cause de Françoise Le Mytannier, leur mère [5].

Pierre Truchot figure sur les registres d'impositions de la ville, de 1423 à 1481 [6].

En 1430, il loue une des roues à papier du moulin de la Moline. Quatre ans après, alors qu'on travaillait activement aux fortifications de la ville, il prête aux ouvriers employés à cette entreprise un bateau pour qu'ils puissent « ficher et scier plusieurs estotz du rognis du boulevard du Saint-Esprit ». Ce bateau ayant été « rompu en ce faisant », l'échevinage dut lui payer des dommages-intérêts [7].

Avant l'an 1444, Pierre Truchot avait marié sa fille Marguerite à Jean Piétrequin, papetier, avec lequel il figure sur le registre d'impôts de la ville pour la dite année [8]. En 1450, il s'associe à son gendre pour louer le moulin de la Moline où ils prennent l'engagement de construire une nouvelle usine (voy. p. 172), et, en 1467, il prend à bail les moulins de Chaillouet (voy. p. 129). Vers le même temps, il conclut un arrangement avec les religieux propriétaires du moulin de Saint-Quentin, au sujet du bâtard des dits moulins [9].

Pierre Truchot semble être mort à un âge avancé, vers 1481 ou 1482.

Armoiries. — D'après le cénotaphe en pierre sculptée conservé au Musée de Troyes, sous le n° 373 du *Catalogue de l'Archéologie monumentale,* et provenant de l'abbaye de Montier-la-Celle, où il était placé au-dessus de la sépulture de Jean Truchot, religieux et prévôt de ce couvent, mort en 1514, la famille Truchot avait pour armoiries : un chevron accompagné de trois croix tréflées (ou recroisettées),

1. *A. D.*, 15 G 48, fol. 80.
2. *A. M.*, F 21 et 22.
3. *A. M.*, F 30 et 38.
4. *A. D.*, 31 H 14 *bis*, reg.
5. Bibl. de Troyes, ms. Sémillard, n° 2317, t. III, p. 18. Notes manuscrites concernant la famille Le Bé.
6. *A. M.*, F 27 à 189.
7. *A. M.*, B 20.
8. *A. M.*, F 69.
9. Arch. de la Côte-d'Or, H 246, l.

au pied fiché, placées 2 et 1. Sur des écus faisant partie de la décoration du cénotaphe, on voit ces mêmes armes ayant pour parti un sautoir engrêlé, accompagné en chef et en pointe de deux lions, et en flancs de deux clés mises en pal, le panneton en dehors. Ces dernières armes sont probablement celles de la mère du prévôt J. Truchot, dont le nom nous est inconnu.

Vaillant (Guillaume), papetier. Pauvre en 1585 [1], il ne vit plus en 1639 et sa veuve, Marguerite Gentil, est revenderesse [2].

Varennes (Jacques de), papetier. Habitant la Moline, il prend en censive du chapitre de la cathédrale, pour trois vies, des terres situées près des moulins de cette localité [3].

Vaudois (Jean Le), papetier. En 1420, il est imposé par la ville à 10 s. t. Il habite le quartier du Saint-Esprit [4].

Vaure (Jean de), valet papetier. En 1479, il est imposé par la ville à 35 s. [5]

Verdun (Étienne de), papetier. Voy. Le Pevrier.

Véron (Jean), papetier. En 1406, il est imposé par la ville à 10 s. [6]

Verrat (Noël), papetier. En 1584, il est imposé par la ville à 4 s. [7]

Véry (Aubert), paupeleur, demeurant à Troyes. Il paie au chapitre de Saint-Étienne un cens de 6 deniers pour un quartier de vigne, en 1482-1488 [8].

Viaspre (Jean de), papetier. Il est mentionné, à la date 1384, comme étant paupeleur et meunier du moulin de Maistre-Andréau (depuis, Moulins Brûlés); en 1406, on le trouve imposé par la ville à 5 s; sur le rôle de 1418, il figure pour 7 s. 6 d. t., et son gendre, Gilot, pour 2 s. 6 d. t. [9]

Vigney (Jean), papetier dans le quartier de Comporté en 1585. Il est pauvre et pour cela non coté [10].

Villemor (Paul de), marchand à Troyes. Avant 1515, il était marié à Guillemette, fille de Denis Chatonru, et, en cette qualité, fermier à vies des moulins de Notre-Dame. Paul de Villemor mourut avant 1527. Sa veuve se remaria vers 1528 et elle épousa Nicolas Le Moyne, papetier; en 1527, elle tenait en censive du commandeur de Troyes une maison sise rue de la Pie [11]. Voy. Moulins de Notre-Dame, p. 186.

Vincent (Guyon), papetier. En 1552, il est imposé par la ville à 2 s. 6 d. [12]

Vistement. Voy. Antoine.

1. *A. M.*, F 265.
2. Min. Sémillard, not. à Troyes.
3. *A. D.*, G 1245, fol. 99.
4. *A. M.*, F 23.
5. *A. M.*, F 175.
6. *A. M.*, F 13.
7. *A. M.*, F 264.
8. *A. D.*, 6 G 67 B, fol. 212 v°.
9. *A. M.*, F 7, 13 et 21.
10. *A. M.*, F 265.
11. *A. D.*, 31 H 48, reg.
12. *A. M.*, F 233.

VIVIEN (Claude), papetier. Le 4 mai 1581, il est parrain en l'église Saint-Jean-au-Marché; sa commère est Anne Morize, femme de Jean Nivelle le jeune. Le 2 juillet suivant, il a un fils, Claude, né de son mariage avec Jeanne X***, qui est baptisé en la même église.

YNNOCENT, valet paupeleur dans le quartier de Comporté, en 1581. Il est coté à 16 s. 8 d.[1]

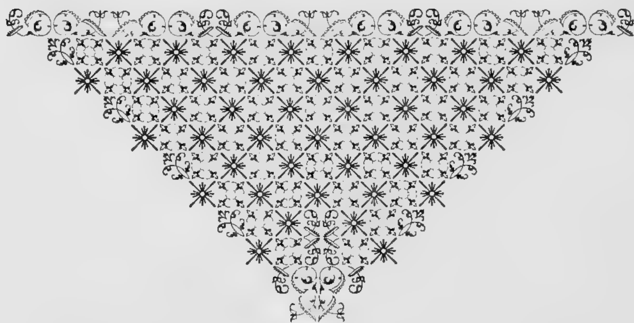
YSAMBERT (Didier), papetier. Demeurant aux Trévois, il a, en 1508-1509, un enfant inhumé en l'église Saint-Jean-au-Marché[2].

YVONNET, papetier. En 1583, il est imposé par la ville à 16 s. 8 d.[3]

1. *A. M.*, F 188, fol. 19 r° — Bien que l'orthographe en soit exactement reproduite ici d'après les registres originaux, il est certain pour nous qu'Ynnocent et Yvonnet sont un seul personnage, dont les receveurs de l'impôt ont estropié le nom en 1581 ou en 1583.

2. *A. D.*, 15 G 35, reg.

3. *A. M.*, F 194, fol. 18 v°. Voy. la note 1.



5*. Claude Bouvet, a Estissac

*Voir la planche IX.

à regarder en transparence.

13*. Gonin, a Estissac

*Voir la planche XII.

à regarder en transparence.

34**. VEUVE CL. BOULARD, A VILLENEUVE

26*. G. RUHR, A VILLENEUVE

35**. CL. BOULARD, A VILLENEUVE

36*. CL. BOULARD, A VILLENEUVE

27*. G. RUHR, A VILLENEUVE

37*. CL. BOULARD, A VILLENEUVE

*Voir la planche XXII. **Voir la planche XXIII.

à regarder en transparence.

68***. Claude-Edme Debure

55*. Jean Debure

66**. Pierre IV Debure

*Voir la planche XXVII. **Voir la planche XXVIII. ***Voir la planche XXIX. *à regarder en transparence.*

75*

83*

87*

92*

Claude Denise

*Voir la planche XXX. **Voir la planche XXXI.

à regarder en transparence.

99**. Edmond Denise

93*. Claude Denise

103**. Edmond Denise

111*** Edmond Denise

*Voir la planche XXXI. **Voir la planche XXXII. ***Voir la planche XXXIII. *à regarder en transparence.*

107*. EDMOND DENISE

120**. JACOB OU JACQUES DENISE

123**. SIMÉON DENISE

124**. JEAN DENISE

*Voir la planche XXXIII. **Voir la planche XXXVI.

à regarder en transparence.

130*

129*

132*

131*

Jean Gouault

*Voir la planche XXXVII.

à regarder en transparence.

138*. Jean Gouault

140**. Sébastien Gouault

145**

146**

Gilles Gouault

*Voir la planche XXXVII. **Voir la planche XXXVIII.

à regarder en transparence.

163*

164*

165*

166*

Jean de la Prèse

*Voir la planche XLI.

à regarder en transparence.

169*. Jean II Le Bé

173*. Guillaume Le Bé

174*

176*,

Guillaume Le Bé

*Voir la planche XLIV.

à regarder en transparence.

178*

180*

Denis Le Bé

182*

183*

Nicolas Le Bé

*Voir la planche XLV.

à regarder en transparence.

225*

227*

237*

239**

Simonnet et Siméon Nivelle

*Voir la planche LI. **Voir la planche LII.

à regarder en transparence.

244*

247*

263**

264**

Jean Nivelle

*Voir la planche LII. **Voir la planche LIII.

à regarder en transparence.

277*

278*

284**

286**

Nicolas Perricard

*Voir la planche LV. **Voir la planche LVI.

à regarder en transparence.

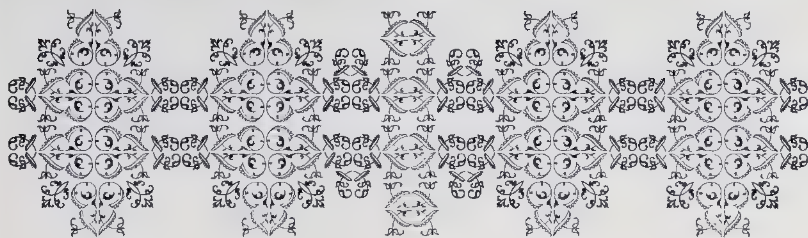
296* Jean Piétrequin 297*

298** Claude Pinette 304**

*Voir la planche LX. **Voir la planche LXI

à regarder en transparence.

APPENDICES



PREMIER APPENDICE. NOTES ET DISCUSSIONS AU SUJET DE CERTAINS FILIGRANES DONT L'ORIGINE ET L'ATTRIBUTION N'ONT PAS ENCORE ÉTÉ PRÉCISÉES JUSQU'A CE JOUR ET QUI NOUS PARAISSENT PROVENIR DE PAPETERIES DE LA RÉGION TROYENNE.

Nous avons reproduit dans notre ouvrage tous les filigranes dont l'attribution nous semble indiscutable, laissant de côté ceux sur lesquels nous manquons de certitude. Cependant, parmi ces derniers, il en est sur lesquels il nous paraît convenable de faire connaître nos appréciations, afin de provoquer des recherches qu'il nous est impossible d'effectuer nous-même, et par là d'arriver à faire établir que ces marques, comme nous en avons la conviction, ont été employées dans les battoirs de Troyes ou de la région environnante.

Les filigranes que nous reproduisons ici sont classés par ordre chronologique. Le numéro qui les précède est celui de leur classement ; le millésime qui suit est celui qui figure sur le papier dans la pâte desquels nous les avons personnellement trouvés empreints ; après viennent la cote des archives dont ils proviennent, leur description, et enfin nos annotations.

Nous ne mentionnons que très exceptionnellement, ici, des marques surmontées ou accompagnées du quatrefeuilles que nous considérons comme devant être un certificat d'origine troyenne. Celles-là, nous l'avons dit, sont absolument caractérisées par la présence de ce signe, très fréquent, dont l'attribution n'est jamais trouvée inexacte quand l'occasion se présente d'en faire la preuve.

N° 313. — 1334. *A. D.*, 6 H 45, reg., fonds de Montiéramey. — *Fruit* (ou capsule) piriforme entre deux feuilles sagittées dont les longues tiges reposent sur une base circulaire. Belle pâte bien préparée et bien feutrée, papier bien encollé. Vergeures et pontuseaux, ces derniers écartés de 42 mm.

Midoux et Matton rencontrèrent cette marque aux Archives de Laon, sur des papiers datés de 1393 ; sur des pièces provenant de la famille de La Tour-Maubourg, datées de 1360, 1380, 1395 (voir nos 14 et VI, p. 26), ainsi que sur d'autres papiers écrits en 1461 (n° XIII, p. 61) qu'ils considèrent comme provenant du Midi de la France.



313

Briquet (t. II, p. 402) l'a vue aux lieux et dates suivants : Limoges, 1360 ; Clermont-Ferrand, 1364 ; Troyes, 1371 ; Dusseldorf, 1374, dans la pâte d'un papier de 29 × 44, mais les feuilles, au lieu d'être sagittées, sont lancéolées (voir n° 7371) ; dans un papier de 43 × 62, écrit à Villemor (Aube), et daté de 1368.

Nous aussi, nous avons constaté sa présence à Troyes, en 1366, 1367, 1368 (*A. D.*, G 1819, reg.), mais là une feuille seulement est sagittée alors que l'autre est lancéolée.

Briquet considère le type de ces filigranes comme étant d'origine italienne, parce qu'il les a rencontrés à Bologne en 1334 (n° 7345). Cependant, il croit que quelques-uns d'entre eux sont des imitations troyennes (p. 402). En effet, il est admissible que les Italiens venus dans notre ville pour y installer, au cours du premier quart du XIVe siècle, une papeterie dans les bâtiments du moulin Le Roi, y aient importé la marque en question, dont l'emploi se serait continué pendant plus de cinquante ans. Sa présence dans les papiers du chapitre de Saint-Pierre, possesseur du moulin Le Roi, et qui touchait des redevances en papier, semble ne laisser aucun doute à cet égard.

Nous nous demandons si ce filigrane représente réellement un fruit, une poire, comme l'a écrit Briquet. N'est-ce pas plutôt la plante aquatique dite « sigillaire » ou « flèche d'eau » ?

Nos 314-315. — 1355. *A. D.*, 6 H 353, reg. — *Buste de licorne* en profil. Pas de pontuseaux apparents. Papier à surface très lisse. — Aux Archives municipales de Troyes, à la date 1359 (reg. F 1,), on trouve un buste de licorne du même type, mais dont le dessin laisse beaucoup à désirer par suite de l'incapacité du formaire ; l'œil manque et l'oreille, au lieu de faire saillie à l'extérieur, est vaguement figurée à l'intérieur du tracé. Pontuseaux à peine apparents, vergeures très grosses.

Il est probable que ce filigrane a la même origine que le précédent (n° 313) et provient de la même usine, mais la durée de son emploi paraît avoir été moindre.

Briquet (t. IV, p. 796) l'a rencontré dans du papier de 43,5 × 62, à Troyes, en date de 1357 (*A. D.*, 6 G 357, reg.); à Langres et à Chaumont, en 1359



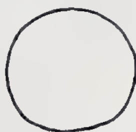
314

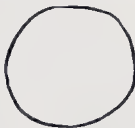


315

(n° 15 819); à Montier-la-Celle près Troyes et à Villemor (Aube), en 1365 (voy. n° 15 787).

N° 316. — 1355. *A. D.*, G 1818, reg. — *Deux cercles* de 3 centimètres de diamètre placés l'un au-dessus de l'autre et séparés par un intervalle de 15 millimètres. Pas de pontuseaux apparents. Papier de 30 × 44, très lisse.



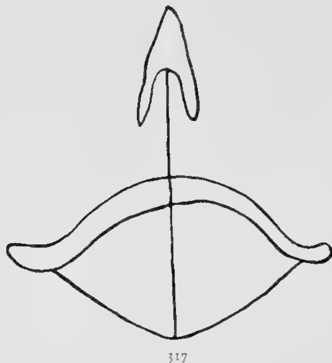


316

Briquet (n° 3 141) a trouvé des cercles semblables à la date de 1352; d'autres à Troyes, avec variantes, de 1360 à 1378 (t. Ier, p. 204). Il dit que les cercles isolés qu'il a décrits, du n° 2924 au n° 2988, sont de provenance française, probablement champenoise (ce qui pour nous veut dire troyenne, cette ville n'ayant pas alors de concurrents dans la province). Une grande partie de ces cercles employés comme marques ont été trouvés dans les papiers du chapitre de Saint-Pierre, propriétaire des moulins Le Roi (voy. La Papeterie, p. 194), dont le locataire était à cette époque (1354) Colins dou paupier, qui payait annuellement, en plus du prix de la location, une certaine redevance en papier dont le chapitre devait certainement faire usage pour ses écritures. Il est donc évident que Colins a marqué des produits de sa fabrication à l'aide de ces filigranes.

N° 317. — 1359. *A. D.*, G 1273, reg. — *Arc tendu*, armé d'une flèche. — *A. M.*, B 1, reg. daté de 1360.

Midoux et Matton signalent : 1° un arc tendu armé de sa flèche (n° 21), figurant dans la pâte d'un papier daté de 1390, aux Archives de Saint-Quentin ; 2° un arc tendu avec sa flèche empennée (n° XIII, p. 26), rencontré à la date 1377 sur des papiers du Midi ; 3° un arc tendu avec sa flèche à la date 1395 (n° XIV), trouvé sur des papiers de même provenance.

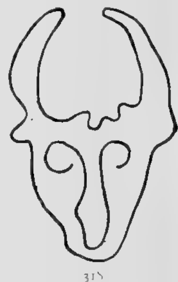

317

Briquet, au mot *Arc*, dit que ce filigrane est probablement originaire des environs de Fabriano (Italie), qu'il passa en France et se rencontre dans la Champagne, le Barrois, à Paris, dans l'Orléanais et jusqu'aux Pays-Bas, tous pays où les papetiers troyens écoulaient une grande quantité de leurs produits.

Il l'a trouvé à Troyes (n° 801), à la date 1372 (*A. D.*, G 1273), sur du papier de 28 × 39, et à Paris en 1375 ; à Troyes, en 1380, sur du papier de 29 × 41, en 1399 (n° 823) et en 1404, sur du papier de 30 × 43 (*A. D.*, G 1981), toujours dans les archives du chapitre.

On peut croire que ce filigrane fut employé par Colins dou paupier, qui en 1367 prit pour associé Richard Bouvot, puis par leurs successeurs dans la location du moulin Le Roi : Silvestre Posche en 1370, et Gilet Le Pevrier en 1378.

N° 318. — 1361. *A. D.*, G 1818, reg. — *Tête de bœuf*, vue de face, ayant les extrémités des cornes rapprochées l'une de l'autre. Pas de pontuseaux apparents.


318

Jansen signale un filigrane en forme de tête de bœuf qui se trouve fréquemment et qu'il croit être d'origine allemande.

Midoux et Matton (n° IV, p. 26) en reproduisent plusieurs spécimens employés sur des papiers du XIVe siècle qu'ils considèrent comme provenant du Midi.

Briquet a constaté que les filigranes à la tête de bœuf sont les plus abondants de tous, et du n° 14096 au n° 15450, il en reproduit 1354 de toutes provenances et offrant de nombreuses variantes. Quant à l'époque de l'emploi de cette marque, Briquet rappelle que F. Gutermann (*Serapeum*, 1845, n°s 17 et 18) donne une tête de bœuf sans yeux qu'il date de 1301, ce qui est une indication erronée. Le premier filigrane à la tête de bœuf, daté d'une manière certaine, a été rencontré par Briquet en 1321 (n° 14096), et celui-là, ainsi que les plus anciens qu'il a notés, en Italie ou dans la France méridionale.

Cette date de 1321 vient à l'encontre de l'opinion que le filigrane à la tête de bœuf est d'origine allemande, puisque l'Allemagne ne paraît avoir eu qu'en 1390 son premier moulin à papier, construit par Ulmann Strœmer, sous la direction de deux ouvriers italiens, près de Nuremberg.

Peu de temps après sa mise en usage, la marque à la tête de bœuf, plus ou moins légèrement modifiée, serait devenue à peu près banale en Italie, puis en France et ensuite en Allemagne.

Nous croyons que dès l'installation d'un battoir à papier dans les moulins Le Roi, propriété du chanoine Albert Todesch (ou Todesco), de Plaisance en Lombardie, qui le fit aménager par des ouvriers italiens, la marque à la tête de bœuf fut importée à Troyes par les premiers locataires de cette usine qui étaient des Italiens, puis adoptée par leurs successeurs [1]. C'est ainsi qu'elle aurait été employée successivement par Étienne Le Pevrier, Pierre Garnier, Colins dou paupier, Richard Bouvot (pour lequel elle devint un filigrane parlant), Silvestre Posche, Gilet Le Pevrier, Gilet Milon et Nicolas Aubertin, c'est-à-dire depuis 1335 environ jusqu'en 1439, époque à laquelle le moulin cessa temporairement d'être employé à la fabrication du papier.

Nous devons ajouter, comme corollaire à ce que nous venons de dire, que parmi les 1354 marques à la tête de bœuf reproduites par Briquet, il s'en trouve près de 18 provenant de Troyes, présentant des variantes, mais presque toutes rencontrées dans le fonds du chapitre de Saint-Pierre.

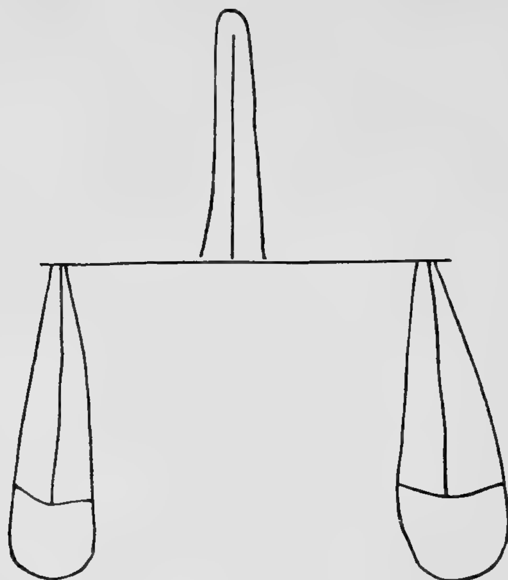
Lors de la cessation de travail de la papeterie du moulin Le Roi, la marque à la tête de bœuf fut, selon toute apparence, concédée à Pierre Truchot et devint ensuite la propriété de son gendre Jean Piétrequin, ainsi que nous l'apprend le procès intenté par ce dernier à l'évêque de Langres, pour cause de contrefaçon de marque provenant du fait de ses fermiers du moulin de Lile, à Mussy-sur-Seine. Voy. p. 179.

Les héritiers de J. Piétrequin continuèrent à faire usage de cette marque, mais dans des proportions bien moindres, jusqu'à la fin du XVIe siècle.

N° 319. — 1362. *A. D.*, G 1656, reg. — *Balance*. Dans ce type, les plateaux ordinaires sont remplacés par des poches concaves en forme de demi-sphères, sus-

1. M. Stein nous suggère l'idée que la marque au bœuf a pu être importée à Troyes par le chanoine Todesch lui-même, auquel serait dû notre premier moulin à papier. Nous nous y rallions bien volontiers: cela expliquerait à la fois l'opinion que c'était une marque d'origine allemande (alors que ce pays n'avait pas encore de papeterie), et que Briquet ait eu des raisons de la dire venue d'Italie. Car Todesch est, à n'en pas douter, la prononciation défigurée par les bouches françaises de l'italien Tedesco, nom sous lequel on a toujours désigné un Allemand en Italie. Todesch, Todesco, Tedesco, Tudesque, Tetsch ou Teiche en langage populaire, c'est tout un. Il en faut quelquefois moins pour asseoir une légende.

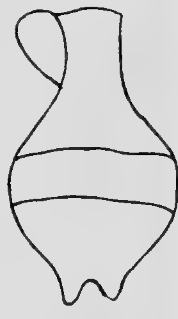
pendues par trois attaches aux extrémités d'un fléau dessiné avec un trait simple ; l'arbre est formé par un double trait, la languette par un trait simple. — Format du papier 29 × 46. Pas de pontuseaux apparents. Le gros volume qui renferme cette marque a été commencé en parchemin l'année 1361 et continué en papier à partir du 1er janvier 1362.


319

Briquet (nos 2 377 à 2416) a trouvé à Troyes des filigranes du même genre que celui-ci, mais de dimensions différentes ; presque tous ont été relevés sur des registres et papiers du chapitre de Saint-Pierre et par conséquent ils doivent provenir du moulin Le Roi ou d'une autre usine appartenant à ce collège.

Le dessin de ces balances se retrouve sur des jetons commerciaux (vieux souvenirs de nos foires) trouvés, au milieu de débris de toutes sortes, dans les tranchées pratiquées à Troyes pour des travaux d'édilité.

N° 320. — 1366. *A. D.*, 7 H 137, reg. — *Pot à une anse*, broc ou broché[1]. Ce vase, probablement en terre, à panse ovale et à une anse, porte au milieu de sa panse deux traits horizontaux et parallèles représentant sans doute un cercle servant à le consolider ; le papier dans lequel il est empreint mesure 21,5 × 29,5.


320

Briquet (t. IV, p. 624, au mot *Pot*, du n° 12 464 au n° 12 909), passe en revue un nombre considérable de filigranes

1. Dans le vieux langage troyen, le mot *broché* (*breuchié* en bourguignon) veut dire pot à conserver de l'eau ou du vin. Grosley (*Ephémérides troyennes*, édit. Patris-Debreuil, t. Ier, p. 162, IIIe partie, chap. 8) considère le nom *broché* comme venant du grec βρόχη. On le prononce maintenant et on l'écrit *brochet*.

représentant des pots et les classe ainsi : 1° Pots en terre à une anse et sans couvercle, employés de l'an 1322 à l'an 1336 et paraissant d'origine italienne ; 2° Pots en étain et à couvercle, d'abord sans ornements, puis surmontés d'une croix et ensuite d'une couronne au-dessus de laquelle est un quatrefeuilles, en usage de l'an 1471 à l'an 1532 ; 3° Pots à deux anses, ne paraissant pas avoir été employés à Troyes. Parmi les filigranes de la première catégorie, il en est un (n° 12 467), datant de l'an 1335, empreint dans un papier du fonds de Montier-la-Celle[1], mesurant 30,5 × 36 et identique à celui que nous avons décrit ci-dessus. Il est évident que ce papier provient de la fabrication de Troyes ou des environs ; les religieux de Montier-la-Celle ne seraient pas allés chercher ailleurs une marchandise qu'ils avaient sous la main.

N° 321. — 1379. *A. D.*, G 1821, reg. — *Tête de cerf* vue de face, ayant entre les bois une étoile à 6 rais. Papier de 30 × 44. Grosses vergeures.


321

Dans le registre G 1650, fonds du chapitre de Saint-Pierre, daté de 1378, où il est parlé du moulin de la Pielle et de ses redevances en papier, nous avons rencontré le filigrane ci-dessus décrit, ce qui nous engage à penser que le dit registre a été écrit sur du papier venant de la Pielle.

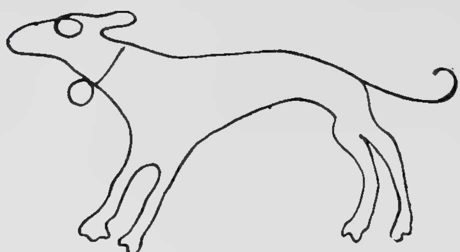
Briquet a trouvé la marque à la tête de cerf aux Archives de l'Aube, depuis l'an 1360 jusqu'à l'an 1417 (n° 15 521), et d'après lui, les filigranes qu'il a reproduits sous les n°s 15 516 à 15 529, et où la ramure est dessinée par un simple trait, sont d'origine française, probablement champenoise (donc troyenne). Nous sommes entièrement de son avis et nous considérons la marque à la tête de cerf comme ayant été employée dès 1360, soit au moulin Le Roi, soit au moulin de la Pielle, dépendant du chapitre de Troyes.

N° 322. — 1369. *A. D.*, 7 H 248, reg. — *Grand chien* passant, ayant un collier muni d'un grelot. Papier de 41 × 60.

Briquet (t. Ier, n° 3 600) a trouvé cette marque sur le même registre de comptes, provenant de l'abbaye de Montier-la-Celle, près Troyes. Il l'a vue aussi sur du papier de moindre dimension (31 × 44), écrit en 1375-1376 (*A. D.*, G 260), ainsi que plusieurs autres ayant subi de légères modifications et provenant toutes du fonds du chapitre de Saint-Pierre, ce qui donne à croire que ce filigrane fut primitivement employé au moulin Le Roi et qu'il y demeura en usage jusqu'en 1439, époque à laquelle cette usine cessa temporairement de produire du papier.

Cette marque aurait été concédée aux locataires du moulin de Pétal, dont un

1. Ancienne abbaye située près de Troyes.

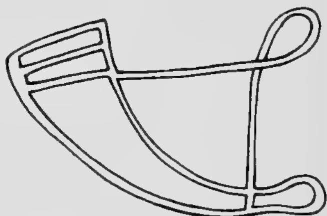

322

Nivelle faisait partie. Ses successeurs l'auraient ensuite employée, mais après l'avoir modifiée, dans les moulins de Vannes qu'ils exploitaient. Ils y ajoutèrent le quatrefeuilles troyen et enfin leur nom inscrit sur un cartouche placé au bas de la marque. Il est probable que l'emploi de ce filigrane prit fin vers l'an 1519 ou 1520 au plus tard. Voy. au nom Nivelle, p. 413, n°s 236 et 237.

N° 323. — 1370. *A. D.*, G 256, reg. — *Huchet* ou cornet d'appel. Nous avons également trouvé cette marque dans du papier daté de 1381. Grosses vergeures, pontuseaux peu apparents.

Midoux et Matton signalent ce filigrane à la date 1388, dans les papiers de la famille de La Tour-Maubourg, venant du Midi (n° XVI, p. 26). Ils l'ont aussi rencontré à Laon (n° 401), dans un manuscrit daté de 1443, et dans l'Aisne (n° 213), à la date 1460.

Briquet (t. II, p. 418) l'a vu à Troyes (n° 7 747), dans du papier de 30 × 45 écrit en 1367 (*A. D.*, 7 H 247, fonds de Montier-la-Celle); à Paris à la date 1372, et encore à Troyes en 1380 (n° 7 751), année au delà de laquelle son emploi ne semble pas s'être prolongé.


323

D'après Briquet, le *huchet* serait d'origine italienne. La présence de papier à ce filigrane dans les Pays-Bas s'explique par le transport maritime. On est surpris, dit-il, de le trouver à cette époque (1443-1460) à Laon, ville plus rapprochée de Troyes, centre papetier, que d'un port de mer. Nous ne partageons pas cette surprise, car nous estimons que le huchet est une marque troyenne, en raison des endroits où on le trouve.

N° 324. — 1387. *A. D.*, G 268 et 1656, reg. — *Lettre P* latine, surmontée d'une croix formée par le prolongement en hauteur de la hampe du P traversée par une barre horizontale.

Briquet (t. III, p. 454) dit qu'aucune lettre de l'alphabet n'a été autant employée comme marque que la lettre P et il en reproduit 445 types. Il consacre ensuite un long et savant article à cette lettre et s'efforce d'en déterminer la signification. Après

avoir passé en revue et réfuté ce qui a été écrit à ce sujet, il déclare qu'en résumé il est difficile de dire à qui et à quoi nous devons la naissance de ce filigrane. Il parle ensuite d'abord de la marque au P latin, qu'il a rencontrée en Italie et qui est des plus ancienne.



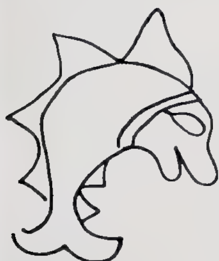
324

Nous croyons pouvoir donner la marque au P latin comme ayant été employée par Silvestre Posche, papetier troyen, et par ses descendants, Jacques puis Guillaume Posche, successivement locataires des battoirs de Breviandes, des moulins Le Roi et de Notre-Dame, de 1362 à 1418. Briquet (t. III, p. 454) l'a vu à Paris dès 1374; nous croyons qu'on peut même faire remonter son apparition à 1372.

Cette marque se rencontre en grande quantité, non seulement aux Archives de l'Aube et aux Archives municipales de Troyes, mais aussi dans celles de villes voisines telles que Soissons, La Fère, Saint-Quentin et autres, où Midoux et Matton l'ont relevée.

Selon Briquet, elle se trouve aussi dans des villes dont les limites ne dépassent pas Lyon et le Forez, tendant au contraire dans les directions où la Seine, la Meuse, la Moselle, le Rhin et la Loire pouvaient porter le papier ou lui permettre d'arriver par mer dans les pays du Nord ; aussi pense-t-il qu'en examinant cette aire de diffusion du papier, « on se convaincra qu'il a bien dû être fabriqué en Bourgogne, probablement en Champagne (*sic*) ». Cette conclusion, encore que maladroitement exprimée, vient parfaitement à l'appui de nos présomptions.

Quelques années après la disparition de la marque des Posche, vers 1440 ou 1444, on en vit apparaître une nouvelle, un P gothique comportant diverses variantes et dont nous avons parlé aux articles Péricard, Piétrequin et Pinette.



325

N° 325. — 1374. *A. D.*, G 257, reg. — *Dauphin* en profil à droite. Papier de 34 × 44. Grosses vergeures.

Briquet a rencontré ce filigrane (n° 5 807) à Grenoble dès l'an 1345, deux ans après la réunion du Dauphiné à la France, qui avait eu lieu en 1343 par le don qu'en fit à la couronne Humbert, dauphin du Viennois, sous le règne de Philippe de Valois. C'est probablement cet événement mémorable qui a engagé un papetier à employer le dauphin comme marque.

Briquet l'a relevé (n°s 5 807 à 5 890) pendant environ

deux cents ans (de 1374 à 1576) et il en a trouvé de nombreuses variantes. De ses notes il semble résulter que l'industrie papetière a employé cette marque, dans le cours de trois périodes, dans des battoirs différents.

La première période se serait étendue de 1374 à 1434, ce qui nous fait croire que l'usine qui employait alors le dauphin est le moulin Le Roi, qui cessa temporairement de fabriquer en 1439.

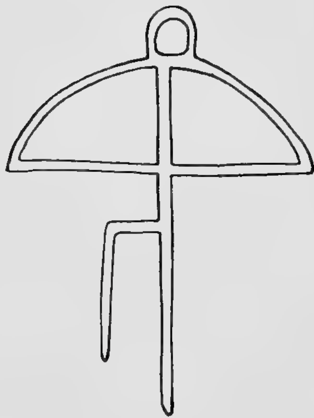
Il convient d'ajouter que ce filigrane se rencontre très fréquemment, à cette époque, dans les papiers du chapitre de Saint-Pierre de Troyes, auquel le battoir en question payait des redevances en papier.

La seconde période comprendrait les marques employées de 1439 à 1545, par les locataires du battoir de la Pielle qui, à son tour, cessa de fonctionner en 1545, et qui était aussi tributaire du chapitre de Saint-Pierre.

La troisième période commencerait vers l'an 1552.

D'après Briquet, les marques au dauphin qu'elle a produites, en raison de la situation des régions dans lesquelles on les trouve, dénotent une origine française et probablement champenoise. Selon nous, elles auraient été employées par le battoir de Sancey-Saint-Julien, soit pour son compte personnel, soit pour celui de marchands de papier tels que les Boytote, les Joly, les Noël ou autres. Jean II Gouault employa aussi la marque au dauphin dans son usine de Vannes.

N° 326. — 1354. *A. D.*, G 1563, reg. — *Arbalète* tracée par un simple fil de laiton et ayant à son sommet un anneau de forme rectangulaire destiné à recevoir le pied de l'arbalétrier lorsqu'il tendait l'arc faisant partie de cette arme. Papier de 43 × 60.


326

Nous avons aussi rencontré cette marque en 1374 (*A. D.*, G 331, reg.) et en 1419 (*A. D.*, G 113, reg.), mais alors très modifiée dans le tracé et armée d'une flèche ; puis en 1447, dans les mêmes conditions (*A. D.*, 14 G 96, reg.).

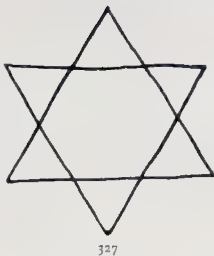
Midoux et Matton (n° 19) l'ont trouvée à Laon de 1382 à 1384, à Roucy (n° 174) en 1448. Ils la décrivent ainsi : ancre employée comme arbalète avec trait et crochet.

Briquet (t. Ier, p. 40, n° 708) l'a rencontrée dans le même registre que nous, et aussi à la date de 1366 (*A. D.*, 6 G 731, reg.).

D'après lui, cette marque (originaire d'Italie, où on la trouve dès 1320), que l'on relève dans le Nord-Est de la France de 1364 à

1376, peut être considérée comme un produit de l'industrie champenoise.

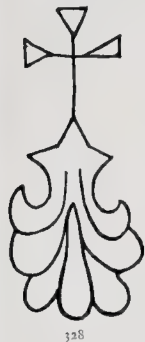
A quelle usine attribuer l'emploi de ce filigrane? Peut-être au battoir de la Pielle. C'est l'hypothèse la plus vraisemblable.


327

N° 327. — 1381. *A. D.*, 22 H, reg., et G 263, reg. — *Deux triangles* enlacés formant une étoile à six rais. Figure nommée Sceau de Salomon et Double triangle de Baal.

Briquet (t. II, p. 350, n° 615) l'a rencontrée à Troyes en 1382, sur du papier de 30,5 × 45 (*A. D.*, G 1975, reg.), et avec variante en 1383; à Paris en 1383 et à Pontarlier en 1384.

N° 328. — 1381. *A. D.*, G 263, reg. — *Coquille* surmontée d'une croix de Saint-Jean de Jérusalem. Grosses vergeures, pas de pontuseaux apparents.


328

Briquet (t. II, p. 273, n° 4504) a vu ce filigrane à Troyes, sur du papier de 30 × 40 daté de 1381 (*A. D.*, G 335, reg.), et en 1383, avec variantes. D'après lui, les spécimens les plus anciens du filigrane à la coquille, qui a donné son nom à un format de papier encore usité de nos jours, sont de provenance italienne; les autres à vergeures fines et de dates plus récentes seraient de la fabrication française, c'est-à-dire champenoise ou mieux troyenne.

Tel doit être le filigrane que nous venons de décrire; son emploi semble avoir été de courte durée, puisqu'on n'en trouve que de très rares exemplaires. La forme de la croix qui surmonte la coquille nous fait croire qu'il a été employé dans le battoir de Sancey-Saint-Julien, appartenant à l'ordre de Malte.

Il en serait de même pour un autre filigrane à la coquille, en usage près de quatre-vingts ans après la disparition du précédent, et où la coquille est posée sur un bâton de pèlerin surmonté d'une croix de Malte. Nous l'avons trouvé dans un papier écrit en 1472 (*A. M.*, F 143).

Midoux et Matton (n° 207) l'ont rencontré aux dates 1475 et 1480, aux Archives de Laon (dans la reproduction qu'ils en donnent, la croix manque).

Briquet (n° 4508) l'a trouvée à Troyes (*A. D.*, G 1985, reg.), sur du papier de 30 × 42 daté de 1473, et (n° 4510) sur du papier daté de 1487 (*A. D.*, G 2101, reg.).

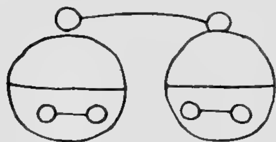

329

N° 329. — 1383. *A. D.*, G 266, reg. — *Hache d'armes* emmanchée, vue en profil à droite.

Briquet (t. II, p. 410, n° 7515) l'a rencontrée à Beaufort (aujourd'hui Montmorency, Aube), à la date 1379 (Arch. de la Côte-d'Or, B 3112).

Il l'a trouvée aussi à Troyes (n° 7516), sur du papier mesurant 42 × 60, avec des variantes, de 1382 à 1385 (*A. D.*, 22 H 60, reg.). L'existence de cette marque en assez grand nombre, dans les papiers des établissements religieux possesseurs de moulins à papier, nous incite à croire qu'elle est troyenne.

N° 330. — 1384. *A. D.*, 10 G 102, reg. — *Deux grelots* accouplés. Pas de pontuseaux apparents, grosses vergeures.

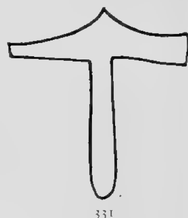


330

Midoux et Matton (n° 46) ont rencontré cette marque à Saint-Quentin, à la date 1374.

Briquet (t. II, p. 407, n° 7440) l'a vue à Troyes, dans des papiers de 30 × 40, datés de 1381 à 1410. Ces deux grelots, dit-il, constituent un filigrane probablement troyen qui n'a été en usage que durant quelques années.

N° 331. — 1384. *A. M.*, F 7. — *Marteau* emmanché. Grosses vergeures.

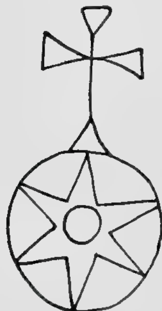


331

Midoux et Matton (n° 17) l'ont trouvé à Laon, daté de 1388.

Briquet (t. III, p. 586, n° 11 622) l'a vu à Decize (Nièvre) en 1386, et à Troyes (n° 11 623) sur du papier de 30 × 46 écrit en 1389 (*A. D.*, G 341, reg.) et en 1403 (*A. D.*, 6 G 1045). Il considère cette marque comme étant d'origine italienne. Elle aurait été reproduite par un papetier troyen.

N° 332. — 1385. *A. D.*, G 285, reg. — *Cercle* renfermant une molette d'éperon à six pointes ajourée circulairement au centre, et surmonté d'une croix de Malte. Papier de 45 × 28,5.



332

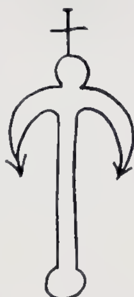
Briquet a trouvé cette marque à Troyes, à la date 1383, sur du papier de 29,5 × 45 (*A. D.*, G 1975, reg.), et (n° 6075) à celles de 1403 et 1404, mais le dessin qu'il en donne diffère du nôtre : la molette d'éperon ou étoile à six rais n'est pas ajourée au centre. Ce filigrane, dit-il, est d'origine champenoise. C'est aussi notre avis.

N° 333. — 1386. *A. D.*, 7 H 249. — *Ancre* posée perpendiculairement, les bras en haut, l'anneau surmonté d'une petite croix. Papier de 30 × 43.

Nous avons rencontré cette marque de 1386 à 1462 (*A. D.*, 7 H 257, reg.), époque à laquelle on voit figurer, à droite de la haste (ou tige)

de l'ancre, la lettre ᴛ gothique, sans doute initiale du nom Troyes. Nous l'avons encore trouvée sur du papier de 43,5 × 29,5 daté de 1482 (*A. M.*, B 29), mais mal dessinée et ayant les bras très courts.

Midoux et Matton (nos 136 à 174) ont vu cette même marque, de 1403 à 1458, à Roucy, Laon, La Fère et Soissons (villes qui se fournissaient de papier à Troyes), ayant soit un crochet à une branche, soit deux crochets, puis une petite croix sur l'anneau, ou un ᴛ, et enfin un ᴛ gothique sur le côté. Ils donnent ensuite (nos 394 à 399) les filigranes à l'ancre qu'ils ont relevés dans les mêmes villes, sur des papiers de 1443, ce qui paraît faire double emploi.


333

Briquet (t. Ier, p. 36 et suivantes, nos 350 à 424) a recueilli cette marque à Troyes, de 1401 à 1482, dans le fonds du chapitre de Saint-Pierre, possesseur des moulins Le Roi, de la Pielle et de Vannes, qui payaient des redevances en papier.

D'après lui, ce filigrane d'origine italienne, reproduit en France, semble appartenir à un battoir de Champagne, peut-être de Troyes, et il ajoute que la grande quantité du papier à cette marque autorise à croire que d'autres moulins à papier, hors de Champagne, notamment en Lorraine, l'ont utilisée.

Nous ne sommes pas porté à admettre cette fabrication étrangère à notre pays, du moins aux dates que nous avons indiquées. L'ancre est bien l'emblème du commerce maritime, de l'exportation, et l'on sait quelle fut l'importance de celui de Troyes, tandis qu'il est peu probable que la Lorraine l'ait pratiqué. Nous ajouterons que la famille Péricard de Troyes, dont certains membres furent papetiers, avait une ancre dans ses armoiries (voir notre pl. LV).

Pour nous, le papier ayant pour marque une ancre est de fabrication uniquement troyenne.

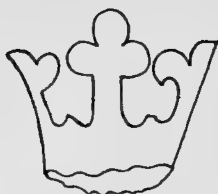
N° 334. — 1386. *A. D.*, 7 H 149, reg. — *Tête de sanglier* vue de profil. Grosses vergeures, pas de pontuseaux apparents.


334

Briquet (t. IV, p. 797, n° 15 849) a rencontré ce filigrane à Paris, aux Archives nationales, à la date de 1390. Il est, dit-il, de provenance incertaine.

Le registre dans lequel nous l'avons relevé contient aussi du papier ayant pour marque la tête de bœuf, l'ancre et la balance, ce qui nous porte à le considérer comme ayant la même provenance. Nous croyons donc que cette marque provient d'une usine troyenne et, vu sa rareté, que son emploi fut de courte durée.

N° 335. — 1388. *A. D.*, G 1657, reg. — *Couronne* ouverte à trois fleurons



335

dont deux moitiés. Vergeure saillante, pas de pontuseaux apparents; papier de grandes dimensions.

Midoux et Matton (n° 27) ont trouvé ce filigrane à Laon et dans l'Aisne, à la date de 1398.

Briquet (t. II, p. 284, n° 4621) l'a rencontré à Troyes, sur du papier de 30 × 44, à la date 1392 (*A. D.*, G 413) et aussi en 1394; à Poitiers, 1398; à Leyde, 1400; à Utrecht, 1411; à Châlons-sur-Marne, 1424.

L'aire de dissémination de cette marque permet de croire avec quelque certitude qu'elle est de provenance troyenne.

N° 336. — 1396. *A. D.*, G 1657, reg. — *Oiseau* passant à gauche, ayant le bec ouvert comme pour chanter. — Le registre qui contient ce filigrane renferme également du papier marqué du grand P surmonté d'une petite croix.



336

Briquet (t. III, n° 12095) a rencontré cette marque sur du papier de 30 × 43, à Paris, aux Archives nationales, daté de 1395; à Troyes, sur des pièces datées de 1394 à 1398; à Verdun, de 1390; à Sens, de 1398; à Lubeck, de 1399; à Francfort-sur-le-Mein, de 1399, et à Blois, de 1413. Il la présente comme étant française. La courte durée de son emploi (une vingtaine d'années) ne lui a pas permis de se répandre comme d'autres l'ont fait. On peut considérer ce filigrane comme étant d'origine troyenne.

N° 337. — 1398. *A. D.*, G 1657, reg. — *Léopard* passant à gauche, la tête tournée de face. Papier de 30 × 43. Nous avons rencontré ce filigrane également à Troyes, à la date de 1409, mais le léopard y est accroupi (*A. D.*, G 277, reg., et *A. M.*, AA, 29ᵉ carton, 3ᵉ liasse).



337

Midoux et Matton (nos 60 à 72, 383 et 384) l'ont trouvé de 1406 à 1424, à Laon, Soissons, Roucy, Saint-Quentin, avec plusieurs variantes.

Briquet l'a noté à Troyes (n° 3553) datant de 1404 (*A. D.*, 19 G 109 *bis*, reg.), 1409, 1414 et 1422; à Pont-à-Mousson, Avallon, Dijon, Arras, Louviers, Orléans, Chalon-sur-Saône, Bâle, Utrecht, Amiens, Cologne, Leyde, Cherbourg, Nancy, à des dates diverses, et en dernier lieu à Avallon, en 1428.

Briquet a écrit à ce sujet : « On peut être légitimement surpris de ne pas voir le nom de Troyes dans les localités où se rencontre le papier à cette marque, car, à en juger par sa distribution géographique, il doit être originaire de la Champagne et même d'un battoir important. » — Il y a là une étourderie, car Troyes figure quatre fois dans la liste des localités où a été rencontrée la marque en question.

Évidemment, ce filigrane, avec toutes ses variantes, est bien troyen. Nous nous demandons même s'il n'y aurait pas quelque rapport entre lui et l'occupation de Troyes par les troupes anglaises, de 1390 à 1429.

N° 338. — 1401. *A. D.*, G 352, reg. — *Agneau pascal* marchant à gauche, tournant la tête et regardant une croix à laquelle est attachée une banderole; son pied gauche de devant est courbé en dedans. Papier de 30 × 43.



338

Nous avons aussi rencontré ce filigrane à Troyes, à la date 1403 (*A. D.*, G 1657, reg., et *A. M.*, B 8).

Midoux et Matton (n° 10) l'ont trouvé de 1399 à 1410, à Laon et à Roucy, et (n°s 41 à 44) de 1409 à 1410, à Laon.

Briquet (t. Ier, p. 18, n° 8) a trouvé cette marque à Troyes, sur du papier de 29,5 × 43 (*A. D.*, G 1087, reg.), depuis 1397 jusqu'à l'an 1481 (*A. D.*, 10 G 130, reg.). Elle a, dit-il, été employée en Italie et, en France, dans les Vosges et le Barrois. Les types 27, 28, 29 et 30 de son ouvrage constituent des manifestations de l'emploi de l'Agneau pascal en Champagne. Comme le plus grand nombre des papiers portant ce filigrane avec toutes ses variantes est employé dans les registres de comptes du chapitre de Saint-Pierre, il est très probable qu'ils ont été fabriqués dans ses usines.



339

N° 339. — 1406. *A. M.*, F 14. — *Lettre M* majuscule gothique, couronnée.

Briquet (t. III, p. 452) l'a rencontrée à Troyes (n° 8397), sur du papier de 30 × 44, daté de 1400 et de 1401 à 1412; à Namur en 1403, et à Limoges en 1408.

Cette marque peut être attribuée à Étienne Malpensant (ou Maupensant), qui exploitait le moulin de la Moline en 1388.

N° 340. — 1408. *A. D.*, G 163, reg. — *Licorne* passant à droite.

Midoux et Matton donnent 23 reproductions de ce filigrane (nos 73 à 93, 386 et 387) en usage de l'an 1402 à l'an 1497, soit pendant quatre-vingt-quinze ans environ. Ils l'ont trouvé à Laon, Saint-Quentin, Soissons et Roucy, villes qui se fournissaient de papier à Troyes.



340

Briquet l'a vu à Troyes, dans des papiers mesurant 42 × 60, datés de 1401 (*A. D.*, G 745, reg.); il le reproduit sous le n° 9983, et il en donne encore 13 autres empruntées à des papiers de dimensions différentes et portant des dates dont la plus récente est 1544 (*A. D.*, G 393, reg.).

En France, dit Briquet, les types de la marque à la licorne sont nombreux et variés, et il en donne 1133 reproductions.

A Troyes, ce filigrane, qui apparaît en 1401, devait appartenir à Pierre Truchot, locataire des moulins de Chaillouet puis de la Moline; il passa ensuite à son gendre Jean Piétrequin, lequel en fut reconnu propriétaire vers l'an 1474 par le bailli de Troyes, et dont les battoirs eurent seuls le droit d'en faire usage.



341

N° 341. — 1409. *A. D.*, G 277, reg., et *A. M.*, F 22, reg. daté de l'an 1410. — *Rabot* vu de profil.

Briquet (n° 12990) a trouvé ce filigrane à Troyes, dans du papier de 29 × 43,5, daté de 1407 (*A. D.*, 6 G 751, reg.), et de 1410 à 1426, en tout huit fois; et, en dehors de cette ville, à Dijon en 1418.

Cette marque, dit-il, doit être très locale puisqu'on ne la rencontre qu'à Troyes et à Dijon.

Le rabot paraît avoir été pris pour emblème par Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, qui le faisait figurer sur la livrée de ses gens, vers 1404, lors de sa lutte contre Charles d'Orléans, lequel avait adopté pour emblème un bâton noueux[1].

N° 342. — 1410. *A. D.*, G 277, reg., et *A. M.*, F 32, reg. daté de 1423. — *Ange* ailé et nimbé, tenant des deux mains une croix processionnelle, vu de profil marchant à gauche.

Midoux et Matton (n° 2) signalent ce filigrane à Laon et à Soissons, en 1426.

1. Voy. Biblioth. nat., Collection de Bourgogne, t. XXV, fol. 15 v°. On sait qu'à cette époque le duc de Bourgogne songeait à faire de Troyes la seconde capitale de ses états et qu'il entretenait avec les habitants des relations suivies dont les archives municipales conservent des traces écrites.



342

Briquet (t. Ier, p. 46, n° 601) l'a aussi rencontré, à Troyes, dans du papier de 30 × 44, daté de 1410 à 1414. — D'après lui, cette marque a été utilisée en Italie, en France, et au XVIe siècle en Allemagne. Il ajoute que les anges nos 601 et 602 de son ouvrage, répandus dans le Nord-Est de la France et dans les Pays-Bas, sont originaires des environs de Troyes.

Cette marque a été très certainement employée par Guyot Angelin, alors locataire des moulins de Saint-Quentin et de la Pielle ; elle aurait été pour lui un filigrane parlant.

N° 343. — 1413. *A. D.*, G, Évêché de Troyes, Pièces supplémentaires (Reçu délivré par Antoine de Toulonjon, seigneur de la Bâtie), et 1408, *A. D.*, 7 H 6, reg. — *Oie* paissante, vue de profil, à gauche.

Midoux et Matton (n° 95) l'ont vue à Laon, dans des papiers datés de 1403[1].

Briquet (t. III, p. 600, nos 12114, 12116, 12119) a rencontré cette marque à Troyes, dans des papiers de 30 × 43, datés de 1408, 1414 et 1428. Il dit que les marques qui portent ces dates paraissent toutes de provenance française. Nous ajouterons : et très probablement de fabrication troyenne.

343

N° 344. — 1415. *A. D.*, E 332, fol. 3, Comptes de la seigneurie de Barberey, et *A. M.*, F 15, reg. de l'année 1414. — *Basilic* ou dragon ailé.

Midoux et Matton (nos 103, 104 et 105) ont rencontré ce filigrane dans des papiers datés de 1410 et 1415, à Laon et à Soissons.



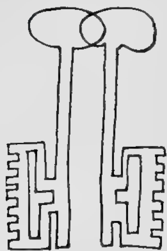
344

Briquet (t. Ier, p. 190) l'a trouvé (n° 2699) à Gyé-sur-Seine, dans des papiers 30 × 42 de 1398, et à Troyes (nos 2700 à 2709), dans des papiers de 1402 à 1422, tous mesurant 30 × 43, sauf le dernier qui a 41,5 × 60.

Briquet dit qu'on trouve ce filigrane, présentant de nombreuses variantes, en Italie, en France et en Allemagne. Remarquons que le type reproduit est tiré d'un registre de la seigneurie de Barberey. Nous sommes, en conséquence, autorisé à croire qu'il a été employé par Jean-Bon Perrin

1. Il est à noter que le plus grand nombre des filigranes recueillis par ces auteurs sont d'origine troyenne.

ou Perrinet de Bouzanton, fermiers des moulins de Barberey à l'époque sus-indiquée, d'autant mieux qu'on voit dans ce registre qu'il a été payé une certaine somme pour l'acquisition d'une demi-rame de papier.

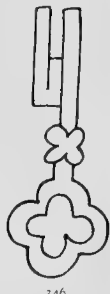

345

N° 345. — 1423. *A. D.*, 6 H 15, reg., et 1470, *A. M.*, F 136. — *Deux clefs* adossées et posées debout parallèlement.

Midoux et Matton (n° 231) ont trouvé ce filigrane à Saint-Quentin, sur un papier écrit en 1467.

Briquet (t. II, p. 240, n° 3809) l'a trouvé à Troyes, de 1343 à 1468 (n° 3823).

Ces deux clefs, attributs de saint Pierre, semblent indiquer que la marque provient de l'un des battoirs appartenant au chapitre de Saint-Pierre de Troyes.


346

N° 346. — 1428. *A. D.*, 10 G 115, reg., et *A. M.*, F 39. — *Clef* terminée par un anneau quadrilobé, portant un quatrefeuilles sur le balustre.

Midoux et Matton (n° 239) ont trouvé cette marque à Laon, dans un papier daté de 1430, mais le panneton, au lieu d'être uni, porte dix dents.

Briquet (n° 3800) l'a rencontrée sur du papier de 29 × 43, à Troyes en 1429 et à Orléans en 1446.

La présence du quatrefeuilles sur le balustre de la clef semble bien indiquer son origine troyenne.

N° 347. — 1423. *A. D.*, 6 H 15, reg. — *Petite Sirène* tenant un miroir.


347

Midoux et Matton (n° 8) l'ont trouvée à Laon, sur du papier écrit en 1481.

Briquet (t. IV, p. 684, n° 13853) signale cette marque dans des papiers de 30 × 44, écrits à Troyes en 1430, et (n° 13858) de 1458 à 1461. Il la considère comme étant d'origine française, probablement champenoise (donc troyenne).

A la date 1428 (*A. M.*, F 43), nous avons rencontré une sirène plus grande ouvrant les bras et paraissant chanter.

Midoux et Matton signalent cette marque aux Archives de Saint-Quentin, dans des papiers écrits en 1425 et 1428.

N° 348. — 1426. *A. M.*, F 30. — *Cerf* passant au pas, allant vers la gauche.

Midoux et Matton (n°s 45 à 51) l'ont trouvé à Laon et à Soissons, 1410-1442.


348

Briquet (t. Ier, p. 220, n° 3308) l'a vu sur du papier de 29 × 43 : en 1415 à Bar-le-Duc, en 1417 à Châlons, en 1418 à Putte et à Anvers, en 1419 à Namur, en 1420 à Utrecht, en 1426 à Gondrecourt et en Hollande septentrionale. En raison de la circonscription territoriale dans laquelle cette marque a été trouvée, nous la croyons troyenne.

N° 349. — 1443. *A. D.*, G 1852, reg. — *Cercle* ou Grand Monde surmonté d'une croix portant une petite banderole flottante.

Midoux et Matton (n° 226) reproduisent ce filigrane sans fournir aucune date. Ils l'ont trouvé à Laon et dans le cartulaire de N.-D. de Soissons, villes clientes des papeteries troyennes.


349

N° 350. — 1451. *A. D.*, G 1563, reg. — *Pape* assis dans sa chaire, portant la tiare et la clef de saint Pierre.

Nous avons aussi rencontré cette marque aux dates 1475 (*A. M.*, F 156) et 1489 (*A. D.*, E 335, Comptes de la seigneurie de Barberey).

Midoux et Matton (n° 3) l'ont vue aux archives de l'Hôtel-Dieu de Laon, de Saint-Quentin, de La Fère et à Roucy, aux dates 1456 et 1464.


350

Briquet (t. II, p. 412) l'a trouvée à Troyes (n° 7546), dans du papier de 30 × 42, à la même date que nous et aussi en 1455, 1459 et 1483. Voici ce qu'il en dit : « Ce filigrane est abondant de 1451 à 1484, époque durant laquelle nous l'avons noté dans 70 documents d'archives et dans plusieurs incunables. »

Dans le type le plus ancien (n° 7546), la clef a son panneton formé de quatre dents ; plus tard, le dessin est plus négligé et le panneton formé de cinq traits. Une croisette au sommet de la tiare se voit de 1465 à 1482. Provenance troyenne.


351

N° 351. — 1456. *A. D.*, G 1680, reg. — *Raisin.*

Midoux et Matton (n° XIV) reproduisent un filigrane peu différent du nôtre et datant de 1461. Ils le classent parmi ceux qu'ils considèrent comme provenant de papiers employés dans le Midi de la France.

Briquet (n° 13040) a rencontré cette marque dans du papier de 42,5 × 60, à Morges, daté de 1430 ; à Bâle, 1438 ; à Lyon, 1456 ; à Berne,

1459; à Bourg, 1464; à Augsbourg, 1473, etc. Ce filigrane, dit-il, est employé pendant 70 ans, sans changements appréciables dans sa forme ou ses dimensions.

S'il était possible de considérer cette marque comme étant d'origine troyenne, on pourrait l'attribuer à Nicolas Gouault, lieutenant du bailli de Troyes et père de Guillaume et de Nicolas Gouault, mariés avant 1502 aux filles du papetier Nicolas Michelet. Ce serait un raisin de *gouais*, fort cultivé dans notre région.

N°s 352 à 355. — 1459. *A. M.*, F 118. — *Armes de la Ville de Troyes.*

L. Jarry, dans *Les débuts de l'imprimerie à Orléans*, p. 20, écrit : « En 1418, Roger Piéfou, papetier à La Nivelle, exploitait aussi le moulin de Faron, des ouvriers de Troyes vinrent y travailler avec lui. C'est sûrement à leur collaboration qu'on doit le filigrane d'un registre de Meung-sur-Loire avec les armes de la ville de Troyes surmontées d'une croix. Troyes est une des plus anciennes villes où les manufactures de papier se soient installées, elles étaient en pleine prospérité sous Philippe de Valois. »

Il n'y a rien d'invraisemblable à ce que Roger Piéfou ait attiré dans son usine de Faron des ouvriers venant de Troyes ; mais ce qui l'est, c'est que ces ouvriers y aient fabriqué du papier aux armes de cette ville, vers l'an 1418 ou peu après.

Il serait intéressant de savoir d'une manière précise à quelle époque la marque en question a été rencontrée pour la première fois sur des papiers datés d'une manière certaine, mais Jarry ne date pas le manuscrit de Meung-sur-Loire.

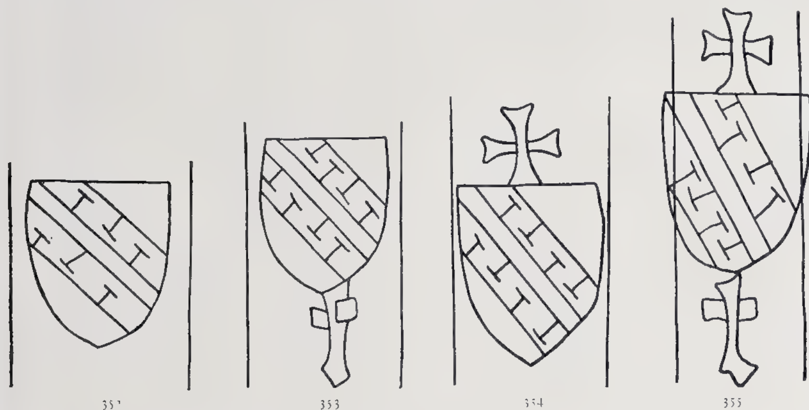
Notre attention a été aussi attirée sur ce filigrane par une lettre de Henry Bouchot, l'érudit conservateur du Cabinet des Estampes, dont nous déplorons la perte. Il nous demandait la date du plus ancien filigrane aux armes de Troyes que nous avions pu rencontrer, et nous priait de lui en envoyer un décalque pour l'aider à classer des gravures en relief imprimées sur du papier portant la marque en question, gravures qu'il considérait comme étant des plus anciennes connues et qu'il croyait provenir de Troyes ou des pays de Langres ou de Chaumont qui, selon lui, auraient joué un rôle capital dans le développement de la gravure en relief et de l'imprimerie. Après de longues recherches, nous avons constaté que notre plus ancien filigrane aux armes de Troyes figure dans un registre des Archives municipales de cette ville, coté F 118 et datant de l'année 1459.

Midoux et Matton auraient rencontré, dans les archives du château de Roucy (Aisne), une pièce de l'an 1448 écrite sur papier portant un filigrane semblable à celui qui est reproduit ci-contre sous le n° 352 et dont ils donnent un fac-similé (n° 291). Ce filigrane serait donc antérieur de onze ans au nôtre.

Ces auteurs ont aussi trouvé, aux archives de Roucy, un autre filigrane semblable au précédent, mais portant sous la pointe la lettre T (initiale du nom de

Troyes). Le papier qui le contient a été écrit en 1460. Ils en donnent une reproduction sous le n° 296 de leur ouvrage (voir notre n° 353).

Aux Archives de l'Aube (G 1988), nous avons vu un papier écrit en 1461 et portant un filigrane aux armes de Troyes, surmonté d'une croix pattée (voir notre décalque n° 354). Dans le registre B 32 des Archives municipales de Troyes, datant de 1482, le papier portant ce filigrane est employé en même temps que d'autre portant soit une couronne, soit un P majuscule surmonté d'une croix latine, et mesurant 43 × 30.



352 353 354 355

Toujours dans les archives de Roucy, Midoux et Matton (n° 298) constatèrent la présence, sur un document de 1482, du même filigrane aux armes de Troyes, mais surmonté d'une croix pattée et portant sous la pointe la lettre T (voy. notre n° 355).

Briquet (n°s 1038 à 1055) reproduit un grand nombre de marques semblables à celles que nous venons de décrire, mais aucune n'est antérieure au type trouvé aux Archives de l'Aube, puisque la plus ancienne qu'il donne est de 1461.

L'emploi de ces filigranes aux armes de Troyes, avec toutes leurs variantes, semble avoir duré jusqu'au commencement du XVIe siècle. Les armes et la lettre T ne laissent aucun doute : c'est bien à Troyes que cette marque a été employée.

Mais dans quelle usine et par qui ?

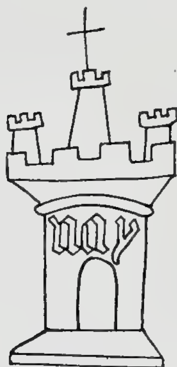
La croix de Malte (dite d'abord croix de l'Ordre hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem) qui la surmonte indique que ce fut dans la papeterie de Sancey-Saint-Julien, appartenant à la commanderie de Saint-Jean de Jérusalem.

Cette usine (voy. Moulins de Sancey) fut louée en 1476 à bail perpétuel, par le commandeur qui en avait la jouissance, à Jean Le Ber (ou Le Bé), et ce dernier a pu, au moins pendant quelque temps, faire usage des formes employées par ses prédécesseurs, formes qui étaient sans doute devenues sa propriété en même temps que les battoirs.

Tel fut le résultat de nos recherches.

M. Bouchot a bien voulu nous dire qu'il confirmait toutes ses prévisions. Il y a là une preuve nouvelle des services que peut rendre l'étude des filigranes [1].

N° 356. — 1463. *A. M.*, F 122. — *Tour* crénelée surmontée de trois tourelles également crénelées, celle du milieu plus élevée que les deux autres et surmontée d'une croix. Au-dessus du cintre de la porte d'entrée, la syllabe NAY en caractères gothiques. C'est un rébus qu'il faut lire *Tour nay* (Tournai), ville de Belgique avec laquelle Troyes entretenait des relations et dont elle tirait, entre autres choses, les plaques de marbre noir destinées à recouvrir les sépultures placées dans le dallage des églises.



356

Midoux et Matton (n° 131) ont trouvé cette marque, avec modifications, à Laon, dans des papiers datés de 1470-1474.

Briquet (t. IV, p. 800) l'a rencontrée à Leyde (n° 15895), sur du papier de 31 × 44 daté de 1460 ; à Grammont (Belgique), de 1465 ; à Troyes, à Liège et à Enghien, de 1469.

Il n'y a de variantes que dans les dimensions des tourelles.

Faute d'établir la présence à Tournai, ou aux environs de cette ville, d'une usine ayant pu fabriquer du papier à cette marque, on peut la considérer jusqu'à preuve contraire comme provenant d'un battoir troyen.

N° 357. — 1477. *A. M.*, F 165 ; *A. D.*, E 338, reg. de 1492, et G 1865, reg. de 1498. — *Main ouverte*, présentant la paume ; un quatrefeuilles la surmonte.

Midoux et Matton ont trouvé cette marque (n°s 112 à 128) à Laon et à Soissons, de 1482 à 1501.

Briquet (t. III, p. 575) l'a rencontrée à Troyes, de 1477 (n° 11417) à 1540 (n° 11429).

D'après lui, elle est devenue banale dans le Nord-Est de la France, celle qui

1. Briquet a commis de légères erreurs en écrivant : « .....Les armoiries *sont celles de Champagne* ; Troyes, capitale du *duché*, en conserva les armoiries ». Jamais la Champagne n'a porté le titre de *duché* ; il aurait dû dire : « Troyes, capitale de l'ancien comté..., en conserva les armoiries modifiées à la suite du mariage d'Edmond de Lancastre (1275-1284) avec Blanche d'Artois, veuve d'Henri III, dernier comte de Champagne » (Voy. notre *Armorial historique de l'Aube*, n°s 380 et 1666, articles Champagne et Troyes).

est surmontée d'un fleuron (le quatrefeuilles) est d'une abondance extrême et elle s'étend très loin dans le Nord et l'Est de l'Europe; en France, on trouve du papier à cette marque dans tout le territoire qui s'étend à droite d'une ligne passant par Luxeuil, Langres, Autun, Noyon, Sens, Chartres et Caen; et à Paris, de nombreuses imprimeries l'ont employée à partir de 1478. (Voy. A. Castan, *Catalogue des incunables de la Bibliothèque de Besançon.*)


357

Selon nous, ce filigrane a été employé par Nicolas Michelet, locataire des moulins à papier de Chaillouet et de Vannes, demeurant à Troyes où il avait pour enseigne *la Main.* Après son décès arrivé avant 1495, ce filigrane devint la propriété de son gendre, Simon Havart, mort vers 1503; puis il passa au fils de ce dernier, Claude Havart, mort en 1552. — Il est à noter que ces papetiers livraient annuellement au chapitre de Saint-Pierre, propriétaire des usines, quatre rames de papier pour la confection de registres.

N° 358. — 1492. *A. D.*, 3 H 44, reg. — *Main bénissant*, ornée d'un feston au poignet.

Midoux et Matton (n° xxx, p. 62) ont trouvé ce filigrane sur du papier de 1469, et ils le classent parmi ceux qui furent employés dans le Midi de la France.

Bien que nous ayons rencontré cette marque à Troyes, notre intention n'est pas de prétendre qu'elle est celle d'un papetier troyen; mais nous sommes tenté de l'attribuer soit à la papeterie de Mussy-sur-Seine, dite papeterie de Lile, soit à d'autres de la haute Seine, ou à celle de Morgon, située dans la Haute-Marne, qui a fait usage de la « Main bénissant de saint Mammès » dès le XVIe siècle.

Pourquoi, demandera-t-on, parler de ces ateliers n'ayant aucun rapport avec l'histoire des papeteries troyennes? — C'est pour tenter d'élucider un petit problème qu'a posé Briquet sans pouvoir le résoudre.


358

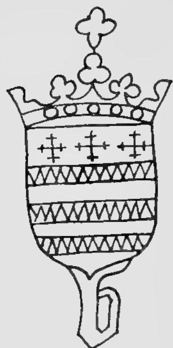
Voici ce qu'il écrit (t. III, p. 579) à propos de la Main bénissant : « .....Les types qui forment cette classe de filigranes sont de provenance française, ...sauf un seul (n° 11522) qu'on voit dans un incunable vénitien et qui doit être d'origine italienne, et encore, ce fait n'est-il pas une preuve, puisque le n° 11582, certainement de provenance française, se trouve également dans une impression vénitienne. Comment ce papier est-il arrivé à Venise, nous ne saurions le dire. La présence d'un filigrane étranger dans cette ville est un fait extrêmement rare, mais qu'il faut signaler. »

Le volume dans lequel se trouve le filigrane n° 11522 aurait

été imprimé en 1480; l'autre, qui contient le n° 11582, serait de 1497. Il est regrettable que Briquet ne fasse pas connaître le titre des ouvrages et surtout les noms des imprimeurs.

Or, un de nos compatriotes, Nicolas Jenson, né à Sommevoire (Haute-Marne, à la limite de l'Aube), était établi imprimeur en 1470 à Venise, où il mourut en 1481, et son frère était libraire dans la même ville. C'est peut-être Nicolas Jenson qui a imprimé l'ouvrage en question, sur du papier venu de l'une des papeteries dont nous avons parlé, voisines de son pays natal et dans lesquelles il pouvait avoir des parents ou des amis.

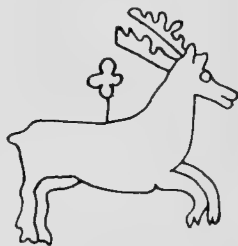
N° 359. — 1520. *A. D.*, G 1693, reg. — *Armoiries*. Écu fascé de six pièces, au chef chargé de trois croix recroisettées. Au-dessus de l'écu, une couronne surmontée d'un quatrefeuilles; au bas de l'écu, la lettre B gothique.


359

Briquet (t. Ier, p. 119, n° 1482) a trouvé cette marque dans du papier de 30×40, daté : à Utrecht, de 1520; à Troyes, de 1525; à Châlons-sur-Marne, de 1526-1527; à Bonnefontaine, de 1527.

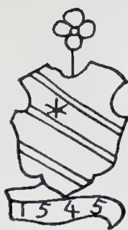
Nous n'avons pu connaître le nom du possesseur de ces armoiries; nous ne pensons pas qu'elles aient appartenu à un papetier troyen, mais le papier qui les porte a dû être fabriqué à Troyes, pour un grand marchand papetier, chez les Le Bé qui auront placé, en contre-marque, au bas de l'écu, l'initiale de leur nom, et sur la couronne le quatrefeuilles faisant connaître le lieu de fabrication du papier et garantissant par là sa bonne qualité.

N° 360. — 1521. *A. D.*, 9 H, 2e liasse. — *Cerf* se préparant à sauter, ayant au-dessus du dos un fleuron (ou quatrefeuilles).


360

Briquet (t. Ier, p. 219) a trouvé cette marque (n° 3319) de 1522 à 1543, dans du papier de 30×43. D'après la distribution de ce papier, embrassant les bassins de la Vanne, de la Marne, de la Meuse et du Rhin (par la Moselle), il lui attribue une origine champenoise (c'est-à-dire de Troyes ou de la région).

N° 361. — 1545. *A. M.*, B 30. — *Armoiries*. Dans un écu à bords découpés en forme de targe (type flamand ou allemand, employé à Troyes au XVIe siècle), trois cotices (ou bandes diminuées) sont accompagnées, entre les deux occupant la partie supérieure de l'écu, d'une étoile à six rais. Au-dessus de l'écu est un quatrefeuilles et au bas une banderole portant la date 1545.



361

Briquet (t. Ier, p. 98, n°s 1181, 1182, 1183) a vu ce filigrane dans un papier de 30,5 × 42, à Amsterdam, de 1540 et 1550; à Namur, de 1546, et toujours accompagné d'une banderole datée. Pour lui, elle est d'une provenance incertaine.

Or, nous avons découvert en l'église Saint-Pantaléon de Troyes un fragment de vitrail représentant exactement le dessin du filigrane ci-dessus décrit, moins le quatrefeuilles et la banderole — deux accessoires, — mais faisant connaître les couleurs dont l'écu était émaillé. On peut le blasonner ainsi : *de gueules à trois cotices d'or, accompagnées entre les deux premières, au canton dextre, d'une étoile à six rais, aussi d'or.* Mais il nous a été impossible de savoir à qui attribuer cette marque, les actes de catholicité de la paroisse faisant défaut pour la période qui nous occupe et les registres des marguilliers ne mentionnant ni la situation ni les emplois des personnes pour l'enterrement desquelles ils opèrent des recettes.

Il est admissible que le filigrane en question était à un marchand papetier, celui peut-être que recouvrait, dans le bas-côté sud de la dite église, une petite pierre tumulaire dont les blasons, gravés à la surface, sont entièrement effacés, et de l'inscription en caractères gothiques de laquelle on ne lit plus que MARCHANT PAPETIER... MORT 159?, puis probablement le prénom de la femme, IEHANNE, et les mots PRIEZ POUR EVX. REQVIESCANT IN PACE. En tout cas, ces armoiries sont certainement celles d'un troyen adonné soit à la fabrication, soit au commerce du papier.


362

N°s 362 et 363. — 1573. *A. D.*, 39 H 1, reg. — *Armoiries.* Écu aux bords découpés, portant une bordure et ayant dans le champ trois losanges posés 2 et 1, sous un chef à trois pals. Au-dessus de l'écu, un quintefeuilles, erreur du formaire.


363

Briquet (t. Ier, p. 151, n° 2069) a trouvé cette marque à Anvers, dans un papier mesurant 30 × 40, daté de 1539. Elle ne diffère de celle que nous avons rencontrée à Troyes que par la forme de l'écu; ce dernier est surmonté du quatrefeuilles. Nous ne croyons pas que cette marque soit celle d'un fabricant ; elle doit provenir d'un marchand étranger qui faisait fabriquer à Troyes en fournissant ses formes; il y aura fait ajouter le quatrefeuilles afin de faire bénéficier sa marchandise de la considération qui s'attachait à sa provenance sur le marché européen. Rien ne nous permet d'émettre une opinion quant au possesseur de ce blason inconnu.



DEUXIÈME APPENDICE. NOTE SUR TROIS FILIGRANES REPRÉSENTANT CHACUN UNE LETTRE GOTHIQUE MAJUSCULE COURONNÉE ET FLANQUÉE DE DEUX FLEURS DE LIS, LE TOUT PLACÉ AU MILIEU D'UN ÉCU COURONNÉ ET SURMONTÉ D'UN QUATREFEUILLES.

N°s 364, 365, 366. — Parmi les filigranes recueillis par Briquet, il en est trois qui représentent les lettres gothiques L, F et R, couronnées, placées entre deux fleurs de lis, dans un écu également couronné, accompagné parfois, en pointe, d'une lettre gothique variable. Ces marques, comme le fait remarquer Wiener (pl. 23, n° 4), seraient copiées sur des monnaies d'or de Charles VIII, Louis XII et François Ier.

Briquet, en parlant de ces lettres (t. III, pp. 440, 446, 476), fait la critique des opinions émises à leur égard par plusieurs auteurs, il semble n'en admettre aucune et pose certains problèmes qu'il ne peut résoudre faute d'une documentation précise. Finalement, il paraît disposé à reconnaître que ces marques sont françaises et que les lettres qu'elles renferment sont les initiales de noms de papetiers ; mais, avec sa prudence ordinaire, il n'ajoute rien de plus, redoutant sans doute d'émettre un avis facilement sujet à controverse.

Voici ce que nous pouvons dire à cette occasion.

Non seulement ces marques sont françaises, mais elles ont été employées par des papetiers troyens de la famille Le Bé qui, travaillant simultanément, mais chacun pour son compte personnel, fiers de l'accueil bienveillant que leur avaient fait les rois Charles VIII et Louis XII lorsqu'ils vinrent à Troyes en 1486 et en 1510, fiers aussi de leur titre de papetiers jurés reconnu par les rois et justifié par l'excellence de leurs produits, obtinrent facilement le droit d'employer des marques similaires dans leur ensemble, mais différenciées par la présence de leurs initiales ornées de couronnes faisant connaître la haute estime dans laquelle était tenu leur travail, et de fleurs de lis affirmant pour l'étranger leur nationalité française.

Ces papetiers se nommaient : Guillaume, François et Robert Le Bé ; leurs nouvelles marques apparurent à peu près en même temps, vers les dernières années du XVe siècle et au commencement du XVIe.

La marque à l'L, initiale du nom Le Bé, fut indubitablement conférée à Guillaume Le Bé, propriétaire d'usines considérables et d'un grand rendement, fournissant des papiers très recherchés. Ayant fait son apparition dès 1509, cette marque

fut confirmée, en 1518, par l'adjonction à la pointe de l'écu d'un B gothique faisant l'office de contremarque et dont l'emploi dura jusqu'en 1574. (Voy. Briquet, du n° 8288 au n° 8294.)

De 1521 à 1531, on trouve aussi en contremarque, appendue à la pointe de l'écu, la lettre P (Briquet, n° 8295), initiale probablement du nom de Pinette, le grand marchand papetier qui faisait certainement fabriquer par les Le Bé pour les besoins de son immense commerce, ou bien encore, comme contremarque de Pierre Le Bé (mort en 1546), alors possesseur des usines dans lesquelles le filigrane en question était employé.


364


365


366

En 1536, on trouve en contremarque les lettres EB formées à l'aide d'un seul fil et placées à la pointe de l'écu (Briquet, n° 8296) ; ce sont les initiales du nom d'Edme Le Bé, papetier[1].

La marque R gothique entre deux fleurs de lis aurait été, avons-nous dit, octroyée à Robert Le Bé; mais Briquet, en relatant (n° 8987) qu'il l'a prise à Aisey-le-Duc, sur un document écrit en 1493, nous met en présence d'une difficulté assez sérieuse. Si le seul Robert Le Bé que nous ayons rencontré a fabriqué du papier avant cette date, il devait avoir alors au moins vingt-et-un ans ; il serait donc né en 1472, au plus tôt ; or, comme il est mort vers 1578, il aurait été âgé de 106 ans, ce qui paraît invraisemblable. Nous devons, bien à regret, entrer dans le champ des hypothèses et supposer l'existence d'un Robert Ier, fils de Guillaume Le Bé et de Nicole Piétrequin, qui aurait eu un fils Robert II, marié en 1545 à Claude Collet, et alors en possession de la marque de son père. Mais aucun document ne nous permet d'éclaircir ce petit problème. Si nous pouvions prouver que le nom

1. Cette date de 1536 paraît douteuse, à moins qu'elle ne soit celle de la copie d'une pièce antérieure à la fabrication du papier, ce qu'il nous est impossible de vérifier.

d'Aubert Le Bé (dont nous avons parlé page 358, en faisant l'historique de cette famille) était mal orthographié et devait s'écrire Robert, tout serait pour le mieux, car cet Aubert vivait encore en 1502 et peut-être même en 1524.

Briquet a rencontré la même marque à Argilly (Côte-d'Or), en 1518 (n° 8990), et à Chalon-sur-Saône, en 1597 (n° 8991), mais portant en contremarque un B gothique, initiale des patrons des usines dans lesquelles le papier avait été fabriqué. Il l'a aussi trouvé, depuis l'an 1497, à Vaudrevange (Meurthe), jusqu'à 1534 (n[os] 8992 à 8994), dans de nombreuses localités, ayant attachée à la pointe de l'écu, comme contremarque, la lettre C gothique initiale des Chatonru, grands marchands de papier, qui, indépendamment de celui qu'ils tenaient de leurs usines troyennes, en faisaient certainement fabriquer par les Le Bé et par d'autres possesseurs de battoirs.

Briquet a reproduit encore ce filigrane (n° 8996), vu à Autun dans du papier daté de 1540 et ayant en pointe de l'écu la lettre P, que nous considérons comme étant une contremarque représentant l'initiale du nom de Pinette, le gros marchand de papier dont nous avons parlé plus haut.

Enfin, Briquet donne, d'après des papiers de 1587 et 1589 (n[os] 8998 et 8999), ce même filigrane ayant en pointe de l'écu une contremarque portant le nom C[laude] SAVOIS, qu'il considère comme étant celui du papetier possesseur de la marque R. — Voici du reste ce qu'il écrit à ce sujet lorsqu'il passe en revue les différentes hypothèses formulées à propos de la signification des lettres L, F et R :

« .....Une autre solution consisterait à ne distinguer dans ces lettres que des initiales ; en ce cas, que signifierait la lettre D appendue à la pointe de l'écu contenant la lettre B (nous avons répondu à cette question, voy. au nom Denis Le Bé, page 377), et le C, le P, à la pointe de l'écu de la lettre R ? Nous ne saurions y voir que des initiales de papetiers, surtout lorsqu'au lieu de lettres, on lit le nom C SAVOIS au-dessus de la lettre R. »

Or, Claude Savois et ses descendants, d'après ce que nous en savons, n'ont jamais exploité un battoir, mais ils ont fait un grand commerce de papier.

Il résulte de tout cela que Briquet a tort tout en ayant raison.

Nous ajouterons que les Savois se fournissaient vraisemblablement de papier chez Edme Le Bé qui, au moulin de Pétal, était possesseur de la marque R entre deux fleurs de lis, au même titre qu'il l'était déjà de la marque L. Il y avait, en effet, d'excellentes relations entre ces deux familles, puisque, le 18 avril 1584, Edme Le Bé fut parrain d'un petit-fils de Claude Savois.

Arrêtons-nous ici !

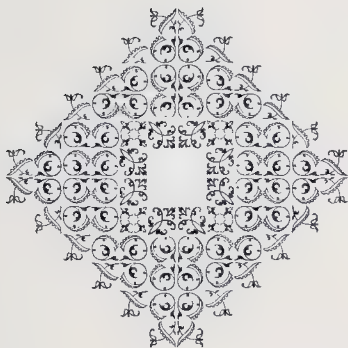
La sagesse nous le conseille, nos quatre-vingt-dix ans nous y contraignent.

Assez d'encre a coulé de notre plume, fermons notre encrier en répétant ces mots de l'illustre Virgile (*Bucoliques*, 3[e] égl.) :

Claudite jam rivos,... sat prata biberunt.

Troyes, octobre 1925.

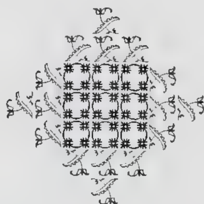
LOUIS LE CLERT



TABLES ET INDEX GÉNÉRAL



TABLE DES ILLUSTRATIONS





INDEX GÉNÉRAL

NOMS DE PERSONNE, DE LIEU ET DE MATIÈRE

AVERTISSEMENT

L'index présente, dans une seule série alphabétique générale, les noms de personne, de lieu et de matière.

Le principe qui a présidé à la confection de l'index consiste à n'y comprendre que des noms dont la consultation et les renvois sont capables de fournir des éléments de documentation aux personnes qui le consultent pour un sujet étranger à celui du livre lui-même ; les autres doivent prendre la peine de parcourir tout ou partie de l'ouvrage.

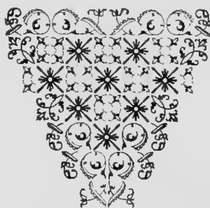
Ainsi, on a exclu de l'index les noms patronymiques de tous les artisans du papier, sous quelque dénomination qu'ils se présentent, la troisième partie étant précisément consacrée à un catalogue alphabétique de ces artisans, avec, pour la plupart d'entre eux, une notice sur leur famille, ascendants et descendants, et un renvoi aux pages des deux premières parties où il est question d'eux.

Pour les noms de lieu, on s'est limité, par application du principe adopté, à ceux susceptibles de conduire le chercheur à une information réellement utile ; on a par suite négligé de citer les nombreuses villes dans les archives desquelles il a été rencontré des spécimens de papier portant tel ou tel filigrane.

Pour les noms de matière, l'usage n'est pas, à notre avis, suffisamment répandu de leur faire, dans les index, la place qu'ils méritent ; tout livre contient, sur des sujets étrangers à son objet propre, des renseignements dont il faut faciliter la découverte et l'utilisation, sans obliger les intéressés à le parcourir d'un bout à l'autre ; c'est ce qu'on peut appeler les matières « externes » ; l'index les mentionne toutes. Pour les autres, les matières relatives au sujet du livre, les matières « internes », elles peuvent se présenter à la fois concentrées dans un chapitre qui leur est spécialement consacré, et « éparses » dans le texte de l'ouvrage ; à l'index, on a seulement relevé ces dernières, la table des matières indiquant par ailleurs où ces matières sont spécialement étudiées et traitées.

En résumé, on s'est efforcé d'établir un index aussi complet qu'il a paru nécessaire, aussi court qu'il a été possible.

Cet index, ainsi que le présent avertissement, a été établi par les soins de Madame Blake-Bucquet, sous la direction de Monsieur E. Coyecque, inspecteur honoraire des Bibliothèques de la ville de Paris et du département de la Seine.





LISTE CHRONOLOGIQUE DES PAPETIERS CITÉS DANS L'OUVRAGE [1]

Garnier, Pierre,	1348
Le Pevrier, Étienne,	1348
Colins dou paupier,	1355
Barisen ou Barisin, Thévenon,	1356
Garnier, Jean,	1360
Posche, Sevestre,	1362
Bouvot, Richard,	1367
Sevestre,	1372
Le Pevrier, Gilles,	1378
Braux, Jean de,	1384
Jussy, Jean,	1384
Regnier, Jacquin,	1386
Malpensant, Étienne,	1388
Posche, Jacquin,	1389
Le Royer, Jean,	1396
Barisen ou Barisin, Barthélemy,	1399
Posche, Guillaume,	1400
Benoist de Saint-Fale, Jean,	1402
Bouzanton, Jean de,	1402
Bouzanton, Perrin ou Pierre de,	1403
Le Ber, Guyot I[er],	1405
Avignon, Jean d',	1406
Bonnot,	1406
Bourbonne, Jean de,	1406
Boyleaue, Jean,	1406
Capitain, Jean Le,	1406
Charni, Nicolas de,	1406
Chastron, Colin,	1406
Gaucher, Jean,	1406
Godot,	1406
Grégoux,	1406
Hées, Jean de,	1406
Jacquot,	1406
Le Ber, Jean I[er],	1406
Le Lorrain, Jean,	1406
Malecorne, Jacquinot,	1406
Maurage ou Mauraige, Jean,	1406
Paris, Jean,	1406
Philippon,	1406
Piéron, Denizot,	1406
Quenart,	1406
Seron, Jean,	1406
Sevestre dou popier,	1406
Véron, Jean,	1406
Viaspre, Jean de,	1406
Chemin, Jean,	avant 1407
Coiffart, Laurent,	1407
Lorent de Crancy,	1407
Parey, Jean,	1408
François,	1409
Angelin, Guyot,	1410
Regnier, Gillet,	1412
Camus, Perrin,	1413
Symon,	1415
Bourbon, Jean de,	1418
Charonne, Nicolas de,	1418
Corbeil, Jean,	1418
Garnier, Jean,	1418
Gauvin, Jacquinot,	1418
Girart, Guillaume,	1418
Grégoire, Jean,	1418
Joffroy,	1418
Le Fèvre, Jeannin,	1418
Labbé, Jean,	1418
Massiquart, Thiébaut,	1418
Marolles, Jean de,	1418
Nivelle, Jacquinot,	1418
Pais, Jean,	1418

1. La date indiquée est celle à laquelle le personnage dont elle accompagne le nom a été rencontré pour la première fois comme s'occupant de la fabrication ou du commerce du papier, ou bien, à défaut, celle à laquelle on constate son existence comme adulte.

Cette liste ne saurait servir de base à des comparaisons entre le nombre des papetiers existant à différentes dates. Les documents collectifs, registres d'impôts, procès-verbaux d'enquêtes, rapports officiels, etc., ne fournissent qu'accidentellement des contigents de noms qui ne se retrouvent pas à d'autres époques. Nous sommes loin, certainement, de connaître tous les ouvriers qui ont travaillé dans les ateliers troyens et nous ne prétendons pas qu'on n'en puisse relever d'autres.

Perrin de Ruvigny, Jean-Bon, 1418
Tarot, Michau, 1418
Tout-le-monde, Jean, 1418
Andriet, Guillaume, avant 1419
Acyé, Jean, 1419
Bailli, Millot, 1419
Beaurepaire, Nicolas de, 1419
Bolaiges, Jean de, 1419
Cule, dit La Carpe, Jean, 1419
Dosmey, Guillaume, 1419
Génion, Pierre, 1419
Grivart, Guillaume, 1419
Guillemin, 1419
Jacquinot de Savières, 1419
Le Sacire ou Le Sacier, Jeannin, 1419
Lescuier, Edmond, 1419
Mahyet, Perrinet, 1419
Perrot, 1419
Petit, Jean, 1419
Phelepin, 1419
Sainte, Jacquinot de, 1419
Gringoire, Felisot, 1420
Lamourot, Guillaume, 1420
Vaudois, Jean Le, 1420
Gyé, François de, 1422
Jacquart, 1422
Le Roide, Jean, 1422
Maciquart, Jean, 1422
Regnault, 1422
Cholot, Jean, 1423
Giroust, Jacques, 1423
Godot, Jeannot, 1423
Jacquelet, Jacques, 1423
Jacquinot de Pouan, 1423
Lantages, Jean de, 1423
Pons, Jacquinot de, 1423
Prunot, Guillaume, 1423
Traulin, Pierre, 1423
Truchot, Jean, 1423
Le Loup, Jean, 1424
Prestat, Jean Le, 1424
Renoyère, Pierre, 1424
Sacey, Jean de, 1424
Milon, Gillet, 1425
Aubertin, Nicolas, 1427
Pilet, 1427
Sceu, Vincent, 1427
Sourdat, Jean Le, 1427
Berger, Regnault, 1428
Deschamps, Jean, 1428
Desmolins, Jean, 1428
Noble, Jacquemin Le, 1428
Richard, Guillaume, 1428
Saint-Quentin, Jean de, 1428
Simagrée, Guyot, 1428
Sonnet, Jean, 1428
Daubeterre, Felizot, 1433
Thierry, Guillaume, 1438
Adenin, Guillaume, 1439
Berthiot, Jean, 1439
Bouzanton, Gilet de, 1439
Le Roy, Philippe, 1439
Le Ber, Guyot II, 1440
Perreçon, 1443
Récourt, Jean de, 1443
Richard, dit Pilet, Nicolas, 1443
Le Pallerat, Perrin, 1444
Mauffrex ou Menfreux, Jean, 1444
Piétrequin, Jean, 1444
Berger, Perrin, 1445
Blet, Philippe, 1445
Parey, Henry, 1445
Pinel, Thévenin, 1445
Rivière, Jean, 1445
Rivière, Perrot, 1445
Bernard, Jean, 1446
Joly, Jean, 1447
Bénard, Jean, 1448
Postot, Périnet, 1448
Chastiaudin, Jean, 1451
Le Maignan, Jean, 1451
Perrinet, Thévenin, 1451
Perrin La Belle, 1451
Pesteau, Perrin, 1451
Salomon, Felisot, 1451
Thévenin, Perrinet, 1451
Sonnet, Perrin, 1451
Aubin, Philippe, 1454
Beire ou Beize, Jean de, 1454
Champy, Jean, 1454
Chopinette, Jean, 1454
Le Ber, Huguenin, 1454
Poulet, Colin, 1454
Sergent, Perrotin, 1454
Gilet, 1455
Bray, Jean de, 1457
Camus, Jacquinot, 1457
Charinet, Antoine, 1457
Roche, Thiébaut de, 1457
Antoine, 1459
Laurent, Jean, 1459
Le Ber, Jean II, 1459
Le Bon, Jean, 1459
Caron, Jean, 1463
Carré, Petit-Jean, 1463
Guillaume, Jean, 1463
Monnoiers, Henriot, 1463
Piot, Jean, 1463
Thévenot, Jean, 1463
De Mons, Michel, 1464

Richard, dit Pilet, Jean,	1464
Bray, Jean de, le jeune,	1465
Chauvel ou Chauvet, Jacques,	1465
Michiel, Nicolas,	1465
Nivelle, Guillemin,	1465
Nivelle, Guyot,	1465
Porel, Thévenin,	1465
Lescaillon, Jean,	1466
Nassier, Guillaume,	1466
Oudot, Guyot,	1466
Le Bon, Nicolas,	1467
Le Pevrier, Jean,	1467
Monsieux, Jean,	1467
Broussard, Jean,	1468
Girard, Jean,	1468
Michelet, Nicolas,	1468
Milot, Jacquinot,	1468
Bray, Perrin de,	1470
Maisier, Guillaume,	1471
Cazin, Jean,	1472
De Laval, Jean,	1472
Erard, Erart ou Ezart, Guillaume,	1472
Le Ber, Aubert,	1472
Michelet, Perreçon,	1472
Beire ou Beize, Guillaume de,	1473
Bonnot, Jean,	1473
Grey, Jean,	1473
Sémillart, Guillaume,	1473
Brunet, Jean,	1474
Dufour, Philippe,	1474
Giffart ou Griffart, Jean,	1474
Giffart, Guyot,	1474
Guérin, Jean,	1474
Hurloy, Pierre,	1474
Lalement, Guillaume,	1474
Lambert, Felizot,	1474
Le Riche, Colin,	1474
Le Febvre, Didier,	1474
Ménestrier, Simon,	1474
Milot, Nicolas,	1474
Odelin, Guillaume,	1474
Parey, Guyot,	1474
Pilet, Jeannin,	1474
Sire, Jean,	1474
Adam, Jacquinot,	1476
Aubert, Guillaume,	1476
Colot, Pierre,	1476
Corrard, Jean,	1476
Lescot, Antoine,	1476
Sergent, Guyot,	1476
Le Fort, Antoine,	1477
Camusat, Perrin,	1478
Cholet ou Cholot, Jean,	1478
Denise, Jean Ier,	1478
Denise, Perrot,	1478
Guillemot, Guillot ou Guiot,	1478
Huron, Pierre,	1478
Lalement, Guiot,	1478
Le Ber, Guillaume Ier,	1478
Mérille, Perrin,	1478
Salomon, Jean,	1478
Tarart, Jean,	1478
Thévenin, Jean,	1478
Barbier, Perrin,	1479
Gaulcher, Pierre,	1479
Poulet, Jean,	1479
Vaure, Jean de,	1479
Adam, Guillaume,	1480
Barat, Jean,	1480
Bray, Guyot de,	1480
Charpentier, Nicolas,	1480
Cheret, Nicolas,	1480
Corroy, Jean,	1480
Corroy, Pierre,	1480
Denis, Jean,	1480
Le Brun, Martin,	1480
Lombard, Felisot,	1480
Perrinet, dit Parent,	1480
Bazart, Jean,	1481
Bray, Colinet de,	1481
Camusat, Jean,	1481
Chatonru, Denis,	1481
Didier,	1481
Fourny, Guillaume,	1481
Gauthier Jean,	1481
Havart, Simon,	1481
Léger, Jeoffroi,	1481
Navet, Toussaint,	1481
Ragon, Thiébaut,	1481
Saulnier, Jean,	1481
Véry, Aubert,	1482
Colot, Simon,	1483
Lescuier, Jean,	1483
Le Roy, Philippe,	1483
Grivet, Perrin,	1484
Clapault, Jean,	1485
Eudelin, Guillaume,	1485
La Hupproye, Jeannin de,	1485
Robin, Nicolas,	1485
Aubry, Jean,	1486
Bertin,	1486
Gros, Jean Ier,	1486
Hannequin ou Hennequin, Nicolas,	1486
Le Bé, Nicolas,	1486
Ludot, Nicolas,	1489
Bertrand, Pierre,	1490
Bourbon, Jean,	1490
Maçon, Jean,	1490
Sémillard, Perrin,	1490
Le Bey, Pierre,	1491

Le Beau, Jean, 1492
Le Bey, François Ier, 1492
Condé, Jean de, 1494
Dautruy, Pierre, 1497
Natey, Gilet, 1497
Petit, Philippe, 1497
Pérignon, François, 1498
Piétrequin, Guillaume, 1500
Pinette, Nicolas, vers 1500
Belin, Jean, XVIe s.
Drouot, Antoine, XVIe s.
Varennes, Jacques de, XVIe s.
Gouault, Nicolas Ier, 1502
Martin, Jean, 1503
Nivelle, Simonnet, 1503
Richard, dit Pilet, Nicolas II, 1503
Gueneron, Guillaume, 1505
Gombault, Pierre, 1506
Tauson ou Tausson, Nicolas, 1506
De Baire, Jean, avant 1507
Bourgeois, Jean, 1507
De Menehou, Jean, 1507
La Caille, Pierre, 1507
Ludot, Denis, 1507
Aubry, François, 1508
Bourquin ou Boucquin, Nicolas, 1508
Gros, Jean II, 1508
Ysambert, Didier, 1508
Hullebin, Simon, 1510
Beigneux, Étienne, 1512
Berthier, Thiébaut, 1512
Contat ou Le Contat, Jean, 1512
De Sens, Jean, 1512
Martin, Pierre, 1512
Masson, Jacquet, 1512
Masson, Jean, 1512
Robin, Jean, 1512
Chatonru, Jean, vers 1515
Natey, François, 1515
Piétrequin, Guyon, 1515
Villemor, Paul de, 1515
Havart, Claude, 1516
Guignart, Jean, 1518
Le Bé, Jean III, 1518
Masson, Philippe, 1518
Michelet, Léger, 1519
Le Bé, Robert Ier, 1520
Moguet, Pierre, 1520
Pothier, Jean, 1520
Brayer, Pierre, 1522
Claudin, Jean, 1522
Nivelle, Nicolas, 1522
Sonnet, Jean, 1522
Denise, Claude Ier, 1523
Le Bé, Guillaume II, 1523
Bonhomme, Philippe, 1524
Gallien, François, 1524
Ancelot, Pierre, 1527
Petit Filz, Felisot, 1527
Bornot, Claude, 1528
Le Moyne, Nicolas, 1529
Le Tartier, Jacques, 1529
Roux, Jean, 1530
Roussel, Jean, 1531
Bricel, Pierre, 1532
Montjau, Edmond, 1532
Nivelle, Jean Ier, 1534
Balesaux, Remi, 1535
Bonnet, Gabriel, 1535
Thurot, Pierre, 1535
Clérey, Denis, 1536
Pinette, Claude, 1536
Gruey, Gilles de, 1537
Masson, Nicolas, 1537
Petit, Colinet, 1538
Nivelle, Siméon, 1539
Ducroq, Pierre, 1540
Péricard, Pierre, vers 1540
Boudart, Gabriel, 1541
Desmay, Jean, 1541
Lalement, Edmond, 1542
Bouchard, Nicolas, 1544
Fleury, François, 1544
Jorry, Regnauld, 1544
Philbert, Jean, 1544
Drodelot, Robert, 1545
Le Bé, Robert II, 1545
Drodelot, Simon, 1546
Drodelot, Pierre, 1546
Fauchon, Mathiot, 1546
Marcot, Jean, 1546
Picard, Jean, 1546
Polin, Claude, 1546
Chaulvirey, Jean, 1547
De Baire, Jean, 1547
De Fer, Guyot, 1547
Rure, Bastien, 1547
Antoine Vistement, Pierre, 1548
Barbier, Pierre, 1548
Bernard, Guillaume, 1548
Bernard, Jean, 1548
Bourgeois, Pierre, 1548
Bouton, Gillet, 1548
Champenois, Julien, 1548
Champion, Jean, 1548
Denise, Étienne, 1548
Frottey, Jean, 1548
Godot, Jacques, 1548
Gouault, Augustin, 1548
Hullebin, Nicolas Ier, 1548

Bornot, Arnoult,	1550
Bouvet, Robert,	1550
Charpentier, Nicolas,	1550
Adenet, Jean,	1551
Bompas, Jean,	1551
Charmoy, Bastien,	1551
Le Bé, Denis,	1551
Bonnet, Robert,	1552
Brisson, Guillaume,	1552
Botot, Gillet,	1552
Bourcier, Isaac,	1552
Bovier, Denis,	1552
Brodey, Georges,	1552
Chérot, Louis,	1552
Denise, Edmond Ier,	1552
Fagonnet, Guillaume,	1552
Febvre, Denis,	1552
Guyon, Vincent,	1552
Habert, Étienne,	1552
Joly, Nicolas,	1552
Lamylle, Nicolas,	1552
Le Clerc, Guyon, l'aîné,	1552
Le Maistre, Jean,	1552
Le Roy, Nicolas,	1552
Lyon, Jean,	1552
Maçon, Philippe,	1552
Macquart, Jean,	1552
Marchand, Jean,	1552
Martelet, Jean,	1552
Michel, Jean,	1552
Musnier, Jean,	1552
Noël, Claude,	1552
Noël, Colas,	1552
Noël, Laurent,	1552
Regnier, Jacques,	1552
Rivière, Colas,	1552
Royer,	1552
Saget, Nicolas,	1552
Savois, Claude,	1552
Vincent, Guyon,	1552
Gouault, Sébastien Ier,	1553
Piétrequin, Simon,	1555
Antoine Vistement, Guion,	1556
Bourgoing, Pierre,	1556
Brye, Jean de,	1556
Gendron, Abraham,	1556
Gouget, Gilles,	1556
Harroque, François,	1556
Joly, Thomas,	1556
Laratte, Jean,	1556
Le Roy, Jacques,	1556
Noël, Vincent,	1556
Marnay, Étienne,	1556
Pilet, Nicolas,	1556
Bouyot, Jean,	1557
Havart, Alexandre,	1557
Havart, Jean,	1558
Péricard, Nicolas,	1558
Antoine Vistement, Damyen,	1559
Hullebin, Nicolas II,	1559
Maillet, Abraham,	1559
Maistre, Jean,	1559
Maistre, Guillaume,	1559
Musnier, François,	1559
Sirau, Guyon,	1559
Mauroy, Pierre,	1560
Pinette, Nicolas II,	vers 1560
Moreau, Jean,	1562
Belin, Pierre,	1563
Le Clerc, Alexandre,	1563
Le Clerc, Jacques,	1564
Denise, Claude II,	1565
Nivelle, Siméon II,	1565
Denise, Claude III,	1566
Lespinette, Jean,	1568
Richard, Guyon,	1568
Le Gaigne,	1569
Nivelle, Jean II,	1569
Le Clerc, Guyon, le jeune,	1570
Chapellain, Guillaume,	1571
Le Coq, Tristan,	1571
Lermite, Jacques,	1571
Ragon, Odart,	1571
Denise, Siméon,	1572
Garnier, Nicolas,	1572
Le Muet, Jacques,	1572
Boytote, Nicolas Ier,	1573
Febvre, Guillaume,	1573
Le Bé, Pierre II,	1573
Macabre, Aliot,	1573
Savois, Alexandre,	1573
Simphorian,	1573
Blampignon, Nicolas,	1574
Caillebot, Edmond,	1574
Chapelle, Jean,	1574
Millard, Jean,	1574
Rosaire, Jean,	1574
Carré, Jean,	1577
Monnot, Jean,	1577
Berthier, Simon,	1578
Berthon, Siméon,	1578
Bourgoing, Humbert,	1578
Bouvet, Étienne,	1578
Febvre, Edmond,	1578
Gros, Simon,	1578
Hullebin, Pierre,	1578
Le Muet, Michel,	1578
Nico, Jean,	1578
Seau, Guyon,	1578
Sencier, Nicolas,	1578

Gouault, Sébastien II,	1579
Champagne, Nicolas,	1580
Godin, Claude ; Godin, Jean ; Godin, Michel,	1580
Gouault, Jean II,	1580
Lalement, Nicolas,	1580
Le Bé, Jacques Ier,	1581
Vivien, Claude,	1581
Ynnocent ou Yvonnet,	1581
Nérot, Gabriel,	1583
Savois, Martin,	1583
Chagourin, Maclou,	1584
Dret, Jean,	1584
Foullot, Toussaint,	1584
Guillot, Jean,	1584
Savois, Nicolas ; Savois, Pierre,	1584
Stier, Edme ; Stier, Nicolas,	1584
Verrat, Noël,	1584
Bonpas, Jacques,	1585
Bourguignat, Humbert,	1585
Bourguignat, Jean,	1585
Bouvart, Étienne,	1585
Champagne, Solemne,	1585
Chapellain, Jean,	1585
Dijon, Jean de,	1585
Gillet, Jacques,	1585
Vaillant, Guillaume,	1585
Vigney, Jean,	1585
Bailli, Jean,	1587
De Garois, Innocent,	1587
Sauvage, Martin,	1587
Bardon, Jacques,	1590
Le Bé, François II,	1590
Stetin, Guyon,	1590
Febvre, Pierre,	1591
Hullebin, Alexandre,	1591
Le Clerc, Nicolas,	1592
Debure, Abraham Ier,	1593
Journée, Guillaume,	1593
Cheret, Guion Le,	1594
Milot, Thomas,	1594
Pandemy, Claude,	1595
Denise, Edmond II,	1598
Sevestre, Nicolas,	1598
Symon, Edme,	1598
Le Cornu, Simon,	1599
Diligent, Joseph,	1600
Genson, Pierre,	1600
Champeaux, Louis,	1601
Diligent, Prudent,	1601
Gouault, Gilles,	1601
Lalement, Simon	1601
Nivelle, Jean III,	1601
Roy, Étienne,	1604
Dosseron, Jean,	1605
Gauthier, Claude,	1605
La Croix, Pierre de,	1605
Maistre, Simon,	1605
Pot-de-Vin, Claude,	1605
Poussot, Daniel,	1605
Theret, François,	1605
Debure, Pierre Ier,	1606
Le Bé, Jacques II,	1607
Le Jeune, Jean,	1608
Raudin, Jean,	1608
Gumery, Pierre,	1609
Maistre, Antoine,	1609
Boytote, Nicolas II,	1610
Guillaume, Nicolas,	1610
Belle, Mathieu,	1611
Du Prey, Germain,	1611
Nancey, Nicolas,	1612
Dadyé ou Dadier, Pierre,	1614
Debure, Abraham II,	1616
Champagne, Nicolas,	1617
De Marson, Jean,	1617
La Prèse, Jean de,	1617
Denise, Nicolas II,	1619
Jolly, Thomas,	1622
Morin, Jean,	1623
Daubeterre, Jean-Baptiste,	1624
Guillaume, Noël,	1624
Pourille, Edme,	1625
Cospois ou Coppois, Emmanuel,	1627
Denise, Jacques,	1627
Houlier, Guillaume,	1627
Denise, Nicolas Ier,	1628
Denise, Edmond IV,	1628
Charmoy, Jean,	1629
Denise, Edmond III,	1629
Godin, Nicolas,	1629
Large, Jacques,	1629
Bruyères, Jean,	1633
Monnot, Nicolas,	1634
Blampignon, Nicolas,	1635
Languery, Edme,	1635
Gros, Nicolas,	1638
Philbert, Michel,	1638
Denise, Jean,	1639
Bodier, Claude,	1640
Rotier, Pierre,	1640
Blondel, Pierre,	1641
Chevalier, Laurent,	1641
Jacquot, Claude,	1641
Moyse, Thibault,	1641
Pienne, Isaac,	1641
Braulne, Andry ou André,	1642
Maistre, Claude,	1642
Debure, Nicolas,	1643
Milley, Jean,	1644
Gouget, Louis,	1646

Courtillier, Léger, 1649
Gouault, Nicolas II, 1651
Le Bé, Nicolas II, 1651
Bonnot-Godin, Edme, 1653
Debure, Edme Ier, 1653
Maillet, Jean, 1653
Michelin, Antoine, 1658
Blondel, Antoine, 1659
Cocasse, Jacques, 1661
Nicol, Edme, 1662
Berthier, Edme, 1664
Berthier, Charles ; Berthier, Jacques, 1665
Marterel, Étienne du, avant 1669
Bernard, Nicolas-Claude, 1669
Favier, Edme, 1669
Debure, Sébastien, 1670
Perreau, Nicolas, 1670
Berthier, Jacques, 1672
Dijon, Étienne, 1672
Houssier, Pierre, 1672
Regnault, Nicolas ; Regnault, Jacques, 1672
Douge, Gabriel, 1673
Febvre, Antoine, 1673
Douge, Louis, 1674
Evrart ou Evras, Jean, 1674
Marinot, Nicolas, 1674
Boulard, Claude, 1680
Marterel, Nicolas du, 1681
Debure, Pierre II, 1687
Cocasse, Pierre, 1688
Milon, Joseph, 1695
Bernard, François, 1696
Le Bé, Nicolas III, 1714
Debure, Pierre III, 1715
Debure, François, 1721
Le Febvre, Jacques, 1723
Lollier, Élie-Thomas, 1730
Mailly, Jacques, 1730
Fèvre ou Le Febvre, Nicolas, 1744
Debure, Claude-Edme, 1747
Le Febvre, Claude, 1748
Dufour, Étienne, 1752
Masse, Jacques, 1756
Ruhr, Georges, 1756
Brochard, Pierre, 1757
Ranglet, Deogratias, 1758
Bouvet, Claude, 1773
Garnier, Jean-Antoine, 1775
André, A.-P.-F., 1777
Debure, Pierre IV, 1777
Le Sieur, Étienne-Nicolas, 1780
Boulat, Nicolas, 1781
Faytou, F., 1784
Pannetier, J.-B., 1790
Le Cesne, Julien, 1791
Artan ou Artau, Damiens, 1793
Blondel, Jean, 1793
Fléchey, Étienne-Louis, 1793
Estamfs, Benoît, 1793
Fonkée, Jean-Pierre, 1793
Marichal, J.-B., 1793
Martin, Pierre, 1793
Brulat, Pierre, 1794
Dodart, Pierre, 1794
Fèvre, Nicolas, 1794
Girard, François, 1794
Hugon, Jean-Claude, 1794
Ludot, Marc-François, 1794
Marlot, Louis, 1794
Moreau, Pierre, 1794
Paul, Jean, 1794
Rousseau, Antoine-Pierre, 1799
Gonin, père ; Gonin, Mathurin, XIXe s.
Roche, Antoine, 1804
Anner, Reine-Pierrette, 1808
Mayeur, Georges, 1811
Fléchey, Nicolas-Louis-Christophe, avant 1814
Faye, Jean ; Faye, Gratien, 1818
Viault, Eugène-Frédéric, 1825
Chenié, Pierre-Paul, 1826
Durand, Mme Veuve, 1826
Anner-André, 1828
Mellério, Jean-Marie, 1830
Vivien, Nicolas-Edme-Louis, 1831
Ferrand-Lamotte, 1835
Marchand, Cosme-Honoré, 1837
Roux, Jacques, 1837
Delaire, 1840
Pinson, Charles-Laurent, 1867
Thibault, Louis-Marie-Joseph, 1870
Pinson, Paul, 1872
Decollogne, Nicolas, 1874
Thibault, Louis-Marie, 1883
Collin-Gauthier, 1886
Jougier, père et fils, 1888
Pasquier, Théodore.
Société anonyme des Papeteries de Champagne, 1898
Tisserand, Worms et Lévy, 1902
Bonnet et Théot, 1908
Petit, Marcel, 1911
Société des Papeteries de Villeneuve, 1918
Société des Papeteries Navarre, 1920
Abel, Eugène, 1921
Société nouvelle des Papeteries de Champagne, 1923



BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES SOURCES UTILISÉES POUR CE TRAVAIL ET MENTIONNÉES SOMMAIREMENT DANS LE COURS DE L'OUVRAGE

Archives départementales de l'Aube.
Archives départementales de la Marne.
Archives municipales de Troyes.
Archives nationales.
Archives du Musée Plantin-Moretus, à Anvers.

ALBIGNY (P. D'). *L'Industrie du papier dans le Vivarais au XVIIIe siècle.* (*Revue du Vivarais*, t. V, 1897.)

ALIBAUX (Henri). *Les Légendes de l'histoire du papier.* (*Revue du Lyonnais*, n° 3, juillet 1921.)

— *Quelques mots sur les filigranes du papier.* Lyon, M. Audin et Cie, 1923, fig.

AUDRA (L'Abbé), prieur de Sainte-Maure. *Mémoire sur la paroisse et le prieuré de Sainte-Maure, diocèse et banlieue de Troyes.* (Bibliothèque de Troyes, ms. n° 2297.)

BABINET DE RENCOGNE (G.). *Recherches sur l'origine des moulins à papier de l'Angoumois et particulièrement de la paroisse de la Couronne*, etc... Angoulême, 1879, in-8°. (Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente, 5e série, 2e année, 1878-1879.)

BAILEY (H.). *Notes on Watermarks in various issues of Spaldings Quarterly.* London, 1923-1925.

BAILO (Luigi). *Sulle prime carterie in Treviso.* Treviso, 1887, in-8.

BICLET (A.). *L'Industrie du papier en France et en Dauphiné. Son passé, ses perspectives d'avenir.* Conférence. Grenoble, 1917, in-8°, 48 p.

BLANCHARD (Raoul). *L'Industrie de la papeterie dans le sud-est de la France.* (Bull. de la Soc. scient. du Dauphiné, t. XLVI, 1925.)

BLANCHET (Augustin), de Rives. Traduction de : *Papyrus sive ars conficiendae papyri*, poème par le R. P. Imberdis, de la Cie de Jésus, Clermont, 1693. (Bulletin de la Société de Statistique, des Sciences naturelles et des Arts industriels du département de l'Isère, 4e série, t. IV, 1899, p. 239.)

— Exposition universelle de 1900 à Paris. Rapport du Jury international, Classe 88. *Fabrication du papier.* Paris, Imprimerie nationale, 1902.

— *Exposition rétrospective de la Papeterie. Essai sur l'Histoire du papier et de sa fabrication*, 1re partie. Paris, 1900. In-8, IV-175 p., fig.

BOFARULL Y SANS. *La Heráldica en la filigrana del papel.* Barcelona, 1901, in-4.

BOISSONNADE (P.). *L'Industrie du papier en Charente et son histoire.* Ligugé, 1899, in-8.

BOURDE DE LA ROGERIE. *Notes sur les papeteries des environs de Morlaix depuis le XVe siècle jusqu'au commencement du XIXe siècle.* (Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques, 1911, 42 p.)

BOURDON (G.). *Notes sur quelques filigranes de papiers des XIVe et XVe siècles et de la première moitié du XVIe siècle.* (Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, t. XXX, Amiens, 1880.)

BOYER (Hipp.) et VALLET DE VIRIVILLE (A.). *Des Filigranes du papier.* (*Revue archéologique*, 1860, t. II, p. 150-164.)

— *Nouvelles observations sur le papier au filigrane de Jacques Cœur.* (*Revue archéologique*, 1861, t. II, p. 20-28.)

BRIQUET (C.-M.). *Associations et grèves des ouvriers papetiers en France aux XVIIe et XVIIIe siècles.* (Extrait de la *Revue internationale de sociologie*, t. V. Giard et Brière, 1897, in-8.)

— *Recherches sur les premiers papiers employés en Occident et en Orient, du Xe au XIVe siècle.* (Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 5e série, t. VI, 1885, XLVIe de la collection.)

— *La Légende paléographique du papier de coton.* (Bulletin du Bibliophile, octobre et novembre 1884.)

— *Le Papier arabe au moyen âge et sa fabrication.* Berne, 1888, in-8. (Extrait de *L'Union de la Papeterie.*)

— *De la valeur des filigranes du papier comme moyen de déterminer l'âge et la provenance des documents non datés.* Genève, 1892. (Extrait du Bulletin de la

Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. Ier.)
— *Le Papier et ses filigranes, compte rendu des plus récents travaux publiés à ce sujet*. Paris, 1894, in-8.
— *Les Anciennes papeteries du duché de Bar et quelques filigranes barrois de la seconde moitié du XVe siècle*. (*Le Bibliographe moderne*, 1898.)
— *La Papeterie sur le Rhône à Genève, et les papiers filigranés à l'écu de Genève*. (*Nos anciens et leurs œuvres* ; Genève, 1901.)
— *Les Filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600*. Paris, A. Picard et fils, 1907, 4 vol. in-4.
— *Notions pratiques sur le papier*. (*Le Bibliographe moderne*, 1905.)
— *Les Moulins à papier des environs de Tulle*. (*Le Bibliographe moderne*, 1911.)
Bulletin de la Société archéologique et artistique « Le Vieux papier ».
CARINI (Is.). *Il Papiro*. Roma, 1890, in-8.
CASTAN (A.). *Catalogue des incunables de la Bibliothèque publique de Besançon*, 1893.
CHAUMONNOT. *Rivière de Seine. Étude sur la dérivation de Troyes*, 1868.
CLAUDIN (A.). *Origines et monuments de l'imprimerie à Poitiers*. Paris et Niort, 1897.
— *Nouvelles recherches*. (*Bulletin du Bibliophile*, 1898.)
— *Origines et débuts de l'Imprimerie en France. Premiers essais à Avignon en 1444*. (*Bulletin du Bibliophile*, 1898.)
COHENDY (Michel). *Note sur la Papeterie d'Auvergne, antérieurement à 1790, et les marques de fabriques des papeteries de la ville et baronnie d'Ambert et ses environs*. Clermont, F. Thibaud, 1862, in-8 de 24 p. (Extrait des Mémoires de l'Académie de Clermont, 1862.)
CORRARD DE BREBAN. *Recherches sur l'établissement et l'exercice de l'Imprimerie à Troyes*. 3e édition, 1873.
DESMARETS, inspecteur général des manufactures. *L'Art de fabriquer le papier*. (Encyclopédie méthodique de Diderot et d'Alembert ; Paris, Panckoucke, 1788, t. V, p. 463.)
DUMERCY (Charles). *Bibliographie de la Papeterie*. Bruxelles, Larcier, 1888, in-8.
DUVAL (Louis). *Papeteries et Imprimeries du département de la Creuse* (1519-1898). Guéret, Amiaut, 1898, in-8. (Extrait des Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, 2e série, t. VI.)
Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, au mot *Papeterie*.
FARIA DE ATAIDE DE MELO (A.). *O papel como elemento de identificação*. Lisboa, Oficinas gráficas da Biblioteca nacional, 1926, in-16.
FLÉCHEY (Louis). *La Papeterie de Troyes*. (Bulletin de la Société industrielle et commerciale de Troyes, année 1873, 2e partie, p. 100.)
GAUTHIER (Jules). *L'Industrie du papier dans les hautes vallées franc-comtoises, du XVe au XVIIIe siècle*. Montbéliard, 1897, in-8°. (Extrait des Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard.)
GERBAUX (F.). *Les Papeteries d'Essonnes, de Courtalin et du Marais, de 1791 à 1794*. (*Le Bibliographe moderne*, 1899.)
— *La Papeterie de Buges en 1794*. (*Le Bibliographe moderne*, 1903.)
GRAND-CARTERET (John). *Papeterie et papetiers de l'ancien temps*. Paris, G. Putois, 1913, 342 p.
« Documents bibliographiques et autres se rapportant au commerce du papetier-marchand » : p. 178-183 ; « Quelques volumes de calligraphie » : p. 321-325.
GROSLEY. *Éphémérides. Notes historiques sur la ville de Troyes*.
HAVARD (Henri). *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration* (Article Papier). Paris, Quantin.
HEITZ (Paul). *Les Filigranes des papiers contenus dans les incunables strasbourgeois de la Bibliothèque impériale de Strasbourg*. Strasbourg, Heitz, 1903.
— *Les Filigranes des papiers contenus dans les archives de la ville de Strasbourg*. Strasbourg, Heitz, 1902.
HEUSER (Emil). *Alte pfälzische Papiermühlen und ihre Wasserzeichen*. Speyer, 1922, in-4.
HUGOT. *Notes historiques sur Troyes*. (Bibliothèque de Troyes, ms. 2301.)
HUILLARD-BRÉHOLLES. *Sur l'emploi du papier de coton et des sceaux plaqués dans les actes de l'empereur Frédéric II*. (Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 3e série, t. III, p. 1 à 34.)
HUNTER (Dard). *Hand made paper and its water marks ; a bibliography*. [New York] 1916 [1917], 22 p. « Reprinted with revisions from Paper, May 30, 1917 ».
— *The literature of papermaking*, 1390-1800. [Chillicothe, O., 1925], 47 p.
— *Old papermaking*. [Chillicothe, O.] 1923, 112 p.
HUNTER (Jos). *Specimens of marks used by the early manufactures of paper, as exhibited in documents of the public Archives of England*, in *Archæologia*, t. 37 (1857), p. 447-454, avec reproductions.
JACQUOT. *Inventaire des papiers relatifs à la ville de Troyes*. (Bibliothèque de Troyes, ms. 2314.)
JANSEN. *Essai sur l'origine de la gravure en bois et en taille douce*. Paris, 1808, in-12, fig.
JARRY (Louis). *Les Débuts de l'Imprimerie à Orléans*. Orléans, Herluison, 1884.
KARABACEK (D.-J.). *Das arabische Papier*. Wien, 1887, in-4.
KONING (J.). *Verhandeling over den oorsprong, de uitvinding, verbetering en volmaking der boekdrukkunst*, Haarlem, Loosjes, 1816. (Mémoire sur l'origine, la découverte, le développement et le perfectionnement de l'Imprimerie.) In Letter en oudheidkundige Verhandelingen van de Hollandsche Maatschappij der

Wetenschappen te Haarlem. (Mém. de litt. et d'arch. de la Soc. holl. des Sciences naturelles, Iʳᵉ partie : XII-476-XVI pp., pl. et tabl. pliés.)
La Croix (A.). *Historique de la papeterie d'Angoulême*, suivi d'Observations sur le commerce des chiffons en France. Angoulême, 1863, in-8.
La Lande (de). *L'Art de faire le papier*. (Descriptions des Arts et Métiers ; Paris, 1781-1789.)
La Serna-Santander. Supplément au catalogue de sa bibliothèque ; Bruxelles, 1803. Il s'y occupe l'un des premiers de la question des filigranes.
Lasteyrie (Robert de). *Rapport sur la communication faite au Comité par M. Midoux d'une collection de 6000 filigranes*. (Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1889, p. 172.)
Lazzarini (V.). *L'Industria della carta nel Padovano durante la dominazione carrarese*. Padova, 1899, in-8. (Atti e Memorie della Accademia, XV, 2.)
Lepage (H.). *Recherches sur l'Industrie en Lorraine. Les Papeteries*. (Mémoires de l'Académie Stanislas, 1850.)
Leprevost (A.). *Note sur un papier du XIIIᵉ siècle à Toulouse. Mélanges de littérature et d'histoire*. Paris, Crapelet, 1870, p. 338-340.
Letonnelier (G.). *Les Origines de l'industrie du papier en Dauphiné*. (Bulletin de la Société de statistique de l'Isère, 1924.)
Likhatcheff (Nicolas). *La Valeur des filigranes en paléographie* (en russe). Saint-Pétersbourg, typog. Balachev, 1899, 3 vol. in-4 et album.
Luce (Siméon). *Histoire de Duguesclin et de son temps*. Voir p. 62 et suivantes, Parchemin et papier.
Magasin pittoresque (Le). Tomes Iᵉʳ, p. 215 et 288 ; II, p. 103 et 142 ; III, p. 198 ; XVIII, p. 135 ; XXVII, p. 327 ; XXVIII, p. 134 ; XXX, p. 42 ; XL, p. 127 ; XLV, p. 38 ; XLVIII, p. 7.
Marmol (Baron F. del). *Dictionnaire des filigranes*. Namur et Paris, 1900, in-8° (114 reproductions classées en groupes alphabétiques et chronologiques).
Martin (Germain). *Les Papeteries d'Annonay*. (*Le Bibliographe moderne*, année 1897.)
Matton (A.). *Les Anciennes papeteries de l'Aisne*. Laon, Imprimerie du *Journal de l'Aisne*, 1903, in-4 de 80 p.
Meerman (Gérard). *Ger. Meermanni et doctorum virorum ad eum epistolae atque observationes de chartae vulgaris seu lineæ origine* ; edidit ac prefatione instruxit Jacobus van Vaasen. Hagae Comitum, 1767, in-12.
Midoux et Matton. *Étude sur les filigranes des papiers employés dans le nord de la France aux XIVᵉ et XVᵉ siècles*. Paris, Dumoulin, 1868. (Mémoires de la Société académique de Laon, t. XVI et XVII, 1867-1868.) 600 dessins.
Montaiglon (Anatole de). *Filigranes de papier au XIVᵉ siècle*. (Rapport publié dans le Bulletin du Comité des travaux historiques, 1888, p. 66.)
Morin (Louis). *Histoire corporative des artisans du Livre à Troyes*. Troyes, P. Nouel, 1900. (Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube, 1899-1900.)
Mortet (Victor). *Le Papier*. (Analyse d'un ouvrage publié, sous ce titre, par M. Paul Charpentier, pour l'Encyclopédie chimique de Frémy.)
Olmedilla y Puig (J.). *Noticias y datos acerca de la historia del papel*. Madrid, 1891, in-16.
Onfroy (Henry). *Les papeteries à la cuve d'Arches et d'Archettes* (1492-1911). 3ᵉ édition, 1912, in-8 de 52 p.
Pansier (Paul). *Histoire du Livre et de l'Imprimerie à Avignon, du XIVᵉ au XVIᵉ siècle*, t. II (1922). Avignon, Aubanel.
Perrin (A.). *Les Caproni fabricants de papier à La Serraz (Bourget-du-lac) et à Divonne, aux XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles ; leurs marques et filigranes*. (Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, 4ᵉ série, t. IV, Chambéry, 1893.)
Piekosinski (F.). *Sredniorvieczne znaki wodne*, etc... Les marques en filigrane des manuscrits conservés dans les archives et bibliothèques polonaises, principalement celles de Cracovie, au XIVᵉ siècle. (*Bulletin de l'Académie des Sciences de Cracovie*, octobre 1893, 795 filigranes.)
— *Wybor znakow wodnyckz XV stulecia*. Un choix de filigranes du XVᵉ siècle. (*Wiadomosci numizmatyczno archeologiczne*. Cracovie, 1896, 324 filigranes à la tête de bœuf, nᵒˢ 796 à 1119.)
Plantin (Christophe). *Correspondance*, publiée par Max Rooses, 1883 et suiv.
Richard (Jules-Marie). *Filigranes de papiers de la première moitié du XVIᵉ siècle conservés au trésor des chartes d'Artois à Arras*. (Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1888, n° 1, p. 68.)
Rostaing (Léon). *La Famille de Montgolfier, ses alliances, ses descendants*. Lyon, A. Rey et Cⁱᵉ, 1910, in-8.
Rouchon (Gilbert). *Origine des fabriques de papier de Chamalières près Clermont-Ferrand*. (Congrès archéologique de France, 1897, p. 361.)
Rouget. *Recherches historiques sur la ville et le comté de Bar-sur-Seine*. Dijon, 1772.
Roux (Xavier). *Les Papetiers du Dauphiné avant et après la Révolution*. Grenoble, Imprimerie Gabriel Dupont, s. d., in-8.
Schmidt (Ch.). *Filigranes de papiers employés à Strasbourg de 1343 à 1525*. Strasbourg, Vᵛᵉ Bader, 1877, 32 p. in-8.
Schwandner. *De Charta linea antiquissima ex cimeliis bibliothecae Aug. Vindobone dissertatio* ; in-4.
Sotheby (Samuel L.). *Principia typographica*. London, 1858 ; 3 vol. in-folio.
Stein (Henri). *La Papeterie d'Essonnes*. Paris, Picard et fils, 1895. (Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 1894.)

Mélanges de Bibliographie, 1re série. Paris, Techener, 1893, in-8.

La Papeterie de Saint-Cloud près de Paris au XIVe siècle. (*Le Bibliographe moderne*, t. VIII, 1904.)

— *Les Papeteries de Castres à la fin du XVIIIe siècle.* (*Le Bibliographe moderne*, t. XXI, 1922.)

— *La Succursale plantinienne de Paris.* (*Le Bibliographe moderne*, t. XX, 1921.)

STOPPELAAR (J.-H. DE). *Het papier in de Nederlanden gedurende de middeleeuwen.* Middelburg, 1868, in-8.

SURFACE (Henry E.). *Bibliography of the pulp and paper industries.* Washington, Govt. print. off., 1913, 48 p. (U. S. Dept. of agriculture. Forest service. Bulletin 123. Forest products laboratory series.)

Tableaux du Maximum du District de Troyes. (Bibliothèque de Troyes, Catalogue Carteron, n° 600; suite de la 3e partie, p. 51. Renseignements sur le prix des papiers des différentes papeteries du district.

TIFFON (M.). *L'Industrie du papier à Angoulême.* Angoulême, 1909, in-8.

TOURNIER (Henri). *Syndicats ouvriers et grèves révolutionnaires dans le Castrais, à la fin de l'ancien régime* (papetiers). (Mém. Acad. Toulouse, 1925.)

VALLET DE VIRIVILLE. *Archives historiques du département de l'Aube et de l'ancien diocèse de Troyes, capitale de la Champagne, depuis le VIIe siècle jusqu'à 1790.* Paris, Dumoulin, et Troyes, Bouquot, 1841.

— Articles dans la *Revue Archéologique*, année 1860.

— *Notes pour servir à l'histoire du papier.* (*Gazette des Beaux-Arts*, mai, août et novembre 1859, pp. 222-236, 153-168, 150-166.)

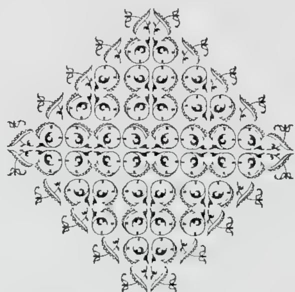
WIENER (D.-J.). *Die mikroskopische Untersuchung des Papiers mit besonderer Berücksichtigung der aeltesten wienischen und europaeischen Papiere.* Wien, 1887.

WIENER (Lucien). *Étude sur les filigranes des papiers lorrains.* Nancy, R. Wiener, 1893, in-4.

Wisconsin University Library school. History of papermaking in the United States; a contribution to a bibliography. M. V. Dickinson, comp. Madison, 1918, 32 p. Typewritten.

WITTE (Comte E. DE). *L'Histoire du papier et des filigranes*, 4 pl. et 15 dessins dans le texte. Conférence faite par l'auteur à la Maison du Livre. Bruxelles, 1912.

— *Comment il faut classer et cataloguer les filigranes.* (Bulletin de l'Institut International de Bibliographie; Bruxelles, 1912, fasc. 1-3.)



ERRATA

Page 177, ligne 22. Au lieu de Thierry, lire Thiéry.
178, l. 2. Au lieu de 1548, lire 1547.
186, l. 10. Au lieu de Maroy, lire Mauroy.
190, l. 13. Au lieu de Hauvion, lire Ovion.
194, l. 19. L'appel de note [9] doit être un [6].
195, l. 6. Au lieu de Pl. XVI, lire Pl. XV.
195, l. 33. Ajouter à la fin : Voy. Pl. XVI.
199, l. 23. Au lieu de 1550-1581, lire 1552-1581.
209, pl. XVIII. La fig. 23 est à l'envers.
241, l. 5. Au lieu de Anne Corrard, lire Marie Corrard.
272. Beire (Jean de). Ajouter : Voy. De Beire, p. 289.
273. Bénart (Jean) et Bernard (Jean) doivent être le même individu.
279. Supprimer l'article Brigneux.
282. Chapellain (Jean) et Chapelle (Jean) doivent être le même individu.
289. De Beire (Jean). Ajouter : Voy. Beire (Jean de), p. 272.
300, l. 17. Supprimer : Voy. Charme.
325, l. 18. François le paupeleur est le même que François Le Ber, p. 256.
338, note 6. Au lieu de K 2, lire F 13.
339. Supprimer l'article Guenait.
403, l. 20, et 407, l. 30. Pierre Nivelle, abbé de Cîteaux, évêque de Luçon, mort le 10 ou le 11 février 1661 (selon la *Gallia christiana*, t. II, col. 1415, et t. IV, col. 1014), n'est pas un fils de Siméon Nivelle et de Geneviève Berton ou Berthault, baptisé en 1553 ou en 1560, mais vraisemblablement celui d'un autre Siméon Nivelle et de Mathie de Cuves, baptisé à Saint-Jean de Troyes également, le 24 novembre 1580.
418. Les articles Perreau et Perreçon devraient être reportés à la page 423.

NOTA. — Le présent ouvrage avait été intitulé *Le Papier de Troyes* par son auteur, qui n'avait voulu faire que l'historique des usines et des papetiers de la région troyenne. Puis l'ampleur donnée à la première partie, consacrée à l'histoire générale du papier, nous a conduits, sur l'avis de savants distingués, à choisir en cours d'exécution le titre plus simple : *Le Papier*. Mais les titres courants et les signatures de feuilles ont continué de porter l'ancien titre. Nous devions dire la raison de cette anomalie.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

1881. — *Saint-Léger-sous-Brienne (Aube).* In-8° de 16 p., 1 pl. gravée par l'auteur. Arcis-sur-Aube, Léon Frémont.

1883. — *Fragments des Mémoires inédits de la Vicomtesse de Loménie.* In-8° de 18 pages. Troyes, Dufour-Bouquot.

1886. — *Comment on chassait jadis à Aix-en-Othe.* In-8° de 12 p., 1 pl. Troyes, Dufour-Bouquot.

1886. — *Étude sur l'emplacement du Campus Mauriacus.* In-8° de 19 p., 1 pl. en couleurs. Troyes, Dufour-Bouquot.

1887. — *Catalogue de la collection de sigillographie du Musée de Troyes.* In-8° de 144 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

1887. — *Étude sigillographique. Deux sceaux de l'évêque Jean L'Eguisé.* In-8° de 8 pages, 1 pl. gravée par l'auteur. Troyes, Dufour-Bouquot.

1889. — *Antiquités découvertes à Pont-sur-Seine.* (Bulletin de la Société des Antiquaires de France.)

1889. — *Note sur un carreau émaillé du XIVe siècle.* Petit bois dans le texte d'après un dessin de l'auteur. (*Ibidem.*)

1889. — *Note sur des carrelages historiés et vernissés conservés au Musée de Troyes.* In-8° de 6 p., 2 pl. en couleurs. (*Ibidem.*)

1889. — *Note sur le château de Dampierre-de-l'Aube.* In-8° de 5 p., 1 pl. Troyes, Dufour-Bouquot.

1889. — *Addition et rectification à la Gallia Christiana.* (Bull. hist. et phil. du Comité des travaux historiques et scientifiques.)

1889. — *Un Miracle au Musée de Troyes.* In-8° de 8 p., 1 pl. Troyes, Dufour-Bouquot.

1890. — *Le Fief de Bezançon.* Troyes, Dufour-Bouquot, 1896. In-8° de 9 p.

1890. — *Étude sur les anciennes fortifications de Troyes.* In-8° de 15 p., 2 pl. Troyes, Dufour-Bouquot, 1890.

1890. — *Moule à enseigne conservé au Musée de Troyes.* In-8° de 4 p., 3 bois dans le texte. (Bull. archéolog. du Comité des travaux histor. et scientifiques.)

1890. — *Catalogue descriptif et raisonné des émaux peints du Musée de Troyes.* In-8° de 43 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

1890. — *Musée de Troyes. Archéologie monumentale. Catalogue.* In-8° de 194 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

1891. — *Étude sur un passage des Actes de Saint Loup, évêque de Troyes, publiés par les Bollandistes.* In-8° de 26 p., 1 pl. en couleurs. Troyes, Dufour-Bouquot.

1892. — *Documents pour servir à l'histoire de Piney-Luxembourg.* In-8° de 18 p. (Extrait de la *Revue de Champagne et Brie.*)

1892. — *Pillage de l'église de Montiéramey par les reîtres en 1570.* In-8° de 6 p. (Extrait du Bulletin arch. du Comité des travaux historiques et scient.)

1892. — *Note sur un émail conservé au Musée de Troyes.* In-8° de 3 p., 1 pl. en couleur. (Même Bulletin.)

1892. — *Note sur le mot Guimple.* (Même Bulletin.)

1892. — *Archéologie départementale.* In-8° de 26 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

1892. — *Coursan.* In-8° de 28 p., 1 pl.

1892. — *Catalogue descriptif et raisonné des carrelages vernissés, incrustés et faïencés du Musée de Troyes.* In-8° de 102 p., 17 pl. en couleurs et bois dans le texte d'après les dessins de l'auteur.

1893. — *Montchevreuil.* In-8° de 10 p., 1 pl.

1893. — *Archéologie départementale.* In-8° de 22 p.

1894. — *Torques en bronze ornés de figures humaines, conservés au Musée de Troyes.* In-8° de 6 p., 1 pl. (Extrait du Bulletin arch. du Comité des travaux hist. et arch.)

1894. — *Le Manoir de La Planche.* In-8° de 9 p., 1 pl.

1894. — *Les Bourgeois de Troyes possédant fiefs en 1553-1557.* In-8° de 24 p.

1894. — *Rôle des nobles du bailliage de Troyes appelés au service du roi en 1463.* In-8° de 19 p.

1896. — *Les Faïenceries de Mathaux.* In-8° de 5 p., 1 pl.

1894. — *Deux chartes de l'abbaye de Mores.* In-8° de 5 p.

1897. — *Catalogue des Monnaies gauloises du Musée de Troyes.* In-8° de 117 p., 3 pl. d'après les dessins de l'auteur.

1897. — *Catalogue du Musée d'art décoratif de Troyes.* In-8° de 64 p., 1 pl.

1898. — *Romilly-sur-Seine.* In-8° de 103 p., 1 pl. en couleurs d'après une aquarelle de l'auteur.

1898. — *Catalogue des bronzes du Musée de Troyes.* In-8° de 386 p., 73 pl. en couleurs et bois dans le texte, d'après les dessins de l'auteur.

1898. — *Dépenses faites pour les repas offerts par J. Raguier, évêque de Troyes, aux personnes qui assistaient à son entrée solennelle dans sa cathédrale.* (Extrait du Bulletin arch. du Comité des travaux hist. et arch.) In-8° de 12 p.

1899. — *Note sur l'Étang Mercier.* In-8° de 9 p.

1899. — *Note pour servir à l'histoire du costume des bourgeois en Champagne vers le milieu du XVIe siècle.* In-8° de 10 p., 1 pl. d'après un dessin de l'auteur.

1899. — *L'Habillement d'un gentilhomme campagnard à la fin du XVIe siècle, ses armes, son mobilier.* (Extrait du Bulletin arch. du Comité des travaux hist. et arch.). In-8° de 8 p.

1900. — *Histoire et description de l'église Saint-Martin-ès-Vignes à Troyes.* In-8° de 24 p. (Extrait de l'Inventaire général des richesses d'art de la France.)

1900. — *Quelques seigneuries de l'ancienne châtellenie de Pont-sur-Seine. Foujon, Le Mesnil-lès-Pars, Minay, Château-Mahiet.* In-8° de 44 p., 2 pl. et un bois dans le texte.

1901. — *Mathaux, histoire et statistique.* In-8° de 149 p., 3 pl. d'après les dessins de l'auteur et bois dans le texte.

1901. — *Note sur un moule à enseignes conservé au Musée de Troyes.* In-8° de 9 p., 1 pl. dessinée par l'auteur.

1902. — *Les Sires et les barons de Durnay.* In-8° de 28 p., 3 pl. d'après les dessins de l'auteur.

1902. — *Guide du Congrès arch. de Troyes et de Provins en 1902.* In-8°. (Société française d'archéologie. En collaboration avec MM. Lefèvre-Pontalis et Ditsch.)

1903. — *Étude historique sur Pougy.* In-8° de 60 p., 2 pl. et un bois dans le texte.

1903. — *Note sur les fermoirs armoriés d'un livre d'heures conservé à la Bibliothèque de Chaumont en Bassigny.* In-8°. (Extrait du Bull. du Comité arch.)

1903. — *Notre-Dame de Seillières, abbaye bénédictine du diocèse de Troyes.* In-8° de 105 p., 2 pl. et un bois dans le texte.

1904. — *Les Castra et les Oppida de l'Aube.* In-8° de 18 p.

1904. — *Les Églises romanes de l'Aube.* In-8° de 17 p., 2 pl.

1904. — *Les Mottes féodales et les mottes gauloises dans l'Aube.* In-8° de 18 p.

1905. — *Troyes. Les anciennes maisons de bois. L'Élection, ses anciens propriétaires, son épi.* In-8° de 39 p., 2 pl.

1905. — *La Baleine a-t-elle figuré parmi les comestibles mis en vente à la poissonnerie de Paris?* In-8° de 8 p. (Extrait du Bulletin des sciences économiques et sociales du Comité des travaux hist. et scient.)

1905. — *Catalogue du Musée d'art décoratif. Premier supplément.* In-8° de 39 p., 1 pl.

1905. — *Catalogue de l'archéologie monumentale du Musée de Troyes. Premier supplément.* In-8° de 43 p.

1913. — *Une vue inédite du château de Villacerf.* In-8° de 8 p., 1 pl.

1914. — *Note sur un buste conservé au Musée de Troyes.* In-8° de 15 p., 1 pl.

1915. — *Note sur les De Vienne seigneurs de Saint-Benoît-sur-Vanne, ainsi que sur les Peschart d'Ambly.* In-8° de 15 p.

1916. — *Les Faïenceries de Brienne-le-Château et de Radonvilliers.* In-8° de 26 p.

1916. — *Premier supplément au catalogue des Monnaies gauloises du Musée de Troyes.* In-8° de 13 p.

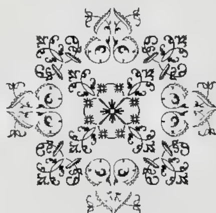
1923. — *Étude de géographie féodale. La Châtellenie de La Grève.* In-8° de 34 p.

1924. — *Paul de Chomedey, seigneur de Maison-Neuve, fondateur de Montréal au Canada, né à Neuville-sur-Vanne (Aube), 1612-1676.* In-8° de 15 p., 1 pl.





TABLE DES MATIÈRES



Ce travail, fruit de quarante années de recherches, n'aurait peut-être jamais vu le jour sans l'initiative de M. Georges Mennesson qui a fait fabriquer spécialement, par les anciennes Manufactures Royales Canson et Montgolfier, à Vidalon-lès-Annonay, un papier de véritable pur chiffon de fil sans aucun mélange. L'exécution typographique est due à la célèbre imprimerie Protat qui a fait refondre pour ce volume les caractères dits « Deberny ancien ». Les bandeaux et culs-de-lampe ont été composés avec des vignettes du seizième siècle ressuscitées par la Lanston Monotype Corporation. Les gravures sur bois ont été burinées par M. Burnot de Lyon. Les filigranes reproduits dans la pâte même du papier des planches LXIII à LXXVIII ont été exécutés par les Établissements métallurgiques de Rai-Tillières à Paris. Les planches en phototypie, les fac-similés ainsi que les planches en couleurs d'après les aquarelles de M. Joseph Sima, ont été imprimés dans les ateliers de M. Daniel Jacomet. La lecture des épreuves a été assurée avec l'auteur par M. Henri Stein, conservateur honoraire aux Archives nationales, professeur à l'École des Chartes ; par M. Louis Morin, archiviste municipal, sous-bibliothécaire à Troyes ; par M. Pierre Piétresson de Saint-Aubin, archiviste départemental de l'Aube, et par M. Jean Latour. L'index a été établi par Mme Blake-Bucquet sous la direction de M. Ernest Coyecque, inspecteur honoraire des bibliothèques de la ville de Paris et du département de la Seine. Il a été mis dans le commerce 675 exemplaires numérotés de cet ouvrage édité à Paris, à l'Enseigne du Pégase, dont M. J. Holroyd-Reece est propriétaire. L'impression a été terminée le 30 novembre 1926, jour où l'auteur entrait dans sa quatre-vingt-douzième année.



